Sans Visa : « le Chemin des Dames » d'Yves Gibeau

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15005 – 7 F

SAMEDI 24 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après la Bundesbank, la Banque de France baisse le loyer de l'argent

La détente des taux d'intérêt se poursuit en Europe

Jeudi 22 avril, alors que MM. Balladur et Kohl se rencontraient officiellement pour la première fois, la Bundesbank a annoncé une baisse de ses taux directeurs. Elle a été suivie par plusieurs autres banques centrales, à l'exception de l'Espagne. La Banque de France a décidé, vendredi, une réduction d'un quart de point de ses taux d'intervention, immédiatement répercutée par les banques commerciales. C'est un signe du « retour de la confiance », a déclaré au « Monde » le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, qui s'explique, pour la première fois, sur son projet de « modèle français de banque centrale ».

Paris vaut bien une messe

LA Banque fédérale d'Allemagne a eu le bon goût d'abaisser à nouveau ses taux directeurs le jour même où Edouard Balladur effectuait sa première visite officielle chez le chancelier Kohl, à Bonn. En théorie, les deux événements ne sont pas liés, car la Bundesbank est réputée avoir horreur de céder aux pressions, d'où qu'elles viennent : il y va de sa crédibilité auprès des marchés financiers, et son indépendance est inscrite dans la loi. Mais il eût été très fâcheux que le chef du gouvernement français repartît sans un geste des autorités monétaires allemandes.

Les autorités d'outre-Rhin ont beaucoup à se faire pardonner depuis trois ans, en fait depuis le début du processus de réunification des deux Allemagnes. La surchauffe de l'économie et le surcroît d'inflation qui en résulte conduisirent la Banque centrale à durcir sa politique. Et donc à faire monter vertigineusement les taux d'intérêt à Francfort, contraignant les partenaires européens de l'Allemagne à en faire autant. La suite est connue.

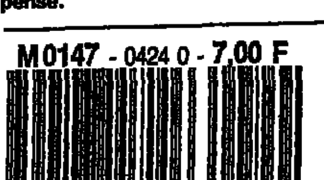
SUCCESSIVEMENT, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne « décrochèrent » leur monnaie à des degrés divers – en raison aussi de l'état de leur économie, – reprenant totalement ou partiellement leur liberté de fixer leurs taux d'intérêt. Seule la France, en dehors des pays de la zone mark (Belgique, Pays-Bas et Danemark), resta obstinément fidèle – compte tenu de sa santé économique et des avantages à long terme qu'elle espérait en tirer – aux parités fixes entre le franc et le mark. Et en paya le prix en termes de taux d'intérêt, ce qui eut pour effet de pénaliser dans l'immédiat son appareil productif.

Certes, la Bundesbank a d'excellentes raisons d'assouplir sa politique : l'ouest de l'Allemagne est atteint par la récession et la croissance de la masse monétaire du pays rentre progressivement dans son lit après des débordements tumultueux. Mais elle sait que l'attachement indéfectible de la France au système monétaire européen a sauvé ledit système et que les industriels allemands, déjà très affectés par les dévaluations sauvages et ultra-compétitives de la Grande-Bretagne et de l'Italie, l'eussent été bien davantage si la France, premier client de la RFA, avait décroché sa monnaie du mark.

PARIS vaut bien une messe, et le maintien de la coopération franco-allemande méritait un geste qui permet maintenant à la Banque de France d'assouplir, elle aussi, sa politique monétaire, commençant à rattraper un retard meurtrier pour les entreprises.

Edouard Balladur n'est donc pas revenu les mains vides. Reste à convaincre la Bundesbank d'accélérer son désarmement, et là rien ne permet d'affirmer qu'elle y consentira. Pour la « Buba », l'inflation reste le premier des soucis, et tant qu'elle ne sera pas ramenée à un niveau compatible avec ses objectifs la banque centrale allemande demeurera vigilante et ferme, quoi que la France en pense.

M 0147 - 0424 0 - 7,00 F



Un entretien avec M. Alphandéry

« La droite a été portée au pouvoir pour lutter contre le chômage. M. Balladur vous a chargé de sa première grande réforme, celle de la Banque de France, un projet très éloigné des préoccupations actuelles des Français. N'est-ce pas là une erreur politique ?

– Non, absolument pas. Quel est l'objectif ultime de cette réforme ? En confiant la gestion de la politique monétaire à une autorité qui l'assumera en pleine indépendance, cette réforme vise à créer un environnement monétaire favorable à l'emploi. La monnaie n'est pas tout, mais une gestion monétaire insuffisamment crédible peut handicaper la création d'emplois. C'est la situation que nous avons connue en France avec le pouvoir précédent.

» Depuis 1983, les gouvernements successifs se sont certes engagés, sous la contrainte du système monétaire européen, dans des politiques de désinflation. Mais l'insuffisante crédibilité de leur politique monétaire s'est traduite par des taux d'intérêt supérieurs, notamment, à ceux de l'Allemagne. Ce coût du crédit plus élevé que ce qu'il aurait dû être a été un obstacle à l'emploi.

» Notre projet s'inscrit donc dans un processus de retour à la confiance. Celui-ci a été bien engagé, ces dernières semaines et aujourd'hui encore, avec la baisse des taux d'intérêt. Il faut consolider ce climat. Cela passe par une bonne gestion des finances publiques, des mesures en faveur de l'épargne longue et cette réforme de la gestion monétaire. Je souhaite y intéresser les Français. Car il ne s'agit pas simplement de modifier le statut de la Banque de France, mais de contribuer à la lutte contre le chômage.

Propos recueillis par
ERIK IZRAELEWICZ
et FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite et nos informations page 15

La consultation du 25 avril en Russie

Boris Eltsine transforme le référendum en plébiscite

Dans un contexte de dramatisation créé aussi bien par les partisans de Boris Eltsine que par ses adversaires, les électeurs russes s'apprêtent à se prononcer, dimanche 25 avril, lors d'un référendum en forme de plébiscite, dont nul ne connaît réellement le poids juridique. Le scrutin porte sur la confiance au président, sa politique de réformes économiques et la tenue d'élections anticipées. A deux jours du vote, la présidence russe a rendu publics, vendredi, les points essentiels de son projet de Constitution, laissant entendre qu'en votant la confiance à M. Eltsine les électeurs donneraient aussi leur accord à ce texte.

MOSCOU

de notre correspondant

Les jeux, en un sens, sont faits. Toujours sans rival à sa mesure, porté par la télévision officielle, soutenu par l'Occident et ses crédits, appuyé par les dirigeants des autres pays de l'ex-URSS, et distribuant des cadeaux à tour de bras à la population, Boris Eltsine ne peut plus guère « perdre » le référendum, et avec lui, sa présidence. Au terme d'une interminable bataille, le Congrès, embrouillé dans ses propres manœuvres, a dû accepter, fin mars, d'organiser la consultation réclamée par le président et qui, pour l'essentiel, n'est rien d'autre qu'un plébiscite.

Le tribunal constitutionnel a ensuite levé le dernier obstacle, à vrai dire bien branlant, que les députés avaient tenté d'élever pour empêcher M. Eltsine de remporter un succès en bonne et due forme : il lui suffira d'obtenir la majorité des votants pour pouvoir se prévaloir de la confiance renouvelée du peuple russe. Restera certes à « interpréter les résultats », selon l'expression en vogue ces jours derniers à Moscou, et cela promet une nouvelle et charmante foire d'empoigne. D'autant que la confiance au président s'accompagnera vraisemblablement d'un désaveu de la politique économique menée par le même président. Déjà, toutes sortes de scénarios s'échafaudent, y compris les plus alarmistes.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

ESPACE EUROPÉEN

■ Russie : un entretien avec Vadim Kozovoï, directeur de recherche au CNRS.

■ Ex-Yougoslavie : rencontre avec Vuk Draskovic, dirigeant de l'opposition démocratique à Belgrade.

pages 7 et 8

Les partenaires sociaux à Matignon



Lire nos informations page 22

Le référendum en Erythrée

Les Occidentaux voient dans le nouvel Etat un rempart contre l'islam.

Lire page 6 l'article de MARIE-PIERRE SUBTIL

La visite du pape en Albanie

Le retour de la religion.

Lire page 3 l'article de SYLVIE KAUFFMANN

M. Chirac raccordé à l' « interministériel »

Le maire de Paris a accès au réseau téléphonique qui relie entre elles les plus hautes autorités de l'Etat.

page 9

Le téléphone de poche sans fil à Paris

Après une expérience concluante à Strasbourg, France Telecom lance le Bi-Bop dans la capitale.

page 22

SANS VISA

Élections en trompe-l'œil au Cambodge

Plus le scrutin du 23 mai se rapproche, plus les chances de succès du plan de paix de l'ONU paraissent fragiles

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Depuis deux semaines, le Cambodge est en campagne électorale et, à ce jour, les réunions organisées par les principaux partis dans certaines villes se sont déroulées dans un calme relatif. S'il y a eu des cas d'intimidation, peu d'indicents graves ont été rapportés. Mais le cœur n'y est pas car, chacun le sait, la partie ne se jouera pas seulement lors du vote organisé par l'ONU. L'obstination des Khmers rouges a déjà eu raison de l'entêtement de l'ONU : quels que soient les résultats du scrutin, s'il a lieu, de nouvelles négociations s'ouvriront en juin, à moins que la situation ne tourne, à ce moment-là, au vinaigre.

Le lot des vingt partis qui présentent des candidats aux 120 sièges de l'Assemblée constituante est dominé par deux formations : le PPC, Parti du peuple de Chea Sim et Hun Sen, qui contrôle la fonction publique et les forces armées de Phnom-Penh ; et le FUNCINPEC, fondé par Norodom Sihanouk et dirigé par l'un de ses fils, le prince Ranariddh. Les élections étant organisées, pour l'essentiel, sur le territoire qu'il administre, le PPC dispose d'un énorme avantage.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite et l'article de FRANCIS DERON page 5

Italie : démission du gouvernement Amato

Giuliano Amato a présenté, jeudi 22 avril, la démission de son gouvernement au président de la République, Oscar Luigi Scalfaro. Devant la Chambre des députés, le président du conseil a fait le bilan des dix mois au pouvoir de sa coalition ébranlée par les scandales ayant contraint sept ministres à la démission.

Son successeur devrait être désigné au début de la semaine prochaine. Que ce soit Mario Segni, ex-démocrate-chrétien, instigateur des référendums du 18 avril, ou une autre personnalité politique comme le président du Sénat, Giovanni Spadolini (Républicain), ou le président de la Chambre, Giorgio Napolitano (PDS), il devra former un gouvernement de transition jusqu'aux nouvelles élections.

Lire page 3 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

BANLIEUES

Une véritable politique urbaine

L'UNE des raisons du succès électoral de la majorité actuelle dans les quartiers populaires et les banlieues tient à une exigence et une espérance apparemment paradoxales mais intrinsèquement liées : d'une part, une très forte demande de sécurité et de protection ; d'autre part, une attente importante à l'égard de l'Etat, les personnes et les groupes les plus fragiles en espérant une présence et une efficacité accrues.

Cette double demande ne peut être séparée, au risque de provoquer des déceptions, des frustrations et des ressentiments. Mais, pour l'instant, nous constatons – parfois de manière dramatique – une seule réponse : celle de la répression, de la démonstration puérile du retour d'un ordre étatique et d'une désignation absurde des boucs émissaires habituels que sont les immigrés et leurs enfants.

Cette politique se trompe d'objectif et ne répond pas aux aspirations réelles de l'électorat qui a porté cette majorité au pouvoir. Les habitants des quartiers populaires et des banlieues attendent – au-delà de leur diversité politique et ethnique – une véritable politique de sécurité et des politiques urbaines et sociales dignes de ce nom.

Trois priorités me paraissent s'imposer.

Il est nécessaire, en premier lieu, de réaffirmer les fonctions régaliennes de l'Etat dans les quartiers les plus démunis en développant une véritable révolution du service public de proximité ; car, face au sentiment d'abandon qu'expriment, de diverses manières, les habitants de ces quartiers, il faut apporter les preuves concrètes que, plus que jamais, l'Etat entend être un des principaux régulateurs de la vie locale. Il est donc urgent de planifier une véritable action publique en la matière.

Dans la même logique, il est nécessaire de renégocier rapidement entre l'Etat, les collectivités territoriales et les autres partenaires sociaux, de véritables contrats d'objectifs sur une durée à moyen terme qui puissent apporter des réponses structurelles à des problèmes qui le sont aussi. De ce point de vue, la mise en place du XIe Plan, des contrats de plan-Etat-régions, des contrats de villes et d'agglomérations, doit s'accompagner d'une contractualisation avec les conseils généraux dans les domaines de l'action sociale et de la prévention ; faute de quoi nous aurons toujours l'impression qu'il manque un pied au socle de l'action publique.

Enfin, il paraît souhaitable que soit mise en discussion une loi de programmation de cinq ans qui parachève et légitime nos différents dispositifs administratifs et territoriaux.

Tout cela serait vain sans le développement d'une véritable démocratie locale et sans l'expression réelle et participative des citoyens et des habitants de nos quartiers populaires. A nous de la permettre, à nous de l'organiser.

ADIL JAZOULI
sociologue, directeur de Banlieuescopies

TRAIT LIBRE



Les référendums italiens («Financial Times», 22 avril)

ELECTIONS

Pour pouvoir s'exprimer

CHACUN se réjouit de l'excellent climat dans lequel se déroule l'alternance. Une fausse note est cependant à regretter : le tintamarre qui a été fait pour annoncer ce qui nous est donné comme la victoire des uns et la défaite des autres.

Il y a effectivement victoire et défaite, mais cela ne concerne que les seuls membres des partis politiques. Or il ne faut pas oublier qu'approximativement un Français sur cent est membre d'un parti.

Le temps des élections est celui où il serait bon de s'interroger sur le cas des quatre-vingt-dix-neuf autres qui, quand ils ne sont plus sous l'effet du matraquage politico-médiatique, prennent progressivement conscience du rôle dérisoire qui leur est attribué dans l'orientation de la société à laquelle ils appartiennent.

Pour se débarrasser du préjugé qui consiste à croire que nous sommes en perpétuelle compétition, divisés entre vainqueurs et vaincus, il suffirait simplement que chaque électeur, en votant, ait à sa disposition un moyen technique dont la signification, conventionnellement, serait la suivante : *«Quelque chose ne me convient pas dans l'opération électorale à laquelle j'ai tenu à participer»* ou/et *«Elle ne me permet pas de m'exprimer convenablement.»*

Cette pratique aurait en outre l'avantage de diminuer considérablement le nombre des abstentionnistes. Beaucoup parmi eux auront à cœur de se déplacer et d'accomplir leur devoir de citoyen sachant qu'ils peuvent déclencher cette sorte de «signal de vérité» et qu'ils obtiendront *ainsi* un premier vrai «droit à la parole».

JACQUES ESSEL
et ALBERT JACQUARD
Paris

DROGUE

Tu avais vingt-cinq ans...

FRED, tu étais grand, fort et beau gosse
Mais tu étais mal dans ta peau.
Quelques artifices éphémères te rassurèrent.
Artifices éphémères qui devinrent bientôt indispensables.
Cinq ans durant, ils coulèrent dans tes veines.
Puis une lueur d'espoir scintilla.
Dix-huit mois d'efforts, d'envie d'en finir avec tout ça.
Ton travail, tes projets...
La Dame Blanche (noire) t'a rattrapé et a soufflé cette flamme
Tu avais vingt-cinq ans.
Je voudrais crier ma haine.
Que fait-on pour ces milliers de malades.
J'en appelle à la conscience de tous ceux qui nous dirigent :
« Arrêtez le massacre ! ».
Vers quoi nous dirigez-vous ?
Vers quel progrès ?
Si, pour quelques centaines de francs, on peut s'offrir la mort à chaque coin de rue.
« Agissez ! Réagissez ! » Il en va de la survie de notre société.

PHILIPPE FEUILLET
Saint-Rémy-de-Provence

DÉLINQUANCE

Supprimons les allocations

NOUS sortons souvent avec mon épouse et des amis dans les night-clubs et autres lieux de plaisir du département. Il est regrettable de voir à quel point certains parents ne «tiennent pas leurs enfants», car beaucoup de jeunes filles et de jeunes gens, mineurs pour la plupart, se conduisent fort mal, s'enivrent et font beaucoup de tapage nocturne et autres nuisances. Issus de milieux aisés, professions libérales, cadres, etc., conduisant en état d'ébriété parfois les BMW de leur père, ils sont par ailleurs d'une rare insolence avec les policiers locaux, situation familiale des parents oblige. Ne pourrait-on pas, dans la mesure où cela serait possible, supprimer les allocations familiales aux parents de ces enfants ? En effet, je me suis laissé dire que certaines sommes étaient encore attribuées à des familles dont le revenu est tout de même plus important que celui des sans-emploi des grands ensembles de la région parisienne.

MARC RIEBEL
Muzillac (Morbihan)

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SERBIE

Nettoyages ethniques

LE long texte de François Fejtö paru dans *le Monde* du 9 avril, a pour but de prouver que «le nettoyage ethnique» a pour seule origine le *«national-communisme»*.

1) Il ne relativise pas le phénomène de «nettoyage ethnique», faisant du cas serbe un cas presque unique, alors que ceux-ci sont malheureusement trop fréquents. Pour ne parler que de l'après-guerre : élimination des Allemands de Silésie et des Sudètes, action des Israéliens en Palestine (1948), des Turcs à Chypre (1974) ; des Hutus au Rwanda, etc., c'est-à-dire chaque fois que plusieurs peuples se disputent un même territoire.

2) Il ne cite jamais la royauté d'origine serbe comme l'un des éléments ayant exacerbé les antagonismes entre les deux guerres et étant indirectement responsable des atrocités revanchardes commises sous couvert des Allemands.

3) Il évoque le Tito stalinien de la période de guerre, mais il ne tient aucun compte de l'évolution radicale du régime au cours des années 60-80.

4) Le régime Milosevic, pour peu recommandable qu'il est, n'est quand même pas tout à fait comparable à celui de Staline : celui-ci aurait-il toléré des médias libres comme le journal *Vrme* ou la télé indépendante diffusée à Belgrade ? D'ailleurs les régimes croate et bosniaque sont-il tellement meilleurs, qui exercent une censure impitoyable et qui ont exploité les différences religieuses pour fanatiser leur peuple, comme l'a fait Milosevic avec la religion orthodoxe ?

Les nationalisme exacerbés, qu'ils soient d'origine communiste ou non, religieuse ou non, aboutissent aux mêmes excès condamnables, qui se traduisent trop souvent par des *«nettoyages ethniques»*.

YVES DURRIEU
Paris

SOLIDARITÉ

La médecine du cœur

JE suis atterré de lire, dans le courrier du *Monde* (3 avril) le commentaire suivant : *«M. Bernard Kouchner devrait savoir que la médecine humanitaire ne s'enseigne pas. Ce n'est pas une branche de la cardiologie. C'est la médecine du cœur !»*

La vulgarité du coup de pied de l'âne est insignifiante, mais quand on mesure ce demi-siècle – pour ne pas parler du précédent – de destructions matérielles et culturelles au nom de l'intervention humanitaire faite sans étude, sans humilité, sans respect du tissu humain, ce n'est pas d'une mais de cent unités de recherche et d'examen sur les méthodes, les moyens, les effets de l'intervention humanitaire, médicale ou autre, qu'il faut se doter.

Quelques plaisirs qu'en donnent les battements généreux, le cœur est un muscle dangereux. Réduit à ses élans, il donne la preuve tragique que l'enfer est pavé de bonnes intentions.

PIERRE HEULINE
cinéaste, Paris

RACISME

Au fil de la semaine

VENDREDI 19 h 30. Les deux passagères – la trentaine – qui évoquent devant moi, dans le bus me conduisant vers Boulogne, leurs vacances au pays du «vivre fou», arborent cet indéfinissable bronzage perpétuel, apanage des adeptes des «séances UV». Soudain, gêné par un obstacle que le conducteur n'a dû voir qu'au dernier moment, l'autobus ralentit sa course après un coup de frein sec et frôle l'enceinte qui borde la voie. Une femme, au visage tanné par la misère du tiers-monde et la tristesse du déracinement, est presque prise en sandwich entre le bus et le mur. J'entends alors distinctement l'une des deux «vacancières» murmurer *«écrase-la, mais écrase-la donc...»*, puis reprendre sa conversation, sourire aux lèvres. Je me surprends essayant de me convaincre d'avoir mal compris et je détourne les yeux comme pour me rassurer.

Samedi 15 h 30. Ayant terminé son cours de violon hebdomadaire, mon fils de treize ans monte dans la voiture et me presse de filer à toute allure : il voulait prêter main forte, comme promis, à son équipe de basket qui disputait un match à quelques kilomètres de Paris. Il a raté la première mi-temps. Qu'à cela ne tienne ! Il se rattrapera au cours de la seconde. Cinq minutes après, une altercation l'oppose à un joueur de l'équipe adverse qui l'avait agressé. Expulsion des deux joueurs. Le jeune lance alors à l'adresse de mon fils : *«Sale Arabe... Rentre dans ton pays.»* Treize ans et déjà la hargne des adultes ! Les secondes passent. J'attends que les parents ou quelqu'un de son entourage signifient à ce jeunot qu'avec ses insultes il a dépassé les limites. Rien. Je suis moi-même muré dans le silence, me donnant mille raisons de rester calme.

Dimanche, 21 heures. Invité à un cocktail à Paris, je me retrouve en compagnie de deux vieux messieurs qui retracent gravement, avec l'indolence de leur âge et l'aisance que procure souvent la fortune, certains épisodes de l'histoire de France. Ambiance feutrée, langage châtié. Passe alors un homme entouré d'un groupe de jeunes gens discutant dans la bonne humeur, et plutôt avec entrain. L'un des vieux dit à l'autre : *«N'est-ce point M. X... ? Sais-tu qu'il est juif ?»*, suivent des propos inaudibles, puis : *«On a beau dire... sur certaines questions, Hitler avait raison.»* Sourires entendus des deux respectables vieillards. Pour la troisième fois en trois jours, je me tais par je ne sais quelle décence.

Et si le racisme se nourrissait aussi de la dignité qu'on lui impose ?

Demain, face au racisme ordinaire, je tâcherai d'être moins «digne».

ELIE MELKI
Saint-Germain-en-Laye

SOCIÉTÉ

Le mythe du chiffre

LE «tour du monde en 80 jours» est une bonne illustration du mythe du chiffre, dont la prétendue «barre» des trois millions de chômeurs est un autre exemple.

Ainsi l'appellation «trophée Jules-Verne» est-elle un argument de marketing reposant sur un nom et sur un nombre, qui est une véritable trahison de l'esprit de l'ouvrage de l'auteur. En effet, le pari de Phileas Fogg est l'antithèse de celui de nos navigateurs modernes : il ne s'agit pas d'un exploit aléatoire mais, au contraire, d'un produit inéluctable du progrès scientifique et industriel, qui permet à un honnête homme (avec son domestique), usant de procédés à l'usage de tous, d'effectuer une performance. La seule arme indispensable est un répertoire des horaires des trains et bateaux à vapeur, la navigation à voile ne faisant pas partie des moyens de transport modernes aux yeux d'un maniaque des horloges !

Cette trahison n'est-elle pourtant pas une juste punition ? Jules Verne a usé et abusé du pouvoir symbolique des nombres (*20 000 lieues sous les mers*, *Cinq semaines en ballon*, *Deux Ans de vacances*, etc.) et celui-ci se retourne contre lui...

Souhaitons bonne chance aux navigateurs : à partir du moment où ils auront franchi cette limite de type absolu, ne serait-ce que d'une heure, elle n'aura plus de sens et il ne restera plus qu'à battre un «record» de 79 jours et 23 heures.

MAURICE COMTE
Lyon

ÉTHIQUE

Pitié pour les animaux

DANS la discussion autour des droits de l'animal (*le Monde* du 17 avril), j'ai l'impression qu'on se place un peu trop au niveau des principes et pas assez au niveau des réalités.

D'abord un fait qui devrait modérer certaines critiques intempérantes. Les scientifiques de haut rang qui soutiennent en France les droits de l'animal (Etienne Wolff, Jean-Claude Nouët, Georges Chapouthier) sont eux-mêmes des expérimentateurs en laboratoire. Ils savent mieux que personne la nécessité de ces expérimentations. Mais, tout en les pratiquant, ils ne font pas l'impasse sur le conflit éthique qu'elles suscitent.

On peut admettre sans émois excessifs l'alimentation carnée : doit-on admettre les usines à poulets et l'élevage en batterie des veaux et des porcs ? On peut aimer avoir un compagnon félin ou canin : doit-on accepter le massacre des animaux abandonnés dans les refuges surchargés ? On peut se plaire au spectacle du courage et de la maîtrise de soi : doit-on tolérer le supplice du taureau dans l'arène ?

Je ne sais pas si le meilleur moyen est de reconnaître des droits aux animaux comme on l'a déjà fait pour les hommes. Je suis conscient de l'équivoque que cette reconnaissance peut engendrer. Mais je vois bien ce que la non-reconnaissance perpétue : le mauvais plaisir, l'aveugle complaisance, l'abject sadisme de l'homme. Quand nous rendrons-nous compte que ce que nous faisons à la plus infime des créatures, c'est à nous que nous le faisons ?

JEAN BASTAIRE
écrivain

UN LIVRE

L'épouvantail américain

VILLE ET VIOLENCE
de Sophie Body-Gendrot
Presses universitaires de France - 252 p., 149 F.

VAUX-EN-VELIN n'est pas Los Angeles. Les bouffées de violence qui agitent, et parfois endeuillent, certaines de nos banlieues apparaissent sans commune mesure avec les émeutes urbaines aux Etats-Unis. Cela n'empêche pas des similitudes troublantes, qui conduisent à se demander si la France ou le Royaume-Uni ne sont pas guettés par le «modèle» américain.

Professeur à la Sorbonne, Sophie Body-Gendrot tente de répondre à la question dans une solide étude comparative entre ces trois pays. On en retiendra surtout le parallèle franco-américain, car le Royaume-Uni apparaît souvent comme une situation intermédiaire, à mi-chemin entre Marianne et l'Oncle Sam.

La «violence» actuelle en France mérite d'être relativisée. Jamais, au cours des siècles précédents, nos villes n'avaient été aussi sûres. Nous sommes, en revanche, assaillis d'images violentes, car les exclus ont appris à attirer les caméras et à se servir des médias.

Le cas des Etats-Unis est différent, souligne Sophie Body-Gendrot. Ce pays jeune, décentralisé, très diversifié et dont beaucoup d'habitants sont armés, a une longue habitude de la violence. Aujourd'hui, la petite délinquance y est deux fois plus importante qu'en Europe, le taux d'homicide quatre à cinq fois plus élevé.

La société américaine se distingue par ses fortes inégalités, auxquelles s'ajoutent des disparités ethniques de plus en plus nettes. Le melting pot, fondé sur un modèle culturel dominant – blanc, protestant, anglo-saxon, – cède la place à un repli communautaire. Les effets de classe et de race se manifestent d'autant plus que les plus pauvres se trouvent relégués dans des espaces à l'abandon. C'est l'«hyperghetto», dans lequel des gangs concurrents se disputent le marché des stupéfiants. Quant aux riches, ils ont tendance à se barricader dans de petites villes miniatures, avec la volonté d'acheter en quelque sorte leur système politico-administratif local.

Depuis le début du reaganisme, souligne Sophie Body-Gendrot, les transferts d'argent en direction des espaces précarisés ont nettement diminué. Ce n'est nullement le cas en France, où l'on attend de l'Etat qu'il règle le problème des quartiers «chauds». La mentalité de contribuable ne l'emporte pas sur celle de citoyen.

Cela dit, en France comme aux Etats-Unis, les recalés du marché du travail et de l'intégration sociale sont tentés de se faire entendre par la violence. Celle-ci n'est plus un moyen de revendiquer, mais un style de vie à base de pulsions consuméristes. Ses adeptes n'ont plus rien à perdre.

Sophie Body-Gendrot nous met en garde : des deux côtés de l'Atlantique, les contradictions des économies modernes sont porteuses de guerres tribales. La violence urbaine souligne l'incapacité de nos démocraties à traiter les revendications minoritaires. C'est un mode d'affirmation politique dont on n'a pas épuisé toutes les variantes et qui a peut-être encore de beaux jours devant lui.

ROBERT SOLÉ

ITALIE : tirant les leçons des référendums

Giuliano Amato a présenté la démission de son gouvernement

Dans l'atmosphère grise et compassée d'une Chambre des députés, ramenée peut-être à plus de responsabilité, après l'éphémère euphorie du référendum de dimanche et lundi derniers, s'est joué théoriquement, jeudi 22 avril, un des tout derniers actes de la première République italienne : le président du Conseil, le socialiste Giuliano Amato, a annoncé la démission de son gouvernement.

ROME

de notre correspondante

Cette fois il n'y eut ni cris, ni hurlements, ni paire de menottes incongrues dans les rangs, comme cela s'était produit trop souvent durant les dix mois d'existence d'un gouvernement, né du constat de faiblesse des partis au pouvoir – Démocratie chrétienne et Parti socialiste (PSI) en tête – au lendemain des élections du 5 avril 1992. Celles-ci avaient enregistré la montée des Ligues et, d'une manière générale, celle d'une protestation généralisée contre presque cinquante ans d'immobilisme politique, au bénéfice de partis sans cesse plus gourmands.

Ce gouvernement, depuis sa désignation, le 30 juin dernier, a pratiquement survécu à lui-même, à chaque fois plus faible, plus déséquilibré de crise en crise, de démission en démission – sept ministres, la plupart en raison de démêlés avec la justice, ont dû partir – et de vote de confiance en vote de confiance (onze en tout). Sous la houlette de Giuliano Amato, le «Docteur subtil», cette ex-éminence grise de Bettino Craxi, vite surnommé par la presse «Mickey Mouse», le gouvernement a quand même réussi à éviter les plus gros écueils, à se faufiler dans les ruines d'une partitocratie toujours prête à l'entraîner dans sa chute, tirant peut-être même cette frénétique et tenace vitalité «vibrionnante» de la faiblesse de ceux qui l'avaient appuyé au départ. La tâche, il est vrai, était écrasante : il a fallu d'abord gérer la plus grande crise morale traversée par le pays. Une crise qui a révélé les fondations pourries des plus grandes entreprises italiennes, à laquelle même la Fiat, qui, ces jours derniers, a fini par collaborer «spontanément» avec la justice, n'a pas échappé, et qui s'est concrétisée, dans le sillage de corruption de l'opération judiciaire *«Mane pulite»*, par la chute des grands leaders politiques : le socialiste Bettino Craxi et son ancien dauphin, l'ex-ministre de la justice Claudio Martelli, et, dans une moindre mesure, le républicain Giorgio La Malfa.

De son côté, la Démocratie chrétienne se voyait laminée par la révélation de la collusion entre politiciens et mafieux. Une avalanche de boue qui atteignit, grâce aux accusations très lourdes portées par des «repentis» de la Mafia, celui qui a symbolisé plus que tout autre cette première République, tout entière construite comme une digue anticommuniste, le sénateur à vie Giulio Andreotti. Celui-ci a été entendu, mercredi, par la commission du Sénat, qui a reporté à la semaine prochaine sa décision sur une éventuelle levée de son immunité parlementaire.

Un discours-testament

L'autre défi auquel a dû faire face Giuliano Amato n'était pas moindre : à l'aune des exigences de la construction européenne, le président du conseil et son équipe ont dû prendre des mesures énergiques pour tenter d'assainir les finances publiques et de tenir le cap, en pleine tempête monétaire, avec le pari, un peu obligé, d'une lire dévaluée et sortie du Système monétaire européen. Et c'est sur ce plan sans doute que l'effort entrepris (fin de l'échelle mobile des salaires, plan d'austérité drastique, stabilisation de l'inflation, difficile coup d'envoi des privatisations avec la transformation en sociétés anonymes des grands groupes d'Etat, etc. (*le Monde* du 15 avril) laissera le plus de traces, outre quelques beaux coups de filet dans la lutte contre la criminalité organisée, dont la capture du «parrain des parrains», Toto Riina.

L'oraison funèbre de ce gouvernement dont la mort avait été si souvent annoncée n'en a pas moins été vite expédiée à la Chambre, le plus fervent orateur étant le radical Marco Pannella, qui soulignait que M. Amato n'avait pas démérité, *«ayant fait ce qu'il pouvait dans la mesure où il le pouvait»*. A l'évidence, on n'en était plus jeudi soir aux évaluations du passé, et le discours-testament aux allures de règlement de comptes prononcé la veille par le président du conseil a quelque peu irrité. Giuliano Amato, il est vrai prenant acte de la volonté populaire de changement qui exige aussi *«des partis politiques différents»*, avait condamné *«le modèle de parti-Etat hérité du fascisme il y a soixante-dix ans»*, et que, expliquait-il, les différents partis s'étaient approprié, *«se contentant de transformer cet exemple singulier en pluriel»*. Prenant acte également des difficultés de la phase de transition qui attend l'Italie de l'après-communisme *«jusqu'ici privée de possibilité d'alternance»* et qu'il comparait à celle traversée par l'Espagne après Franco, les pays de l'Est ou encore l'Afrique du Sud, le président du conseil sortant relevait aussi *«la situation étrange de ce Parlement qui doit renverser lui-même les règles dont il est né»*.

Les réponses faites par les chefs des groupes ou les secrétaires des partis n'ont servi qu'une nouvelle fois à faire le constat des divergences, y compris entre les anciens alliés du pacte référendaire : le leader de la Ligue, qui pour l'occasion avait travaillé de longues heures sur un discours citant Montesquieu, Rousseau et Machiavel, s'en tient à sa proposition d'aller tout de suite aux élections, même avec un système électoral bancal, en partie seulement rénové, car il tient ce Parlement pour *«délégitimé»*. Achille Occhetto, le secrétaire du PDS (ex-PCI), a assuré de sa *«disponibilité»* et s'est prononcé pour les réformes avant d'aller rapidement aux élections.

Le prochain acte se jouera pendant le week-end, en principe dimanche soir ou lundi matin, lorsque le président Oscar Luigi Scalfaro désignera le prochain président du conseil. Parmi les favoris, outre Mario Segni qui ferait figure de candidat de la dernière chance, et quelques personnalités «extérieures» et irréprochables, circulent le nom de Giovanni Spadolini, le président du Sénat, et surtout celui de l'ancien communiste Giorgio Napolitano, le président de la Chambre. Sa candidature, si la Démocratie chrétienne y consent, aurait l'avantage de faire entrer le PDS dans la coalition qui le soutiendrait, et le gouvernement pourrait durer peut-être jusqu'au printemps. Temps que la Démocratie chrétienne espère exploiter pour réformer et se réformer, enlevant ainsi un peu de terrain aux arguments de la Ligue.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ALBANIE : le Pape à Tirana et à Shkodër le 25 avril

Le retour de Dieu

Le pape se rend pour la première fois, dimanche 25 avril, en Albanie, un pays où, après des décennies d'athéisme forcé, les différentes confessions tentent un retour en force. Jean-Paul II est attendu à Tirana et à Shkodër.

TIRANA

de notre envoyée spéciale

S'il est un secteur qui marche ces jours-ci en Albanie, c'est celui de la restauration des lieux de culte. Après des décennies de persécutions religieuses et d'athéisme érigé en dogme constitutionnel, il y a de quoi faire... Les différentes Eglises ne s'y trompent pas, qui se livrent depuis l'étranger une véritable compétition pour récupérer un peu plus de trois millions d'ouailles égarées.

Le plus rapide, sans conteste, a été le Vatican, dont les fidèles sont pourtant largement minoritaires en Albanie, puisque, selon des statistiques très anciennes, 70 % des habitants sont considérés comme musulmans, quelque 20 % orthodoxes et 10 % catholiques. Dès mars 1991, alors que les prêtres sortent à peine des camps, le pape envoie deux représentants en mission exploratoire en Albanie. Leur verdict est rapide : tout est à faire.

En juillet, le Saint-Siège rétablit les relations diplomatiques avec Tirana et y nomme un nonce, Mgr Ivan Dias, un Indien. A partir de là, les travaux de restauration de la cathédrale de Shkodër, haut lieu du catholicisme albanais, transformée en salle de sports par les communistes, vont bon train. On reconstruit le séminaire, qui accueille cinquante premiers séminaristes. On écarte le vieil évêque Troshani, soixante-dix-huit ans, dont le combat contre le communisme ne fut pas toujours des plus acharnés, et l'on nomme quatre évêques pour former l'ossature de la nouvelle hiérarchie catholique albanaise, ceux-là mêmes que le pape va consacrer, dimanche.

Les orthodoxes ne sont, bien sûr, pas en reste. Leur cathédrale à eux a subi un sort plus triste encore que celle des catholiques, puisque irrémédiable : à sa place s'élève aujourd'hui une tour de béton, baptisée Hôtel Tirana. Mais, bien que l'Eglise orthodoxe d'Albanie soit autocéphale, l'Eglise grecque a été prompte à voler au secours de ses frères du Nord, et c'est bien ce qui pose problème. Car, souligne Genc Pollo, le porte-parole du président albanais Sali Berisha, *«l'Eglise a toujours été la colonne vertébrale du nationalisme grec»*. Et l'Albanie abritant une minorité grecque dans le sud du pays, d'aucuns se demandent en haut lieu si l'envoi d'Athènes d'un exarque grec, Mgr Anastasios Iannoulatos, pour réorganiser l'Eglise albanaise était totalement désintéressé.

Les bontés de l'islam

A son arrivée, en juillet 1991, l'archevêque trouve en tout et pour tout *«onze vieux prêtres très fatigués»*. Depuis, il a ordonné trente-six jeunes prêtres et sélectionné quatre-vingts séminaristes. Lorsque, au printemps suivant, l'exarque annonce qu'il va regagner Athènes, ses fidèles, raconte-t-il d'une voix douce, s'interposent : *«Mais où allez-vous? Votre place est ici, jamais nous ne pourrons avoir d'évêque albanais avant dix ans!»* Et Mgr Anastasios, devenu Mgr Anastas pour s'adapter aux us locaux, fut nommé par le patriarcat œcuménique à la tête de l'Eglise autocéphale d'Albanie. Le président Berisha donna son accord à cette désignation, mais objecta à celle de trois métropolites, également grecs. *«Trouvez d'autres métropolites, en Egypte ou en Italie, mais pas encore des Grecs»*, aurait dit le président...

Des députés du courant nationaliste du Parti démocratique de M. Berisha, hostiles à la politique d'ouverture du chef de l'Etat à l'égard d'Athènes, ont décidé de partir en guerre contre la présence d'un Grec à la tête de l'Eglise orthodoxe albanaise et déposé une proposition de loi exigeant que les chefs des Eglises soient de citoyenneté albanaise. Mgr Anastas est toujours là, mais il relève qu'il n'a toujours pas obtenu de locaux à Tirana et trouve la restitution des lieux de culte orthodoxes bien lente.

La vigueur de la foi chrétienne albanaise, après une telle période de lavage des cerveaux, est une autre affaire. *«C'est comme une forêt dont les arbres ont été coupés, mais les racines demeurent»*, assure Mgr Anastas, qui professe néanmoins une grande confiance dans *«la coexistence pacifique des trois confessions, qui serait un exemple pour tous les Balkans»*.

Ces beaux principes résisteront-ils à la pression des islamistes? Soucieux d'obtenir de l'aide pour son pays, Sali Berisha est allé chercher de l'argent là où il se trouvait, notamment en Arabie saoudite ou au Koweït. L'Albanie est devenue membre de l'Organisation de la conférence islamique. Et, contrairement à la CEE, soulignent les diplomates occidentaux, ces pays-là n'aident pas sans contrepartie. Les intellectuels de Tirana, qui redoutent que l'influence islamique ne tire l'Albanie vers l'Asie, alors qu'ils voient son avenir dans l'Europe, racontent comment, à l'hôpital ouvert par une organisation humanitaire saoudienne, le personnel qui accepte d'aller faire ses dévotions deux fois par jour est beaucoup mieux payé que les autres.

Pourtant, beaucoup restent sceptiques sur les capacités des islamistes à fanatiser les Albanais. L'influence de la Turquie laïque est jugée bénéfique à cet égard, et le nombre de publications érotiques locales en vente dans les rues peut faire douter de l'engouement général pour la rigueur islamique. La célébration du Bajram, jour de la fin du ramadan, le 24 mars, férié pour la première fois en Albanie cette année, n'a pas donné lieu à des démonstrations massives, si ce n'est le spectacle d'enfants d'une école coranique, petites filles en tchador sur le devant de la scène, entonnant sur la place Skanderbeg des odes à *«nos frères musulmans de Bosnie»*, relayées par une puissante sono.

Il ne manque donc pas de bonnes volontés pour prendre en charge les âmes albanaises, jusqu'aux sectes d'Amérique et d'ailleurs, très actives dans la région. Mais du pape, dimanche, c'est surtout un message d'espoir qu'attendent les Albanais, damnés de l'Europe.

SYLVIE KAUFFMANN

La guerre en Bosnie-Herzégovine

Lord Owen poursuit sa mission de médiation dans les Balkans

Lord Owen, médiateur européen dans le conflit yougoslave, a poursuivi, jeudi 22 avril, sa tournée balkanique pour tenter de trouver une issue à la crise bosniaque avant la date d'entrée en vigueur des nouvelles sanctions contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), le 26 avril. Après avoir entamé sa mission, mercredi, par Belgrade, lord Owen a fait une brève visite jeudi à Skopje, capitale de la Macédoine, avant de se rendre à Athènes afin d'aborder le différend gréco-macédonien sur le nom et les symboles du nouvel Etat macédonien reconnu par l'ONU sous le nom d'«Ancienne République yougoslave de Macédoine».

Le coprésident de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie a annoncé qu'il serait de retour vendredi à Belgrade pour y rencontrer les chefs politique et militaire des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic. Mercredi, M. Karadzic avait déclaré au quotidien belgradois *Vecernje Novosti* : *«Je ne sais de quoi je pourrais discuter avec un homme qui veut nous bombarder»*. Jeudi soir, il a déclaré à l'agence des Serbes de Bosnie SNRA que la signature du plan de paix proposé par la communauté internationale était *«de toute évidence sans signification»* et que *«ce qui compte est l'état de fait sur le terrain»*.

Dans l'enclave musulmane bosniaque de Srebrenica, encerclée par les forces serbes et «démilitarisée» (du seul côté musulman) en vertu d'un accord patronné par l'ONU, les «casques bleus» ont entrepris des *«recherches ponctuelles»* pour trouver des armes cachées, après que l'armée bosniaque en eut remis *«un nombre pas très élevé»*, a indiqué le porte-parole de la FORPRONU, Barry Frewer.

Combats entre Croates et Musulmans

Celui-ci est, d'autre part, revenu sur une déclaration faite mercredi, selon laquelle les 145 soldats canadiens des Nations unies déployés dans la petite ville *«défendraient»* sa population musulmane si les forces serbes bosniaques les attaquaient à partir des collines environnantes. Jeudi, il a déclaré que les troupes canadiennes ne tireraient que pour assurer leur propre défense.

En Bosnie centrale, les combats se sont poursuivis jeudi en dépit de la conclusion de plusieurs cessez-le-feu locaux, dans certaines des villes – Zenica, Mostar et Vitez – où Croates et Musulmans s'affrontent depuis une semaine pour le contrôle de zones à population mixte.

Selon les «casques bleus» britanniques stationnés dans la région, des atrocités ont été commises par les deux parties lors de ces combats. D'après leurs témoignages, les Croates ont notamment détruit un village musulman, Santici, s'y livrant à un massacre. Les soldats britanniques ont, ainsi, ramassé de 30 à 40 cadavres de Musulmans dans les rues de cette localité, dont les maisons ont été incendiées à la grenade.

Par ailleurs, en Croatie, 400 Croates de Benkovac (sur la côte dalmate), occupée par les forces indépendantistes serbes, sont portés disparus depuis un mois, selon l'agence croate Hina. Les autorités croates ont tenté de négocier le transfert de ces personnes en territoire sous autorité croate, mais les forces militaires serbes ont rejeté leur demande, toujours selon Hina. – *(AFP, Reuter.)*

Lire aussi page 7 un entretien avec *Vuk Draskovic, chef de file de l'opposition démocratique serbe.*

M. Léotard s'en prend au commandement militaire de l'ONU

Devant les députés de la commission de la défense à l'Assemblée, le ministre français de la défense, François Léotard, s'en est pris, mercredi 21 avril, à la façon dont l'ONU conduit ses opérations militaires en ex-Yougoslavie et a estimé que la France devait être davantage présente au sein des instances de décision dans la mesure où elle fournit la plus importante contribution, avec 5 000 «casques bleus».

«Les difficultés dans la conduite des opérations, a dit M. Léotard, *sont liées aux imprécisions du commandement dans le cadre des Nations unies et à la difficulté d'articulation entre des forces nationales structurées et un commandement qui méconnaît trop souvent les problèmes militaires concrets.»*

Estimant qu' *«il deviendra nécessaire de regrouper et de protéger davantage les forces françaises en cas d'extension des affrontements»* et qu' *«il est difficilement admissible que la crédibilité de l'ONU puisse être mise en cause du fait des entraves à ses missions sur le terrain»*, le ministre d'Etat a considéré que, dans ces conditions, *«la France doit accroître sa présence au sein des instances «onusiennes» de décision»*. Actuellement, la France a détaché à New-York cinq officiers supérieurs. Parmi eux, le colonel adjoint au général canadien qui conseille le secrétaire général adjoint de l'ONU (Kofi Annan, un diplomate ghanéen) pour les opérations de maintien de la paix; un autre est le conseiller militaire de l'ambassadeur français aux Nations unies, et un troisième officier s'occupe du démantèlement de l'armement irakien.

□ **Le ministre français de la défense demande au gouvernement le remboursement des frais d'engagement des «casques bleus».** – Le ministre d'Etat, ministre de la défense, François Léotard, a demandé au gouvernement le remboursement des frais liés à l'engagement de «casques bleus» français dans des opérations de l'ONU, estimés pour 1993 à 5,2 milliards de francs. La seule action dans l'ex-Yougoslavie est évaluée à 1,7 milliard de francs. Actuellement, ces dépenses sont en partie prélevées sur le titre III (fonctionnement) et le titre V (équipement) du budget de la défense. Le surcoût entraîné par cet engagement de quelque 10 000 «casques bleus» est en principe remboursé par l'ONU, mais toujours avec beaucoup de retard. Certaines dépenses sont à la charge de la France, notamment en ce qui concerne le bataillon d'infanterie déployé dans la région de Bihac (nord-ouest de la Bosnie).

Les agresseurs devront «payer le prix»

déclare Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN

La communauté internationale doit manifester sa détermination en indiquant aux agresseurs en ex-Yougoslavie qu'ils devront *«payer le prix»* pour leur agression, a indiqué, jeudi 22 avril, Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN. *«Mon opinion personnelle est qu'il faut indiquer clairement que la situation s'est détériorée et qu'on doit montrer une attitude déterminée et indiquer à ceux qui attaquent et continuent l'agression qu'ils devront en payer le prix»*, a déclaré M. Wörner à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

M. Wörner s'est prononcé, à titre personnel, en faveur *«de raids aériens limités»* en ex-Yougoslavie, a-t-on appris de source proche de l'OTAN. Prié de dire s'il avait suggéré de tels raids à M. Boutros-Ghali, il a toutefois répondu : *«Non, ce n'est pas à moi de suggérer une telle solution.»* Il a précisé qu'il avait évoqué avec M. Boutros-Ghali l'opération «Deny Flight» (interdiction de vol) de l'OTAN en Bosnie et l'éventuelle mise en œuvre par l'Alliance atlantique du plan de paix de Cyrus Vance (ONU) et David Owen (CEE).

De son côté, le ministre britannique de la défense, Malcolm Rifkind, a déclaré qu'il existait *«quelques arguments pour une action militaire sélective»* en Bosnie, comme des raids aériens sur les voies de ravitaillement serbes. Peu après avoir rencontré son homologue américain Les Aspin à Washington, M. Rifkind a toutefois affirmé à la BBC qu'il ne soutiendrait de tels raids que s'ils étaient autorisés par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il a estimé que, quel que soit le type d'action entreprise, il présentait de *«sérieux désavantages»* et *«un prix très élevé à payer»*. – *(AFP.)*

Des responsables du département d'Etat américain recommandent une action contre les Serbes

Douze hauts fonctionnaires du département d'Etat américain ont demandé, dans une lettre au secrétaire d'Etat Warren Christopher, que les Etats-Unis fassent pression pour une action militaire contre les Serbes en Bosnie, rapporte, vendredi 23 avril, le *New York Times*.

Le quotidien cite également une note de l'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, au président Clinton recommandant à ce dernier d'autoriser des attaques aériennes en Bosnie. Dans leur lettre, les hauts fonctionnaires recommandent qu'une action militaire soit entreprise avant que les forces serbes ne s'emparent de l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale, précise le journal.

Ces hauts fonctionnaires doutent que les efforts diplomatiques en cours et le renforcement des sanctions internationales contre Belgrade puissent faire céder les Serbes. *«En réalité, le résultat de cette politique a été la capitulation de l'Occident face à l'agression serbe»*, ont-ils écrit. – *(AFP.)*

EUROPE

Russie : M. Eltsine transforme le référendum en plébiscite

Suite de la première page

Le service de presse du Congrès a fait état *« d'informations provenant du ministère de la sécurité »* (l'ex-KGB), selon lesquelles Boris Eltsine se prépare à imposer *« dans la nuit du 25 au 26 avril* (celle qui suivra le référendum), *une administration présidentielle de fait »*, tout en organisant le trucage des résultats. Bien entendu le service de presse rival, celui de la présidence, a immédiatement dénoncé ce *« faux grossier »*.

Mais M. Eltsine lui même ne craint pas d'alimenter la paranoïa ambiante en annonçant des *« mesures sévères »* pour le lundi 26 avril, alors même que, selon les responsables des commissions électorales, il faudra attendre le 3, voire le 5 mai, pour obtenir les résultats du vote. Certains de ses conseillers évoquent en termes vagues un possible recours *« à la force »* dans le sillage du référendum, d'autres assurent qu'il n'en est pas question.

La voie de l'économie libérale

Supputations, vraies ou fausses menaces, « provocations » et « désinformation » : la tradition du théâtre politique dont se délecte depuis des mois le petit monde des dirigeants est respectée. Mais, sur le fond, il est hautement probable que M. Eltsine sera dans tous les cas en mesure de revendiquer la victoire. Qu'en fera-t-il ? Dans son esprit, le référendum, dont il caressait l'idée depuis plus d'un an, a un objectif très simple : débarrasser le président de la tutelle du Parlement, jugée insupportable dans la période de transformation radicale que connaît la Russie. A travers une infinité de péripéties, des phases de conciliation et des phases d'agression, des offres de « compromis » et des déclarations de guerre aux députés, M. Eltsine a toujours poursuivi le même objectif.

Pourtant, le référendum, à lui seul, ne suffit pas à l'atteindre : il n'aura, en réalité, aucune conséquence « légale ». M. Eltsine a donc entrepris de transformer en triomphe institutionnel le regain de prestige attendu. Et pour se faciliter la tâche, il a fait publier, à deux jours du vote, un projet de Constitution, faisant soudainement valoir qu'un vote de confiance au président vaudrait pour approbation des grandes lignes de ce texte. Cette manœuvre de dernière minute, véritable « détournement » d'un référendum qui en principe ne porte en rien sur la Constitution, ne manquera pas de susciter la fureur de ses adversaires. D'autant que le futur Parlement y reçoit le nom de *« douma »*, celui que portait l'organisme essentiellement consultatif mis en place à la fin du régime tsariste. Cette sorte de question subsidiaire, non posée officiellement, risque donc de nourrir la



polémique attendue sur « l'interprétation » du résultat.

L'autre objectif déclaré de ce référendum est de confirmer l'engagement de la Russie dans la voie de l'économie libérale, de consacrer le succès définitif des forces du « progrès » sur les « revanchistes » de tout poil. Et même, expliquent certains proches de M. Eltsine, de convaincre le président lui-même qu'il est en mesure de passer à la vitesse supérieure, de relancer la réforme. M. Guennadi Bourboulis, ce conseiller honni des conservateurs et des centristes qui l'accusent de tous les complots, affirme tranquillement qu'il est aujourd'hui nécessaire de *« stimuler l'énergie du président »*, et qu'un succès au référendum y contribuera.

Mais, quelle que soit la diabolique réputation de M. Bourboulis, on sait que le président n'écoute ses conseils que d'une oreille, ou bien un jour sur deux. Et qu'il sera d'autant plus difficile de relancer la réforme que des mois de crise politique, d'hésitations puis de campagne référendaire l'ont en réalité mise au point mort, ou, selon l'expression du directeur du FMI, M. Camdessus, *« suspendue de facto »*.

L'infléchissement progressif de la politique économique ultralibérale (sur le papier) des premiers temps a commencé il y a plus d'un an, et s'est accentué avec le remplacement de M. Egor Gaïdar par M. Tchernomyrdine au poste de premier ministre. Mais, depuis le début de la campagne pour le référendum, M. Eltsine est allé beaucoup plus loin, multipliant les accrocs aux principes de rigueur monétaire et budgétaire et tirant en permanence des traites sur l'avenir pour distribuer des largesses : triplement des salaires des officiers, doublement des soldes des soldats, des allocations familiales.

Promesse (intenable) de rendre à la population les économies dont l'a spoliée l'inflation. Du coup, les quelques progrès enregistrés récemment en matière d'inflation (et d'ailleurs accueillis par des quolibets quand M. Eltsine s'en est vanté devant un parterre d'industriels) devraient être très rapidement engloutis. D'autant que le gouvernement a préparé un projet de subventions massives à l'industrie, à l'agriculture et aux mines de charbon.

M. Eltsine, tout en admettant qu'il avait dû apporter des « correctifs » aux réformes, continue d'affirmer que sa « stratégie » n'a pas changé. Mais que penser alors de la récente nomination au poste de vice-premier ministre chargé de l'économie d'un homme comme Oleg Lobov, dont les vues semblent diamétralement opposées à celles du « libéral » Boris Fiodorov, qui coiffait jusqu'à présent à la fois les finances et l'économie, en place depuis quatre mois seulement, et dont les prérogatives ont donc été rognées ? S'agissait-il seulement de rassurer les « centristes » à la veille du référendum ? Ou, plus probablement, n'est-ce pas là un nouvel exemple des hésitations de M. Eltsine, de son désir de garder plusieurs fers au feu, sinon de concilier l'inconciliable ?

Accusations de corruption

La volonté de gagner à tout prix la bataille politique a conduit M. Eltsine à accepter des « compromis » d'un tout autre ordre, mais qui pourraient eux aussi finir par lui coûter très cher : il a peu ou prou fermé les yeux sur la corruption ambiante, parmi les fonctionnaires mais aussi au sein du haut commandement militaire, et est allé jusqu'à relever de ses fonctions le responsable de la commission d'enquête, en passe d'apporter des révélations sur une série d'affaires troubles. Cette indulgence surprend de la part d'un homme qui a bâti sa réputation, à l'époque de sa révolte contre la bureaucratie soviétique, sur une volonté de propreté et une dénonciation des privilèges des nantis. Et c'est tout naturellement sur ce terrain que ses adversaires d'aujourd'hui, le vice-président Routskoï en tête, ont décidé de concentrer leurs attaques.

Dans le contexte politique actuel, que les graves accusations portées par le général Routskoï, qui vise des intimes du président, et en particulier M. Bourboulis, soient exactes ou imaginaires, n'a pas forcément une très grande importance. Dans l'esprit de la population, l'explosion de la corruption est désormais considérée comme une conséquence de l'effondrement de l'ancien système (où elle était plus dissimulée), un sous-produit de la « réforme » économique et de la « démocratie ». Et l'équipe présidentielle a incontestablement fait preuve de beaucoup de légèreté en manifestant si peu d'énergie pour la combattre, et même en la présentant parfois ouvertement comme une étape inéluctable de *« l'accumulation du capital »*.

La liste des victimes de la bataille pour le pouvoir pourrait être allongée : l'information, redevenue, en particulier à la télévision, mais aussi dans la plupart des journaux, simple propagande. Et même, dans une certaine mesure, la politique étrangère, considérée comme un domaine où il vaut mieux ne pas prendre le risque de rebrousser le poil de l'opposition.

Mais, au bout du compte, la « victime » principale est peut-être le « héros » lui-même : ce président qui, au fil des derniers mois, est de plus en plus apparu comme une caricature de lui-même, de ses qualités mais aussi de ses défauts. Qui a multiplié les virages et les manœuvres, les déclarations à l'emporte-pièce, les décrets et les contre-décrets, les promesses et les menaces. Qui a cent fois annoncé qu'il n'y aurait plus de compromis et cent fois proposé ce compromis. Qui a joué avec la légalité constitutionnelle un jeu risqué. Qui a fait parfois trembler d'inquiétude ses partisans les plus fervents en apparaissant devant le Congrès, c'est-à-dire ses ennemis au grand complet, dans un état de faiblesse physique gênante. Qui a trop souvent donné l'image d'un homme ballotté entre ses conseillers, assimilés à un *« Raspoutine collectif »* qui manipulerait le *« tsar »*, selon l'image ravageuse imaginée par un député.

Tout cela, une fois de plus, n'a pas empêché l'homme de rebondir, et, selon toute apparence, de reprendre l'avantage. Aujourd'hui comme hier, mais avec plus de cicatrices, Boris Eltsine ne semble avoir d'ennemi plus dangereux que lui-même. Sa force reste d'incarner, mieux que quiconque, une Russie en plein désarroi dont il continue à confondre le destin avec le sien propre. Mais pour combien de temps encore ? Le référendum peut lui donner une nouvelle impulsion, un nouveau bail. Il peut tout aussi bien, si les résultats sont trop étriqués, montrer qu'il sera bientôt temps de passer la main.

JAN KRAUZE

□ **ALLEMAGNE : incendie criminel dans un foyer de demandeurs d'asile.** – Des demandeurs d'asile ont échappé de justesse, dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 avril, à l'incendie criminel de leur foyer à Bramsche, dans le nord-ouest du pays. Au milieu de la nuit, un bidon d'essence avait été placé sur le rebord d'une fenêtre du bâtiment et allumé, a précisé la police. Un ouvrier marocain qui travaillait de nuit dans une entreprise voisine a aperçu les flammes qui léchaient l'extérieur du bâtiment et alerté les pompiers, qui ont pu éteindre le feu à temps. – *(AFP.)*

□ **Deux anciens soldats de la Wehrmacht renvoyés devant un tribunal.** – Le parquet de Coblence a renvoyé devant un tribunal deux Allemands qu'il accuse d'avoir participé au massacre de 15 femmes et enfants italiens, le 13 octobre 1943 à Caiazzo, près de Naples. Le procès, qui devrait s'ouvrir dans les prochaines semaines à Coblence, pourrait être le dernier engagé contre des criminels nazis, selon les spécialistes judiciaires. Wolfgang Lehnigk Emden, un architecte de soixante-dix ans de la région de Coblence, était pendant la guerre lieutenant dans un régiment de chars. L'autre accusé, un retraité de soixante-dix-huit ans vivant à Cottbus, dans l'ex-RDA, était simple soldat. – *(AFP.)*

□ **ILES FÉROÉ : éclatement de la coalition gouvernementale.** – Le gouvernement local de coalition des îles Féroé (territoire autonome du Danemark dans l'Atlantique nord) a éclaté jeudi 22 avril, à la suite de désaccords entre le Parti social-démocrate et le Parti du peuple sur la question de la reconstruction du secteur de la pêche. Le chef du gouvernement, Marita Petersen (social-démocrate), compte former une nouvelle coalition avec le Parti autonomiste et les républicains. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : l'IRA s'est emparée d'un village pendant une heure.** – Des hommes encagoulés appartenant à l'organisation paramilitaire de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), se sont emparés d'un village, jeudi soir 22 avril, durant une heure environ, *« pour démontrer leur force »*. Selon la police, une douzaine d'hommes, armés de fusils, de pistolets-mitrailleurs et de lance-roquettes ont fermé à la circulation toutes les artères principales de Cullaville (sud de l'Ulster). Ils ont procédé à des contrôles d'identité. L'opération s'est déroulée à environ 1500 mètres d'un important poste d'observation de l'armée. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La visite d'Edouard Balladur en Allemagne

Le dossier du GATT reste une pomme de discorde entre Paris et Bonn

Edouard Balladur a effectué, jeudi 22 avril, son premier déplacement à l'étranger, à Bonn, où il a été reçu par le chancelier Helmut Kohl et le président fédéral Richard von Weizsäcker. Cette prise de contact avec les dirigeants allemands a été l'occasion de réaffirmer l'importance de la coopération entre la France et l'Allemagne, mais aussi de constater quelques différences, notamment sur la poursuite des négociations du GATT.

BONN

de notre correspondant

Les Allemands sont devenus experts en cohabitation à la française. Le premier ministre, Edouard Balladur, a été reçu à la chancellerie avec les honneurs militaires. Nuance oblige, la conférence de presse qui s'est tenue à l'issue de son déjeuner de travail avec le chancelier Kohl a, en revanche, eu lieu debout dans le hall d'entrée et non pas dans la salle habituellement utilisée lors des déplacements présidentiels. Sans se formaliser, M. Balladur a cependant voulu rassurer ses interlocuteurs sur sa volonté de ne pas leur infliger de nouveau les exercices d'équilibre compliqués de la première cohabitation entre M. Mitterrand et Jacques Chirac. Il a d'emblée souligné l'importance qu'il attachait à ce que la France présente *« en toutes circonstances sur la scène internationale un visage uni et une image cohérente »*.

Le nouveau premier ministre français n'était pas inconnu dans ces lieux. Ces derniers mois, il était le principal interlocuteur au RPR pour le pouvoir allemand, et avait déjeuné en décembre avec le chancelier. L'objectif, a-t-il dit, était de *« vérifier que nous avions un état d'esprit commun dans la manière d'aborder les problèmes, sur leur urgence et sur la nature des solutions à apporter »*.

Agréablement surpris

Venu marquer son attachement à la coopération franco-allemande, dont il a réaffirmé le caractère essentiel, M. Balladur a néanmoins tenu à souligner que chacun devait y trouver son compte et demandé notamment de la compréhension au sujet du GATT. *« L'étroite coopération entre la France et l'Allemagne,* a-t-il dit, *est fondée sur les sentiments et les intérêts bien compris. Nous comprenons qu'à la suite de sa réunification l'Allemagne ait besoin de temps pour trouver sa place en Europe et dans le monde. Nous le comprenons et nous sommes prêts à l'aider et à l'accompagner dans ce mouvement. » « Nous souhaitons de notre côté,* a-t-il poursuivi, *que l'Allemagne comprenne le caractère vital que revêt pour notre pays la défense de certains thèmes économiques ou sociaux. Je pense à l'agriculture et d'une manière plus globale au GATT. »*

La réponse du chancelier a été conciliante. Le gouvernement allemand, soumis à de fortes pressions de ses industriels pour boucler le plus vite possible un accord, fait contre mauvaise fortune bon cœur. M. Helmut Kohl a reconnu que l'agriculture n'était qu'un aspect de la négociation et qu'il fallait prendre celle-ci dans sa globalité. La passation de pouvoir sans accroc à Paris a dans l'ensemble agréablement surpris à Bonn. La politique de rigueur budgétaire annoncée, la concrétisation sans délai du projet d'indépendance de la Banque de France vont dans le sens d'un renforcement de la convergence économique et monétaire européenne que l'Allemagne de Helmut Kohl appelle de ses vœux. Il en connaît lui-même les difficultés.

Le chancelier s'est félicité, à l'issue de sa conversation avec M. Balladur, de l'accord avec Paris sur la poursuite du processus de Maastricht. Il a rappelé que l'évolution de l'union de l'Europe ne peut se faire que si *« la France et l'Allemagne prennent l'initiative pour mettre les choses en route »*. Le premier ministre français a indiqué de son côté que Paris et Bonn étaient d'accord pour considérer qu'il était nécessaire de développer des initiatives communes à douze afin de *« reprendre le chemin de la croissance et du progrès dans la stabilité monétaire »*. La décision de la Bundesbank de baisser ses taux directeurs *(lire l'article de François Renard page 15)*, annoncée pendant la rencontre, ne pouvait que le combler.

En matière de coopération politique, on a évoqué principalement la situation en Russie et la crise bosniaque. Le premier ministre a exposé son projet de conférence internationale sur l'équilibre du continent européen. De son côté, indiquait-on de source française, le chancelier a évoqué la coopération entre les deux pays en matière de défense, s'informant des intentions du nouveau gouvernement français dans le domaine de la sécurité.

HENRI DE BRESSON

□ **Bonn interroge Téhéran sur la condamnation à mort d'un Allemand.** – Après la confirmation, mardi 20 avril, par une haute cour iranienne, de la condamnation à mort d'un citoyen allemand, le gouvernement de Bonn a décidé de demander des explications à Téhéran, a-t-on appris jeudi 22 avril auprès du ministère des affaires étrangères. Helmut Szimkus, ingénieur, cinquante-huit ans, arrêté en 1989, a été accusé d'espionnage au profit de l'Irak et condamné à mort en 1992. Bonn avait indiqué en février avoir reçu des assurances de Téhéran qu'il serait condamné à la prison à perpétuité. – *(AFP.)*

□ **Un diplomate britannique a été chargé d'organiser le référendum au Sahara occidental.** – Les Nations unies ont nommé jeudi 22 avril un diplomate britannique, Erik Jensen, à la tête de la commission électorale du Sahara occidental, où un référendum d'autodétermination devrait avoir lieu avant la fin de l'année. Les habitants de l'ancienne colonie espagnole devront décider si leur territoire accède à l'indépendance ou s'intègre au Maroc. – *(Reuter.)*

□ **Le groupe socialiste du Parlement européen change de nom.** – Le groupe socialiste du Parlement européen est devenu, jeudi 22 avril, le « groupe du Parti des socialistes européens ». Ce groupe sera ainsi l'« aile parlementaire » du Parti des socialistes européens, qui a été créé en novembre dernier à La Haye et qui regroupe dix-neuf partis socialistes en Europe. – *(AFP.)*





ASIE

Elections en trompe-l'œil au Cambodge

Suite de la première page

Dans les zones rurales, où vivent plus de 80 % des 4,7 millions d'électeurs enregistrés par l'ONU, les chefs de village feront vraisemblablement voter pour le plus fort, car le pouvoir y est encore au bout du fusil. Se réclamant du prince Sihanouk, le FUNCINPEC devrait bénéficier de la popularité du chef de l'Etat et d'un vote négatif à l'égard du pouvoir en place, notamment dans les villes, où le scrutin devrait être plus libre. Sur les dix-huit autres partis en lice, deux au moins devraient enlever quelques sièges en milieu urbain : le PDLB, Parti démocratique libéral bouddhiste de Son Sann, et, à un moindre degré, le PDL, Parti démocratique libéral du général Sak Sutsakhan. Ces deux formations sont issues d'une scission entre les branches civile et militaire du FNLPK, l'une des trois guérillas qui ont combattu pendant dix ans le régime de Phnom-Penh. Comme les Khmers rouges et le FUNCINPEC, Son Sann considère le PPC comme une émanation de Hanoï et réclame l'expulsion de la communauté vietnamienne du Cambodge. En revanche, le général Sak Sutsakhan entretient des relations plus amènes avec les autorités de Phnom-Penh.

Les Khmers rouges marquent des points

Les autres partis, souvent créés et financés par des Cambodgiens d'outre-mer, ont une assise réduite et ne présenteront des candidats que dans certaines villes ou provinces.

Le duel PPC-FUNCINPEC devrait donc dominer une campagne qui, pour l'instant, s'est amorcée en demi-teinte, car le *premier* a tout intérêt à ce que le second ne se retire pas sous prétexte – ou en raison – d'un manque de liberté. Un retrait du FUNCINPEC avant le scrutin contribuerait en effet sérieusement à discréditer l'épreuve électorale et contraindrait l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge, à *choisir* entre deux maux : l'habillage d'une victoire du PPC et le report du scrutin. Le FUNCINPEC dispose donc d'une épée de Damoclès : pour peu qu'il juge sa liberté de faire campagne trop menacée, il pourra toujours, le moment venu, retirer ses billes.

La validité du scrutin dépendra aussi, et peut-être davantage, des Khmers rouges, qui l'estiment illégal et ont évacué, le 13 avril, leur quartier général à Phnom-Penh. Veulent-ils et peuvent-ils saboter les élections ? De nombreux observateurs estiment que leurs moyens militaires demeurent relativement limités. Ils s'appuient encore aujourd'hui sur plus d'une vingtaine de divisions de 400 à 500 hommes et sur six régiments autonomes, soit de 8 000 à 12 000 partisans bien armés et disciplinés. Cette guérilla se manifeste un peu partout, surtout dans ses enclaves sur la frontière thaïlandaise (Païlin à l'ouest et Préah-Vihear au nord).

Toujours est-il que les Khmers rouges ont déjà marqué plusieurs points. Pour des raisons de sécurité, une douzaine sur plus de 400 volontaires de l'ONU, chargés d'organiser le scrutin dans des régions reculées, ont démissionné. L'APRONUC devra sans doute renoncer au vote dans certains secteurs des provinces les plus disputées, celles de Kompong-Thom et de Siem-Réap, d'où elle s'est déjà retirée. Que l'ONU en soit déjà à conseiller à ses hommes de circuler en convois protégés sur la RN5 est un autre mauvais signe. Doublée d'une voie ferrée, cette route est le véritable cordon ombilical entre l'ouest et le centre du pays. Les attaques, ces dernières semaines, des Khmers rouges contre le personnel onusien contraignent donc l'APRONUC à prendre de plus en plus de mesures de protection.

En outre, en provoquant un début d'exode, les massacres de communautés lacustres de pêcheurs vietnamiens attribués aux Khmers rouges contribuent déjà à déstabiliser une économie artificiellement gonflée par une forte présence étrangère. Réveillant le vieux fond de xénophobie khmère, la campagne de « purification ethnique » des Khmers rouges, reprise par de nombreux politiciens, est populaire. Elle peut très bien déboucher sur de nouveaux excès qui placeraient sur la défensive non seulement le régime de Phnom-Penh – mis en place sous l'occupation militaire vietnamienne – mais aussi l'APRONUC, déjà accusée par les Khmers rouges de vouloir, par le biais des élections, légitimer le pouvoir des *« valets »* de Hanoï.

Le prince Sihanouk garde ses distances

Le crédit du scrutin est donc déjà entamé. Outre les Khmers rouges, plusieurs partis en contesteront, le moment venu, les résultats, quels qu'ils soient. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles le prince Sihanouk, tout en laissant se dérouler l'opération, garde ses distances. Il a déjà annoncé la couleur : sa préférence va à la formation, après les élections, sous sa présidence, d'un gouvernement d'union nationale, comprenant donc les Khmers rouges. Il a déjà reçu l'approbation de Pékin et de Bangkok, et les pressions dans ce sens devraient s'accentuer au fil des semaines, surtout si l'organisation d'élections *« libres et équitables »* se révèle problématique.

Pour peu que l'APRONUC ne renonce pas à les organiser – ce qui demeure l'hypothèse la plus plus vraisemblable à ce jour – les élections n'en auront pas moins une portée très diminuée, ainsi que le souhaitaient les Khmers rouges. Si le régime de Phnom-Penh arrive en tête, il aura son mot à dire dans la négociation qui s'ouvrira pendant les trois mois que les députés peuvent consacrer, aux termes de l'accord de Paris, à la rédaction d'une Constitution avant d'élire un gouvernement.

Si le PPC n'arrive pas en tête, il aura d'autant plus de mal à refuser de faire partie d'un gouvernement d'union nationale que des éléments de son armée et de son administration seront tentés de changer de bord. Dans tous les cas de figure, l'APRONUC risque de se retrouver, à la fin de son mandat officiel de dix-huit mois, devant l'équation qui prévalait, en 1991, avant les accords de Paris. Les élections, le cas échéant, n'y auront rien changé.

JEAN-CLAUDE POMONTI

La Chine affirme qu'elle « ne soutiendra aucune partie en cas de guerre civile »

PÉKIN

de notre correspondant

Feignant de s'apitoyer sur la situation au Cambodge, la Chine s'efforce de prendre ses distances à l'égard de ses ex-protégés khmers rouges, sans pour autant les désavouer explicitement. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a été, jeudi 22 avril, plus disert qu'à l'habitude sur ce sujet, soulignant que Pékin *« ne soutiendra aucune des parties cambodgiennes en présence en cas de guerre civile »*. Qualifiant de *« graves »* les difficultés auxquelles se heurte le plan de paix et faisant part de son *« inquiétude »*, il a réitéré l'attachement de la Chine aux accords de Paris. Mais il n'a pas mis en cause les partisans de Pol Pot, dont les attaques récentes contre les forces des Nations unies sont rapportées très discrètement par la presse de Pékin.

Les Chinois paraissent miser sur les difficultés que les factions en lice pour les élections prévues du 23 au 28 mai prochain éprouveront pour former un gouvernement, du fait du boycottage décidé par les Khmers rouges, pour soutenir l'idée du prince Sihanouk d'une administration de réconciliation nationale dans laquelle siégeraient les hommes de Pol Pot. C'est ce qu'a laissé entendre le premier ministre chinois, Li Peng, à l'ancien monarque, le 31 mars. La convocation, avec l'appui de Pékin, d'une réunion du Conseil national suprême (CNS) cambodgien pour le 29 avril dans la capitale chinoise fait partie du même dispositif, même si le gouvernement de Phnom-Penh a annoncé son intention de la boycotter. Enfin, le chef de la diplomatie chinoise, Qian Qichen, au cours d'une visite à Bangkok, a enfoncé le clou en faveur d'un *« rôle accru du prince Sihanouk »* avec l'accord de son homologue thaïlandais, Prasong Sonsiri.

Loin donc d'avoir rompu avec les Khmers rouges, à qui elle procure une logistique diplomatique considérable, la Chine continue de les utiliser – voire de les armer discrètement et indirectement – dans une stratégie complexe qui vise à les laisser, à la faveur du plan de paix, en posture de faiseurs de roi dans l'ancien royaume khmer. Pour le plus grand déplaisir de l'ex-royaume tributaire voisin, le Vietnam, à qui Pékin veut toujours faire payer sa faute d'avoir voulu dicter sa propre loi dans la péninsule indochinoise.

FRANCIS DERON

□ **CHINE : discrète visite à Pékin du général chilien Augusto Pinochet.** – L'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet a entamé, jeudi 22 avril, une discrète visite en Chine destinée à développer la coopération militaire bilatérale, a-t-on appris de source diplomatique. Le général Pinochet, ancien président de la République et désormais chef d'état-major de l'armée chilienne, devait s'entretenir avec son homologue chinois, Zhang Wannian, et des responsables du ministère de la défense. Il doit aussi visiter des installations militaires, et notamment des usines d'armement. – *(AFP.)*

[En 1973, Pékin avait reconnu le régime du général Pinochet peu après le putsch au cours duquel le président Allende avait trouvé la mort.]

□ **CORÉE DU NORD : Pyongyang demande des sanctions contre les États-Unis.** – La Corée du Nord a repris ses attaques contre les États-Unis, vendredi 23 avril, accusés d'être *« le principal coupable en matière de prolifération des armes nucléaires »* et d'avoir *« encouragé les ambitions nucléaires de la Corée du Sud et du Japon »*. Ces attaques interviennent au lendemain d'informations de Séoul sur de prochaines discussions américano-nord-coréennes. D'autre part, l'ambassadeur nord-coréen aux Nations unies a démenti, jeudi, les informations sud-coréennes selon lesquelles le régime de Pyongyang pourrait adhérer à nouveau au traité de non-prolifération nucléaire (TNP) dont il s'était retiré le 12 mars dernier. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Les partisans de Benazir Bhutto obtiennent la moitié des portefeuilles du gouvernement de transition

PESHAWAR

de notre envoyé spécial

Le premier ministre de transition pakistanais, Balakh Sher Mazari, est parvenu, jeudi 22 avril, à former son gouvernement, après plusieurs jours de flottement. Les négociations s'éternisaient en effet entre les deux principaux protagonistes de la scène politique : d'un côté, le vieux président Ghulam Ishaq Khan, « tombeur » de son ex-allié, le premier ministre Nawaz Sharif, « démissionné » dimanche ; de l'autre, le chef de l'opposition, Benazir Bhutto, qui avait apporté son soutien au chef de l'Etat et accepté de former un gouvernement provisoire de coalition. *« Une première dans l'histoire du Pakistan indépendant »*, affirmait à ce sujet la présidente du Parti du peuple (PPP).

Le refus du président Ishak Khan de dissoudre les Assemblées provisoires des quatre provinces de la Fédération, comme l'exigeait Mme Bhutto, avait un temps menacé la nouvelle « alliance » entre le chef de l'Etat et celle qu'il avait, elle aussi, renvoyée de son poste de chef de gouvernement à l'été 1990.

Mais, de part et d'autre, on aura fait assaut de compromis : le chef du PPP a accepté la formation de ce gouvernement sans attendre la dissolution des assemblées. Et M. Khan a dû, lui, avaler une couleuvre de taille : parmi les dix-neuf ministres du cabinet figure un certain Asif Ali Zardari, l'époux de Benazir Bhutto, l'homme que le chef de l'Etat avait fait arrêter en 1990 pour complicité de meurtre, de kidnapping et d'extorsion de fonds. M. Zardari, que son épouse n'avait jamais fait entrer dans son propre gouvernement, a passé près de trois ans en prison avant d'être relâché récemment sous caution.

Une moitié environ des ministres du nouveau cabinet appartiennent au PPP, ce qui est considéré par les observateurs comme une victoire de taille pour Mme Bhutto. Il est vrai qu'en se débarrassant de M. Sharif le président n'avait d'autre choix que de s'allier avec elle. Une situation pour le moins paradoxale puisque, après avoir dû éliminer M. Sharif « le rebelle », le chef de l'Etat risque d'avoir créé les conditions d'un éventuel retour au pouvoir de Benazir.

Celle-ci, grande perdante du scrutin de l'hiver 1990, a toujours soutenu que les élections avaient été truquées. C'est bien pour cela qu'elle demandait la dissolution des assemblées afin d'empêcher que la machine politico-administrative aux ordres du président ne puisse l'empêcher de renouer avec la victoire.

BRUNO PHILIP

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : sept condamnations à mort

Le régime durcit son attitude envers les extrémistes musulmans

Sept extrémistes musulmans ont été condamnés à mort, jeudi 22 avril, par la Haute Cour militaire du Caire. Trois autres accusés se sont vu infliger les travaux forcés à perpétuité et vingt-deux des peines de prison allant de deux à quinze ans. Le procès s'était ouvert le 9 mars.

LE CAIRE

de notre correspondant

Six des sept extrémistes condamnés à la peine capitale ont été reconnus coupables de participation à un attentat contre un bus de touristes allemands le 12 novembre, à Qéna en Haute-Egypte. Le septième est coupable d'avoir lancé une bombe contre un bateau de croisière touristique. Le verdict est sans appel, mais les condamnés ont le droit de contester le jugement quinze jours après sa publication. Si leur démarche est rejetée, le verdict est exécutoire dès sa ratification par le gouverneur militaire (le président Moubarak).

Les sept extrémistes, âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans, étaient tous présents dans le box des accusés au moment du verdict. En décembre dernier, la Haute Cour militaire d'Alexandrie avait prononcé huit peines capitales dans le procès dit des « vétérans d'Afghanistan », mais sept d'entre elles l'étaient par contumace (*le Monde* du 5 décembre). La même cour avait ensuite condamné à mort un extrémiste musulman reconnu coupable de l'assassinat d'un officier de police.

« Les balles sont notre réponse »

Le verdict du Caire porte à seize le nombre d'extrémistes musulmans condamnés à la peine capitale en l'espace de cinq mois. Jusqu'alors, et depuis l'accession au pouvoir de M. Moubarak, il n'y avait pas eu de condamnation à mort pour raison politique, si l'on exclut l'exécution, le 15 avril 1982, des cinq assassins d'Anouar El Sadate. Le verdict de jeudi reflète donc le durcissement du régime à l'égard des extrémistes musulmans.

Reste à savoir si les peines capitales seront appliquées – sur les neuf prononcées au cours des derniers mois aucune ne l'a été – et quelle sera la réponse des extrémistes de la Djamaa islamiya, dont se réclament les condamnés. Dans le box des accusés, l'un d'eux s'est exclamé jeudi : *« Les balles sont notre réponse à la volonté d'affrontement manifestée par le gouvernement »*. Dans un communiqué, la Djamaa s'est contentée, après l'annonce du verdict, de revendiquer la responsabilité de l'attaque d'un bus de touristes le 17 avril en Haute-Egypte pour venger la mort d'un de ses membres.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AFRIQUE

ÉRYTHRÉE : le référendum sur l'indépendance

Les Occidentaux voient dans l'ancienne province éthiopienne un rempart contre l'extension de l'islam

Les Erythréens se prononcent – symboliquement – depuis le jeudi 22, et jusqu'au dimanche 25 avril, pour ou contre l'indépendance de leur pays, «libéré» du joug éthiopien depuis le 24 mai 1991 après trente ans de guerre. La communauté internationale accorde une grande importance à ce scrutin organisé par un pouvoir peu enclin à répondre aux avances des pays arabes voisins.

ASMARA

de notre envoyée spéciale

Victime d'une attaque de malaria cérébrale en janvier puis février derniers, le président érythréen Issayas Afeworki, secrétaire général du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), est allé, à bord d'un avion de l'armée américaine, se faire soigner en Israël. Ses déplacements ont suscité un vif émoi dans la région – et particulièrement au Soudan, – une nouvelle fois objet de l' «ingratitude» du nouveau régime érythréen.

Au cours de sa «guerre de libération», le FPLE avait reçu le soutien des pays arabes pour faire face aux troupes éthiopiennes de Mengistu Haïlé Mariam, épaulées, elles, par les Américains puis par les Soviétiques, avec le discret appui des Israéliens.

En deux ans, les alliances régionales ont totalement changé : arrivé au pouvoir, le FPLE a décidé de faire table rase du passé. *«Si nous tenons compte des dommages que nous ont causés les forces étrangères, nous n'aurons jamais d'amis»*, notait M. Afeworki devant quelques journalistes jeudi 22 avril, à la veille du référendum. Le président, âgé de quarante-huit ans, est visiblement remis de sa maladie, qui avait suscité maintes spéculations quant à sa succession. Ce protestant de bonne famille, qui avait interrompu ses études d'ingénieur à l'âge de vingt et un ans pour entrer dans le maquis érythréen, avant de passer un an et demi en Chine pour y suivre un stage militaire, est à la tête du FPLE depuis 1987. Après la victoire contre les troupes éthiopiennes, c'est naturellement à lui qu'est revenue la présidence du gouvernement provisoire.

La démocratie, pour plus tard

De même qu'en 1987 le FPLE avait abandonné le marxisme, aujourd'hui le gouvernement provisoire veut *«avoir de bonnes relations avec tout le monde»*. *«Lier notre politique étrangère à notre passé, ce serait isoler l'Erythrée»*, affirme le président. Un pragmatisme qui a séduit l'ensemble de la communauté internationale.

Les Israéliens, qui aidaient le régime du président Mengistu pendant la guerre, de peur de voir la côte érythréenne devenir une côte arabe en cas de victoire du FPLE, soutiennent aujourd'hui Asmara pour les mêmes raisons : une fois au pouvoir, le Front n'a pas fait le choix d'entrer dans la Ligue arabe; et ce sont les chrétiens qui continuent de tenir les rênes du régime.

«Il ne faut pas laisser la place aux fondamentalistes», explique un diplomate israélien en poste à Addis-Abeba. Jérusalem n'exclut pas d'ouvrir une ambassade à Asmara. Et si, pour l'instant, seuls le Soudan, Djibouti et le Yémen en ont ouvert une, les Etats-Unis, l'Italie et l'Egypte s'apprêteraient à le faire, selon un responsable du ministère des affaires étrangères. (La France est, quant à elle, représentée par son ambassadeur à Djibouti.)

Les Occidentaux, qui ont toujours vu dans l'Ethiopie un *«rempart»* contre l'extension de l'islam dans la corne de l'Afrique, ne ménagent leur appui à aucun des deux régimes issus de la chute du président Mengistu : le président Meles Zenawi (ex-marxiste lui aussi) à Addis-Abeba, comme le président Afeworki à Asmara reçoivent un appui général.

Des centaines de milliers de personnes ont fait un accueil triomphal à M. Boutros Boutros-Ghali, lors de sa visite à Asmara en janvier dernier. Le secrétaire général des Nations unies s'est personnellement investi pour que le référendum soit réussi. Cent vingt observateurs de l'ONU sont déployés sur le territoire dans le cadre d'une «opération de vérification du référendum en Erythrée» (UNOVER), sans compter les deux cent treize observateurs étrangers envoyés par des gouvernements ou des instituts à l'invitation de la commission du référendum.

«L'indépendance de l'Erythrée est une décision de fait, à laquelle la communauté internationale juge utile d'apporter sa caution, alors que le régime érythréen n'a encore rien fait en matière d'ouverture démocratique», raille un universitaire étranger. Le gouvernement provisoire n'a effectivement pas l'intention de subir les pressions de l'Occident.

«Les conseils venant de l'extérieur sont les bienvenus, mais nous n'accepterons aucune «conditionnalité» en matière de démocratie, affirme M. Afeworki. *Nous avons nos propres réalités, nos propres traditions, nous ne pouvons pas faire la démocratie du jour au lendemain»*. Pour le président, *«il faudra des années. Et même une période de cinq ans pourrait ne pas suffire pour la transition.»* Sans doute, M. Afeworki a-t-il ses raisons. Mais la population qui, à Asmara, a commencé jeudi soir à fêter la «libération» dans la liesse, risque de ne pas les entendre.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Les frontières en question

ASMARA

de notre envoyée spéciale

«L'Erythrée, c'est un désert. Qu'est-ce qu'ils vont manger? Du sable?», ironise un cadre d'Addis-Abeba. La remarque ne peut venir que d'un Amhara : la communauté qui a dirigé l'Ethiopie depuis l'Empire, et jusqu'en mai 1991, se rebiffe à l'idée de «perdre» l'Erythrée.

Plus que l'accès à la mer, c'est *«l'Ethiopie éternelle»* que les Amharas regrettent en invoquant la désintégration du pays. Un débat sans fin oppose les tenants de l'indépendance aux nostalgiques de l'unité : l'Erythrée appartient-elle historiquement à l'Ethiopie? Si la réponse est affirmative en ce qui concerne les hauts plateaux chrétiens, elle est négative pour ce qui est des basses terres, majoritairement musulmanes.

A cette question, s'ajoute celle de l'intangibilité des frontières, non moins sujette à controverse. L'annexion de l'Erythrée par l'empereur Haïlé Sélassié date de 1962. Quelques mois plus tard, sous l'impulsion du même empereur, s'était créée l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui se prononçait dans sa charte pour l'intangibilité des frontières. L'annexion était «verrouillée» : l'OUA a toujours considéré la question érythréenne comme un *conflit interne* à l'Ethiopie.

Mais pour les Erythréens il est clair que les frontières évoquées dans la *charte* de l'OUA sont celles de la colonisation. Une interprétation que la communauté internationale a admise. Le 16 décembre dernier, l'assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution autorisant *une mission d'observation* lors du référendum. De manière implicite, l'indépendance de l'Erythrée était admise. Peut-être l'ONU tente-t-elle de se «racheter» après avoir «lâché» l'Erythrée dans les années 50 (*le Monde* du 23 avril). Toujours est-il que cette résolution a été adoptée à l'unanimité : les Africains ont donc suivi le mouvement. Une *délégation* de dix-huit observateurs de l'OUA a d'ailleurs été envoyée à Asmara.

M.-P. S.

AFRIQUE DU SUD

Mort du dirigeant conservateur Andries Treurnicht

Andries Treurnicht, soixante-douze ans, leader du Parti conservateur sud-africain (CP), est mort jeudi 22 avril, cinq jours après avoir subi un pontage cardiaque.

Pour beaucoup, il représentait le visage respectable de l'extrême droite. Théologien dans l'âme, Andries Treurnicht était persuadé que l'apartheid avait sa justification dans la Bible, et toutes ses idées politiques trouvaient leur origine dans son interprétation du christianisme.

Il avait fondé le CP en mars 1982, faisant scission du Parti national (NP) au pouvoir en réaction aux initiatives de l'ancien président Pieter W. Botha tendant à faire participer des Sud-Africains autres que ceux de race blanche à l'essentiel de l'activité politique.

Il avait obtenu pour le CP de brillants résultats aux élections générales réservées aux Blancs en mai 1987, lorsque son parti devint la principale formation d'opposition au sein de la chambre blanche de l'Assemblée. Le CP accrut encore sa représentation parlementaire aux élections générales par races en septembre 1989.

Le CP ayant été en revanche lourdement battu lors du référendum de mars 1992 par lesquel les Blancs acceptèrent les changements démocratiques, Andries Treurnicht autorisa finalement la participation de son parti aux négociations. A la conférence bi-annuelle du CP à Pretoria le mois dernier, il avait fait part de son intention d'abandonner ses fonctions l'an prochain. – *(AFP.)*

□ **MAROC : l'Organisation des droits de l'homme demande la libération des prisonniers politiques.** – Dans un communiqué, l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a exhorté, jeudi 22 avril, les autorités à libérer les prisonniers politiques – dont elle estimait le nombre à 532 en août dernier, – évoquant *«les personnes arbitrairement détenues dans des lieux secrets et le recouvrement de tous leurs droits par les prisonniers libérés»*. Elle a réclamé *«l'assainissement»* des corps de la police, des services de sécurité, de l'intérieur et de la justice et l'arrêt des *«rafles»* qui sont des *«violations flagrantes des droits de l'homme»*. – *(Reuter.)*

□ **SOMALIE : Une infirmière somalienne tuée.** – Alors qu'elle se trouvait à son domicile à Baidoa (sud-ouest de la Somalie), une infirmière somalienne, employée de l'organisation humanitaire MSF-Hollande, a été tuée mardi 20 avril, et sa sœur, employée par l'organisation CARE, a été blessée par des Somaliens en armes, ont annoncé jeudi 22 avril à Nairobi les deux organisations. A la suite de cet incident, MSF-Hollande a décidé de réduire de dix à trois le nombre de ses expatriés à Baidoa. En revanche, cet incident ne remet pas en cause l'action à long terme de CARE à Baidoa. – *(AFP.)*

□ **Création d'une association des journalistes tunisiens en France.** – Une association des journalistes tunisiens en France vient d'être créée à Paris. Elle se veut multiconfessionnelle et ouverte à tous les courants d'idées. Son premier bureau est composé de huit membres. Il a élu son président par consensus. Il s'agit d'Abdelaziz Dahmani, ancien grand reporter à *Jeune Afrique* et prix Pierre-Mille 1979.

□ **ZAÏRE : le parti de M. Mobutu souhaite que Kinshasa rompe les relations avec Paris, Bruxelles et Washington.** – Dans un communiqué remis à l'agence Reuter, le Mouvement populaire révolutionnaire (MPR), parti du président Mobutu Sese Seko, a souhaité, jeudi 22 avril, que le Zaïre rompe ses relations avec la France, la Belgique et les Etats-Unis. Le MPR accuse ces pays de suivre une politique de *«néo-colonialisme, de racisme, de mépris de l'homme noir et de terrorisme envers la République du Zaïre»*.

AMÉRIQUES

Guatemala : la misère urbaine

Des enfants des bidonvilles fouillent une décharge publique de la capitale, à proximité du palais présidentiel, pour trouver leur nourriture

GUATEMALA

de notre envoyée spéciale

Le long de la voie de chemin de fer qui traverse en diagonale la capitale du Guatemala, les enfants n'ont plus peur de ces monstres rayés de jaune et de noir. Lorsque les locomotives empestant le gazole s'annoncent par leur grondement assourdissant, ils attendent la dernière minute pour se disperser en vagues successives. Du rail sur lequel ils jouaient, mangeaient ou s'épouillaient, ils n'ont parfois que moins de 1 mètre à franchir pour regagner leurs baraques presque accolées à la voie, sur chacun de ses côtés.

Ainsi s'étire sur une dizaine de kilomètres le bidonville du Ferrocarril, étroite bande de bicoques où s'entassent plusieurs milliers de personnes, d'origine indienne pour la plupart. Tolérées par la compagnie des chemins de fer propriétaire de la voie et par les autorités, ces familles de squatters sacrifient volontiers la tranquillité de leur sommeil pour épargner un loyer : nuit et jour, sans horaire, les trains passent avec leurs wagons de marchandises. Destination : Puerto-Barrios, sur la côte caraïbe, ou Puerto-Quetzal, sur l'océan Pacifique. Récemment une voiture de police accidentellement immobilisée sur la voie a été traînée sur plusieurs mètres par une locomotive, détruisant au passage cinq ou six cahutes. Miracle : il n'y eut que des blessés légers.

Un salaire de 10 à 15 francs par jour

A quelques pâtés de maisons du palais présidentiel, des tas d'ordures puants se mêlent aux déchets d'un marché aux fruits et légumes situé en contrebas de la voie ferrée. Adultes et enfants fouillent les rebuts pour y trouver de quoi manger, croisant des ménagères aux paniers regorgeant d'avocats, d'ananas, de papayes ou de maïs, base de l'alimentation de ce pays agricole.

Devant sa *champa* faite de panneaux de bois, Carla, âgée de douze ans, pointe fièrement dans son cahier d'école la bonne note obtenue pour avoir trouvé le nom de l'auteur de l'hymne national. Après la classe, elle fait la vaisselle dans un restaurant. Sa mère Maritza gagne l'équivalent de 10 à 15 francs par jour en lavant du linge à la main au lavoir communal. *«Mes deux fils sont en pension la semaine, pris en charge par l'Eglise*, explique-t-elle. *J'aurais vraiment préféré qu'ils restent avec moi mais j'ai trop peur qu'ils tournent mal.»* Peur qu'ils sombrent dans la délinquance, qu'ils commencent à respirer de la colle à chaussure ou qu'ils soient raflés, au risque d'être assassinés sans autre forme de procès.

Les premiers squatters du Ferrocarril sont arrivés au début des années 70, pensant améliorer leur sort dans la capitale où sont concentrés la grande majorité des services sociaux et des industries. Vinrent ensuite les victimes du tremblement de terre de 1976, puis celles de la terreur que l'armée a fait régner dans les campagnes, au début des années 80 surtout, auprès des populations indigènes accusées de soutenir la guérilla. Le bidonville du Mesquital, la décharge publique où l'on dispute aux vautours cartons, plastiques et ferrailles triés pour être revendus, et les ravins de la capitale, ont connu les mêmes vagues.

L'argent de la drogue

Plus d'un tiers des deux millions d'habitants de Guatemala vivrait aujourd'hui dans ces conditions d'extrême pauvreté. C'est ce qu'estiment, faute de chiffres officiels fiables, les responsables d'organisations non gouvernementales, locales ou internationales, qui réalisent, avec la foi du charbonnier, un travail de fourmi dans cet océan de misère.

«Les autorités centrales ou municipales ne sont pas totalement indifférentes au sort de ces communautés défavorisées», estime Régis de Muylden, au bout de dix années de volontariat à Guatemala à titre de représentant de l'organisation française ATD quart-monde, *«disons que leurs problèmes sont pris en considération...»* Soixante des trois cents familles vivant autour de la décharge fumante viennent d'obtenir des maisonnettes en dur équipées de sanitaires, à proximité de leur «lieu de travail». Non loin, une aire de jeu et des terrains de football ont été aménagés avec l'aide de la communauté internationale.

De l'autre côté de la ville, dans les arrondissements résidentiels, une vingtaine de tours sont en chantier. Les appartements s'y vendent entre 1 et 3,5 millions de francs. Une véritable provocation dans un pays dont 80 % des quelque dix millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce boom de la construction qui a, avec le secteur bancaire, tiré la croissance de l'an passé (hausse de 4,6 % du PNB), suscite les plus grands soupçons.

Cinquième producteur de pavot du monde, le Guatemala, par où transite aussi la cocaïne de la Colombie, ne s'est guère illustré dans la lutte contre le blanchiment de l'argent sale. Le procureur général nommé par le président Jorge Serrano en 1991, Acisclo Valladares, avait osé faire appliquer les sanctions prévues par la loi contre les trafiquants de drogue, parmi d'autres actes de courage (lutte fermement engagée contre la corruption et l'évasion fiscale, poursuite des militaires coupables d'exécutions extra-judiciaires, etc.). Accusé d'avoir aidé son frère à falsifier des documents dans une affaire d'héritage, il attend son jugement, après avoir été incarcéré pendant trois semaines puis libéré sous caution. *«Je suis victime*, soutient-il, *du lobby des narcos, cancer qui menace d'autant plus les institutions démocratiques qu'elles sont déjà faibles.»*

Le Guatemala, qui a renoué avec la démocratie en 1985, est aussi l'un des pays de la zone où les taux d'imposition sont les plus bas, au grand bénéfice d'une oligarchie traditionnellement peu soucieuse de l'intérêt général. Que peut-il rester pour les programmes sanitaires et sociaux quand 40 % du budget national va à l'armée et aux forces de sécurité? Cette société très divisée, notamment sur le plan ethnique – plus de 50 % de la population est d'origine maya – partage pourtant un espoir commun : parvenir enfin à la paix dans le cadre des négociations laborieusement menées depuis avril 1991 entre le gouvernement et la guérilla pour mettre fin à un conflit vieux de trente-deux ans.

MARTINE JACOT

□ **Accord politique et économique entre quatre pays d'Amérique centrale.** – Le Nicaragua, le Honduras, le Guatemala et le Salvador ont décidé jeudi 22 avril, à Managua, de former une union politique et économique nommée Centro-America 4. Dans une déclaration commune, la présidente Violeta Chamorro (Nicaragua) et les présidents Rafael Callejas (Honduras), Alfredo Cristiani (Salvador) et Jorge Serrano (Guatemala) ont décidé de *«restaurer l'unité régionale»*. L'accord stipule notamment que, à la date du 1er mai, les visas d'entrée seront supprimés pour les citoyens de ces quatre pays, liés en outre par une zone de libre-échange. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS : le désastre de Waco

Nouvelles polémiques sur les méthodes du FBI

Le FBI a utilisé lundi contre la secte des Davidiens, près de Waco (Texas), un gaz interdit par la convention sur les armes chimiques, pourtant signée par les Etats-Unis en janvier à Paris, écrivait jeudi 22 avril le *Washington Times*. Les avocats des neuf survivants ont d'autre part affirmé que l'incendie qui a ravagé la ferme des Davidiens avait été déclenché par l'intervention du FBI. Selon eux, un char a écrasé une citerne de propane et renversé plusieurs lampes.

L'utilisation du gaz CS à des fins militaires est bien interdite, mais le texte de la convention de Paris comporte une *«exemption spécifique pour l'utilisation* (de ce gaz) *par les forces de l'ordre»*, a répondu George Stephanopoulos, porte-parole de la Maison Blanche. *«L'exemption figure dans le traité et nous n'avons pas l'intention de le modifier»*, a-t-il ajouté. *«Le gaz CS ne pouvait pas être employé contre des soldats irakiens, mais il n'y a pas eu de problème à l'utiliser contre des enfants de six ans dans notre pays»*, avait déclaré au *Washington Times* Benjamin Garrett, directeur de l'Institut sur le contrôle des armes chimiques et biologiques. – *(AFP.)*

□ **Le gouverneur de l'Alabama destitué pour détournement de fonds.** – Le gouverneur de l'Alabama, le républicain Guy Hunt, a été reconnu coupable jeudi 22 avril d'avoir détourné 200 000 dollars à des fins privées et a été automatiquement destitué. Après plusieurs jours de procès, il n'a fallu que deux heures au jury pour parvenir à un verdict. M. Hunt était accusé d'avoir utilisé une partie des fonds de ses cérémonies d'investiture en 1987 pour acheter du bétail et des meubles personnels, et pour payer des dettes et ses impôts. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans l'article sur la première défaite de M. Clinton au Congrès (*le Monde* du 23 avril), nous avons écrit par erreur que l'opposition républicaine au Sénat comptait 47 élus; c'est 43 qu'il fallait lire (les démocrates ayant 57 sièges).

□ **CUBA : réduction du potentiel militaire.** – En proie à des difficultés économiques, Cuba se voit contraint de réduire les effectifs de son armée, qui ne bénéficie plus de l'aide soviétique, a déclaré le ministre de la défense, Raul Castro, dans un entretien publié jeudi 22 avril dans le quotidien officiel *Granma*. – *(Reuter.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

La Russie à la veille du référendum

« Pour créer un régime démocratique, il faut que se produise une vraie rupture », nous déclare Vadim Kozovoï

Directeur de recherche au CNRS et écrivain, Vadim Kozovoï est en France depuis plus de dix ans. Né en 1937 à Kharkov, il a été arrêté en 1957 et envoyé pour six ans dans des camps de Mordovie pour avoir participé à la fondation d'un groupe clandestin à l'université de Moscou. Depuis Gorbatchev, il a fait de fréquents séjours en Russie.

« Le référendum du 25 avril peut-il apporter une solution à la crise politique entre le président et le Parlement ?

– Il peut apporter des éclaircissements, mais il peut aussi marquer la rupture. La rupture, ce serait non seulement l'éloignement des classes dirigeantes les plus réactionnaires...

– C'est mieux que rien...

– Sans doute, mais le pourrissement continue, non seulement par l'insuffisance des réformes économiques mais aussi par les incohérences politiques ; il s'exprime symboliquement : des milliers de statues de Lénine qui écrasent toujours des villes russes, les sinistres bâtiments de l'ancien KGB en plein centre de Moscou, avec pratiquement les mêmes effectifs, tout cela pèse. On peut certes comprendre (et même y déceler une certaine sagesse) que le grand corps meurtri de la Russie veuille à tout prix éviter les bouleversements de ces « instants fatals » que chantait Tiouttchev, le grand poète russe. Il les a pourtant vécus en août 1991, et je suis sûr qu'ils ont marqué à jamais la conscience nationale... De ce point de vue, il me paraît trop facile de reprocher à Eltsine ses fautes ou ses pratiques ; on peut citer beaucoup de gens qui, loin d'être ses admirateurs inconditionnels, connaissent l'enjeu actuel et savent pourquoi, dans ces conditions, ils doivent compter sur lui, ou plutôt sur ce qu'il incarne en tant qu'homme d'Etat, homme politique et homme tout court. Même si le référendum aboutit à un ajournement de certaines décisions, des mesures populistes dopant l'inflation ou une certaine surenchère nationaliste, il va déblayer le terrain.

– Il y a plusieurs obstacles. D'abord le décompte des voix, sur le nombre de votants ou d'inscrits. D'autre part, pour qu'il y ait clarification, il faut une nouvelle Constitution. Que ferait un nouveau Parlement ? Voter une nouvelle Constitution ? une nouvelle loi électorale ? Sinon, on entretiendra les ambiguïtés...

– Quelqu'un en Russie a dit que, pour qu'il y ait plus de 50 % des inscrits qui répondent « oui » au référendum, il faudrait poser la question ainsi : « Préférez-vous être riches et bien portants ou pauvres et malades ? » Eltsine a été élu, au cours d'un scrutin assez démocratique, avec 48 millions de voix. Alors que maintenant, avec des règles très étonnantes, qu'il va sans doute ignorer, il faut qu'il en ait plus de 50 millions.

Le légalisme contre le droit

– L'objectif fondamental, c'est de créer ce corpus d'institutions, de lois, qui sont les bases de toute démocratie. Le référendum va-t-il permettre d'avancer dans ce sens ou pas ?

– Ça dépend de la volonté politique et des appuis qu'elle trouvera. Il faut comprendre qu'il y va d'une rupture et non de la poursuite d'un faux réformisme évolutionniste.

– Cela confirme que ce référendum sera affaire d'interprétation. En droit, le décompte des voix devra se faire par rapport aux inscrits.

– Il ne s'agit pas de droits, il s'agit du droit comme principe même, d'où découle la création des lois. C'est l'avènement du droit (souvenons-nous du sens étymologique de ce terme en français comme en russe) qui serait la rupture et marquerait le début de la nouvelle Russie. Alors que depuis des années le pays traverse un « crétinisme légaliste ». On crée sans cesse de nouvelles lois, de bons textes parfois...

– Mais qui ne sont pas appliqués...

– Il manque le fondement premier. En Russie, depuis des siècles, le décalage entre deux « vérités », entre le principe du droit (*pravda*, vérité de justice) et le principe de la loi (*istina*, vérité de justesse), est immense. Ce sont les bolcheviks qui ont imposé un « droit non légaliste ». Puisque la vraie Histoire ne faisait que commencer ; la réalisation du droit communiste, présentée comme essentielle, était renvoyée dans l'avenir, alors que, dans l'*immédiat*, dans son éternité glacée où chaque minute était identique à la précédente et à la suivante, toutes coupées de l'avenir, c'était le légalisme le plus abject, parce que n'importe quelle loi pouvait être changée ou défigurée par référence à un droit futur.

» Gorbatchev a voulu créer des lois meilleures qui auraient régi la nouvelle « société socialiste ». Son Parlement en a voté beaucoup, qui ne sont d'ailleurs pas toutes mauvaises. Mais l'absence de principe du droit persistait, et, d'autre part, la justice n'était pas indépendante, la séparation des pouvoirs était inconnue, etc. Et le Parlement russe, qui nomme le procureur de Russie, non seulement continue cette pratique, mais penche de plus en plus vers un légalisme arbitraire répondant à ses intérêts éphémères et corporatistes. Il semble qu'Eltsine, qui a assumé la rupture idéologique, n'ait pas compris, avec son équipe, ce qui s'est imposé en août 1991 : les transformations socio-économiques en liaison étroite avec les transformations politiques en profondeur, qui devaient promouvoir le principe du droit.

La Russie ? « Une mémère saoule... »

– Est-ce possible de le faire maintenant avec ou sans référendum ?

– Cela doit venir, mais quand ? Ces dernières années, malgré les sceptiques, les choses avancent par à-coups et par vagues successives. Eltsine a promis à Elena Bonner, pendant le meeting sur la place Rouge : *« Les compromis, c'est fini. »* Est-ce qu'on peut le croire, lui qui a déçu tant de ses supporters ? Il a raison : aujourd'hui, il est irremplaçable, mais « demain », c'est peut-être bientôt. Pourtant, sur l'essentiel, il n'a pas jusqu'ici changé de cap (comme le faisait perpétuellement Gorbatchev) – et dans quelles conditions !

» Je vais citer Vassili Rozanov, un des écrivains russes les plus profonds, mort en 1919. Dans sa dernière œuvre, *Apocalypse de notre temps*, il présente ainsi, avec amertume, effroi et dégoût, l'énigme de la chute de la Russie, ou plutôt de l'Empire tsariste : *« Une mémère saoule qui passe, qui trébuche et qui s'étale comme une masse. »* C'était à peu près ça, l'énigme mise à part, la chute du communisme. Croyez-vous que dans ces conditions les grandes masses de la population, malgré leur colère ou leur haine envers ceux qui partaient, étaient réellement prêtes aux transformations radicales inévitables ? Car la chute du pouvoir communiste – pouvoir qui voulait exterminer tout un monde séculaire – est devenue, aussi, non sans paradoxe, la continuation de celle qui avait débuté en février 1917.

» Plusieurs problèmes quasi inextricables qui s'étaient révélés à l'époque – la périphérie, la désagrégation de la Russie elle-même, l'identité nationale, – après soixante-quinze ans d'« anarchie gelée », réapparaissent et, exacerbés par les bolcheviks, doivent cette fois trouver une solution.

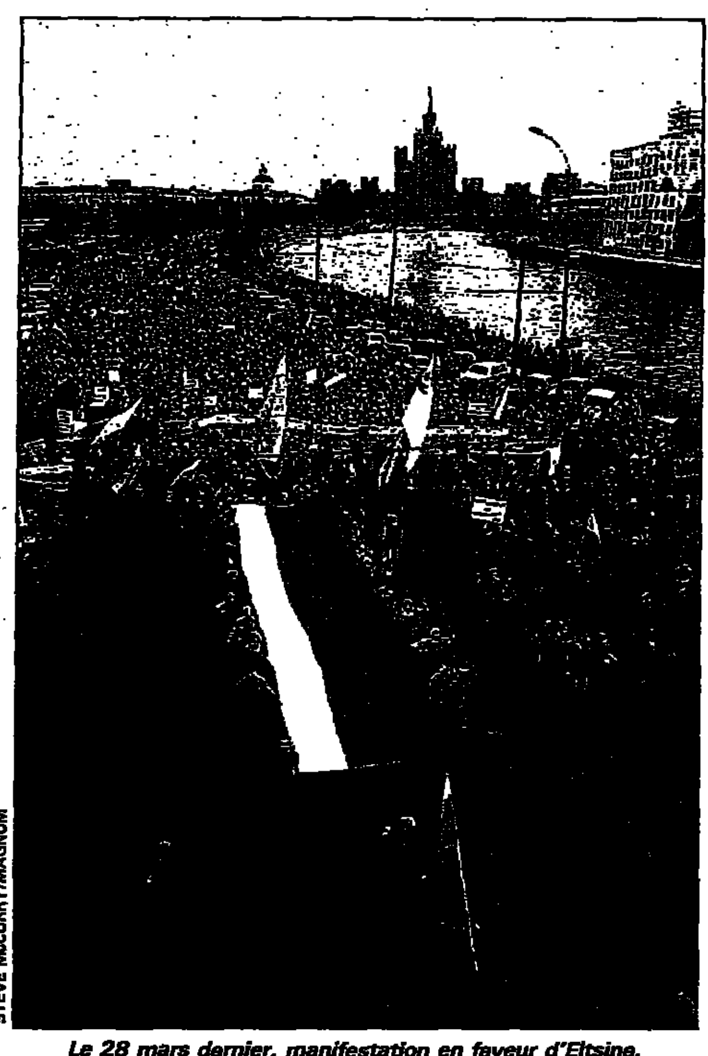
– Après l'« anarchie gelée », on a l'« anarchie dégelée »...

– C'est la même anarchie, c'est la même situation, c'est la même Russie qui se termine. C'est une Russie séculaire qui part à travers les fumées du postcommunisme.

– Et qui sera remplacée par quoi ?

– Ce n'est plus le même peuple, après une expérience terrible et décisive. Il y a trop de panique dans l'air, ce qui ne reflète pas la vraie situation dans le pays, jusqu'à ces plus lointaines provinces. Il faut au contraire s'étonner de la plasticité admirable du peuple russe sous une telle rafale de changements.

» La Russie entre dans une période d'imprévisibilité accélérée. Après 1917, et surtout après 1945, le monde a vécu sous l'emprise de deux univers, dont l'un évoluait vers son destin et l'autre, par son habitude, l'a atteint d'un coup. D'une part, l'Occident libéral, dont la technicité enlève à l'avenir son caractère d'à-venir (voir Heidegger) ; d'autre part, la Russie et l'URSS sous la terreur communiste, où l'arrivée proclamée d'une vraie Histoire signifiait au fond la fin de l'Histoire et de tout à-venir. L'imprévu existait, par exemple la mort de Staline, ou bien ton arrestation, ou celle de ton ami, mais l'imprévisible, *« l'avenir non prédit »*, comme disait René Char, était aboli.


STEVE McCURRY/MAGNUM

Le 28 mars dernier, manifestation en faveur d'Eltsine.

Un manque de fermeté

» Ce qui se produit maintenant, pas seulement en Russie, c'est le surgissement ou peut-être le souffle de l'imprévisible. Jusqu'à quel point ? et jusqu'à quand ? A mon avis, la Russie ne peut attendre trop longtemps son entrée, de gré ou de force, dans ce « village planétaire » technique, qui à sa manière ne connaît lui aussi que l'imprévu. Ce moment de transition, si c'en est un, semble aussi passionnant que dangereux. Inévitablement, il fait sortir l'Occident lui-même de sa position de prévisibilité.

» Qu'Eltsine et d'autres n'aient pas tout prévu, on peut le comprendre, mais ils n'ont pas saisi l'échec du putsch pour accomplir une vraie révolution politique et démocratique, pour organiser des élections libres, pour enfin commencer à instaurer ainsi le nouveau principe du droit.

– Pour imposer ce principe du droit, faut-il passer par une phase d'autorité ?

– Je reprocherais plutôt à Eltsine son manque de fermeté, d'où (entre autres) la perte d'autorité. Si on ne fait rien par exemple contre la presse carrément fasciste, cette faiblesse se répercutera à bien des niveaux... Au lieu de vouloir et d'agir, Eltsine n'a souvent fait que répondre au jeu de ses adversaires. Je ne vois pas comment il pourrait ne fût-ce qu'essayer d'installer un pouvoir autoritaire à la Pinochet. Il n'en a pas les moyens, et d'ailleurs il n'en a aucun désir. Ces suspicions sont absurdes !

– Tant mieux. Mais si ce n'est pas lui, ça peut être un autre.

– Déjà en août 1991, la Russie ne pouvait plus vivre sous une dictature. Va-t-elle à la dérive ? Mais il faut aller voir comment le pays a déjà progressé, malgré toutes les difficultés, vers un Etat plus viable depuis un an et demi. Malheureusement Eltsine a commencé les réformes un peu à la manière d'un apparatchik soviétique, qui veut, cette fois, non pas imposer le communisme, mais apporter un capitalisme plus ou moins humain.

» Cela s'explique par son désir d'aller vite, de créer l'irréversible. D'autant que la population, qui garde le traumatisme de soixante-quinze ans de terreur et de guerre civile larvée, n'a pas bougé sous le choc. Non, la guerre civile ne menace pas la Russie. Et qui combattrait qui ? On sait d'ailleurs bien que pour les communistes, pour les « centristes » et pour tant d'autres, le combat pour le pouvoir, c'est dorénavant le combat pour la propriété. C'est pourquoi ceux qui soutiennent ou pourraient soutenir Eltsine regardent avec tant de méfiance sa recherche de tel ou tel consensus.

» A propos du référendum, il y a aussi une opinion – ou plutôt un sentiment – répandue, reflétée souvent dans la presse : on déteste Khasboulatov, mais on ne veut pas plus dépendre de ses adversaires, car on a appris à vivre en dehors du pouvoir d'Etat. Et si les réformes structurelles se font attendre, si la loi sur les faillites n'est guère appliquée, si les crédits de la Banque centrale continuent à affluer en pure perte, des transformations s'accélèrent à la base et des millions de gens se débrouillent déjà pas mal dans ce secteur plus ou moins privé où, encore fragile, sous bien des menaces, s'établit une vie privée. Cela concerne d'ailleurs les journalistes eux aussi... Ce sont ces classes moyennes que voulait, dès le début, promouvoir Eltsine.

La fin de l'empire

– Les Russes s'adaptent bien à l'anarchie, mais ce n'est pas avec cette qualité qu'on crée une société moderne, qui a besoin de lois...

– L'imprévisible serait-il nécessairement l'anarchie ? C'est la vie qui prime ! Il faut relativiser cette approche « moderno-centriste », quand il s'agit précisément d'une vie nouvelle, qui « tâte le terrain », qui s'organise peu à peu. Une chose est claire : la Russie, avec son immensité unitaire et son développement extensif depuis des siècles, cette Russie-là est finie. Le processus de l'atomisation, pernicieux pour l'économie, pour l'existence des gens, peut devenir utile s'il permet de créer une fédération viable. Eltsine lui-même l'a dit dans un discours assez audacieux à Leningrad dès 1990.

» Je pense d'ailleurs que certains mouvements centrifuges chauffés à blanc par le centralisme communiste vont se calmer et, tôt ou tard, reviendront sur leurs pas. L'essentiel et le plus difficile, c'est de ne pas devenir prisonniers de la définition des territoires nationaux créés de toutes pièces par les bolcheviks où justement se retranchent souvent les néobolcheviks les plus intraitables.

– C'est toujours le problème de la nouvelle Constitution

– Ce dont la Russie a besoin maintenant, c'est d'abord d'élections qui légitimeraient aussi bien le pouvoir législatif que le pouvoir exécutif. Indépendamment du résultat, de telles élections seraient déjà un nouveau départ. En même temps, il faut absolument – contre les résistances de l'actuel Parlement et de la Cour constitutionnelle, une nouvelle Constitution, sinon rien ne marchera. Est-ce possible sans une certaine stabilisation, dans l'angoisse quotidienne que crée l'inflation galopante ? On verra... Pour le reste, ça dépend du sentiment de l'identité communautaire qui manque cruellement aux Russes. Cette recherche d'identité, pathétique, sans laquelle aurait été impossible la grande littérature russe, va peut-être recommencer, mais cette fois pas sur les bases de l'empire ni surtout de l'« internationalisme prolétarien », où la Russie comme entité nationale n'avait pas sa place. D'ailleurs le Russe, dans un immense pays multi-ethnique, se sentait souvent, depuis des siècles, comme une partie d'un grand magma. Même le nationalisme russe vient plus d'un manque que d'une plénitude.

– Il y a toujours ce qu'on appelait au XIXe siècle les slavophiles...

– A la fin d'*Anna Karenine*, Tolstoï a déjà parlé, par la bouche de Levine, de ce qu'était ce mouvement de sympathie avec les slaves orthodoxes pour qui la Russie devait combattre les Turcs dans les années 1870. Dans un peuple de 80 millions d'habitants – 150 millions aujourd'hui – on peut, dit-il, toujours trouver des exaltés, des têtes brûlées, ou des gens intéressés qui partiraient au combat. Ces volontaires mercenaires qui participent aujourd'hui à la bacchanale sanglante du nationalisme serbe sont mus par des sentiments anti-occidentaux, anti-américains, et surtout anti-démocratiques. D'où l'oubli d'autres Slaves, y compris des Serbes adversaires de Milosevic et honteux de la folie collective, d'où aussi le jeu sournois des néocommunistes et des nationalistes au Parlement russe, qui attaquent la diplomatie eltsinienne. Si cette dernière cède parfois, l'inaction de l'Occident y est pour quelque chose.

L'aspiration à la « normalité »

– Le cœur, c'est la relation avec l'Occident, et le complexe nourri vis-à-vis de l'Occident...

– Les sentiments anti-occidentaux en Russie sont extrêmement minoritaires ; le pays veut redevenir, ou devenir, « normal ». Qu'on le veuille ou non, cela veut dire une civilisation d'où l'imprévisible est banni. Ça se comprend plus ou moins du point de vue de la vie quotidienne, même si les gens se rendent compte que de leur vivant ils ne verront pas cette normalité. Mais du point de vue intellectuel, pour les Russes qui ont toujours eu des rapports difficiles avec l'Histoire, qui ne pouvaient se passer d'un souffle d'utopie, c'est une vraie débâcle.

» Le monde intellectuel est complètement désagrégé. Ces intellectuels qu'on cite très souvent dans la presse occidentale ne sont plus les mêmes qu'on connaissait il y a encore une dizaine d'années. Si un intellectuel est quelqu'un dont la pensée ne dépend pas pour l'essentiel de sa condition matérielle, alors maintenant, avec la perte de l'adversaire communiste et paternaliste, il a perdu son point d'appui et doit se débrouiller comme tout le monde : son opinion ne joue plus le même rôle privilégié. C'est pourquoi, dans une diversité d'opinions hier encore impensable, on trouve de bizarres nostalgies, comme si on voulait vivre sans les communistes avec la sécurité de la société communiste.

– Tout se passe comme si les Russes avaient une incapacité à se gouverner. Les rares périodes démocratiques ont échoué dans l'anarchie ou le totalitarisme.

– Il est très facile et très dangereux de tracer des parallèles historiques. On pourrait dire que l'aide occidentale doit venir comme les Varègues il y a plus de mille ans pour « gouverner » les Russes, mais ces belles comparaisons n'ont aucun sens. Je ne pense pas que la tentative des Russes soit vouée à l'échec à cause de leurs défauts congénitaux.

» Une Russie se termine, une autre apparaît. Je serai plus précis : quand Eltsine rappelle aux Américains, non avec une fierté retenue, mais avec une arrogance totalement inappropriée dans les conditions actuelles, que la Russie, contrairement à « vous », est un pays millénaire, il ne sait pas ce qu'il dit.

» La Russie de Kiev, berceau de trois peuples extrêmement proches, n'est pas celle de Novgorod ni surtout celle de Moscou (à partir des XIVe et XVe siècles) ni certainement celle de Pierre le Grand, avec sa capitale. Qui peut maintenant ignorer que cette dernière, malgré sa richesse, a laissé à la Russie de nos jours, par-delà même la catastrophe du bolchévisme, de lourdes dettes à payer ?

» Certes la société russe, quelle qu'elle soit, ne pourra exister dignement sans une certaine mémoire et certaines racines très profondes. Certes la Russie d'avant 1917 n'a pas mérité l'horreur communiste. Certes la Russie d'aujourd'hui, avant de devenir une Russie nouvelle, est humiliée, diminuée, tronçonnée... Mais croire pouvoir rétablir la chaîne brisée par le désastre, nourrir sous n'importe quelle forme des illusions sur une grandeur héritée ou je ne sais quelle restauration, enfin, utiliser ces illusions pour n'être pas en retard sur ses pires adversaires politiques, c'est une folie qu'il faudra payer tôt ou tard.

Une dose d'autorité

– Pour sortir de la phase de désintégration, il y a deux hypothèses : une autoritaire, dont on a parlé, l'autre démocratique, par la création d'institutions propres aux systèmes pluralistes.

– Ce dilemme n'existe pas. La seconde hypothèse ne va pas sans la première. La catastrophe ne peut engendrer que la catastrophe, on ne la fera pas évoluer. Pour instituer le régime démocratique, il faut que se produise pleinement une vraie rupture, qui ne peut se faire sans une dose d'autorité, et s'il y a résistance, sans une certaine violence.

» Ce n'est pas pour rien qu'il y a trente-cinq ans j'ai été condamné pour activités antisoviétiques ; je savais parfaitement, en août 1991, que le « pouvoir soviétique » n'avait plus aucun droit d'existence. A ce moment-là, le Parlement russo-soviétique devait – pouvait facilement – se faire dissoudre, même s'il convenait alors aux eltsiniens. S'il avait refusé, il aurait fallu l'obliger. C'est la même histoire aujourd'hui, dans une situation mille fois moins propice.

» Si le référendum apporte à Eltsine assez de voix pour lui conférer une nouvelle légitimité, il devra agir ; car l'enjeu, nullement personnel, lui en fait obligation. La source de bien des violences virtuelles, des pires risques de désagrégation et de trop d'impasses dans les réformes réside dans le déchaînement des forces réactionnaires que, dans l'euphorie d'après août 1991, on croyait déjà écrasées. Il ne faut pourtant pas simplifier le tableau. Si toutes les menaces s'expliquaient par le Parlement, les « rouges-bruns », les faux « centristes »...

– Reste ce référendum, qui risque d'être un coup pour rien.

– Les règles de toute démocratie doivent s'appliquer. Si le « non » l'emporte sur le « oui », Eltsine devra partir. S'il a plus de partisans que d'opposants, s'il a une majorité confortable, il devra refuser le jeu des compromis inconsistants et organiser des élections, afin que le pouvoir en Russie, avec des partis politiques actifs et des hommes nouveaux, quels qu'ils soient, trouve sa légitimité. C'est la seule voie possible. »

Propos recueillis par
MICHEL TATU
et **DANIEL VERNET**

ESPACE EUROPÉEN

Vuk Draskovic : « Les Serbes ne doivent pas être punis collectivement »

Selon le dirigeant de l'opposition démocratique à Belgrade, les Occidentaux n'ont rien fait pour aider les mouvements hostiles à la guerre et au régime de Slobodan Milosevic

LES Occidentaux sont souvent critiqués pour leur inaction et leur impuissance dans la crise yougoslave. Mais le peu qu'ils aient fait – à savoir les sanctions imposées au régime de Belgrade – ne trouve pas plus grâce aux yeux de l'opposition serbe que les atermoiements du Conseil de sécurité. La figure de proue de cette opposition, Vuk Draskovic était à Paris ces jours derniers pour présenter la traduction française de son roman *le Couteau* (1); il est formel : les sanctions ont touché le peuple serbe, plus que le régime de Slobodan Milosevic. Pour l'écrivain, leur inefficacité – voire leur caractère pernicieux – ne fait pas de doute : *« Quand les sanctions ont commencé, la guerre était moins étendue et le régime moins fort. »*

Les sanctions auraient donc plutôt renforcé Milosevic, qui a habilement exploité le sentiment de nouveau *« complot international »* contre la Serbie. Elles ont en fait, estime-t-il, affaibli une opposition qui en juin 1992 était encore capable de réunir à Belgrade quatre cent mille personnes pour réclamer la paix, la libéralisation des médias et le départ du président serbe. Aujourd'hui, elle n'est plus en mesure d'organiser un seul meeting de masse.

Avec les sanctions et l'embargo, la communauté internationale n'a privé d'essence ni l'armée, ni la police, ni la mafia, mais elle a en quelque sorte, selon Vuk Draskovic, appliqué au peuple serbe un principe de *« punition collective »*. Elle a montré ainsi qu'elle n'avait *« rien compris »* à la situation yougoslave. L'écrivain est formel : les Serbes ne voulaient pas lutter contre leurs frères et leurs parents (croates ou bosniaques) dans une guerre absurde. Pour la première fois dans l'histoire de la Serbie, quatre cent mille jeunes ont déserté ou fui leur pays parce que cette guerre n'est pas comme les précédentes une guerre de libération faite au nom de la Serbie, mais une guerre *« au nom du communisme, au nom d'une idéologie morte, sous le couvert d'un nationalisme hystérique »*.

Vuk Draskovic croit en la Yougoslavie parce qu'elle était l'expression *« de l'interpénétration des peuples et de leurs fois respectives »*, comme il l'écrit dans la préface de son roman. Le livre traite des massacres perpétrés par les fascistes croates et musulmans contre les Serbes pendant l'occupation allemande; publié en serbo-croate en 1982, il fit *« l'effet d'une bombe dans le mensonge communiste »* parce qu'il parlait d'un tabou occulté par le régime titiste, alors que – le romancier en est convaincu – *« celui qui cache un crime a l'intention de le commettre à nouveau »*.

Un plan en trois points

Il croit en la Yougoslavie parce qu'elle est la création de deux guerres mondiales au cours desquelles les Serbes se sont retrouvés aux côtés des vainqueurs. C'est ce succès que Milosevic, dans sa folie, est aujourd'hui en train de remettre en cause. Car Vuk Draskovic ne s'en cache pas, il est lui aussi partisan d'une « Grande Serbie », pas au sens nationaliste étroit du terme, mais Serbie qui serait « grande » parce que sa démocratie, son économie, sa culture, son respect des droits de l'homme, seraient les meilleurs.

En 1987, l'écrivain, qui était l'un des principaux animateurs du Mouvement pour le renouveau serbe, apparaissait comme plus nationaliste que l'homme « qui montait » alors à Belgrade, Slobodan Milosevic. Son parti, qui n'hésitait pas à publier des cartes de la Grande Serbie, fut même temporairement interdit par le régime qui, dans la grande tradition titiste, condamnait sévèrement toute *« dérive nationaliste »*, qu'elle soit serbe, croate ou slovène, pouvant menacer l'*« unité »* yougoslave.

Depuis, l'auteur du *Couteau* a mis de l'eau dans son vin pour devenir le chef de file d'une opposition démocratique mais mal organisée et sans moyens d'influence en dehors de Belgrade. Il reste dans cette fierté nationale un aspect messianique; si les Serbes portent une plus grande responsabilité que les autres dans les drames d'aujourd'hui, c'est parce qu'ils sont les plus nombreux, et – indique Vuk Draskovic implicitement – parce qu'ils ont un rôle historique particulier dont ils doivent se montrer dignes. Milosevic porte le poids de la faute. Malgré toutes les tares du régime néocommuniste de Belgrade, la Serbie n'est-elle pas la seule république ex-yougoslave où existe encore une opposition, alors qu'en Croatie, *« il n'y a pas d'opposants, seulement des dissidents »*.

La Bosnie-Herzégovine, cette *« peau de léopard de peuples divers »* est une petite Yougoslavie en réduction. Tout le monde veut aujourd'hui conserver la Bosnie-Herzégovine, mais si la moitié des efforts qui sont déployés actuellement avaient été accomplis il y a deux ans pour sauvegarder la Yougoslavie, affirme Vuk Draskovic, on n'en serait pas là.

Est-il trop tard pour agir? *« Certes, mais demain il sera encore plus tard. »* L'écrivain propose un plan en trois phases pour arrêter les massacres : 1) la communauté internationale doit adresser un ultimatum aux trois parties pour qu'elles signent un accord de paix sans condition; 2) l'ONU sera chargée de garantir le désarmement de tous les combattants et le retour des personnes déplacées dans leurs foyers afin d'annuler tous les effets de la « purification ethnique »; 3) un tribunal international jugera les criminels de guerre des trois camps. Un tel plan pourrait être soutenu par l'opposition, plaçant ainsi Milosevic – et Tudjman et Izetbegovic – au pied du mur.

« Purification idéologique »

Utopie? Peut-être. Mais Vuk Draskovic est convaincu qu'après un mois de paix, les Serbes feront porter la responsabilité du drame à Milosevic et à Karadzic, les Croates à Tudjman, les Musulmans à Izetbegovic; qu'après un an, les forces de l'ONU pourront se retirer. Les neuf dixièmes de la population bosniaque veulent retourner sur leurs terres, aussi n'est-il ni utile ni souhaitable de prévoir comme le plan Vance-Owen un découpage en provinces; *« la majorité du peuple ne veut pas se diviser »*, en Bosnie pas plus qu'en Yougoslavie. Plutôt que de guerre civile, il vaudrait mieux parler de *« pogrom contre des civils »*, de *« terreur totale »* où la purification ethnique se double d'une *« purification idéologique »* contre ceux qui osent critiquer les régimes en place.

En Croatie, mais aussi en « République serbe de Bosnie », où l'écrivain Vladimir Srebrov croupit dans les prisons de Karadzic pour avoir dit que personne n'avait jamais fait autant honte à la Serbie que le chef des Serbes de Bosnie.

Après ce processus d'éclatement, affirme le chef de l'opposition serbe, les peuples reviendront, dans dix ou quinze ans peut-être, vers la « Yougoslavie », avec *« ses frontières intérieures qui ne sont pas historiques, qui ne sont pas justes, mais qu'il ne faut pas changer »*. La condition nécessaire, c'est l'instauration de la démocratie, le respect du droit des minorités, et il fait ici allusion notamment au Kosovo, province du Sud, peuplée à 90 % d'Albanais de souche, qui choisiront sans nul doute de rester au sein de la Serbie lorsque celle-ci sera de nouveau un pays démocratique et prospère et que *« tous leurs droits légitimes »* seront reconnus et respectés.

L'Occident n'a pas encouragé les forces qui luttaient pour la démocratie et a, en fait, misé sur ceux qui voulaient préserver l'appareil communiste. Vuk Draskovic rappelle que l'opposition serbe n'a reçu aucune aide matérielle des Européens ou des Américains, *« pas même une feuille de papier, pas même un crayon-feutre »*, dit-il, pour ne pas parler de l'absence d'aide politique. L'idée du bateau *Droit-de-parole* – qui diffuse, à partir de l'Adriatique, des émissions non partisanes vers l'ex-Yougoslavie est sympathique – *« mais nous ne sommes plus en 1943 où tout le monde avait l'oreille collée au poste pour écouter Radio Londres »*; aujourd'hui, c'est la télévision qui informe le peuple des campagnes et les régimes autoritaires s'y entendent à merveille pour la transformer en instrument de propagande.

Par aveuglement, par pusillanimité, les Occidentaux ont commis les mêmes erreurs qu'en 1938 à Munich : au nom de la stabilité et de l'ordre établi, ils ont préféré l'apaisement à la paix; ils se retrouvent dans une impasse où ils ont le choix entre l'enlisement et la retraite humiliante; à moins que ce ne soit les deux.

ALAIN DEBOVE et DANIEL VERNET

(1) Vuk Draskovik, *le Couteau*, Jean-Claude Lattès, 334 pages, 135 francs.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :	ADMINISTRATION :
15, RUE FALGUIÈRE	1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
75501 PARIS CEDEX 15	94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25	Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99	Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 206.806F	Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guin, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
…é : ______ Pays : ______
…avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

TRIBUNE

Le cercle vicieux du référendum italien

par Sergio Romano

PERSONNE, même les plus optimistes des promoteurs du référendum sur la loi électorale concernant le Sénat, n'avait pensé que le « oui » dépasserait 80 % des suffrages. Au lendemain du vote, l'Italie se regarde dans le miroir et se découvre totalement différente de son image traditionnelle. Le pays des *combinazioni*, où le transfert de quelque pour cent d'un parti à un autre provoquait d'interminables négociations et de minutieuses tractations pour la distribution des ministères et des prébendes entre les partis de la coalition, est devenu d'un seul coup un pays aux idées claires et aux majorités nettes.

Après avoir toléré patiemment pendant quarante-cinq ans le maximum de stabilité politique et l'instabilité gouvernementale (les mêmes ministres, mais un cabinet tous les onze mois), l'Italie a manifesté une intolérance massive par rapport à un régime qui semblait correspondre à ses habitudes et à sa culture traditionnelle. Ce qui s'est passé en Italie dimanche et lundi mérite réflexion. Essayons de reconstruire l'histoire.

Les manifestations de mauvaise humeur

A la fin des années 80 naquit en Italie un petit mouvement en faveur de la réforme du système électoral. Son chef est un jeune député démocrate-chrétien, Mario Segni, fils d'un notable sarde qui fut président du conseil et président de la République. Utilisant une possibilité de la Constitution italienne – le référendum abrogatif, – Segni expliqua que l'élimination de quelques paragraphes de la loi électorale concernant le Sénat permettrait d'obtenir, pour les trois quarts des sièges, un résultat « à l'anglaise » : 225 sénateurs élus à la majorité simple.

Le mouvement s'attira des appuis et des manifestations de sympathie, mais resta fortement minoritaire. Les grands partis le regardent de haut et n'entendent pas renoncer aux bénéfices de la proportionnelle.

Ils ne changent pas d'attitude même quand un autre référendum proposé par Segni sur le nombre de préférences que les électeurs peuvent exprimer au moment du vote obtient, contre la volonté des grands partis de gouvernement, un éclatant succès. Des hommes comme Craxi, Andreotti, Forlani et même Bossi, chef de la Ligue lombarde, sont convaincus que Segni est seulement une ondée de printemps et que le baromètre de la partitocratie reviendra rapidement au beau...

Mais un cas de corruption mineur, découvert à Milan en février 1992, et les élections du mois d'avril de la même année transforment brusquement la scène italienne. Tandis que les juges milanais élargissent progressivement leurs enquêtes jusqu'à impliquer pratiquement toutes les formations politiques et une grande partie du monde industriel, les électeurs manifestent avec leur vote leur mauvaise humeur. Pour la première fois, les représentants de la classe politique acceptent d'inscrire à l'ordre du jour la réforme de l'Etat et se mettent d'accord au Parlement pour créer à cette fin une petite « assemblée constituante » – la commission mixte Assemblée-Sénat, – composée de deux cents députés et sénateurs.

Il faut éviter le référendum abrogatif de Segni – qui créerait un parlement « boiteux », en modifiant seulement la loi électorale concernant le Sénat – et adopter, en même temps qu'une loi électorale pour les deux Chambres, les autres réformes constitutionnelles dont le pays a besoin. Mais les partis ne réussissent pas à se mettre d'accord, parce que chacun d'eux cherche à arracher le système électoral qui lui convient le mieux ou à boycotter celui qui peut favoriser ses adversaires. Alors que la date du référendum approche, la commission mixte s'enfonce dans le marécage de ses débats byzantins et le Parlement révèle au pays son impuissance.

Voilà la toile de fond contre laquelle les Italiens ont voté le 18 et le 19 avril. Le « oui » par lequel ils ont répondu aux huit questions n'aurait pas été aussi massif si les enquêtes judiciaires n'avaient pas mis en lumière la corruption du système politique et si le Parlement n'avait pas été incapable d'affronter le problème de la réforme de l'Etat. Certes, le vote sur la loi électorale pour le Sénat signifie que les Italiens ont dit non à la proportionnelle. Mais, par dessus toute considération, a prévalu le désir de donner d'abord un signal de mauvaise humeur et de défiance vis-à-vis de la classe politique.

Le patient a rejeté la prescription

Si cette analyse correspond bien à la situation, il faut en tirer deux conclusions. En premier lieu, le scrutin contient quelques indications approximatives sur l'Etat nouveau que désirent les Italiens, mais c'est seulement une matière brute avec laquelle édifier la II[e] République. Il faut adopter une loi électorale pour la Chambre des députés, décider combien de sièges devront être attribués à la majorité et combien à la proportionnelle, s'il y aura un seul tour comme en Angleterre, ou deux comme en France. Et ce n'est pas tout. Il faut décider si la Chambre et le Sénat doivent avoir des compétences distinctes et si le Sénat, en particulier, doit devenir, dans le cadre d'un Etat vraiment fédéral, la chambre des régions.

Il faut encore s'attaquer au problème de la stabilité de l'exécutif, c'est-à-dire, en dernière analyse, à la question centrale de la République présidentielle. A elle seule, la loi électorale ne suffit pas à garantir l'alternance au pouvoir de deux grandes forces politiques. Si l'Italie veut l'alternance, il faut que le président de la République ou le premier ministre aient l'autorité nécessaire pour regrouper une majorité et susciter une opposition. Et, puisque les peuples n'écrivent pas les Constitutions mais se limitent à envoyer des signaux de mécontentement, la balle est de nouveau dans le camp des hommes politiques. Il leur revient d'écrire les nouvelles règles de la II[e] République.

Deuxième conclusion : les hommes politiques auxquels incombe l'obligation de changer l'Etat sont ceux-là mêmes contre qui les Italiens ont implicitement voté ces derniers jours. Le patient a rejeté la prescription, mais il ne peut pas changer le médecin. Le référendum a créé une situation paradoxale. Le fossé séparant le pays de sa classe dirigeante est devenu infranchissable, mais le vieux personnel politique reste quand même au pouvoir, au Parlement et dans les ministères, dans les régions et dans les conseils municipaux.

L'Italie est prisonnière d'un cercle vicieux. Elle a besoin d'hommes nouveaux, et donc de règles qui en favorisent l'avènement, mais la tache d'écrire de telles règles reste dans les mains des hommes anciens, qui sont responsables de la crise. Ce sont les locataires des palais gouvernementaux qui devraient dans les prochaines semaines se mettre d'accord sur une nouvelle loi électorale et signer ainsi l'ordre de leur expulsion. Pour une majorité d'entre eux, la dissolution des Chambres (inévitable après l'approbation d'une nouvelle loi) signifie la fin de leur vie politique; pour beaucoup, elle signifie passer directement de l'hémicycle du Parlement à la salle d'audience du tribunal. On comprend que, avant de déposer les armes, les locataires feront une dernière tentative pour tirer des référendums des conséquences correspondant à leurs préoccupations et à leurs intérêts.

« Tirer sur le quartier général »

Après avoir longuement hésité, l'Italie est entrée finalement dans le tunnel de la crise. Mais personne n'en connaît la longueur, et la seule issue raisonnable est probablement la convocation d'une Assemblée constituante. Un des dirigeants du Mouvement pour le référendum, Massimo Severo Giannini, propose que le Sénat soit élu selon le nouveau système majoritaire approuvé par les Italiens et assume pour une certaine période des pouvoirs constituants. Mais la classe politique hésite à se priver de la possibilité de contrôler, dans la mesure du possible, l'évolution de la crise.

Si l'obstacle le plus important à une solution de la crise est le cercle vicieux dans lequel se débat l'Italie, la construction de la II[e] République ne commencera que quand ce cercle vicieux aura été brisé. Pour ce faire, il faut probablement que le pays continue à « tirer sur le quartier général ». Le prochain coup de canon sera en juin, quand les Milanais voteront, selon une nouvelle loi, pour élire leur maire et qu'ils lanceront ainsi un nouveau signal politique aux occupants des palais. Après, peut-être, commencerons-nous à entrevoir, sinon le bout du tunnel, au moins la route pour l'atteindre.

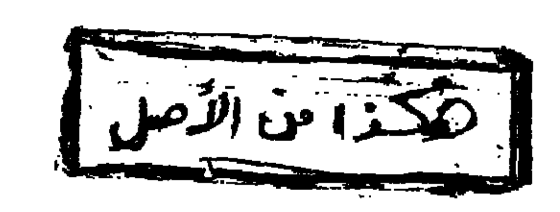
► **Ancien ambassadeur, Sergio Romano commente l'actualité pour divers journaux italiens.**

BIBLIOGRAPHIE

« Le Traité sur l'Union européenne »

Le titre pourrait faire croire qu'il s'agit d'une énième – et tardive – glose sur le traité de Maastricht. Ce livre a pourtant son originalité. Son auteur, Yves Doutriaux, était un des énarques en poste à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes au moment de la grande négociation à douze. A ce titre, il participe à de nombreuses palabres préalables au Conseil européen de Maastricht, pour ce qui concerne l'Union politique. Il travailla aussi avec les « juristes linguistes » chargés de mettre au point le texte définitif. Sans se mettre en avant, il commente le traité à la lumière de ces discussions qui lui permettent de comprendre, et de faire comprendre, bien des choses.

► **Le Traité sur l'Union européenne, d'Yves Doutriaux, Armand Colin, 244 pages.**



POLITIQUE

Grenoble : l'usure d'un rêve urbain

Le quartier de la Villeneuve était la « vitrine du socialisme municipal » des années 70

Vingt ans après, l'utopie est au chômage

L'Assemblée nationale doit débattre, les 27 et 28 avril, à la demande de son président Philippe Séguin, de la politique de la ville. Qu'il s'agisse de banlieues, de centres-villes ou de quartiers nouveaux, la maîtrise de l'évolution des quartiers populaires, en période de chômage, échappe souvent aux élus et aux responsables politiques, comme en témoigne le cas de la Villeneuve, à Grenoble.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Un gros cube de béton, très laid, un *« silo à voitures »*, comme disent les urbanistes pour parler d'un parking. Puis, en levant les yeux, vertical, immense, un mur dont les couleurs d'origine, bleu et rouge, ont viré en vingt ans en un mauvais violet et un rose défraîchi. Quelque part entre « le 90 » et « le 100 » de la galerie de l'Arlequin, c'est là l'entrée historique de la Villeneuve de Grenoble. Doit-on pour autant s'arrêter là? Une fois traversée la première galerie, bordée de quelques commerces sur la défensive, on débouche sur la place du marché, avec ses deux bistrots. *« Les Bonobos et l'autre, celui des Maghrébins. Je rêve, un jour, si j'avais à écrire sur la Villeneuve, de commencer par là »*, dit une jeune militante communiste.

C'est ici, précisément, que le rêve de *« changer la vie »* a commencé. Il y avait à Grenoble quelques vieux socialistes, une grosse poignée de PSU et des gens, plutôt « anti-parti », qui se portaient volontaires pour construire ce que l'on appela longtemps, à cette époque, la « gauche non communiste ». On approchait aussi, bien sûr, de 1968, l'année de mai et celle des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble. Ils allaient prétendre « changer la ville » afin de mieux changer la vie. Il y aurait donc des appartements spacieux, souvent en duplex, même pour les pauvres, des écoles sans barrière, ouvertes sur le quartier, un centre de santé pour guérir avant qu'on soit malade, une télévision de proximité pour amender quelque peu le discours de la chaîne officielle, et partout, des occasions de se rencontrer. Utopie à tous les étages!

Des étages? Pour favoriser la « mixité » entre les copropriétaires et les locataires de logements sociaux, il n'y aurait justement plus d'étages, plus de paliers, plus rien qu'un entrelacs de « coursives » et de « montées ». Ce fut un rêve. Qu'est-ce qu'il en reste? Dans la maison de quartier de l'Arlequin, une longue affiche, conçue en 1991 pour le vingtième anniversaire des tout débuts de la Villeneuve, pose joliment la seule question qui vaille : *« Où est le rêve? Où finit le choix? Où commence la contrainte de la fatalité? »*

« Le discours était séduisant »

« La droite, à l'époque, a tout de suite vu la démesure du projet, dit aujourd'hui le maire de Grenoble, Alain Carignon. *Mais, moi-même, je n'étais pas parmi les plus farouches opposants. Le discours était séduisant. J'étais déjà de ceux qui se trompaient. »* A Grenoble, il y a ceux qui connaissent et ceux qui ne connaissent pas la Villeneuve, quartier périphérique, qui devait être le second centre de la ville, quartier toujours montré du doigt, pour quelque raison que ce soit.

L'autre jour, après les rodéos d'un été chaud, les voitures incendiées, les chariots de l'hypermarché voisin parfois jetés du haut des balcons, la mort par surdose d'un jeune homme – et la manifestation de plusieurs centaines de personnes, qui s'ensuivit, contre les dealers, – c'était une alerte générale. La police venait de trouver dans un appartement de la Villeneuve des kilos de dynamite. On dut évacuer la « montée ». Le maire, bien sûr, était là pour réconforter les familles.

Quelques-uns de ses adjoints, en revanche, cherchaient péniblement le commissariat du quartier : boulanger, garagiste ou avocat du centre-ville, ils n'y étaient encore jamais venus. Il ne s'agissait pas, ce soir-là, de terroristes, mais simplement de curieux amateurs de belles pierres, qui voulaient faire sauter quelques pans de montagne, pour en retirer des cristaux. Cela fit grand bruit.

Entre Grenoble et sa Villeneuve, il y a un mur : le mur, bien réel, de ce quartier enroulé sur lui-même, autour d'un lac artificiel et d'un parc, le plus beau, le plus grand de la ville – dix-sept hectares, – parsemé ces jours-ci de milliers de tulipes rouges et de pensées jaunes et bleues, et le mur, impalpable, de l'incompréhension. A Roubaix, à Saint-Denis ou dans les quartiers nord de Marseille, les habitants des grands ensembles seraient sans doute ravis à l'idée de dominer un tel cadre. A Grenoble, désormais, la Villeneuve est considérée comme la zone.

Treize mille habitants, près de 30 % de la population d'origine étrangère et 40 % de jeunes de moins de vingt ans. Il y a, en effet, quelques adolescents, souvent maghrébins, qui traînent dans les coursives, entre des études trop vite interrompues et un emploi qui tarde à venir. Ce n'est pas leur faute, mais cela suffit pour inquiéter. Il y a aussi des échanges de drogue, souvent achetée au centre-ville. Il y a parfois des vitrines brisées et des garages totalement « squattés » par des drogués. Cela peut être « insécurisant ». Il y aurait même « des enclaves étrangères », selon le témoignage d'Hugues Petit, conseiller municipal (Front national) de Grenoble. *« Au pied des immeubles, ce ne sont plus des sunlights, mais des gyrophares qui éclairent la cité-modèle »*, observe tristement un artiste.

L'enthousiasme de Jacques Chaban-Delmas

Les concepteurs de ce qui fut longtemps la « vitrine du socialisme municipal » défendent leur choix de l'époque. Ancien dirigeant du PSU et ancien adjoint d'Hubert Dubedout (PS) à la mairie de Grenoble (de 1965 à 1983), Jean Verlhac rapporte ainsi l'enthousiasme de Jacques Chaban-Delmas, au terme d'une visite à la Villeneuve effectuée peu après son départ forcé de l'hôtel Matignon en 1972 : *« C'est exactement ce que je voulais faire »*, aurait dit l'ancien premier ministre de la « nouvelle société ». L'un des « pères » de la Villeneuve, récemment candidat au nom du Mouvement des citoyens contre M. Carignon, Jean-François Parent, assure : *« Globalement, on a atteint les objectifs visés : construire un quartier vivant, où la ségrégation est limitée. Notre meilleur résultat, c'est le faible score du Front national. »* [NDLR : 6 %.]

L'expérience de la Villeneuve, abondamment relayée par la presse, analysée, décortiquée par une multitude de sociologues et trop fréquemment mythifiée au cours des années 70, a aussi nourri la politique dite de développement social des quartiers (DSQ), initiée après l'arrivée de la gauche au pouvoir par l'ancien maire Hubert Dubedout. L'idée de base était en somme que, sans une participation active des citoyens, il n'y aurait pas de véritable réhabilitation des quartiers jugés « difficiles ».

Lorsqu'en 1990 l'actuel maire de la ville, Alain Carignon, a obtenu de l'Etat le bénéfice de la procédure DSQ pour le quartier de la Villeneuve, la polémique a ressurgi. *« Le maire utilise, de façon astucieuse, la procédure du DSQ pour apparaître comme celui qui corrige les erreurs de son prédécesseur »*, accuse M. Parent. Opposé, à l'époque, au *« contenu idéologique »* du projet, qu'il jugeait *« utopique »*, de la Villeneuve, l'ancien leader des communistes grenoblois, Jean Giard, aujourd'hui refondateur, relève que beaucoup d'associations locales ne voulaient pas voir leur quartier identifié aux banlieues à problèmes. Car derrière les façades abîmées de l'Arlequin, le rêve des années 70, celui d'une certaine convivialité dans la ville, résiste encore.

« Je crains que cette convivialité n'existe que dans les rêves d'une poignée de personnes aux illusions intactes, quand tout s'écroule autour d'elles », se fâchait récemment M. Carignon, en réponse à des critiques émises sur l'opération DSQ, dans une lettre publiée dans l'édition Rhône-Alpes du *Monde*.

Il n'empêche : il y a quelques loubards qui demeurent à la Villeneuve de Grenoble, comme partout, des femmes qui ont peur, le soir, dans les parkings souterrains, de vieilles dames qui se plaignent des odeurs d'urine dans les ascenseurs, mais aussi un président d'université, des ingénieurs, des cadres, des avocats, et un libraire qui continue obstinément de faire de l'animation avec les écoles du quartier, même s'il arrive que sa vitrine soit brisée. C'est la vie, c'est la ville. *« Ce qui manque, dans la politique de la ville, c'est la pugnacité dans la durée, mais c'est un sujet qui n'intéresse pas vraiment les partis »*, remarque un ancien collaborateur d'Hubert Dubedout.

JEAN-LOUIS SAUX

Depuis l'installation de M. Balladur à l'hôtel Matignon

Jacques Chirac est raccordé à l'« interministériel »

L'« interministériel » compte, depuis quelques jours, un nouvel abonné. Ce réseau téléphonique qui relie entre eux les autorités de l'Etat – présidence de la République, premier ministre, ministres, présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat – a été étendu jusqu'à... l'Hôtel de Ville de Paris. Jacques Chirac peut donc appeler directement le premier ministre et les membres du gouvernement, à l'égal de l'un d'entre eux ou des présidents des Assemblées.

Selon les anciens ministres que nous avons interrogés, il est sans précédent qu'un maire ou un président de parti aient été raccordés à un réseau destiné à faciliter les communications des responsables de l'exécutif et de ceux du pouvoir législatif. L'accès à l'« inter » est aussi l'un des symboles d'exercice du pouvoir, particulièrement prisé des ministres et de leur directeur de cabinet. *« Le téléphone interministériel*, écrit Jean-Paul Huchon, qui était le directeur du cabinet de Michel Rocard à Matignon (1), est *l'attribut du pouvoir par excellence, réservé à quelque cent cinquante nomenklaturistes qui en connaissent seuls les us et coutumes. »*

Jusqu'à maintenant, l'annuaire de l'interministériel comprenait, selon les indications que nous avons recueillies, outre les titulaires des hauts postes de l'Etat et leurs proches collaborateurs, en nombre très restreint, certains hauts fonctionnaires d'autorité, tels que le préfet de police de Paris, et les présidents d'entreprises nationales, comme la SNCF ou la Caisse des dépôts et consignations, agissant sous tutelle gouvernementale.

A l'hôtel Matignon, on indique qu'il est *« tout à fait d'usage que le maire de Paris ait accès à l'interministériel »*, accès dont il bénéficiait, ajoute-t-on, avant 1981 et qui lui avait été retiré par la suite, à une date non précisée. On justifie cette disposition par *« les nécessités de la sécurité »* dans la capitale. Cependant, le maire de Paris ne figure pas à l'annuaire de l'« inter » daté du 15 avril. Classé « liste rouge », en quelque sorte, il peut appeler, mais ne peut être joint que par ceux qui connaissent son numéro.

Certains ministres appartenant à l'UDF n'adhèrent pas à l'explication donnée par l'Hôtel Matignon, l'un d'entre eux n'hésitant pas, en privé, à qualifier de *« scandaleux »* ce raccordement symbolique du maire de Paris, président du RPR, à l'appareil gouvernemental. Le président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, auquel nous avons demandé s'il bénéficiait de la même facilité, nous a fait répondre qu'il n'en est rien. Cette information, selon son entourage, vaut aussi commentaire.

P. J.

(1) *Jours tranquilles à Matignon* (Grasset).

Recevant le bureau de l'Assemblée nationale

François Mitterrand approuve la démarche du gouvernement pour la révision de la Constitution

François Mitterrand a reçu à l'Elysée, jeudi 22 avril, le nouveau bureau de l'Assemblée nationale, conduit par Philippe Séguin. Le président de la République a profité de cette visite protocolaire pour se féliciter de la volonté du gouvernement d'Edouard Balladur de réformer la Constitution dans ses articles concernant la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). *« Je sais que le gouvernement souhaite aller vite pour* [ces] *deux réformes indispensables*, a-t-il indiqué, *l'une qui s'impose dans l'immédiat, la réforme de la Haute Cour de justice, et l'autre qui touche à la sensibilité du pays. »*

« J'approuve cette démarche, et s'il reste deux réformes sur trois ou sur quatre, c'est mieux que rien, ce sera un vrai progrès », a ajouté le chef de l'Etat, en faisant allusion au projet de révision constitutionnelle déposé sur le bureau du Sénat et qui prévoit, notamment, outre la réforme de la Haute Cour et celle du CSM, l'extension aux citoyens de la saisine du Conseil constitutionnel, ainsi que la suppression de l'article 16.

M. Mitterrand s'est d'ailleurs déclaré *« sans illusion »* quant à la possibilité que *« l'ensemble des textes »*, qu'il avait lui-même remis au Sénat, soient retenus par les gouvernements présent ou à venir. *« Ils seront même, peut-être, tentés d'y ajouter quelque chose*, a-t-il dit. *Je pense, en particulier, à la durée du mandat du président de la République. Je n'ai pas à craindre sur ce terrain-là une discrétion excessive de la part de la nouvelle majorité de l'Assemblée nationale... »*

Le président de la République a tenu, toutefois, à marquer ses prérogatives dans ce domaine et la *« certaine limite »* qu'il pourrait imposer à cette révision. *« La limite*, a-t-il dit, *elle est celle du pouvoir qui me reste ou qui me restera sur ce plan d'approuver, c'est-à-dire d'envoyer soit devant le peuple, soit devant le Congrès les textes qui auront été élaborés. »*

La commission des lois du Sénat devrait désigner, le 5 mai, le rapporteur du projet de révision constitutionnelle déposé par le précédent gouvernement. Le rapporteur pourrait « boucler » son rapport aux alentours du 19 mai, avant un examen en séance publique à la fin mai. Par voie de conséquence, la procédure de mise en accusation de Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix devant la Haute Cour de justice, dans l'affaire du sang contaminé, devrait être mise entre parenthèses.

Cette procédure est en souffrance depuis l'arrêt du 5 février de la commission d'instruction, qui avait déclaré que l'action publique contre les trois ministres, accusés de non-assistance à personnes en danger, était éteinte faute d'avoir été engagée dans les délais prescrits. La proposition de résolution incriminant les trois ministres d'homicide involontaire, adoptée aussitôt par la commission *ad hoc* du Sénat, n'a d'ailleurs pas été inscrite à l'ordre du jour au palais du Luxembourg.

Devant le bureau de l'Assemblée, M. Mitterrand a également encouragé les réformes des méthodes de travail de l'Assemblée nationale présentées par M. Séguin, qu'il avait reçu, en tête à tête, le 20 avril. *« Tout cela va dans le bon sens*, a-t-il dit. *Vous avez cinq ans devant vous ; ces cinq années-là devront permettre à l'Assemblée nationale de revenir au rôle qui fut le sien dans les grandes heures de la République. »* François Mitterrand a formulé le vœu que *« les compétences du Parlement soient étendues, notamment lorsqu'il s'agit d'envoyer des soldats sur un théâtre extérieur. »*

G. P.

Après la mise en examen du maire sortant

« Villeneuve-sur-Vote » retourne aux urnes

AGEN

de notre correspondant

« Je vais en parler à mon comptable... » La réplique était anodine. Les comédiens s'interrogent peut-être encore sur le ressort des éclats de rire qui l'ont ponctuée. *« Je vais en parler à mon comptable, M. Laroche... »* C'était mardi soir 20 avril au théâtre Georges-Leygues, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). A l'affiche, une comédie américaine, adaptée par Jean Poiret : *Sans rancune*. Les rires, pour le comptable nommé, n'en étaient pas exempts.

L'anecdote est volontiers colportée à trois jours du premier tour, le 25 avril, des élections municipales provoquées par les démissions en cascade enregistrées après le retour à l'hôtel de ville, le 15 janvier dernier, de Claude Laroche, maire de Villeneuve-sur-Lot. Claude Laroche avait été mis en examen, en novembre dernier, après la déconfiture de l'entreprise familiale de conserverie pour banqueroute, escroquerie, abus de biens sociaux, faux et usage de faux. Le juge d'instruction de Toulouse avait demandé sa mise en détention provisoire. Ainsi le maire avait-il passé Noël – et au-delà – en prison.

Les élections du 25 avril sont une péripétie de plus dans l'histoire politique mouvementée d'une sous-préfecture où, depuis la fin de règne de Jacques Raphaël-Leygues, ancien ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, les électeurs auront été appelés sept fois aux urnes en moins de vingt ans pour des municipales. Si l'on ajoute les présidentielles, les législatives (les dernières ont motivé quatre recours en annulation), les régionales, les cantonales (avec plus de vingt candidats pour les deux cantons villeneuvois en mars 1992), sans compter le référendum, on comprendra à quoi correspond exactement l'appellation « Villeneuve-sur-Vote », souvent accolée à la ville.

Claude Laroche, faute d'avoir pu persister dans son désir de se présenter aux législatives, est aujourd'hui persuadé de pouvoir peser la confiance de ses citoyens à l'aune du scrutin de dimanche. Et puisque sa *« famille de pensée »* s'était montrée très réservée au moment de ses déboires, il souligne qu'il *« ne demande rien à personne »* et repart à la bataille avec seulement cinq des sortants. Beaucoup ont abandonné. Quelques-uns ont rejoint d'autres listes, comme l'actuel adjoint à la culture, celle de Michel Gonelle, président départemental du RPR, battu sur le fil, il y a quelques semaines, au gré d'une primaire « prolongée » jusqu'au second tour des législatives contre un candidat UDF.

Tant de postulants ont franchi la passerelle... que l'on pourrait voir des rivaux passer ensemble le pont du Pasterou. Ce troisième pont au-dessus du Lot avait été l'enjeu de bien des batailles électorales avant d'être aujourd'hui réalisé, au prix d'une déclaration d'utilité publique... annulée par le tribunal administratif, le Conseil d'Etat ayant confirmé ce jugement.

PHILIPPE TUGAS

Exigeant un accord préalable

Les fabiusiens menacent de ne pas participer à la réunion du comité directeur du PS

M. Bartolone, député de Seine-Saint-Denis et principal lieutenant de M. Fabius au sein du PS, s'est prononcé, jeudi 22 avril, pour *« un parti ouvert, qui prépare un vrai congrès du PS sur des bases de rassemblement, pas un parti-magouilles. »* Précisant que *« les contacts se poursuivent »* avec la direction provisoire du parti, que préside M. Rocard, il a réitéré le souhait des fabiusiens *« d'arriver à un accord »*, avant la réunion du comité directeur, samedi, faute de quoi, a-t-il averti, *« nous ne participerons pas »* à cette réunion. De son côté, l'ancien ministre socialiste des relations avec le Parlement, M. Poperen, a déclaré, jeudi, sur O'FM, que les états généraux proposés par la direction provisoire ne sont *« qu'une rigolade, un congrès camouflé »*. Après avoir participé, le 21 avril, à une réunion autour de M. Rocard, en compagnie de MM. Quilès, Mauroy, Mermaz et de Mme Aubry, M. Poperen envisageait, lui aussi, de ne pas venir au comité directeur si un accord n'était pas conclu vendredi.

Enfin, M. Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, exige, dans un éditorial du *Journal de la Dordogne*, un débat au sein du PS sur l'organisation des états généraux. *« Ce débat doit* (...) *avoir lieu préalablement* (...). *Ne pas en tenir compte reviendrait à signer le forfait*, écrit-il. *Dans ce cas, mieux vaudrait s'abstenir, laisser tenir les états généraux sans nous. »*

EN BREF

□ **63 % des Français font confiance à Edouard Balladur.** – Selon un sondage de l'institut CSA (les 19 et 20 avril auprès de 805 personnes âgées de 18 ans et plus), dont les résultats sont publiés par *le Parisien* du 23 avril, 63 % des Français font confiance au premier ministre, Edouard Balladur, *« pour s'attaquer efficacement aux principaux problèmes qui se posent au pays »*. 21 % des personnes interrogées ne lui font pas confiance, 16 % ne se prononcent pas. Le premier ministre réalise ses meilleurs scores chez les électeurs de droite (91 %), les catholiques pratiquants réguliers (84 %), les Français résidant sur la côte méditerranéenne (73 %), les cadres supérieurs (72 %) et les personnes âgées de soixante-cinq ans et plus (71 %).

□ **Une circulaire de l'hôtel Matignon recommande aux ministres *« diligence »* et *« célérité »* pour associer le Parlement aux décisions européennes.** – Le *Journal officiel* a publié, jeudi 22 avril, une circulaire signée par Renaud Denoix de Saint Marc, secrétaire général du gouvernement, par délégation du premier ministre, et détaillant le rôle des membres du gouvernement dans la mise en œuvre du nouvel article 88, alinéa 4 de la Constitution sur le contrôle parlementaire des affaires européennes. Cette circulaire fait suite à la communication d'Edouard Balladur, lors du conseil des ministres du 21 avril, sur l'*« association du Parlement à l'élaboration des normes communautaires »* (*le Monde* du 22 avril). Elle insiste, notamment, sur la nécessité pour les ministres de faire preuve de *« diligence »* et de *« célérité »* dans le déroulement de cette procédure.

□ **Marceau Long a été entendu par la commission des lois de l'Assemblée nationale.** – Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, a été entendu, jeudi 22 avril, par la commission des lois de l'Assemblée nationale à propos de la réforme du code de la nationalité. M. Long avait présidé la commission de la nationalité, réunie de juin 1986 à février 1988 et dont les conclusions figurent dans la proposition de loi sénatoriale examinée, actuellement, par les députés et dont le rapporteur est Pierre Mazeaud (RPR).

□ **Gilbert Baumet est déclaré inéligible aux élections cantonales.** – L'ancien ministre délégué au commerce et à l'artisanat Gilbert Baumet (maj . p.), réélu en mars 1992 conseiller général du canton de Pont-Saint-Esprit (Gard), a été déclaré *« inéligible pour un an »* et démissionnaire de son mandat par le tribunal administratif de Montpellier (Hérault). Le député (non inscrit) du Gard est accusé d'avoir dépassé de 11 149 francs le montant légal de ses dépenses de campagne, limitées à 97 285 francs. Selon le tribunal, cette différence serait notamment imputable à un banquet électoral qu'il avait offert à huit cent dix personnes. M. Baumet a décidé de faire appel de cette décision devant le Conseil d'Etat.

□ **RECTIFICATIF.** – Lors de la réunion du conseil municipal de Perpignan du 19 avril (*le Monde* du 21 avril), il fallait attribuer la seule voix favorable au projet de budget à Marie-Cécile Pons, et non à Jacqueline Amiel-Donat. Cette dernière, refusant de participer à ce qu'elle avait appelé une *« mascarade »*, s'était abstenue, tout comme le maire, Paul Alduy, et Jacques Farran, ancien député, qui avait donné procuration.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès des « irradiés de Forbach » à Sarreguemines

La responsabilité des « apprentis sorciers »

Dix mois de prison ferme et 15 000 francs d'amende contre Patrick Muller; un an avec sursis et 20 000 francs d'amende contre Philippe Magnen et Michel Roche : telles ont été les peines requises jeudi 22 avril dans le procès des « irradiés de Forbach » (*le Monde* du 21 et du 23 avril) par premier substitut Gérard Petitprez du tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle) contre les dirigeants de la société Electron beam service (EBS), poursuivis pour blessures involontaires et de multiples infractions à la réglementation sur la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants. Le jugement est mis en délibéré jusqu'au 9 juin prochain.

SARREGUEMINES

de notre envoyé spécial

Les faits sont patents, difficiles à contester. Vingt-sept infractions ont été relevées par l'inspection du travail, et tout le monde a pu constater les terribles séquelles dont souffrent les victimes. Que pouvaient faire les prévenus dans ces conditions? Tenter de minimiser leur responsabilité au maximum.

Michel Roche, cinquante-sept ans, docteur ès sciences, ancien ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique, administrateur d'EBS, se dit blanc comme neige : *« Je pense avoir assumé complètement ma responsabilité de conseiller scientifique de M. Magnen (...). J'ai réalisé un audit technique sans complaisance. »* Il écrivait notamment qu'il serait *« audacieux »*, voire *« inconscient »* d'employer en production le convoyeur à bande dont les pannes successives seront indirectement à l'origine du drame. Pourtant il ne mettra pas son véto au démarrage : *« Je n'en avais pas le pouvoir, je ne suis qu'un modeste ingénieur. »* Affirmation contestée par le président Alain Deiss : *« Non, tout le monde comptait sur vous, vous étiez le pilier de l'entreprise. »*

« M. Roche a servi en quelque sorte de caution morale à M. Magnen, qui le présentait d'ailleurs, dans son plan de reprise, comme un personnage-clé », renchérit, dans son réquisitoire, le premier substitut Gérard Petitprez. Mᵉ Daniel Bouchard, défenseur de M. Roche, n'en réclame pas moins la relaxe de son client : *« S'il est condamné, ne serait-ce qu'à une amende, il est cassé sur les plans professionnel et scientifique. »*

Le PDG d'EBS, Philippe Magnen, cinquante-cinq ans, se sent, lui aussi, la conscience nette. Les graves manquements à la législation du travail? Patrick Muller, le directeur, avait une délégation de pouvoir spécifiant qu'il était responsable en la matière. Pour faire bonne mesure, Mᵉ Guy Dayras, de Paris, défenseur de M. Magnen, tente de démontrer que le décret du 2 octobre 1986 définissant les règles pour la radioprotection des travailleurs, ne s'applique pas à l'installation d'EBS. Une thèse démentie sans équivoque par le professeur Pierre Pellerin, ancien directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), cité comme témoin. Elle est aussi écartée par le procureur dans son réquisitoire.

L'indifférence aux textes et aux hommes

De toute manière, ce ne sont pas les manquements à la législation qui sont à l'origine de l'accident, mais *« la faute humaine »* de Jean-Marc Bies, argumente encore Mᵉ Dayras, bien que le tribunal ait rejeté lundi une citation directe d'EBS à l'encontre du conducteur de l'accélérateur de particules.

Le seul à reconnaître sa part de responsabilité est le directeur d'EBS, Patrick Muller, trente-huit ans. Pourtant réputé *« très dur et autoritaire »*, celui-ci gardera d'un bout à l'autre des débats un air soumis et accablé. Par contraste, le calme et la sûreté de soi de Philippe Magnen et Michel Roche en deviennent presque choquants. M. Muller a été licencié et fait l'objet d'une plainte de la société EBS pour abus de confiance. Pourtant, il évitera soigneusement de charger ses anciens employeurs. *« Je ne suis pas là pour accuser les gens »*, répond-il devant l'insistance d'un avocat. Il se plaint cependant de n'avoir pas été informé ou guidé par les services administratifs dans les démarches concernant la sécurité. En dépit de l'absence de déclaration de la part d'EBS, la préfecture, l'inspection du travail et le médecin du travail connaissaient l'existence de l'installation, affirme-t-il.

Pour le procureur, M. Muller *« est sans nul doute le principal responsable des blessures graves »*. Il a la délégation de M. Magnen, il a négligé de s'informer des mesures de radioprotection, et il connaissait bien les faiblesses de l'installation, dans la mesure où il a toujours occupé des postes de responsabilité dans la société Ionest qui l'exploitait auparavant. C'est lui, enfin, qui a eu l'idée de recourir aux agences d'intérim pour recruter, au mépris de la législation, les trois seuls salariés chargés d'exploiter l'accélérateur.

Ce recours illégal aux intérimaires fut largement dénoncé par les avocats des syndicats CFDT, CGT et FO. Pour les parties civiles, les accidents du travail sont nettement plus fréquents chez les travailleurs à statut précaire employés, le plus souvent sans formation, dans les PME de moins de cinquante salariés. En ce sens, cette affaire est exemplaire. *« Ce n'est pas l'accélérateur d'EBS qui était dangereux, mais les dirigeants de la société. »* Des *« apprentis sorciers »* pour lesquels *« il était secondaire »* de s'occuper de sécurité dans l'entreprise. Il s'agit, disent-ils, du *« procès de l'indifférence devant les textes, devant la douleur, et devant les hommes »*, du procès de *« la recherche du profit à tout prix »*.

JEAN-PAUL DUFOUR

Après la rétractation de Gérald Huntz

Marcel Navarro nie être le meurtrier de Jacques Roseau

MONTPELLIER

de notre correspondant

Lors d'un interrogatoire long de trois heures, jeudi 22 avril, dans le bureau du juge Verhaeghe à Montpellier, Marcel Navarro, un des meurtriers présumés de Jacques Roseau, porte-parole du mouvement de rapatriés le Recours-France (*le Monde* daté 7-8 mars), a reconnu avoir fait partie du trio présent sur les lieux du meurtre le soir du 5 mars, mais a nié être celui qui a tiré. Son avocat, Mᵉ Joseph Setruk, a démenti à cette occasion les propos tenus la veille par l'avocat de Gérald Huntz, Mᵐᵉ René Blanchot, selon qui Huntz avait désigné clairement Marcel Navarro comme étant le tueur.

« Je crois que Huntz a indiqué qu'il n'avait pas tiré mais il n'a pas accusé nommément Navarro. Il se disculpe mais n'accuse pas mon client », a affirmé Mᵉ Setruk. *« M. Navarro était là sur les lieux*, a-t-il précisé. *Il a entendu les coups de feu. Mais il déclare qu'il n'a pas vu qui a tiré. »*

L'enquête semble donc baigner dans les contradictions et les imprécisions. Mᵉ Setruk n'a pas été en mesure de préciser la position des trois hommes au moment de l'assassinat, ni de dire qui avait l'arme et d'où elle venait. Il a simplement confirmé que celle-ci appartient bien à Navarro. Mᵉ Setruk a affirmé à son tour que les trois hommes n'étaient pas venus à Montpellier dans l'intention de tuer, expliquant une fois de plus qu'ils *« voulaient seulement donner une leçon à Jacques Roseau. »*

Le juge Verhaeghe a passé une grande partie de l'interrogatoire à tenter de cerner la personnalité de Marcel Navarro, ancien gendarme en Algérie, qui a perdu là-bas sa mère tuée par le FLN et qui a raté toutes ses tentatives de réinsertion en France. Les deux garages qu'il a voulu monter, successivement en région parisienne et dans le Centre, ont été des échecs. L'homme, qui s'est installé à Bessan dans l'Hérault, est aujourd'hui endetté et menacé par les huissiers.

J. M.

□ **Franck Terrier conteste avoir été « déloyal » avec Pierre Méhaignerie.** – Dans un communiqué adressé jeudi 22 avril à l'Agence France-Presse, Franck Terrier, le directeur des affaires criminelles et des grâces auquel le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a retiré mercredi 21 avril sa délégation de signature (*le Monde* du 23 avril), a contesté *« formellement »* avoir commis des *« actes de déloyauté »*. *« Différents organes de presse affirment que j'ai commis des actes de déloyauté à l'égard du ministre de la justice*, note-t-il. *Ces allégations, que je conteste formellement, font atteinte à mon honneur. »* Dans ce communiqué, M. Terrier indique avoir donné à M. Méhaignerie des *« explications écrites »* sur le différend qui l'oppose au cabinet. La chancellerie a confirmé la réception d'une lettre de M. Terrier tout en indiquant n'avoir *« aucun commentaire à faire »*.

Au cours d'un colloque organisé au Sénat

Magistrats, avocats et policiers dressent un premier bilan de la réforme de la procédure pénale

« Quelle procédure pénale? Glaive ou bouclier? » : un colloque sur le thème s'est déroulé mardi 20 avril au Sénat en présence du président du Sénat, René Monory, et du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie. Au cours de ce débat, magistrats, avocats et policiers ont tiré un premier bilan de la réforme de la procédure pénale dont les principales dispositions sont entrées en vigueur le 1ᵉʳ mars et que le gouvernement s'apprête à réviser.

Cinquante jours après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du code de procédure pénale, la présidence du Sénat a réuni magistrats, avocats et policiers au palais du Luxembourg afin de faire un premier bilan du nouveau texte. La date était fort bien choisie : la chancellerie prépare actuellement une réforme de la réforme et ce colloque constituait l'un des premiers débats publics d'ampleur sur les difficultés et les avancées des nouvelles dispositions. Assis au premier rang, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a d'ailleurs écouté avec attention les premières interventions tandis que plusieurs membres de son cabinet se succédaient au pied de la tribune au cours de la journée.

Deux mois après l'entrée en vigueur du texte, les polémiques alarmistes ont fait place à des constats sereins fondés dans la mesure du possible sur des bilans chiffrés. Nul n'a ainsi véritablement remis en cause la possibilité, pour l'avocat, d'avoir accès en permanence au dossier de son client ou la faculté qui lui est désormais reconnue d'assister à la première comparution et de demander des mesures d'investigation.

Les difficultés de la garde à vue

Certaines des innovations du texte paraissent même entrées dans les mœurs : c'est notamment le cas des dispositions sur la présomption d'innocence et de l'abolition des privilèges de juridiction, qui n'ont pas été mentionnées une seule fois au cours du débat tant elles semblent faire partie du paysage judiciaire. Dès l'ouverture du colloque, Pierre Méhaignerie situait donc les deux principaux enjeux de la révision à venir : la garde à vue et la mise en détention.

Depuis le 1ᵉʳ mars, les gardés à vue ont le droit de faire prévenir leur famille, de demander un examen médical, et de s'entretenir une demi-heure avec un avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue. Les professionnels du monde judiciaire qui critiquent ouvertement ces avancées sont rares, mais beaucoup se plaignent du surcroît de travail entraîné par ces dispositions.

« Les officiers de police judiciaire doivent avertir sans délai le parquet de toute garde à vue, soulignait le procureur de la République de Compiègne, Richard Bometon. *Imaginez la situation dans un parquet comme Compiègne, qui compte deux magistrats! Nous avons refusé d'utiliser des fax afin de ne pas détourner l'esprit de la loi, et, du coup, nous sommes avisés jour et nuit par téléphone. Que se passera-t-il quand nous serons fatigués? »* Les policiers et les gendarmes protestent quant à eux contre *« l'accumulation du formalisme »* : selon le lieutenant-colonel François Commenville, la seule notification des droits prendrait ainsi près d'une heure et demie.

Ces difficultés expliquent sans doute pour beaucoup la baisse des gardes à vue observée depuis le 1ᵉʳ mars. A Paris, la moyenne quotidienne des placements, qui était de 110 avant l'entrée en vigueur de la loi, s'établissait ainsi à 93 au mois de mars, soit un recul de 15 %. *« Ces dispositions sont prévues à peine de nullité, ce qui signifie qu'une procédure peut être ruinée si la notification a été mal faite*, expliquait le commissaire Bernard Gobert. *Du coup, les officiers de police judiciaire réfléchissent à deux fois avant de placer quelqu'un en garde à vue. »* Si le but de la loi était de supprimer les gardes à vue *« superflues »*, ce but est désormais atteint. *« Il n'y a plus de gardes à vue-sanctions, de gardes à vue-pressions et de gardes à vue de confort*, notait avec satisfaction le procureur de Compiègne. *Les placements qui ont lieu actuellement sont strictement nécessaires. »*

La réforme de la détention provisoire sera sans doute le second point sensible de la discussion parlementaire à venir. Comme Robert Badinter en 1985, comme Albin Chalandon en 1987 – leurs lois avaient été abrogées –, Michel Sapin et Michel Vauzelle ont choisi d'ôter au juge d'instruction le pouvoir de mettre en détention. Depuis le 1ᵉʳ mars, la France vit donc une petite révolution judiciaire : pour la première fois depuis le milieu du XIXᵉ siècle, le juge qui incarcère n'est plus le juge qui instruit.

« Moins soumis aux pressions »

En vertu des nouveaux textes, la détention provisoire est donc aujourd'hui prescrite et prolongée par le président du tribunal ou un juge délégué par lui. L'un de ces fameux juges était présent à la tribune en la personne de Roger Ribault, un magistrat parisien qui s'était fait remarquer la semaine dernière en remettant en liberté sept militants présumés Iparretarrak que le juge Bruguière avait provisoirement incarcérés. *« Le juge délégué a plus de distance vis-à-vis du dossier que le juge d'instruction*, notait-il sans faire directement allusion au conflit de la semaine dernière. *Il est donc moins soumis aux pressions de l'opinion publique, de la police, et du parquet. »*

La plupart des juges d'instruction se plaignent cependant de la lourdeur du nouveau système : lorsqu'ils envisagent un placement en détention, il leur faut saisir le juge délégué, transmettre le dossier, et attendre que le juge ait statué pour signer le mandat de dépôt. Une procédure *« longue, compliquée, et inutile »* qui présente selon eux l'inconvénient, dans les affaires complexes, de confier la détention à un juge qui ne connaît pas toujours le détail des dossiers d'instruction. La plupart des avocats espèrent toutefois que le nouveau système viendra à bout des *« détentions-pressions »* ordonnées dans l'espoir d'obtenir des renseignements ou des aveux. *« La détention peut être un moyen de chantage*, soulignait ainsi Mᵉ Jean-Yves Le Borgne, avocat au barreau de Paris. *Avec un juge délégué, la détention provisoire sera sans doute décidée dans un climat plus serein. »*

ANNE CHEMIN

« Examiner ce qui doit être conservé, modifié ou abrogé »

La plate-forme commune de l'UDF et du RPR pour les élections législatives prévoyait une révision de la réforme du code de procédure pénale. Dans sa déclaration de politique générale, Edouard Balladur a confirmé cette orientation. *« Si la loi était appliquée dans son intégralité, le fonctionnement de la justice risquerait d'être totalement bloqué*, notait-il. *M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice proposera une adaptation de ce texte en distinguant les dispositions qui méritent d'être maintenues parce qu'elles correspondent à un progrès de notre droit de celles qui doivent être modifiées. »*

Dès son arrivée place Vendôme, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a donc mis en place un groupe de travail chargé de faire un premier bilan de la réforme. Outre des magistrats de la chancellerie et des membres du cabinet du ministre, ce groupe, qui s'est réuni pour la première fois mardi 13 avril à Paris, comprend un universitaire spécialiste du droit pénal, Bernard Bouloc, un ancien bâtonnier, Jacques Wuilque, et six magistrats du siège et du parquet : Alain Junqua, premier président de la cour d'appel de Nancy; Henri Blondet, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon; Patrice Davost, procureur de la République de Bordeaux; Bernard Seltensperger, président du tribunal d'Auxerre; Gérard Poirotte, premier juge d'instruction à Nanterre, et Annie Grenier, premier juge d'instruction à Paris, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua.

Leur but n'était pas de dresser un état des lieux complet et exhaustif de la loi du 4 janvier 1993 mais de fournir au ministre un bilan qui fasse apparaître les éventuelles difficultés d'application apparues dans les juridictions depuis l'entrée en vigueur du texte. La période d'observation était cependant très courte : la suppression des privilèges de juridiction et la réforme du code civil sur la présomption d'innocence sont entrées en vigueur le 1ᵉʳ janvier et les autres dispositions ne sont appliquées que depuis le 1ᵉʳ mars, soit à peine deux mois. *« J'attends que ce groupe me remette les conclusions du bilan des six premières semaines d'application*, déclarait M. Méhaignerie lors de sa visite de la cité judiciaire de Rennes, vendredi 16 avril. *Sera alors examiné ce qui doit être conservé, modifié ou abrogé. »*

Le groupe de travail a rendu son rapport au garde des sceaux jeudi 22 avril. Selon *le Figaro*, le rapport préconise notamment le maintien de la présence de l'avocat lors de la garde à vue, associé à une modification de ses modalités d'intervention, un aménagement de la mise en examen, la suppression de la lettre recommandée et du procès-verbal de présomption de charges d'infractions pénales, la décision de mise en détention rendue au juge d'instruction, avec une possibilité d'appel rapide, et la suppression de la procédure accusatoire à l'audience, qui devait entrer en vigueur le 1ᵉʳ janvier 1994.

A. C.

Au tribunal de grande instance de Bordeaux

Rappel de Témoin

BORDEAUX

de notre correspondant

Un jeune homme de vingt-trois ans, Témoin de Jehovah, déjà condamné le 5 décembre 1991 à douze mois d'emprisonnement pour refus d'obéissance, comparaissait, une nouvelle fois, le 22 avril, devant le tribunal de grande instance de Bordeaux, toujours sous le même chef d'inculpation.

Après son refus de porter l'uniforme lors de son incorporation au camp de Ruelle (Charente), il avait accompli sa peine à la prison de Gradignan. Libéré le 14 août 1992, bénéficiant de la grâce présidentielle du 14 juillet (cinquante jours) et d'une remise de peine de deux mois pour bonne conduite, Philippe Lagouardille a été rappelé sous les drapeaux le 6 mars dernier à la suite d'une décision de la commission juridictionnelle rompant avec la pratique habituelle. Avec la nouvelle pratique adoptée par la commission, les condamnés pour refus d'obéissance ne sont donc jamais quittes. Ils peuvent être condamnés jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, limite légale pour le service national.

C'est ce qui est arrivé à Philippe Lagouardille, *réincorporé le 6 mars*. Il a, une nouvelle fois, *refusé* de porter l'uniforme. Nouvelle incarcération à la prison de Gradignan.

Selon son défenseur, Mᵉ Alain Garay, du barreau de Nanterre, une soixantaine de jeunes gens seraient actuellement concernés par le même problème, né, selon lui, d'une *« articulation machiavélique »* entre l'article L. 51 du code du service national et l'article 447 du code de la justice militaire. *« De 1950 à 1992, 7 593 Témoins de Jéhovah ont déjà été condamnés à quatre-vingt-trois siècles de prison. Actuellement, 6 362 jeunes de cette religion ont entre quinze et dix-neuf ans. Dans les prochaines années, nous risquons d'en voir beaucoup en prison, alors qu'ils ne refusent pas le service national mais seulement par conviction de porter l'uniforme et les armes. »*

Le tribunal a condamné Philippe Lagouardille à quinze jours de prison, une peine équivalente à sa détention préventive. Reste à savoir si la commission juridictionnelle, lors de sa prochaine réunion, estimera que l'armée a son dû. Elle peut très bien convoquer le jeune homme une troisième fois sous les drapeaux.

PIERRE CHERRUAU

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Une déclaration de Philippe Douste-Blazy à l'UNESCO

Les lois sur la bioéthique devront « s'adapter aux évolutions futures de la science »

Quelle sera l'attitude de l'actuel gouvernement vis-à-vis des projets de loi relatifs à la bioéthique, votés il y a quelques mois par l'Assemblée nationale et actuellement sur le bureau du Sénat ? Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a été le premier membre du gouvernement à aborder officiellement cette question, mercredi 21 avril, lors du symposium sur le génome humain organisé à Paris par l'UNESCO.

Tout en soulignant que la connaissance des séquences du génome humain *« doit être inscrite au patrimoine commun de l'humanité »* et ne pas, à ce titre, *« être l'objet d'appropriations indues »*, M. Douste-Blazy a précisé, que *« le monde du vivant ne doit nullement être exclu du champ de la protection des brevets »*.

« Le respect de l'hérédité naturelle »

« L'essor de l'industrie, rendant accessible à tous les fruits de la recherche, requiert qu'elle puisse protéger ses procédés et ses produits, a ajouté M. Douste-Blazy. *Au plan collectif, il nous faut garantir le respect de l'hérédité naturelle de l'espèce humaine dont il faut déclarer le principe d'intangibilité. La France prépare, comme d'autres pays, des lois d'éthique de la vie (...). Ces lois, ces directives et la réglementation gouvernementale doivent rester un cadre général et non une contrainte excessive et tatillonne; elles doivent rester souples et s'adapter aux évolutions futures de la science. »*

Après plusieurs années de recherche fondamentale

La première expérience humaine de thérapie génique de la mucoviscidose a été tentée aux Etats-Unis

Une équipe de médecins et de biologistes américains, dirigée par le Dr. Crystal (Institut national américain de la santé), vient de réaliser la première expérience humaine jamais tentée de thérapie génique de la mucoviscidose. En France, un protocole d'essai similaire, déposé par la société strasbourgeoise Transgène et soutenu par l'Association française de lutte contre la mucoviscidose (AFLM), vient de recevoir un avis favorable du ministère de la recherche. Cet essai pourrait débuter à l'automne 1993, dans le service du professeur Bellon (Hospices civils de Lyon).

La première expérience humaine de thérapie génique de la mucoviscidose vient d'être tentée aux Etats-Unis sur un homme âgé de vingt-trois ans dont l'identité n'a pas été révélée. A la différence de nombreuses « premières » réalisées outre-Atlantique, cette expérience n'a été rendue publique qu'après avoir été achevée. Le patient se porte parfaitement bien, vingt-quatre heures après l'intervention, selon les informations rapportées mardi 20 avril par l'agence UPI.

La mucoviscidose est la plus fréquente des affections transmises sur un mode héréditaire frappant l'espèce humaine. Elle touche en Europe environ un enfant – garçon ou fille – sur 2 500 naissances et se caractérise par le fonctionnement anormal de certaines glandes de l'organisme (pancréas, glandes de la muqueuse bronchique) qui sécrètent un mucus beaucoup trop visqueux. Ce phénomène physiopathologique est à l'origine de troubles très graves, d'ordre respiratoire notamment, qui réduisent l'espérance de vie des enfants ou des adolescents atteints.

Parallèlement à de courageuses tentatives de nature chirurgicale, l'approche génétique et l'usage des outils de la biologie moléculaire laissaient espérer de notables progrès, tant dans le champ diagnostique que dans celui de la thérapeutique. Il s'agit, en France, des entreprises de dépistage systématique de l'anomalie dans des populations bretonnes considérées comme à haut risque (*le Monde* du 8 juillet 1992) ou, en Angleterre et aux Etats-Unis, du dépistage anténatal (pré-implantatoire) de cette maladie. Ce dernier procédé constitue un risque nouveau et considérable quant à la mise en œuvre d'une nouvelle forme d'eugénisme, dénoncée dans ces colonnes par Jacques Testart (*le Monde* du 17 septembre 1992).

Le recours aux liposomes

L'autorisation américaine pour la première thérapie génique sur l'homme avait été donnée en décembre dernier lorsqu'une commission de l'Institut national américain de la santé avait approuvé le protocole proposé par le Docteur Crystal. *« Au total, ces essais autorisés pour trois équipes américaines concerneront vingt et un malades*, nous a précisé le professeur Axel Kahn. *En France, ils associeront des équipes de Transgène (Strasbourg) et de Lyon et porteront dans un premier temps sur six patients. »*

Ces essais consistent à utiliser comme vecteur du gène déficient un virus (un adénovirus) dont le patrimoine génétique a été modifié, afin d'intégrer le gène dans l'organisme malade. Dans un premier temps, le travail expérimental consistera à fournir des preuves de l'inocuité d'une telle approche thérapeutique. Si comme tout le monde l'espère, cette inocuité est démontrée, le projet thérapeutique devrait rapidement évoluer.

Un travail expérimental britannique réunissant des équipes d'Oxford et de Cambridge vient précisément de démontrer l'efficacité du transfert du gène impliqué dans la mucoviscidose chez des souris (1) en utilisant une autre voie d'intégration. La méthode est de recourir à des liposomes, ces vésicules lipidiques susceptibles de fusionner avec les membranes cellulaires, et donc de permettre le transfert à l'intérieur des cellules du matériel biologique qui leur est associé.

« Les liposomes sont constitués de matériel organique inerte peu susceptible de provoquer par lui-même des réponses immunitaires ou d'entraîner des réactions toxiques, explique le professeur Kahn. *En ce sens, ce type de vecteur possède de nets avantages sur les différentes sortes de virus qui peuvent être utilisés pour transférer un fragment de patrimoine héréditaire thérapeutique. Il ne fait aucun doute que nous verrons d'ici à la fin de l'année d'autres essais expérimentaux utilisant cette fois les liposomes ».*

JEAN-YVES NAU

(1) Sur ce thème, se reporter à la publication parue dans un récent numéro de l'hebdomadaire spécialisé *Nature* (1993; vol. 352 : pp. 250-255).

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Député au chômage

L'AUTRE jour, je me dis : Tu es là, tu t'occupes de tout un tas de gens dans la panade ; si tu te penchais un peu sur le sort de ces malheureux députés socialistes licenciés par l'entreprise France le mois dernier ? Pas évident. Ils ne sont pas causants. Et plutôt méfiants : Telle que je vous connais, vous allez me faire dire des horreurs du style : trois millions de demandeurs d'emploi et moi et moi et moi !

J'ai fini par en dégotter un. Drôle. Charmant. Il est très séduisant, Michel Françaix, quarante-huit ans, mince, grand, traits réguliers casqués de cheveux blancs, un physique de jeune premier. Il doit tenir ça de famille. Son père était comédien avant guerre. Faire l'acteur, ça lui aurait bien plu. Ses parents n'ont pas voulu. Ça ne l'a pas empêché de s'éclater sur la scène politique. D'abord en coulisse et puis devant les feux de la rampe. Conseiller de Mitterrand à l'Elysée dès 1981, il a été délocalisé en 1988 par son patron dans l'Oise, où il vit, où il milite depuis des années, pour être suppléant de Stoléru, bientôt secrétaire d'Etat. Il est élu. Un élu de la nation. Le pied !

Et puis là, c'est tout juste s'il n'en est pas réduit à passer une petite annonce dans les journaux : diplômé école de commerce, fiable, organisé, dynamique, expérience produits grande consommation, cherche poste responsabilités dans le privé.

– Le privé, j'en viens, j'étais acheteur aux Galeries Lafayette. Rayon casseroles. C'est d'ailleurs là que j'ai rencontré ma femme. Elle, c'était les assiettes. Je m'y plaisais bien. Mais remettre ça, après avoir exercé le pouvoir... Enfin, le pouvoir, façon de parler ! Rédiger des notes pour le président ou aider une famille d'immigrés à trouver un logement à Crépy-en-Valois, batailler en faveur d'un texte de loi, ça va pas chercher bien loin, n'empêche, ça vous monte un peu à la tête. Normal, à force de la voir s'étaler tous les deux jours dans la presse locale ou sur les écrans de F3 Régions, il y a accoutumance et là, on est quelques-uns à être sérieusement en manque.

Ça se sent à une certaine fébrilité, une tension à la fois amère et enjouée. Ses indemnités, il n'y a droit que jusqu'à la fin du mois. Après ça, plus rien. Remarquez, ils sont très peu à nous représenter vraiment, nos représentants. Et pour une bonne raison. Ils bénéficient pratiquement tous de la garantie de l'emploi. Service public, professions libérales... si nous les virons, ils se retrouveront bien peinards à la Cour des comptes, au Conseil d'Etat, dans l'enseignement, à la permanence d'un parti ou d'un syndicat, dans un cabinet médical ou à la tête d'une clientèle d'avocat. Alors, nos problèmes... !

– Vous, au moins, vous avez droit aux Assedic. Moi, pas.

– Pauvre chat ! Avec tout ce que vous touchiez, vous devez avoir des petites économies, non ?

– J'en étais de ma poche, oui ! Les 30 000 F destinés à mon secrétariat, je ne les refilais ni à ma femme ni à ma maîtresse. Quant aux 22 000 F de faux frais, ils les couvraient à peine. Et 31 000 F de salaire net moins les 8 000 balles que je remettais chaque mois au PS, ça file vite. Faut pas confondre un député de base avec un député-maire, président du conseil général. Moi, mon bas de laine, parlons-en !

– Et votre carnet d'adresses, il n'y a rien dedans non plus ? Les relations, rien de tel pour arriver à se recaser.

– Objection, Votre Honneur ! Sûr que si j'appelle pour demander du boulot on ne me raccrochera pas au nez, mais de là à m'en donner, à mon âge et avec mon CV, c'est pas évident.

Nous prenons le petit-déjeuner dans un bistro, à deux pas du Palais-Bourbon. Pour le moment, il fait un squat dans le bureau de Ségolène Royal, une des rares à avoir gardé son siège. Notez, lui, le sien, il ne l'a pas perdu. Le code électoral interdit au suppléant qui a remplacé un député nommé au gouvernement de se présenter contre lui à l'élection suivante.

– Etre obligé de s'effacer devant un monsieur connu pour ses volte-face à répétition, qui est passé de la majorité présidentielle à Génération Ecologie, ça ressemble à quoi ? A une atteinte à la démocratie.

J'ai déposé un recours devant le Conseil constitutionnel et j'ai encore l'espoir de voir casser l'élection. On est tous un peu dans ce cas. On rêve de législatives anticipées...

Pour avoir suivi de très près la première cohabitation, il se pourlèche les babines en pensant aux chausse-trappes, aux embûches, aux emmerdements qui guettent la droite au pouvoir et à la façon dont le président va en tirer parti.

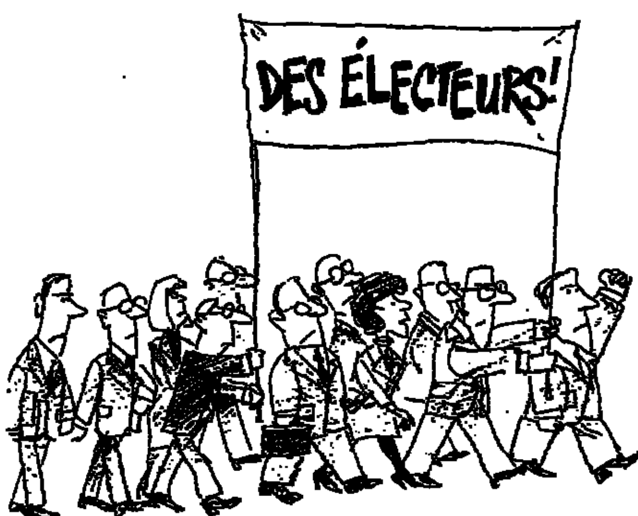
– Il va faire le dos rond pendant quelques mois, mais attendez un peu que les agriculteurs, les fonctionnaires, les pêcheurs se réveillent, que Giscard et Chirac en viennent aux mains, par mode de scrutin interposé, d'ici les européennes...

– Et vous ? Vous allez attendre jusqu'à quand ?

– Si j'arrive à décrocher un boulot pas trop prenant, histoire d'être libre de me relancer dans la bagarre, je pourrais peut-être tenir pendant un an ou deux. Difficilement. Imaginez que je sois battu faute de sous, faute de temps...

– Qu'est-ce que vous faites ?

– Une mini-dépression. Et je vous en réserve la primeur, promis. Je vois votre papier d'ici : Drame dans l'Oise. Privé de sa drogue, un toxico tente de se donner la mort en se pendant à son écharpe d'ex-député !



FAITS DIVERS

Le meurtre d'un bébé de trois mois

Le rejet du « fruit du péché »

SAINT-ETIENNE

de notre correspondant

Fatma Sadelli a été mise en examen, jeudi 22 avril à Saint-Etienne, par le juge Denis Breuil, pour homicide volontaire avec préméditation. Mardi 20 avril, le corps de son petit-fils, Guillaume Fayard, âgé de trois semaines, avait été retrouvé mort dans la bergerie de la ferme familiale.

Samedi 17 avril, peu après 4 heures, les services de police avaient été prévenus par une jeune mère de famille, Fatima Fayard, de la disparition de son fils Guillaume, âgé de trois semaines, qui dormait à côté d'elle dans un couffin dans une ferme située à l'écart de la commune de Saint-Genest-Lerpt, à proximité de Saint-Etienne. Les recherches conduites les deux jours suivants restèrent vaines. Les policiers avaient constaté toutefois à leur arrivée dans la ferme le samedi matin qu'aucune effraction n'avait été commise et que l'électricité et les fils du téléphone étaient débranchés.

Mardi à 10 heures, le corps de Guillaume était retrouvé sans vie dans la bergerie de la ferme Sadelli. L'autopsie a révélé que la mort avait été provoquée par *« des traumatismes crâniens consécutifs à plusieurs coups »*, dont un avait occasionné une *« fracture importante »*. La nuit du drame, seulement trois adultes dormaient dans la ferme : Fatma Sadelli, soixante et un ans, sa fille Fatima Fayard, vingt-deux ans, et son fils Hamid Sadelli, vingt-cinq ans. Coupée de ses parents depuis qu'elle avait quitté le domicile familial pour vivre avec Olivier Fayard, un jeune homme issu d'un milieu aisé, qu'elle devait épouser, Fatima résidait depuis quelques mois à Marseille. La semaine dernière, elle était venue rendre visite à son père, un ancien mineur, récemment hospitalisé.

D'origine kabyle, vivant depuis plus de trente ans en France mais maîtrisant mal le français, Fatma Sadelli n'avait pas admis le « comportement » de sa fille et la naissance de cet enfant qu'elle considérait comme *« un fruit du péché »*. Lorsque celui-ci lui avait été présenté, elle avait refusé de le prendre dans ses bras.

Entendue à plusieurs reprises par les policiers, la grand-mère a nié toutefois être à l'origine de cette mort, *« malgré l'aversion exprimée par elle à l'encontre de cet enfant »*, a souligné dans un communiqué Alain Vercier, procureur de la République. Mme Sadelli aurait en effet affirmé devant ses fils qu'il fallait *« se débarrasser »* de l'enfant.

VINCENT CHARBONNIER

□ **Une enquête confiée à l'IGS après la mort d'un jeune homme au cours d'un contrôle d'identité.** – Une enquête de l'Inspection générale des services (IGS) a été ouverte, mercredi 21 avril, après la noyade d'un jeune homme dans le canal de l'Ourcq, à Paris, à l'occasion d'un contrôle d'identité par des policiers en tenue. Une patrouille d'un car de police-secours avait décidé de contrôler l'identité de jeunes d'origine sénégalaise, non loin du canal, mais selon les policiers, l'un d'eux *« a fui »* et est tombé dans le canal, où il s'est noyé en dépit de l'arrivée des sapeurs-pompiers. Les quatre policiers, ainsi qu'un témoin, ont été entendus par l'IGS.

SPORTS

FOOTBALL : Coupe de l'UEFA

Le Paris-SG contre un mur

La finale de la Coupe de l'UEFA opposera le Borussia Dortmund à la Juventus de Turin, les 5 et 19 mai. Après Auxerre, mardi 20 avril, le Paris-SG a en effet été éliminé en demi-finale par la « Juve », victorieuse au Parc des Princes, 1-0, grâce à un but de Roberto Baggio, jeudi 22 avril. Seul Marseille conserve ainsi une chance de donner un premier trophée européen au football français en Ligue des champions. La Coupe des vainqueurs de coupe sera attribuée le 12 mai au vainqueur de la rencontre entre les Belges du Royal Antwerp et les Italiens de Parme.

Quelques sièges ont volé sur le terrain. Des spectateurs se sont bousculés vers les sorties sans attendre le coup de sifflet. Le Parc des Princes était redevenu banal, jeudi soir. Loin de la douce euphorie du soir de la victoire face au Real Madrid, quand le Paris-SG, son public et la Coupe d'Europe semblaient ne plus vouloir se quitter. Forte d'un des plus beaux parcours européens d'un club français, il s'attendait à dynamiter le dernier monument qui barrait une route défrichée à travers des pelouses aussi prestigieuses que celles de Naples, Anderlecht ou Madrid.

Hélas ! l'élan de ces prouesses s'est brisé net contre un mur de maçons transalpins. *« Somme d'individualités »*, selon son ancien maître Michel Platini, la Juventus avait tout à coup retrouvé une pratique collective ancestrale des footballeurs italiens : la défense. Pour inscrire le but qui aurait suffi à sa qualification, le PSG comptait sur les cavalcades de Valdo, sur le talent de ses attaquants, George Weah et David Ginola. Ce sont deux stars milliardaires du *calcio* qui ont surgi de l'anonymat de leurs tâches défensives. Gianluca Vialli et Roberto Baggio ont asséné au Parc des Princes un but en deux temps.

La Juventus relancée

Les Parisiens auraient mauvaise grâce à dire que cet affrontement entre l'innocence et la roublardise, entre le vice et la vertu naïve, n'a basculé que sur un coup du sort, sur un penalty que l'arbitre aurait été seul à ne pas apercevoir. Le PSG avait sans doute perdu sa qualification bien avant le coup d'envoi. Lors de la première mi-temps du match aller, quand le club a commis l'erreur de ne pas achever une Juventus moribonde. Pire : en troquant une victoire logique contre une défaite malchanceuse, concédée *in extremis*, les Parisiens ont offert aux Turinois l'occasion de se relancer – ce qu'ils ont fait depuis en s'imposant dans l'antre de l'ogre milanais.

Les footballeurs d'Artur Jorge n'ont pas semblé se rendre compte de leur faute. Depuis le début de la compétition, ne traversaient-ils pas l'Europe comme des funambules ? Sur un fil d'où ils ont failli tomber à plusieurs reprises avant de se rétablir miraculeusement. Sans doute s'étaient-ils convaincus, une fois encore, que quelques traits de génie compenseraient les bévues et les gaspillages. La défaite face à la Juventus aura sonné le glas de ces illusions en ramenant le PSG à ses justes proportions, enflées jusque-là par les noms ronflants de ses victimes des tours précédents. Celles d'un grand club en gestation, doté d'un effectif offensif encore trop étriqué – Weah, Ginola et Valdo s'époumonaient, bien seuls jeudi soir, – et engoncé dans des tactiques parfois excessivement frileuses.

JÉRÔME FENOGLIO

CULTURE

ARTS

Un expressionniste mystique

De l'armée du tsar au compagnonnage avec Kandinsky

ALEXEI JAWLENSKY
à Arles

C'est l'histoire d'un bel officier du régiment Alexandre-Nevski, cantonné à Saint-Pétersbourg. Cet officier, nommé Alexeï Georgevitch Jawlensky, fils d'un colonel de l'armée du tsar, avait deux passions : la peinture et le beau sexe. En 1891, il trouva celle qui pouvait les satisfaire également, Marianne von Werefkin, fille du général baron von Werefkin, commandant la forteresse Pierre-et-Paul. Ils se rencontrèrent à l'Académie impériale des beaux-arts et ne se quittèrent que trente ans plus tard. Entre-temps, ils avaient ensemble découvert la peinture moderne occidentale, voyagé en France en mémoire de Gauguin et de Cézanne, côtoyé Matisse et vécu en Bavière dans l'intimité de Kandinsky et de Gabrielle Münter, dans l'amitié de Franz Marc et de Paul Klee.



« Princesse barbare », huile sur carton de Jawlensky

(C) ADAGP

Entre-temps l'officier avait quitté l'armée du tsar, la baronne renoncé aux délices de l'aristocratie. Entre-temps ils étaient devenus deux des figures essentielles de l'expressionnisme allemand dans sa version *Blaue Reiter*, celle qui culmine dans les abstractions harmoniques de Kandinsky. Entre-temps, ils avaient forcé l'admiration par leur constance dans l'audace et l'anticonformisme.

Du moins y étaient-ils parvenus en Allemagne. La Russie de l'après 1917 n'a eu qu'indifférence pour ces émigrés de l'art moderne. La France, où ils allaient en pèlerinage esthétique, ne s'est guère montrée plus curieuse jusqu'à cette année, celle de l'exposition du Musée d'art moderne de la Ville de Paris «Figures du Moderne», histoire de l'expressionnisme allemand de 1905 à la guerre, et celle de la rétrospective Jawlensky qu'a rassemblée Michèle Moutashar à Arles. En un peu plus de soixante-dix œuvres, elle décrit attentivement les métamorphoses de Jawlensky, du postimpressionnisme à une peinture qui n'a pas de nom dans les typologies habituelles, expressionnisme religieux à mi-chemin de l'icône et de l'abstraction.

Les débuts sont lents, très lents. Jawlensky a vingt-cinq ans en 1889, quand il peut enfin s'inscrire à l'Académie de Saint-Pétersbourg, où se pratique et s'enseigne un réalisme panoramique passablement conventionnel. Il en a trente-deux quand il démissionne de l'armée et se rend à Munich pour perfectionner sa formation. Or ce n'est guère qu'à partir de ce séjour bavarois qu'il assimile l'impressionnisme et ses conséquences. Encore est-ce sans hâte. Il découvre Gauguin en 1904, un an après la mort de l'exilé des Marquises. Il étudie Cézanne en 1906 et achète un Van Gogh en 1908. Autant dire que son cheminement est d'une dizaine d'années en retard par rapport à celui des Fauves parisiens. Ses œuvres antérieures à 1909 relèvent d'une combinatoire où entrent en proportions égales le divisionnisme de Signac, les touches vibrantes de Van Gogh, la gestuelle de Munch, les couleurs et les contours de Gauguin, les violences de Matisse et celles, peut-être, des expressionnistes de Dresde, Kirchner et Schmidt-Rottluff. Il n'y a pas alors à proprement parler un style ni des sujets Jawlensky, mais de la vigueur et un sens très sûr de la simplification des formes.

La synthèse s'opère à l'évidence à Murnau, quand Kandinsky, Jawlensky et leurs muses respectives, Gabrielle Münter et la baronne Werefkin, vivent et peignent ensemble, en 1908 et 1909. Phénomène singulier, Kandinsky et Jawlensky trouvent à peu près en même temps ce qu'ils poursuivaient en aveugles jusque-là, et leurs peintures se distinguent cependant radicalement l'une de l'autre. Impossible de confondre : Kandinsky choisit l'effusion, la dynamique, l'éclatement des couleurs et leur dispersion en ondes concentriques et rayonnements croisés quand Jawlensky choisit le cloisonnement des formes, la construction par touches orientées et contours sinueux. L'un tend vers une fresque idéale et infinie, toute de poudroiements et de nuances. L'autre tend vers l'icône, dense, ramassée sur elle-même, pétrifiée presque.

Quelques-unes de ces effigies, essentiellement féminines, ont été exposées à Paris cet hiver. La rétrospective arlésienne en révèle d'autres, dont *le Voile violet*, figure d'une odalisque méditative, portrait du Fayoum peint avec les couleurs de Gauguin. Elle révèle encore la tête dite du *Jeune Héraclès*, androgyne oriental aux yeux bordés de khôl, et des paysages de montagne aux cimes cernées de plombs noirs. Expressionnisme? Non, si l'on entend par là un art de la confession, du tourment et du trouble. Jawlensky aspire à l'ordre et à la contemplation.

En 1914, la guerre les lui offre, dans la douleur. Sujet russe, il est expulsé de Munich vers la Suisse, où il demeure pendant quatre ans, tantôt à Zurich tantôt à Ascona. Dada, qui naît alors au Cabaret Voltaire, ne l'intéresse pas. Jawlensky, durant ces années de retraite, n'exécute guère que des portraits et la série des *Variations* : sur des feuilles de papier, d'innombrables études avec pour unique motif ce qu'il voit par la fenêtre, des arbres et le ciel. Le cyprès se résume à un ovale étiré, les nuages à d'autres ovales. La couleur importe seule, ses harmonies, les arrangements rares que l'œil de Jawlensky calcule, entre des nuances changeantes. Par frottis juxtaposés, par glissements de tons, il obtient des équilibres à la Delaunay.

Il n'a plus cessé de varier leurs compositions et proportions. Une géométrie élémentaire en forme de tête suffit à déterminer une grille, à l'intérieur de laquelle le chromatisme s'organise. Tout au long des années 20 et 30, tant que la paralysie échoue à l'empêcher de travailler, son œuvre se développe à la façon d'une série sans fin, avec ce que ce système suppose de réussites et de répétitions. Ces *Têtes abstraites* – tel est le titre de la série – veulent exprimer la variété des sentiments, du «regard noir» au «profond mystère». Il n'est pas sûr qu'elles y parviennent à tout coup, car la rigidité de la méthode que Jawlensky s'impose obéit à une grammaire picturale proche de l'hermétisme.

Dans cette dernière période, il en appelle au mysticisme et à la grandeur sacrée de l'art. Il conçoit chaque tableau comme le signe d'une méditation quotidienne. Il en existe ainsi à peu près sept cents, tous du même format très réduit, à l'échelle des derniers gestes que Jawlensky parvient à accomplir, tenant son pinceau des deux mains. Ce sont là ses ultimes icônes, un peu de vert sombre, de noir et de rouge, couleurs tuées, gestes raidis, masques mortuaires répétés jusqu'à l'obsession.

PHILIPPE DAGEN

▶ Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13200 Arles ; tél. : 90-49-37-02. Jusqu'au 30 juin.

Long aux semelles de vent

La méthode déambulatoire d'un artiste britannique

RICHARD LONG
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

En 1967, Richard Long commit un geste apparemment iconoclaste de la part d'un sujet de Sa Très Gracieuse Majesté : il marcha sur une pelouse, suivant, d'allers en retours sur l'herbe verte, la même ligne droite. Celle-ci devint bientôt une réelle couche de gazon comprimé par les pas. A vingt-deux ans, Long avait ainsi défini ce que, sans jeu de mots, il faut appeler sa démarche : elle devait s'inscrire dans le paysage de la manière la plus douce possible (là où passe Long, l'herbe repousse toujours), selon des figures géométriques simples (lignes droites ou circulaires, au cours des promenades pédestres qu'il affectionne depuis son enfance).

Depuis 1967, ces promenades l'ont conduit dans toute l'Angleterre, des Orkney en Cornouaille, mais aussi d'Amérique latine en Alaska, d'Afrique en Asie. Partout, Long a laissé des traces éphémères de son passage, recueillant de-ci de-là des blocs de pierre qu'à l'instar de ses lointains ancêtres mégalithiques il dispose en cercles ou en alignements lors de ses étapes. Parfois, il trace simplement des formes brillantes sur un roc sec, à l'aide d'eau fraîche versée sur la pierre chaude.

Ses trajets eux-mêmes répondent à une logique propre : il arrive à Long de tourner en rond, ou de foncer droit devant lui, mais il se contente souvent de suivre le vent, de fleuve en fleuve. Ainsi, à l'automne 1992, Long traversa-t-il la Garonne pour une longue marche qui devait le conduire de l'autre côté du Pô, en Italie. Une première étape lui fit franchir le Rhône : c'est *Light winds* – vents légers, – représenté pour la postérité par un texte complété de flèches indiquant jour après jour la direction des vents rencontrés. *Wind line walk* est le titre du dessin qui fixe, selon le même principe, la totalité du voyage pour les sédentaires que nous sommes.

Car Long ramène des souvenirs de ses promenades : photographies, textes à mi-chemin entre le poème et l'inventaire d'objets rencontrés au bord de la route, cartes géographiques annotées et surchargées de lignes figurant ses trajets, mais aussi ardoises de Cornouaille, ou limoneuses de l'Avon ou du Mississipi. Il les dispose dans les salles du musée, où nous sommes accueillis par un étonnant cercle de boue grise posée sur un fond noir, dont la parfaite géométrie contraste avec les gestes enlevés qui ont frotté la terre sur le mur. A droite, un alignement de pierres trace au sol une droite puissante, uniquement composée d'ardoises en provenance du sud de l'Angleterre, qui conduit, 25 mètres plus loin, à d'autres dessins boueux au kaolin, et ainsi de suite.

Des incitations au départ

D'emblée, on perçoit ce qui fait la vigueur, mais aussi le charme du travail de Richard Long : une géométrie rigoureuse obtenue par assemblage des éléments naturels, qui dégage une grande poésie. Les irrégularités de l'ardoise, la variété dans la disposition interne des blocs contrastent avec sa bordure – au cordeau. Une autre sculpture au sol, *Bark Circle*, composée de grands morceaux d'écorces posés à plat, joue aussi de ce dialogue entre la matière rugueuse et la simplicité de la figure géométrique qui les contient.

Mais la partie la moins spectaculaire du travail est peut-être aussi la plus remarquable. Il s'agit de ses souvenirs de voyage : photographies superbes, cartes géographiques évocatrices, véritables incitations au départ ; et surtout, les textes enluminés de flèches montrant les variations du vent. Comme tous les grands marcheurs, Long sait l'importance d'une bourrasque, ses sautes d'humeur qui tantôt fouettent le sang ou s'opposent à votre progression. Marcher dans le vent résume la vie même et Long sait nous faire partager l'air des grands espaces.

HARRY BELLET

▶ **Exposition Richard Long, River to River, ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Tél : 47-23-61-27. Catalogue conçu par l'artiste, 48 pages, 145 F. Et un excellent « Petit Journal ». Jusqu'au 29 mai.**

WEEK-END D'UN CHINEUR

Quatre siècles d'armoires

Meuble traditionnel s'il en est, l'armoire existe dans une version originale dont les curieux pourront admirer un exemplaire ce week-end à Evreux. Venu des grottes de Dordogne et baptisée « troglodyte », elle est creusée dans un tronc d'arbre auquel on a ajouté des portes et fiché en force un morceau de bois en guise de porte-manteau. Estimé entre 8 000 et 10 000 francs, ce meuble rude présente des panneaux à décor gothique qui permettent de le dater entre le quinzième et le dix-septième siècle.

Pour les modèles plus courants, la baisse d'environ 30 % constatée depuis 1991 devrait inciter certains amateurs à l'achat. On trouve entre 25 000 et 35 000 francs de belles armoires Louis XIV ornées de profondes moulures symétriques (Bergerac, samedi), entre 20 000 et 25 000 francs des exemplaires Louis XV au panneau gracieusement chantourné sur petits pieds cambrés (Doulens, dimanche). Les armoires régionales dans l'esprit Louis XV du dix-neuvième sont accessibles autour de 10 000 francs (Vitry-le-François, dimanche) et des modèles rustiques sans prétention entre 4 000 et 8 000 francs. La valeur de ces meubles est liée à l'abondance et à la beauté du décor sculpté, mais tient aussi à l'affirmation bien marquée des motifs typiques de chaque province, dont la présence fait monter les prix. Pour ces raisons; les plus cotées sont les armoires de mariage qui combinent motifs symboliques et régionaux. En outre, les meubles se paient plus cher dans leur pays d'origine sous la pression d'une forte demande.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Paris

● Samedi 24 avril

Drouot-Richelieu, 14 heures : affiches politiques, vins, alcools, tapis d'Orient.

Ile-de-France

● Samedi 24 avril

Argenteuil, 11 h 30 et 14 h 30 : vente sur le thème du cinéma ; **Compiègne**, 14 heures : art d'Asie ; **Corbeil**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Dreux**, 14 heures : mobilier, tableaux.

● Dimanche 25 avril

Chartres, 14 heures : atelier Schardner ; **Fontainebleau**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Provins**, 11 heures : tableaux contemporains ; 14 heures : tableaux anciens et modernes ; **Versailles** (Chevau-Légers), 14 h 30 : mobilier contemporain, créations.

Plus loin

● Samedi 24 avril

Bergerac, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Marseille** (Catini), 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Rouen** (Crédit municipal), 14 h 30 : autographes, souvenirs historiques ; **Royan**, 14 h 30 : armes, marines ; **Saint-Valéry-en-Caux**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Vannes**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art.

● Dimanche 25 avril

Aumale, 14 h 30 : postes TSF : **Bergerac**, 14 h 30 : tableaux et sculptures contemporaines ; **Cheverny**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Doulens**, 14 h 30 : mobilier, orfèvrerie ; **Evreux**, 14 h 30, mobilier, objets d'art ; **Montluçon**, 14 h 30 : cartons de tapisserie du dix-neuvième siècle ; **Rouen** (Croix de fer), 14 h 30 : bijoux, orfèvrerie ; **Saint-Dié**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Saint-Valéry-en-Caux**, 14 h 30 : argenterie, céramiques ; **Tonnerre**, 14 h 30 : céramiques ; **Troyes**, 14 heures : jouets, soldats de plomb ; **Vitry-le-François**, 14 heures : mobilier haute époque, tableaux.

Foires et salons

Paris (square des Batignolles), **Fontainebleau**, **Cergy-Pontoise** ; **Nantes**, **Montpellier** et **Laval**.

CINÉMA

Virages du cinéma turc

Levée des tabous et inspiration fondamentaliste au Festival d'Istanbul

ISTANBUL
correspondance

Le douzième Festival du film d'Istanbul s'est terminé le 17 avril sous un voile de crêpe, lorsqu'on annonça à la télévision le décès du président Turgut Ozal, dont le visage apparut soudain en surimpression sur les images banales du match de foot du samedi. La cérémonie de clôture annulée pour cause de deuil national, la lecture du palmarès eut lieu très discrètement à l'Hôtel Marmara. On apprit ainsi que le film italien de Daniele Segre, *Manila Paloma blanca* avait remporté la Tulipe d'or, tandis que le film iranien de Mohsen Makhmalbaf, *Il était une fois le cinéma*, partageait avec *l'Accompagnatrice* de Claude Miller le Prix spécial du jury, présidé par Gillo Pontecorvo.

Mais le Festival d'Istanbul est surtout l'occasion annuelle de prendre la température très variable du cinéma turc, qui, lui aussi, traverse une crise structurelle et artistique. Les spectateurs turcs boudant de plus en plus les productions autochtones au profit des films étrangers, donc américains (plus de 90 % de la fréquentation), le ministère de la culture a mis sur pied un système de subventions à la production, qui fournit en principe 40 % du budget, partiellement remboursable. Mais la plupart des films turcs ainsi produits (14 cette année) ne sortant pratiquement pas en salle, un autre projet de subvention, en collaboration avec Eurimages, pourrait aider les cinémas programmant au moins 51 % de films turcs ou européens.

Sur les écrans, on constate deux tendances contradictoires. D'une part, grâce à une réelle libéralisation de la censure, nombre de tabous disparaissent. Ainsi, des vétérans se lancent dans la description de rapports « scandaleux », auparavant interdits ou prudemment suggérés, mêlant politicien en vue, épouse et prostituée (*Deux femmes* de Yavuz Ozkan, généreusement gratifié du Prix du meilleur film de la compétition nationale, alors que celui d'Irfan Tozum, *les Rêves éveillés de Mme Cazibe*, bien meilleur, se contentait du Prix spécial du jury), ou montrant clairement des relations lesbiennes dans une société encore très machiste (*En marchant après minuit*, d'Atif Yilmaz).

Le nouveau film d'Orhan Oguz, *Siffle quand tu reviens*, description attentive et sans voyeurisme des rapports étranges entre un barman nain et un travesti dans les nuits chaudes du quartier de Beyoglu, a semblé plus personnel. Oguz souligne que l'intérêt pour ces exclus sociaux est *« un phénomène nouveau dans le cinéma turc, par lequel ils ont été longtemps ignorés »*. D'une artificialité assumée, et très joliment filmé (avec son direct, ce qui est rare en Turquie), *Siffle quand tu reviens* demeure un film atypique, tout comme *le Balcon*, première œuvre du jeune Mustafa Altioklar, qui se déroule pendant les répétitions de la pièce de Jean Genet.

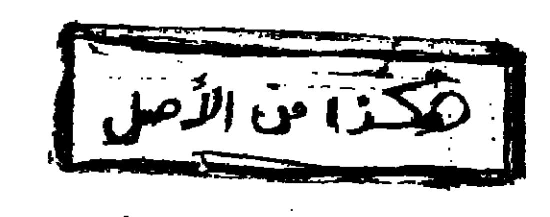
Ces films n'ont qu'un impact limité à une partie de l'intelligentsia istanbuliote. En revanche, on voit se développer une nouvelle forme de « cinéma populaire », à la fois curieuse et inquiétante : depuis environ trois ans, des groupes religieux fondamentalistes (dont les fonds proviendraient en partie des pays du Golfe, ou d'émigrés en Allemagne) financent des films « exemplaires » destinés à un public encore limité, mais tout de même suffisamment nombreux pour faire un triomphe à *Abdullah de Miniah*, adapté d'un succès de librairie.

Une dizaine de films de cette tendance, surnommée « cinéma blanc », ont été tournés à ce jour, dont *l'Exil (Surgun)*, premier film réalisé par le producteur Mehmet Tanrisever, qui impressionna les étrangers présents, malgré son manichéisme et sa mise en scène digne du cinéma soviétique des années *50*. Il montre comment un instituteur muté d'Istanbul à un village isolé de l'Anatolie profonde découvre les « vraies valeurs » au contact de la nature sauvage, des familles paysannes, et surtout d'un mollah dont la réputation a été salie par les autorités laïques, mais qui sait insuffler un nouveau sens à la vie du citadin.

Même si, selon certains professionnels du cinéma turc, ces films représentent une *« mode passagère »* dont le public reste *« limité »*, leur impact en Turquie, mais aussi dans les pays voisins d'expression turcophone (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirguiztan, Ouzbékistan, Turkménistan) ne peut être négligé.

MAX TESSIER

□ **Précision.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans les premiers exemplaires du *Monde* tirés le 22 avril (notre édition datée 23), le Festival de Cannes n'inaugurera pas de section « Masters » en 1993. Les films qui devaient y figurer seront présentés hors compétition. D'autre part, il fallait ajouter le film *Mazeppa*, de Bartabas, à la sélection française. *Le Monde* publiera la liste intégrale des sélections officielles et parallèles dans son supplément « Arts et Spectacles » consacré au Festival de Cannes, daté 13 mai.



CULTURE

MUSIQUES

La joie de l'insolence

Au Printemps de Bourges, Philippe Léotard, Marva Wright et Tom Novembre cassent la routine

Y-a-t-il une honte à avoir un frère ministre de la défense lorsque l'on est soi-même un pacifiste épidermique ? Réponse publique de Philippe Léotard : *« Moi, je pourrais être ministre de la défonce. Chacun son truc, il vendra des missiles et moi des pétards. Pour nous distinguer, ce n'est pas difficile. Lui, c'est Léotard. Moi, c'est Monsieur Léotard. »* Au Grand Théâtre de la Maison de la culture de Bourges, où Philippe Léotard présentait, ce jeudi 22 avril, des extraits de son nouveau spectacle, les Exocet se sont abattus sur le nouveau « patron des soldats ». Mais pour qui possède le don de l'humour, les jeux de mots sont faciles. Il était plus ardu de reprendre *Ancien Combattant*, une chanson cruelle du Zaïrois Zao. Coiffé d'une chéchia, visiblement bouleversé, Philippe Léotard chante l'inéluctable (dans ce monde de guerres, nous sommes tous de la chair à canon, *« les coiffeurs, les ministres, les épiciers... Tous bombés. Tous cadavres »*) en respectant l'accent africain du compositeur.

La voix et la diction de Philippe Léotard sont approximatives. Mais l'insolence est entière. Il s'est entouré de six musiciens menés par Philippe Servain, à l'accordéon, mais rêve, dit-il, de chanter « *tout seul* a capella ». Pour y parvenir, le parcours est sinueux, accidenté. « Monsieur Léotard » tombe dans quelques trous de mémoire, se raccroche *in extremis* en entamant une valse en solitaire, en fuyant dans les coulisses, en récitant Rimbaud (*le Bateau ivre*). Et quand le public comprend qu'il a failli périr, l'acteur, en veste jaune et baskets blanches, a déjà tourné les pages de son livre intime. Et quelles pages : des chansons à lui, anciennes *(T'es plus ma copine...)* et nouvelles *(O mes amis,* écrite pour le film *Tout ça pour ça*, de Claude Lelouch). Des incartades chez Brassens *(Saturne)*, dans le jazz (une adaptation libre de *My Funny Valentine*). Aux rappels, seul et rageur, Philippe Léotard s'en prend *a capella* à *Graine d'ananar*, du Ferré grand style, qui met les nerfs à vif.

Le Printemps de Bourges est une grosse machine. Les concerts s'y succèdent avec des bonheurs divers. Mais le festival a su préserver ses espaces rebelles. Bourges est un tremplin, mais aussi un refuge. Dans cette ville du centre de la France, rien n'est jamais gagné. Ni le genre, ni la notoriété ne garantissent le succès. Ainsi, dans un Palais des congrès mal rempli, Ray et Dave Davies, les frères ennemis qui ont bâti la légende des Kinks, faisaient ensemble et séparément un concert attendu. Ainsi il n'était pas dit que la Noire américaine Marva Wright prendrait la cathédrale, bastion frileux de la cité berrichone. Sans la hargne de la chanteuse de La Nouvelle-Orléans, têtue et généreuse comme une gosse des rues, le gospel aurait pu se figer sous les voûtes. Mais, loin d'être compassée, l'assistance (1 500 spectateurs) était debout, battant des mains et frissonnant en chœur avec Marva Wright et les BMW's, son groupe. Le lendemain, elle récidivait en offrant sa voix, version blues, aux dîneurs venus se livrer aux plaisirs de la cuisine de Louisiane sous le charmant chapiteau à facettes du Magic Mirrors.

Les horizons nouveaux de Patrick Persée

Marva Wright est insolente. Jean-Louis Aubert a l'air insolent. Dans une salle chauffée à blanc par le Nigérian Keziah Jones, le plus adolescent des rockers français a réussi à battre le record du jour des jeunes filles évanouies. Il a d'autant mieux su maintenir les 3 000 spectateurs sous haute tension qu'il fut appuyé pendant quelques dizaines de minutes par un Paul Personne toujours aussi amoureux de blues, de chaleur humaine et d'amitiés musiciennes. Tout ce beau monde (les BMW's, Aubert, Keziah Jones, Tony Allen, etc.) s'est évidemment retrouvé à une heure très avancée de la nuit aux côtés de Roé, qui règne en maître sur les jam-sessions du Magic Mirrors.

Paul Personne anime les coulisses. Patrick Persée anime les scènes. Les petites, celles de la place Séraucourt, du Magic Mirrors, de la rue. Inscrit pour un jour en catégorie Découvertes, le jeune Réunionnais ne peut pour l'instant prétendre à plus. Mais le *maloya* électrique et frondeur de Persée, son appétit à régler ses comptes à coups de basse et de tambours ouvre des horizons nouveaux. Avant d'affronter Bourges et ses professionnels, cet ancien zonard des Hauts, devenu « professeur » à Saint-Denis dans le cadre d'une opération avortée de sauvetage de la jeunesse chômeuse (les CES-musique), est retourné à l'école. Le Studio des Variétés à Paris, dont la vocation est aujourd'hui de dispenser aux artistes une formation continue adaptée, lui a demandé de travailler sa voix. En attendant, histoires d'épiciers, de fric et de sorciers, Patrick Persée a la langue bien pendue.

Incorrigible bavard, Tom Novembre ne ménage personne. Ni les imitations en polystyrène expansé du mur de Berlin, ni les re-remix de tubes éculés, ni le culte de la vitesse et du sport. En lunettes et chapeau mou, campé dans son décor, un coin-cuisine-bar, avec un pianiste rêveur, il s'installe dans la critique de la vie ordinaire, où même un extraterrestre à queue serpentine et pieds palmés vit dans un confort très cosy.

Comparées aux diatribes de ces généreux frondeurs, les insolences de Jacques Dutronc ont des allures bien calculées. Jacques Dutronc ne croit qu'en lui-même. Devant les 7 000 spectateurs du nouveau chapiteau berruyer, il a reprit, jeudi 22, le rituel du Casino de Paris consistant à sacrifier chaque soir un journaliste-interviewer consentant sur scène. Dutronc répond aux questions avec sa morgue habituelle. La séquence est placée en milieu de récital, juste après la célébration en chœur de la grand-messe du *Et moi, et moi*. La star a forcément l'avantage. Le public hurle, veut des chansons, pas des mots. On lui proposerait un boulanger qu'il réclamerait encore du cirque.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

TÉLÉVISION

Une maison magique

De sa mise en scène du « Temps et la Chambre » Patrice Chéreau fait un film à part entière

En 1991, le Théâtre de l'Europe et le Festival d'Automne se réunissaient pour offrir à Patrice Chéreau l'opportunité de mettre en scène à l'Odéon, dans une nouvelle adaptation de Michel Vinaver, *le Temps et la Chambre* de Botho Strauss, enchevêtrement d'occasions manquées, de désirs qui ne se répondent pas. Une pièce énigmatique, dont finalement le personnage-clef est cette chambre où surgissent des personnages qui, semble-t-il, à un moment donné, ont mené un bout de chemin ensemble. Une chambre où le temps se fragmente et renvoie des éclats d'images dispersées comme dans un miroir brisé. Il y a dans cette pièce une inquiétude dissimulée sous une drôlerie sophistiquée. Dans le spectacle de Patrice Chéreau, dans la perfection de sa beauté, il y avait une énorme charge émotionnelle, une anxiété cruelle et indéfinissable, en même temps qu'une mortelle douceur.

Le spectacle s'est donné plus de deux mois devant des salles combles, puis est parti en tournée. Patrice Chéreau mettait en scène l'opéra d'Alban Berg, *Woyzeck*, travaillait sur un projet de cinéma, *la Reine Margot* – qu'il commence à tourner au mois de mai. Et pour ARTE il réalisait un film – diffusé le 25 avril à 20 h 40 – à partir du *Temps et la Chambre*. Ni captation, ni reconstitution. Un film à part entière, avec son identité propre, bien que gardant le texte original presque intégralement, et joué par les comédiens du spectacle : Bernard Verlay et Pascal Greggory, Marc Betton, Roland Blanche, Jean-Pierre Moulin, Marc Citti, Bulle Ogier, Laurence Côte. Et puis Anouk Grinberg, l'héroïne, la femme multiple, sur qui les hommes ne laissent pas de trace, *« la crucifiée qui se porte bien, et porte la lumière »*, disait-elle.

Elle est plus lumineuse encore dans ce film. La caméra tourne autour d'elle, caresse l'ovale de son visage, admire et saisit l'éclair de son regard, son sourire d'enfant, ses gestes vulnérables. Suivie par la caméra, elle traverse cette chambre qui semble au fil des scènes se modifier, changer de sens et de fonction comme dans un rêve tourmenté. Elle fait penser, cette chambre, aux « maisons qui n'existent pas » des romans fantastiques. Impression qu'accentuent par contraste les quelques dégagements sur une rue de nulle part, les quelques échappées sur du concret quotidien. Les plans qui isolent les personnages les parquent dans leur solitude, la fluidité du mouvement installe progressivement une ambiance plus insidieuse encore, plus ambiguë que sur scène.

Patrice Chéreau enferme ses acteurs dans le huis clos d'un espace qui se dilate ou se referme. Il traite les personnages avec une sorte d'amour presque craintif. Il les effleure, les transperce, en quête d'une vérité qui se dérobe, et laisse le souvenir d'un charme puissant. Toutes qualités déjà là sur scène, transposées par une autre magie, celle du cinéma.

COLETTE GODARD

► **ARTE, le dimanche 25 avril à 20 h 40, dans le cadre de la seconde soirée consacrée à Botho Strauss.**

La bande originale de Londres

Passage parisien de Gallon Drunk quintet violent et prometteur

Dans l'auditorium de France-Inter, lors d'une des *Black sessions* (diffusion d'un concert en direct) de l'émission de Bernard Lenoir, on a pu mesurer, le 20 avril, l'énergie nécessaire à une prestation de Gallon Drunk et vérifier les promesses de leurs disques. Cheveux gominés, sobres vestes et bottes noires, Gallon Drunk impose en un clin d'œil ses atmosphères plombées et la puissance d'un chaos maîtrisé.

Si la plupart des groupes anglais limitent aujourd'hui leurs références à deux décennies d'histoire du rock, ces cinq Londoniens plongent leurs racines dans une préhistoire qui alimente leur désir de transe. Rythmes tribaux façon Bo Diddley, sorcellerie vaudou à la Screamin'Jay Hawkins, rage satanique du blues primitif, force incantatoire du gospel. Des tendances survoltées par l'arrogance de cockneys nourris de rockabilly et de punk. Souvent, ils préfèrent les ambiances aux chansons, la bande originale du film à son scénario, des climats hantés, enfiévrés parfois jusqu'au délire, même si, à présent, Gallon Drunk écrit et construit mieux ses morceaux. Difficile de ne pas évoquer là l'influence du parcours de Nick Cave, autre poète du lugubre, passant en son temps du déluge sonique de Birthday Party à l'intensité plus raisonnée des Bad Seeds. Un bassiste impassible, le batteur debout, un saxophoniste au cou tatoué et un garçon secouant imperturbablement ses maracas entourent James Johnston, qui, lui, monopolise chant, guitare, harmonica et claviers. Saoûlé par l'ampleur des sons, jouant souvent de plusieurs instruments à la fois, il cherche frénétiquement dans cette mêlée les étincelles et les frissons qui lui feront supporter les vicissitudes de la vie en tournée.

Le lendemain matin, levés du mauvais pied, les musiciens brouillent d'abord les pistes en expédiant les questions d'une boutade.

Les débuts ? « *Mike* (le bassiste) *et moi avons fondé le groupe en 1988, en s'amusant à auto-produire quelques singles. Des copains se sont ensuite joints à nous. Nous avons d'abord sorti une compilation* [*Tonite, The Singles*] *puis l'album* You, The Night... and the Music, *puis récemment* From The Heart of Town. *Voilà !* »

Gallon Drunk, un nom choisi pour qualifier une musique sous l'emprise de l'alcool ? *« Non, juste un synonyme de : passer du bon temps. L'alcool ruine notre musique plus qu'elle ne l'influence »* [rires]. Camden, ce quartier du nord de Londres dont on dit qu'il a engendré la nouvelle scène de la capitale, à laquelle ils sont souvent associés ? *« Juste un endroit à la mode, à cause de son marché aux puces et parce qu'un petit club, Le Falcon, programme facilement des groupes débutants. Mais nous n'avons rien à voir les uns avec les autres. »*

James Johnston minimise aussi l'importance de Londres comme source d'inspiration d'un dernier album (en français *Du cœur de la ville*), pourtant tout imprégné de vibrations urbaines. *« C'était une façon d'attirer les journalistes anglais en collant une photo de Londres sur la pochette* [rires]. *En fait, seules trois ou quatre chansons y sont consacrées. Bien sûr, j'y vis et, comme je ne connais rien de Glasgow... »*

Puis, surprise, le cynisme se craquèle. Il s'excuse et explique sa lassitude, ouvrant une petite porte sur leur monde. *« Nous sommes lessivés. Quatre-vingt-dix concerts dans huit pays, sur la route depuis des mois, c'est de l'esclavage. On a l'impression que des généraux dans notre maison de disques nous manipulent comme des petits soldats* [le soir même, Gallon Drunk devait jouer au Rex Club à deux heures du matin] *; ça irait sans doute mieux si notre musique était plus relaxe. Mais nous nous défonçons tous les soirs. Elle exige beaucoup de nous. »*

STEPHANE DAVET

► **Discographie : *Tonite, The Singles, Rosebud* ROB CD 9108 ; *You, The Night, Rosebud* ROB CD 9213 ; *From The Heart of Town, Clawfist* HUNK CDL5, distribution Delabel.**

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Dérives sur un terrain vague : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Les Épousées : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). D. E. S. I. R. : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Sa lettre de mariage : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; mar. 18 h 30.
BASTILLE (43-57-42-14). The Pitchfork Disney : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Love : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Saga HLM : mer., jeu., ven., sam. 22 h 30.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. Un monde fou : ven., sam., jeu. (dernière) 22 h 30 ; dim. 20 h 30. Salle Mistral. Paris accords et à cris : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Dialogues insolents : mer., jeu., sam. 21 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). On a tué le joueur de blues : 19 h. Rel. dim., lun. Le Médecin malgré lui : 21 h. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun. Les comédons sont sortis : dim., lun. (dernière) 20 h 30.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Le Roi Lear : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Deux histoires de Valletti : jeu., ven., sam. 18 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Pièce perdue : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Woyzeck : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (44-07-01-18). La Foi, l'amour, l'espérance : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Le Château de Barbe-bleue : ven., lun. 19 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Amour de Don Perlimplin pour Belisa dans son jardin : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 19 h. Evénement sur la goélette Bandury : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 17 h. La Grand'-Route : mar., mer., jeu. 20 h 45.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mer., dim.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30. Rel. dim., lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : dim. 14 h ; lun., mer. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : ven., dim., mar. 20 h 30. La Serva amorosa : jeu., sam. 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h ; dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun. L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : ven. 21 h 15 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Cave du XIIe. Branchés à la loupe : ven., jeu. (dernière) 20 h 30. Poésies de Jehan Rictus : mar. (dernière) 21 h. Histoire d'ex ; ven., sam., dim., mer., jeu. (dernière) 19 h. Le Cabaret de la grand'peur : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Baptême ou la Renaissance : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Une rose au petit déjeuner : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. mer., dim. Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h ; ven., mar. 14 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Les Couleurs du rire : lun. 19 h. Echecs et Macs : mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. L'Urgence d'aimer : ven., sam. 18 h 30 ; dim. 15 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Danse avec les fous : jeu., ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. L'Ile des esclaves : ven., sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : sam. 18 h ; dim. 16 h ; mar. 14 h. Le Mariage forcé : ven., sam. 18 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Eismitte : sam. 15 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Palace : 21 h. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. Histoire d'en chanter : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 15. Personne n'est parfait : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h. Trottoir chagrin : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.
INSTITUT FINLANDAIS (40-51-89-09). L'Histoire d'amour du siècle : 19 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. La Marelle ; Didascalies : ven., sam., jeu. 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Escalier : 20 h. Rel. dim. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. dim. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : lun. 21 h 30. Ici tu dois danser : ven., sam. (dernière) 20 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

DEUX HISTOIRES DE VALLETTI. Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61), jeu., ven. et sam. 18 h 30 (22).
FIGARO DIVORCE. Théâtre de la Ville (42-74-22-77), ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 15 h (22).
LA MARELLE : DIDASCALIES. Lucernaire Forum (45-44-57-34), ven., sam. et jeu. 20 h (22).
RAVISSEMENT. Nanterre (Théâtre Par-le-Bas) (47-78-70-88), jeu., ven., sam., lun. et mer. 20 h 45 (22).
SA LETTRE DE MARIAGE. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27), ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 et mar. 18 h 30 (22).
ATOUT CŒUR. Madeleine (42-65-07-09) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (23).
BAPTÊME OU LA RENAISSANCE. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (23).
LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), ven., sam., mar., mer. et jeu. 20 h 30 (23).
LE PHÉNIX DU NOUVEAU MONDE. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (44-41-36-36) (lun.), 18 h 30 (23).
CHRISTOPHE ALÉVÊQUE. Le Folie's Pigalle (44-85-70-12), sam. 20 h 30 (24).
BRULE, CLARA FROIDE. Montreuil (Espace Reggiani) (44-93-07-43), lun. et mer. 20 h 30 (26).
PERSONNE N'EST PARFAIT. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 20 h 30 (26).
SATIE RIT JAUNE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 20 h 30 (26).
LE TEMPS TURBULENT. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (dim.), 20 h 30 (26).
L'ABERRATION DES ÉTOILES FIXES. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-Mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (27).
L'AVARE. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80), mar., mer. 20 h 30 et jeu. 19 h (27).
LE DRAGON. Trappes (La Merise) (30-50-68-86), mar. et mer. (dernière) 20 h 30 (27).
ECHECS ET MACS. Espace Jemmapes (48-03-33-22), mar., mer. et jeu. 19 h (27).
LA GRAND'ROUTE. Collège néerlandais (40-78-50-00) (dim. soir, lun.). 20 h 45 ; dim. 16 h 30 (27).
L'HOMME ET SON DOUBLE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.), 22 h 30 ; dim. 17 h (27).
LES OISEAUX MALADROITS. Evry (Agora) (64-97-22-99), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (27).
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. 15 h (27).
RÉCITS DE L'AUTRE COTÉ DU RÉEL. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 19 h (27).
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.). 19 h ; dim. 17 h 15 (27).
LE ROI SE MEURT. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun.). 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (27).
SANS TITRE. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.). 21 h ; dim. 16 h (27).
LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR. Créteil (Maison des arts) (49-80-18-88), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (27).

MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Marinetti et le futurisme : mar. 20 h 30. Pareille à l'amour est la guerre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
MARIE-STUART (45-08-17-80). A Tribute to Eugene O'Neill (en anglais) : dim., lun. 20 h 30. Huis clos : jeu., sam. 18 h 45. Je me tiens devant toi nue : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam. 16 h. Remords vivants : jeu. 20 h 30 ; ven. 19 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : mer., mer., jeu. 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15. Rel. dim., lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le roi se meurt : mer., mer., jeu. 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : ven., sam. 20 h 45 ; dim. 15 h.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Flûte enchantée : sam., mar. 19 h 30. Manon Lescaut : ven., lun. 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'es nil : 21 h. Rel. dim., lun.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Pastout and Co : 20 h 45. Rel. dim., lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
PROCRÉART (42-52-09-14). Un fils de notre temps : 21 h. Rel. sam., dim., lun.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Edgar et sa bonne : sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h 30. L'Homme en morceaux : ven. 20 h 45 ; sam. (dernière) 18 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Les mille et une nuits d'Alatiel : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Pétaouchnok : 20 h 30. Rel. dim., lun.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Rel. dim., lun. L'Homme et son double : mar., mer., jeu. 22 h 30. Les Mésaventures de M. Karl : ven., sam. 22 h 15 ; dim. (dernière) 15 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA SEDIRA (43-79-69-57). Monna Vanna : mar. 20 h 30.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : 20 h 30. Rel. dim., lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Fin d'été à la campagne : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). L'Avare : jeu. 19 h ; mar., mer. 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle-de-Mai. L'Aberration des étoiles fixes : mar., mer., jeu. 21 h. Dorotéla... ou la Nausée des trois veuves : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h. Rendez-vous rue Watt : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 19 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Figaro divorce : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Le Passé confondu : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. L'Ecole des veuves : ven., sam. (dernière) 20 h 30. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15. Satie rit jaune : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Coupeurs de virages : 21 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Grande salle. Hamlet (en coréen, stf) : sam. 20 h ; dim. (dernière) 17 h. Petite salle. L'Absente : sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h. Poètes et Romanciers coréens d'aujourd'hui : dim. 18 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Conte d'hiver : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h. Etre ou ne pas être fille fatale : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 18 h. On ne badine pas avec l'amour : mar., mer., jeu. 20 h 45. Les Rêveries du promeneur solitaire : mar., mer., jeu. 19 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric Thomas : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (42-06-59-91). Le Sauvage : ven., sam., mar., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Albedo-Solo : mer., jeu. (dernière) 21 h ; ven., sam., mar. 22 h ; dim. 17 h. Les Minettes : ven., sam., mar., jeu. 19 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-71-37-58). Aucune idée ! : mar. 20 h 30. Gérard Guy : sam. 20 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel Borkman ; 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Le Phénix du Nouveau Monde : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. 18 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux maîtres : 20 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30. Rel. dim., lun. De la terre aux pavés : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 15. Récits de l'autre côté du réel : mar., mer., jeu. 19 h. Verlaine : ven., sam. (dernière) 19 h.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). l'Orchestre : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
LE TRIANON (46-06-63-66). Dérapage sur un clair de lune : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. Schubert, le voyageur de l'hiver : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.

RÉGION PARISIENNE

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR-HUGO) (47-35-58-78). Dialogues d'exilés : mar. 20 h 30.
BAGNOLET (THÉATRE DES MALASSIS) (43-63-51-71). Raclure : 21 h ; dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Sans titre : mer., mer., jeu. 21 h.
BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). Il est où Kader? : dim., lun., mar. 20 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. La Seconde Surprise de l'amour : mar., mer., jeu. 20 h 30.
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Les Oiseaux maladroits : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
MONTREUIL (ESPACE REGGIANI) (44-93-07-43). Brûle, Clara froide : lun., mer. 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Le Temps turbulent : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE PAR-LE-BAS) (47-78-70-88). Ravissement : ven., sam., lun., mar. 20 h 45.
SAINT-OUEN (SALLE FLORÉAL-ESPACE 1789) (40-11-50-23). Le Cabaret de la grand'peur : mar. 20 h 30.
SUCY-EN-BRIE (SOUS CHAPITEAU) (45-90-25-12). Soudain l'été dernier : mar. 20 h 45.
TRAPPES (LA MERISE) (30-50-68-86). Le Dragon : mar., mer. (dernière) 20 h 30.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LA LOI DE LA NUIT. Film américain d'Irwin Winkler, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
LOUIS, ENFANT ROI. Film français de Roger Planchon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
MONSIEUR LE DÉPUTÉ. Film américain de Jonathan Lynn, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
SOMMERSBY. Film américain de Jon Amiel, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES SURVIVANTS. Film américain de Frank Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
UNE PLACE A PRENDRE. Film américain de Bryan Gordon, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).
WOYZECK. Film français de Guy Marignane : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Hommage à Frank Borzage : Amis pour toujours (1935, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 19 h ; Désir (1936, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage et Ernst Lubitsch, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Beyrouth mille et une images : Rébus (1969, v.o. s.t.f.), de Nino Zanchin, 19 h ; Antar fi Blad el Romane (1974, v.o. s.t.f.), d'Ohan Mrad, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

VENDREDI

Les Cinémas du Canada : Cadet Rousselle (1947, v.o. s.t.f.), de George Dunning, le Gros Bill (1949, v.o. s.t.f.), de René Delacroix, 14 h 30 ; Climats (1974, v.o. s.t.f.), de Suzanne Gervais, le Révolutionnaire (1965, v.o. s.t.f.), de Jean-Pierre Lefebvre, 17 h 30 ; les Iris (1991, v.o. s.t.f.), de Suzanne Gervais, Anne Trister (1985, v.o. s.t.f.), de Léa Pool, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Ritratti di Roma : Luttes de classes : Nous les femmes (1953) d'A. Guarini, G. Franciolini, R. Rossellini, L. Zampa, L. Visconti, l'Argent de la vieille (1972) de Luigi Comencini, 13 h 30 ; Actes d'opposition : Un film d'amour et d'anarchie (1973) de Lina Wertmüller, 16 h ; Luttes de classes : les Nouveaux Monstres (1977) de Mario Monicelli, Dino Risi et Ettore Scola, Monsieur Max (1937) de Mario Camerini, 18 h 30 ; Commémoration de la libération des camps : Premier Convoi (1992) de Suzette Bloch et Pierre Oscar Lévy, Nuit et Brouillard (1955) d'Alain Resnais, 20 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 AVRIL

« Le marché aux Puces de Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Aménophis III », 11 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Approche de l'art).

« De la Ville l'Evêque au parc Monceau », 14 h 30, métro Saint-Augustin (Paris pittoresque et insolite).

« Bibliothèque nationale. Exposition : Printemps des génies. Evocation de Pascal, Flaubert, Hugo, Rimbaud, Mozart, etc. », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (M. Brumfeld).

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité : de la place Dauphine à l'enclos du cloître Notre-Dame », 14 h 30, Pont-Neuf, statue d'Henri IV (E. Romann).

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire et d'histoires », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Tombes célèbres au cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Sauvegarde du Paris historique).

« Mathématiques sacrées à la Sainte-Chapelle », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Itinéraire historique du parc Montsouris, essences rares, cités d'artistes des années 20 », 14 h 45, métro Cité-Universitaire (Paris, capitale historique).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

DIMANCHE 25 AVRIL

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« L'hôtel de la marine, ancien garde-meuble royal » (carte d'identité), 10 h 30, 2, rue Royale (Approche de l'art).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Personnages illustres et folles architectures au cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie avenue du Père-Lachaise (Arts et caetera).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« L'abbaye de Port-Royal, foyer du jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (D. Bouchard).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Hauller).

« Sur les traces de quelques artistes à Montparnasse », 15 heures, RER Port-Royal (A. Hervé).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« Les tombes les plus curieuses et les plus célèbres du Père-Lachaise », 15 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (D. Fleuriot).

CONFÉRENCES

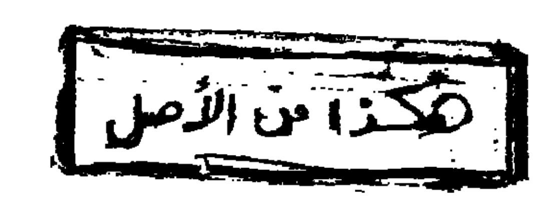
SAMEDI 24 AVRIL

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Ecole militaire (amphithéâtre Bourcet), 1, place Joffre, 16 heures : « Les aspects scientifiques et culturels de l'expédition du Mexique, 1862-1867 », par R. Pillorget (Académie du Second Empire).

DIMANCHE 25 AVRIL

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « De grands avertissements divins : les apparitions d'Onkerzele en Belgique, 1933-1934 », par H. Durrenbach ; « Fin des temps et retour du Christ », par Natya (Conférences Natya).



BILLET

La leçon de Forbach

Par son horreur, l'accident des *« irradiés de Forbach »* est insoutenable. L'image des victimes, au cours du procès de Sarreguemines, était insupportable. Le lamentable récit des erreurs humaines et des motifs qui ont conduit à l'irréparable ne pouvait que provoquer l'indignation *(lire page 10)*.

Exemplaire, l'affaire ne l'est pas seulement parce qu'elle touche aux radiations et fait penser au nucléaire. Elle l'est aussi par la révélation des conséquences de pratiques douteuses, dans certaines entreprises, au-delà du caractère exceptionnel des souffrances subies par trois travailleurs. Elle montre enfin les limites de l'action devant la justice quand il s'agit d'accidents du travail. Qui prétendra que 10 000 francs d'amende et un an d'emprisonnement avec sursis sont des peines suffisantes quand il y a menace mortelle sur des hommes ? Après tout, un automobiliste qui conduit sous l'emprise de l'alcool et qui tue ou blesse peut être plus lourdement condamné...

Depuis que les entreprises se sont engagées dans le processus dit d'*« externalisation »*, qui consiste à confier certaines de leurs anciennes tâches à d'autres sociétés ou à des intervenants qui n'appartiennent pas à leur personnel, un risque se précise. Celui de voir des employeurs préférer se débarrasser des fonctions ou des métiers les plus dangereux en les faisant exécuter par des gens « extérieurs ». Déjà, dans un livre-enquête resté fameux, *Tête de turc* (La Découverte), le journaliste Günther Wallraff avait mis en évidence cette face cachée du modèle économique et social allemand.

A son tour, la France n'est pas épargnée par cette logique. Tandis que les travailleurs précaires, intérimaires ou sous contrat à durée déterminée, représentent 7 % de la population active, ils totalisent 20 % des accidents du travail. En ce sens, s'indigne Marcel Royez, secrétaire général de la FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés), *« Forbach est le procès d'un système »* où sont placés *« en priorité »*, dans les conditions extrêmes, *« sans être informés des risques »* les salariés *« sans formation, sans qualification »*. Même les statistiques officielles viennent à l'appui de cette thèse : depuis cinq ans, le nombre des accidents du travail augmente à nouveau. Et leur croissance se produit dans les secteurs qui ont le plus recours à ces formes d'emploi, dont le BTP.

Bien sûr, des efforts sont réalisés pour corriger ces excès et la prévention augmente. Mais on peut quand même s'interroger, là aussi, au regard de la leçon de Forbach. La branche « accidents du travail » de l'assurance maladie étant excédentaire en ressources, les pouvoirs publics ont par deux fois décidé de réduire les cotisations afférentes. Or, en cas d'accident mortel, la veuve ne touchera que 30 % du salaire du mari. Il y a des assurances vie qui font mieux.

ALAIN LEBAUBE

□ ***Rectificatif.*** – Dans un article paru dans *le Monde* du 23 avril, il était écrit que la situation des émetteurs de chèques sans provision serait plus rapidement régularisée en cas de remboursement. Cette régularisation plus rapide ne concernera pas les émetteurs de chèques sans provision inscrits au Fichier national des chèques irréguliers (FNCI), mais seulement les personnes n'ayant pu faire face à des échéances de crédit et inscrites sur un autre fichier, le Fichier national des incidents de paiement caractérisés (FICP).

Les dénationalisations devraient rapporter 20 à 30 milliards de francs en 1993

Les privatisations à pas comptés

Pour la première fois depuis sa nomination au poste de ministre de l'économie, Edmond Alphandéry a donné jeudi 22 avril, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, une estimation du montant des recettes attendues des privatisations en 1993. Elles pourraient atteindre *« 20 à 30 milliards de francs »*, le rythme des cessions dépendra étroitement des *« capacités d'absorption du marché »*.

Si, en dépit des précisions apportées par M. Alphandéry, le programme de privatisations du gouvernement reste encore flou, la prudence semble en être la caractéristique principale. On se retrouve aujourd'hui assez loin des hypothèses formulées pendant la campagne électorale et de la volonté affichée alors de céder rapidement quelques grands établissements industriels et financiers emblématiques. Il faut dire qu'un programme de cession d'entreprises publiques de 40 à 50 milliards de francs d'ici à la fin de l'année semble dans les conditions actuelles irréalisable. L'un des regrets d'Edouard Balladur à son départ en 1988 du ministère des finances était de ne pas avoir pu privatiser une grande compagnie d'assurances, et notamment la première d'entre elles, l'UAP. Il lui faudra sans doute encore patienter quelques mois pour effacer ce regret.

La santé délicate, d'un côté, de la Bourse de Paris, de l'autre des établissements financiers privatisables (banques et compagnies d'assurances), condamne à la réalisation d'un programme moins ambitieux. Les plaidoyers de certains présidents de compagnies d'assurances pour une privatisation rapide en pronostiquant un redressement de leurs bénéfices n'effaceront pas la faiblesse du marché financier.

Selon la plupart des spécialistes et en l'absence d'un coup de pouce fiscal significatif en faveur de l'épargne longue, il sera difficile pour la Bourse de Paris d'absorber plus de 15 à 17 milliards de francs avant la fin du mois de décembre. En y ajoutant des ventes de titres à l'étranger (habituellement un tiers environ des cessions effectuées sur le marché national), la capacité d'absorption avoisine les 20 à 22 milliards. La fourchette basse du montant envisagé par Edmond Alphandéry.

Dans ces conditions, les pouvoirs publics pourraient se contenter dans un premier temps et même avant l'été de mener jusqu'au bout des privatisations déjà partiellement réalisées comme celles du Crédit local de France ou de Rhône-Poulenc. Des opérations évaluées respectivement à environ 7 milliards et 15 milliards de francs, qui ne nécessiteraient pas le vote d'une nouvelle loi de privatisation. Mais, si la volonté politique de marquer une rupture l'emportait, le gouvernement pourrait utiliser des artifices comme la cession en deux ou trois étapes. Le géant japonais des télécommunications NTT avait été privatisé de cette façon à la Bourse de Tokyo. Le paiement en deux fois des actions est également une possibilité déjà utilisée par le gouvernement britannique.

Seule objection, mais de taille, avancée à l'encontre de ces techniques, la méfiance à leur égard des grands investisseurs institutionnels.

Mais sans ces artifices, il faudra sans doute attendre 1994 – avec la poursuite de la baisse des taux d'intérêt et d'éventuelles mesures fiscales en faveur de l'épargne longue – pour engager les grandes opérations de privatisations comme celles de l'UAP, d'Elf-Aquitaine, des AGF, ou de la BNP. Des cessions qui, chacune, pourraient rapporter à l'Etat de 20 à 40 milliards de francs.

ÉRIC LESER

Un entretien avec M. Alphandéry

Suite de la première page

» J'ajoute que cette réforme s'inscrit dans le cadre du traité de l'union économique et monétaire et, en tant qu'Européen convaincu, je ne peux que m'en réjouir.

– La France a obtenu de bons résultats en matière d'inflation sans banque centrale indépendante. A quoi bon se lancer dans une réforme du statut de la Banque, si ce n'est pour satisfaire une « obsession fantasmagorique » des Allemands ou rassurer les marchés financiers ?

– Il faut regarder les choses sur une longue période. D'une manière générale, et mis à part le Japon, les pays qui ont le mieux réussi dans la lutte contre l'inflation sont ceux qui, comme la Suisse, l'Allemagne ou les Etats-Unis, ont une politique monétaire conduite de manière indépendante. Et ce sont les mêmes qui ont obtenu aussi les meilleurs résultats en matière d'emploi.

– Vous jugez donc préférable de déposséder le gouvernement de l'un de ses outils de politique économique, la politique monétaire, pour le transférer à quelques technocrates ?

– La question ne se pose pas ainsi. Prenons l'exemple de la justice, un pouvoir régalien de l'Etat s'il en est. Est-il choquant que les magistrats indépendants rendent la justice au nom de l'Etat et selon des règles édictées de manière démocratique par le Parlement ? Non. Eh bien, il en ira de même pour la banque centrale. Le projet est inscrit dans la plate-forme UDF-RPR qui a été adoptée par une majorité de nos concitoyens. Il ne m'apparaît pas choquant qu'une banque centrale remplisse une mission clairement définie par la loi, à savoir assurer la stabilité des prix dans le cadre de la politique économique générale du gouvernement.

– « L'indépendance de la Banque de France sera un recul de la démocratie », a, par exemple, déclaré M. Chevènement. Qu'en pensez-vous ?

– Est-ce que quelqu'un conteste le caractère démocratique de la justice au motif qu'elle serait indépendante et parce que les juges feraient leur métier en dehors de toute pression politique. Au contraire.

» Il ne s'agit pas de créer une monarchie monétaire absolue, un pouvoir sacré, lointain et désincarné. Mais, dans la tradition de Tocqueville, nous voulons dissocier le pouvoir monétaire du pouvoir exécutif. Certes, la politique de la Banque de France devra tenir compte de la politique économique suivie par le gouvernement. Et elle sera soumise à l'examen vigilant du Parlement. Je souhaite notamment que le gouverneur de la Banque se rende régulièrement devant l'Assemblée nationale et le Sénat pour expliquer sa politique et être, éventuellement, soumis aux feux de la critique. Nous voulons ainsi créer un modèle français de banque centrale qui soit moderne, c'est-à-dire qui nécessite l'information, qui autorise la critique et qui impose de rendre des comptes. Tout cela ne constitue-t-il pas, en définitive un enrichissement pour la démocratie ?

– L'UDF souhaitait une Banque « indépendante ». Pour satisfaire les anti-Maastrichtiens du RPR, M. Balladur la veut « autonome ». Une différence sémantique qui traduit des conceptions divergentes ?

– Pas du tout. Autonomie ou indépendance, le premier ministre et moi, nous parlons de la même chose. Le *Littré* vous confirmera que les deux termes ont la même signification. Le cœur de la réforme, c'est que le conseil de la politique monétaire mène en toute indépendance et de façon collégiale sa politique monétaire proprement dite. Mais, pour autant, la Banque de France fait bien autre chose pour le compte de l'Etat.

– Quelles sont les missions de cette Banque indépendante ? Quelle seront ses relations avec le gouvernement ?

– Il ne va pas y avoir de privatisation de la Banque, comme je l'ai entendu ici ou là : son capital continuera à être possédé à 100 % par l'Etat. Elle poursuivra certaines de ses missions pour le compte de l'Etat, en gérant par exemple les réserves de change. Elle sera toujours dirigée par un conseil général. Pas plus que dans les autres banques centrales, le cordon ombilical ne sera coupé entre l'Etat et la Banque.

» La politique monétaire, c'est-à-dire la gestion des taux d'intérêt et de la masse monétaire, sera confiée à un conseil de la politique monétaire. Celui-ci prendra ses décisions de manière collégiale. Le gouvernement, quant à lui, comme dans les autres pays, nommera le gouverneur et restera responsable de la politique de change.

« Eviter tout dérapage des prix »

– La stabilité des prix, c'est l'inflation zéro ?

– Ne soyons pas aussi catégoriques. Dans aucun statut de banque centrale reconnue comme indépendante ne figure un objectif aussi rigide. La Banque centrale doit veiller à éviter tout dérapage des prix. Ce qui est important, c'est que l'évolution des prix ne conduise pas à des anticipations inflationnistes, à des distorsions dans les comportements des agents économiques.

– La composition du comité et le mode de désignation de ses membres constituent des éléments essentiels de cette indépendance recherchée. Quelles sont vos propositions ?

– Un membre de la Bundesbank a décrit la composition du conseil de la « Buba » de la façon suivante : *« Il y faut des gens qui traduisent les différences internes à l'Allemagne, qui viennent d'horizons différents, qui soient choisis selon des procédures variées et qui reflètent les diverses sensibilités politiques du pays. »* Ce sont de tels principes qui inspirent notre projet. L'indépendance du gouverneur comme des autres membres du conseil sera assurée par l'irrévocabilité de leur mandat. Il sera explicitement inscrit dans la loi qu'ils ne devront subir aucune injonction d'aucun pouvoir, aucune pression politique

– Il y aura des représentants des forces économiques et sociales, des élus des régions ?

– Il serait tout à fait souhaitable que ce conseil reflète les forces vives du pays. Mais sous quelle forme, cela reste à voir.

– Le projet est une copie des systèmes allemand et américain ?

– Ce n'est pas exact. Nous voulons construire un modèle français. Dans les pays que vous citez, l'institut d'émission est un système fédéral de banques centrales qui s'appuie sur des institutions politiques elles-mêmes fédérales. La France, pays unitaire, ne peut pas s'inspirer d'un tel moule. D'ailleurs, il n'y a pas à la Bundesbank d'équivalent à notre futur conseil de politique monétaire. Et celui-ci aura davantage de pouvoir que le comité de l'open-market de la Réserve fédérale américaine.

« Un consensus national »

– En cas de conflit entre le gouvernement et le conseil, y aura-t-il une procédure d'arbitrage ?

– Non. Dans le Federal Reserve System pas plus qu'à la Bundesbank, il n'y en a. Et cela s'explique. Introduire dans le texte un moyen de résolution des conflits, ce serait risquer de décrédibiliser le système que l'on met en place. En fait, le succès d'une telle réforme reposera sur un consensus national. C'est vrai pour l'Allemagne où chacun sait que la réussite de la politique mise en œuvre par la Bundesbank repose sur la volonté de l'ensemble du peuple allemand de lutter contre la poussée de l'inflation.

» En France, il y a aussi un consensus. Il réside dans le rejet du flottement des monnaies et la recherche d'un système monétaire international fondé sur la fixité des changes (les Français n'aiment pas le jeu de yo-yo du dollar et du yen). Et il y a un consensus large, sur l'ensemble de l'échiquier politique, en faveur du SME qui a constitué depuis le début des années 80 une formidable force de rappel.

» Le SME balisera la politique monétaire conduite par le conseil de politique monétaire. Et le choix du SME, c'est-à-dire du système de change, demeurera, comme partout, un choix politique.

– En réduisant ses taux directeurs, jeudi 22, la Bundesbank n'a-t-elle pas redonné à la France quelques marges supplémentaires ?

– La Banque de France vient de vous donner la réponse ce matin *[vendredi 23 avril]* en décidant d'abaisser à nouveau ses taux directeurs d'un quart de point. Nous avons donc pu conforter le mouvement de baisse déjà engagé par le gouvernement grâce au retour de la confiance. »

Propos recueillis par
ERIK IZRAELEWICZ
et FRANÇOISE LAZARE

La Banque de France dans les pas de la Buba

La baisse des taux allemands et français se poursuit lentement

Poursuivant la politique de *« petits pas »* chère à ses dirigeants, la Banque fédérale d'Allemagne a abaissé à nouveau ses taux directeurs, lors de son conseil d'administration du jeudi 22 avril. Le taux d'escompte est ramené de 7,50 % à 7,25 % et le taux Lombard de 9 % à 8,50 %. Ces mesures constituent un signe donné au marché, dans le sens d'un assouplissement savamment dosé, et procure un soulagement suppplémentaire aux partenaires européens de l'Allemagne, asphyxiés par la crise économique et anxieux de pouvoir abaisser leurs taux d'intérêt à la suite de la Banque centrale allemande.

A vrai dire, les mesures prises ne lui coûtent pas grand-chose, puisque le réglage des taux d'intérêt outre-Rhin est assuré, essentiellement, par les pensions régulièrement accordées aux banques, à une échéance de quelques semaines. Le niveau de ces pensions baisse par petites touches et atteint, ces jours-ci, un peu plus de 8 %, avec un plancher constitué par le taux d'escompte, déjà ramené de 8 % à 7,50 % le 18 mars. Il restait donc encore de la place pour diminuer le taux des pensions. Quant au Lombard, limite supérieure des interventions de la Bundesbank sur le marché, il était devenu beaucoup trop haut, et sa diminution était tout à fait logique. Mais la Banque centrale a fait un geste que la plupart attendaient, surtout à l'occasion de la visite du premier ministre français à Bonn, même si les deux événements ne sont pas liés. Ce geste, il est vrai, lui est dicté par une dégradation rapide de la situation économique en Allemagne de l'Ouest, qui est carrément entrée en récession. De plus, la bonne tenue du mark, par rapport à un dollar dont la remontée paraît stoppée, permet de lutter plus efficacement contre une inflation toujours forte en abaissant le coût des importations : le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, n'a pas manqué de le souligner, jeudi dernier.

Il n'en reste pas moins que, depuis la mi-septembre 1992, les taux directeurs allemands sont revenus de 8,75 % à 7,25 % pour l'escompte et de 9,75 % à 8,50 % pour le Lombard, ce qui, toutefois, est jugé encore beaucoup trop élevé en France. Certes, le marché de Paris a salué, comme il se doit, les décisions prises à Francfort, les cours du MATIF, marché à terme de taux, remontant sensiblement et le franc se raffermissant par rapport à un mark dont le cours a glissé à 3,3740 francs environ. La Banque de France a pu abaisser à nouveau ses taux directeurs, ramenés, lundi 19 avril, de 9,10 % à 8,75 % pour ses appels d'offres et de 10 % à 9,75 % pour ses pensions à très court terme, et vendredi 23 avril de 8,75 % à 8,50 % et de 9,75 % à 9,50 %. Du coup, pour la deuxième fois, les banques françaises ont réduit leur taux de base de 9,75 % à 9,50 %.

Mais les analystes soulignent que les taux d'intérêt à court terme français ne font que retrouver leur niveau du début de l'été dernier, avant leur gonflement meurtrier tout au long des six mois de crise qui ont secoué le franc. L'état déplorable de l'économie française exige une baisse beaucoup plus rapide, des 9 % actuels à 6 % ou même moins, chiffre tout à fait compatible avec une inflation d'un peu plus de 2 %. Mais il est à craindre que la Bundesbank ne prenne son temps.

FRANÇOIS RENARD

Les mystères de la masse monétaire M3

par Eric Le Boucher

« UN magnifique contre-pied. » C'est en termes « footballistiques » qu'on commentait dans les salles de marché jeudi après-midi 22 avril la décision prise par la Bundesbank d'abaisser ses taux d'intérêt. Surprendre est un classique moyen de se voir reconnaître *« une autorité »*. Surprendre est aussi une obligation sur les marchés financiers. Les décisions trop attendues sont sans effet puisque les opérateurs, dont c'est le métier, les anticipent. Il faut dès lors désorienter pour avoir de l'impact.

Inattendue, la baisse des taux directeurs allemands a été saluée comme il se doit par le gouvernement et par la Bourse. L'économie allemande a bien besoin d'un coup de pouce, tant la récession semble profonde. La Deutsche Bank prévoit désormais une chute de 1,7 % du PNB à l'ouest cette année, la plus forte enregistrée depuis la guerre.

Helmut Schlesinger, le président de la « Buba », a expliqué que la baisse était *« un nouveau pas »* fait dans la direction choisie depuis septembre dernier d'un assouplissement progressif. La bonne tenue du mark face au dollar et l'évolution de la masse monétaire donnent de l'espace pour agir sans risque inflationniste. De surcroît, la baisse des taux allemands, a reconnu le président de la Bundesbank, va permettre aux autres pays européens de réduire à leur tour le loyer de l'argent, et va diminuer ainsi les tensions au sein du SME (système monétaire européen).

Reste que la surprise a été partout de taille. Personne ne doutait que la Bundesbank allait relâcher à nouveau sa politique. Mais la publication, la veille, des statistiques de masse monétaire avait douché les espoirs. La masse dite M3 (liquidités et dépôts à moins de quatre ans) a crû en mars de 3,2 %. Comme l'a indiqué M. Schlesinger, cette évolution entre dans la fourchette visée par la Bundesbank cette année (4,5 % à 6,5 %). Mais ce chiffre traduit néanmoins une croissance encore soutenue – excessive, dit la Bundesbank elle-même – des crédits aux entreprises et aux particuliers.

C'est le mystère de M3 : comment expliquer cette croissance alors que l'économie traverse une sévère récession ? On a beau souligner que le secteur de la construction, gros consommateur de crédits, connaît, lui, un boom, la contradiction demeure. Elle remet en cause la crédibilité que l'on peut accorder à la statistique M3, jugé très importante à Francfort et qui, pour l'anecdote, a été introduite en Allemagne par le professeur Schlesinger lui-même. Depuis 1975, la Bundesbank a manqué une fois sur deux son objectif de masse monétaire...

Mervyn King, économiste en chef de la Banque d'Angleterre, expliquait récemment devant les chambres de commerce allemandes à Londres que, selon lui, la relation entre la quantité de monnaie en circulation et l'inflation a été « cassée » ces dernières années. La théorie monétariste reste bonne... mais guère applicable. La Banque d'Angleterre a renoncé à M3 au profit d'un autre critère pour la conduite de sa politique monétaire (il s'agit d' *« un objectif d'inflation à moyen terme »*).

La question se pose sur le fond : la Bundesbank est-elle imprévisible par application d'une stratégie subtile ou bien parce qu'elle est perdue dans une réalité monétaire allemande mise sens dessus dessous par la réunification ?

Pour la France, qui se dote d'une banque centrale indépendante et du même objectif M3, l'interrogation n'est pas sans intérêt.

A l'exception de l'Espagne

Détente générale en Europe

L'assouplissement du crédit a été presque général en Europe, jeudi 22 avril, dans les heures qui ont suivi la décision de la Bundesbank. Ainsi, les Pays-Bas ont ramené leur taux d'intervention de 7,90 % à 7,70 %, tandis que le taux central de la Banque nationale de Belgique a reflué dans une proportion similaire. Au Danemark, le taux d'escompte est revenu de 9,50 % à 9,25 %. L'Italie, dont la monnaie n'appartient plus au mécanisme de change du SME, a également abaissé le coût du crédit, le taux d'escompte repassant de 11,5 % à 11 %.

Les autorités monétaires françaises ont quant à elles abaissé les taux vendredi 23 avril.

En raison des pressions subies par la peseta, la Banque d'Espagne a dû relever vendredi, en revanche, son taux au jour le jour de 14 % à 15 %.

ÉCONOMIE

La reprise en Grande-Bretagne

L'optimisme des Britanniques est tempéré par l'inflation et le chômage

Alors que le gouvernement se félicite des prémices d'une « croissance rapide », qui devrait être plus soutenue en Grande-Bretagne que dans les autres pays européens, cette reprise de l'économie doit être relativisée : *le risque d'un retour de l'inflation est bien réel ; le chômage, bien qu'en régression*, reste fort et le déficit des finances publiques ne sera pas résorbé de sitôt.

LONDRES

de notre correspondant

Est-ce un hasard ? Les bulletins de santé confirmant le rétablissement d'une économie britannique anémiée par plus de deux ans et demi de récession se multiplient à mesure qu'approche la date de l'élection législative partielle de Newbury, laquelle coïncidera, le 6 mai, avec les élections locales. Si bien que l'on ne peut manquer d'établir un parallèle avec les propos du premier ministre, John Major, tenus peu avant les élections générales du 9 avril 1992 : *« Votez pour nous jeudi et la reprise se manifestera vendredi »*. On sait ce qu'il en est advenu... Il y a donc quelque raison de tempérer l'habituel optimisme du chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont, d'autant que, s'agissant de la « prochaine » sortie de la crise, le rappel des assurances officielles serait fastidieux.

Le gouvernement s'efforce donc de trouver une voie médiane entre la prudence et le désir de capitaliser sur le retour de la croissance avant des échéances électorales qui n'apparaissent pas favorables au Parti conservateur. Au-delà de celles-ci, après un hiver marqué par une succession de revers politiques (la sortie humiliante de la livre sterling du système monétaire européen (SME), la crise de l'industrie minière, le marathon parlementaire de la ratification du traité de Maastricht), M. John Major a besoin de rétablir la confiance envers son gouvernement et lui-même. Cette opportunité semble se présenter aujourd'hui : les « frémissements » d'une reprise de l'activité constatés depuis deux mois ont fait boule de neige. Les ventes de détail progressent à un rythme soutenu, sans précédent depuis novembre 1991 ; la production manufacturière augmente régulièrement (+ 2,5 % entre décembre et février) ; le nombre des demandeurs d'emploi a chuté de 26 000 en mars (après une baisse de 22 000 en février) ; les ventes d'automobiles affichent une hausse de 13 % sur douze mois et le prix des maisons s'est redressé de 1,2 % en mars, soit la plus forte augmentation depuis quatre ans.

D'autre part, le baromètre de la confiance manifestée par les particuliers et surtout les chefs d'entreprise enregistre une nette remontée. *Plusieurs indices l'attestent*, notamment une progression des investissements et une hausse du trafic aérien intérieur. Bref, la reprise donne des « preuves » irréfutables de son existence. Les incertitudes liées à sa rapidité, son ampleur et... ses effets pervers, restent cependant entières.

Les avantages de la dévaluation

Bien que la Confederation of British Industry (CBI, le patronat britannique) insiste sur la nécessité de faire preuve de prudence dans l'interprétation de ces indices favorables, notamment parce que la reprise de l'activité reste modérée et inégale, M. Lamont – soutenu dans cette analyse par plusieurs économistes – prédit que la croissance de la Grande-Bretagne sera soutenue au cours des deux prochaines années, sans doute même la plus forte des pays européens.

Alors que la progression du PNB devrait être de l'ordre de 0,75 % en Europe, en 1993, elle pourrait s'élever à 1,3 % en Grande-Bretagne, pour atteindre 2,5 % en 1994. C'est d'ailleurs en partie la persistance de la récession chez les partenaires du Royaume-Uni qui pourrait menacer la vigueur de la reprise outre-Manche, puisque 60 % des exportations britanniques sont destinées aux marchés européens. Or, sans forte progression des exportations, le redressement de la Grande-Bretagne ne peut qu'être éphémère.

Le danger pour l'industrie britannique est donc de voir les avantages procurés par la dévaluation de la livre sterling, qui accroît la compétitivité des exportations, et par la baisse des taux d'intérêt, annihilés par une faible demande extérieure, voire intérieure si la consommation était insuffisante. C'est d'ailleurs ce phénomène de « dévaluation compétitive » qui irrite les autres pays de la CEE, ainsi que la Commission de Bruxelles : en profitant de la sortie de la livre du SME, Londres confirme sa tendance naturelle à s'affranchir de la logique communautaire. Comme, parallèlement, il est peu probable que le volume excessif des importations et leur renchérissement (dû à la dépréciation de la monnaie) régresse, un creusement du déficit commercial est loin d'être exclu.

Mais, outre que rien ne permet de prévoir une croissance forte (qui, de toute façon, risquerait de provoquer une surchauffe de l'économie), celle-ci pourrait bien se révéler insuffisante pour réduire, de façon significative, le chômage. En quelque sorte, la récession peut perdurer malgré la reprise. La plupart des économistes qualifient de « surprenante » la baisse du nombre des demandeurs d'emploi enregistrée depuis deux mois (le total est de 2,94 millions), et tablent sur un chômage qui restera important au moins jusqu'à la fin de l'année 1994. Le risque d'une reprise de l'inflation n'a jamais été aussi grand : les prix ont augmenté de 0,4 % en février, faisant progresser le taux annuel de 1,8 à 1,9 %. Il s'agit là d'un niveau qui reste historiquement bas, mais la tendance actuelle va sans doute s'accélérer, quelle que soit l'ampleur de la croissance économique.

Agir sur les taux d'intérêts

Si celle-ci était trop faible, le chancelier de l'Echiquier pourrait être tenté d'agir une nouvelle fois sur les taux d'intérêt, en faisant baisser ceux-ci de 6 % (leur niveau actuel) à 5 %, quitte à nourrir l'inflation : un dilemme désormais classique. La baisse du loyer de l'argent a jusqu'à présent amorti la montée de l'inflation. Celle-ci a été notamment contenue parce que les taux hypothécaires étaient bas (c'est ce qui favorise la reprise du marché immobilier), et aussi parce que l'industrie n'a pas encore répercuté sur les prix la conséquence de l'augmentation de ses coûts de production. Si la reprise devient significative, la tentation sera grande pour les chefs d'entreprise de reconstituer leurs marges bénéficiaires. L'économie britannique est cependant mieux protégée aujourd'hui contre les risques de dérapage inflationniste qu'elle ne l'était il y a dix ans, notamment parce que le déclin historique des syndicats a réduit la pression sur les salaires. Même si l'on assiste à un regain des actions syndicales depuis quelques semaines, il est peu probable que les revendications salariales soient fortes, la peur du chômage continuant de jouer un effet dissuasif.

La reprise de la croissance va, d'autre part, se greffer sur un tissu économique qui, au-delà d'une impulsion monétaire momentanée, souffre de maux structurels. Le plus grave d'entre eux, parce que supposant une cure à long terme, est le rétrécissement historique de la base industrielle de la Grande-Bretagne, fruit des conséquences du « boom » des années 80 et d'une tragique méprise : la croyance selon laquelle le secteur des services allait pouvoir suppléer le déclin de l'industrie.

L'endettement des entreprises et des ménages, d'autre part, reste fort. Il est donc probable que les Britanniques vont continuer pendant un certain temps à éponger leurs arriérés et à épargner, au détriment de la consommation, tant la hantise du chômage reste forte. Plus de 1,5 million d'entre eux ont toujours un montant d'emprunts supérieur à la valeur de leur habitation principale. D'autre part, cet attentisme ne peut qu'être favorisé par le train de hausses budgétaires annoncées pour 1994, notamment celle de la TVA. Cela signifie que les gains de pouvoir d'achat en 1993 et 1994 seront faibles, ce qui tend à confirmer que la reprise le sera également.

Enfin, une fois adressé à M. Lamont le satisfecit pour sa « copie » budgétaire du 16 mars dernier (*le Monde* du 18 mars), de nombreux économistes estiment que la potion amère prévue par le budget va se révéler insuffisante pour résorber le déficit global. En mars, contre toute attente, les besoins d'emprunt du secteur public (PSBR) se sont élevés à 9,5 milliard de livres (1), ce qui représente un niveau record. Cette progression augmente le déficit fiscal de 1,5 milliard supplémentaire par rapport aux prévisions annuelles (36,5 milliards au lieu de 35,1 milliards), annoncées par M. Lamont il y a tout juste un mois. Selon les projections officielles, le déficit public devrait atteindre 50,1 milliards de livres pour 1993-1994, soit 8 % du PNB. Si le gouvernement entend poursuivre son objectif d'assainir les finances publiques, d'autres sacrifices seront nécessaires. Une politique sans aucun doute difficile à faire accepter en période dite « de croissance »...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,30 francs.

INDICATEURS

CEE

● **Prix : + 3,5 % en mars.** – La hausse des prix de détail s'est élevée à 3,5 % en moyenne (et en glissement annuel) dans la CEE en mars, comme en février, a annoncé l'office statistique de la Communauté, jeudi 22 avril. Le Danemark obtient le meilleur résultat, avec un taux de 1,1 %, suivi par le Royaume Uni, l'Irlande et la France (+ 2,2 %). Sur un mois, la hausse des prix moyenne a atteint 0,4 %.

GRANDE-BRETAGNE

● **Taux de chômage : recul de 10,6 % à 10,5 % en mars.** – Le taux de chômage a diminué pour le deuxième mois consécutif en mars, passant de 10,6 % à 10,5 % de la population active, a fait savoir jeudi 22 avril le ministère de l'emploi. Le nombre de demandeurs d'emplois a reculé de 26 000 en mars, en données corrigées des variations saisonnières, et s'est établi à 2,94 millions. Il s'agit du plus fort recul mensuel du chômage depuis septambre 1989.

Un programme-cadre de 13,1 milliards d'écus

Les crédits de la communauté pour la recherche resteront étales

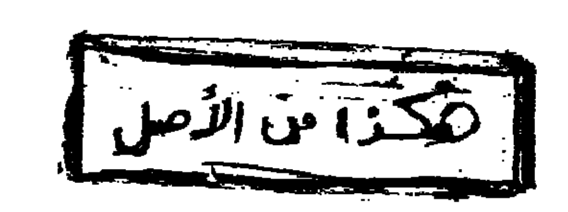
La Commission européenne va proposer aux Douze d'engager 13,1 milliards d'écus (86 milliards de francs) de crédits communautaires pour la recherche, le développement et la technologie, dans la période 1994-1998, a annoncé jeudi 22 avril à Strasbourg le commissaire européen chargé de la recherche, Antonio Ruberti. Contrairement aux apparences, cette somme est quasiment la même que celle allouée à la recherche entre 1990 et 1994. Pour cette période, le programme-cadre de recherche et de développement (PCRD) n'était que de 5,7 milliards d'écus mais il n'incluait pas la totalité des recherches communautaires, ce qui est désormais le cas.

La Commission propose de centrer ce budget sur un nombre plus limité de secteurs et de technologies, *« dans le domaine industriel »* en particulier. L'essentiel (36 %) devrait être affecté aux technologies de l'information et de la communication, 23 % à l'énergie (pour une utilisation plus propre de l'énergie en général, une meilleure sécurité de l'énergie nucléaire), 16,5 % aux technologies industrielles (production, nouveaux matériaux, propulsion, mais aussi normalisation), 12 % aux sciences et technologies du vivant, 9 % à l'environnement, 2,5 % pour une politique européenne des transports, et 1 % pour des recherches socio-économiques (intégration sociale, éducation et formation en particulier).

Lors de la présentation de ce programme, M. Ruberti a plaidé pour une meilleure coordination des efforts de recherche dans la CEE : *« Sur la totalité des crédits publics alloués à la recherche dans les douze Etats membres, moins de 4 % correspondent à des actions menées ensemble par le biais de la politique communautaire »*, a-t-il souligné. Cette *« fragmentation des politiques nationales »* constitue un handicap par rapport aux Japonais et aux Américains. D'autant que, selon les chiffres de la Commission, le Japon et les Etats-Unis ont consacré respectivement en 1991 3 % et 2,8 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la recherche, contre 2 % pour la CEE.

Ce programme-cadre sera soumis aux ministres des Douze chargés de la recherche le 29 avril à Luxembourg.

ANNIE KAHN



ÉCONOMIE

BANQUE

Avec un résultat net de 5,2 milliards de francs en 1992

Le Crédit agricole affiche des provisions et un bénéfice record

La crise économique a contraint le Crédit agricole à faire des provisions record, mais il enregistre un bénéfice net de 5,2 milliards de francs, en progression de 6 %, ce qui le met en tête de son secteur.

Comme les autres établissements bancaires, le Crédit agricole a souffert de la crise économique et des défaillances d'entreprises en 1992 qui l'ont contraint à constituer des provisions record, à 16,5 milliards de francs, en progression de 20 % sur 1991, montant le plus élevé de la banque française, avant le Crédit lyonnais. Mais la solidité de ses positions commerciales a permis à l'établissement d'enregistrer une augmentation de 8,2 % de son produit net bancaire, à 62,3 milliards de francs, avec une bonne maîtrise de ses frais généraux (+ 4,2 %), qui ont eu pour conséquence une croissance de près de 15 % du résultat brut d'exploitation, à 28,6 milliards de francs. Le bénéfice net bat son record à 5,2 milliards (+ 6 %) et s'inscrit en tête de la profession, devant la Société générale (3,3 milliards de francs), la BNP (2,2 milliards) et le Crédit lyonnais (perte de 1,8 milliard).

En tête pour les fonds propres

Pour ses dirigeants, le président Yves Barsalou et le directeur général Philippe Jaffré, c'est *« la position stratégique du Crédit agricole sur des marchés réguliers et solides – l'agriculture, le logement et une collecte bancaire équilibrée »* qui lui évite de trop souffrir, tout en renforçant ses parts de marché : 26,3 % (+ 0,3 point pour le logement des particuliers) avec près de 400 milliards de francs d'encours, 80 % des financements bancaires de l'agriculture et 94 % des prêts bonifiés « trois ans », après la banalisation de leur distribution, 8,5 % pour les entreprises et 27 % pour les professionnels. La part de marché atteint 20 % (+ 0,6 point) pour la collecte bancaire, le pourcentage progressant à 43 % pour les PEP, dont l'encours atteint 127 milliards de francs, sans oublier la première place pour le PEA (plan d'épargne en actions), avec 14,5 milliards de francs d'épargne immobilisée.

La banque verte s'est trouvée prise mais assez faiblement dans l'immobilier avec 21 milliards de francs d'encours, dont 19 en France, soit 2 % des 1 010 milliards de francs de crédits totaux. Sur ces 19 milliards, 10 milliards sont constitués par des logements en province et 1,5 milliard par des bureaux et des immeubles d'habitation à Paris intra-muros.

Le provisionnement sur l'encours global atteint 15 % et 35 % sur les 6 milliards de francs de créances douteuses et litigieuses, selon la définition de la Commission bancaire. Les dirigeants, pour des raisons de secret commercial, n'ont pas voulu fournir une ventilation des 16,5 milliards de francs de provisions très diversifiées, aucun des secteurs (agriculture, international, PME et immobilier) ne dépassant 20 % de ce montant. Tout au plus peut-on induire du montant des impôts payés en 1992, 3,7 milliards de francs, soit 70 % du bénéfice, pourcentage très élevé, que certaines provisions n'ont pas pu être déduites ou bien ont été taxées, grossissant ainsi les réserves.

Quant aux fonds propres, plus de 100 milliards de francs, dont 85 % de « durs », ils placent le Crédit agricole largement en tête des établissements français, son ratio Cooke atteignant 9,1 %. C'est dire que ses dirigeants ont pu afficher une satisfaction discrète, tout en reconnaissant que l'exercice 1993 sera difficile, comme pour tout le monde. Ils soulignent néanmoins que la rentabilité de la banque verte, la meilleure du marché français, lui permet de traverser la crise sans trop de dommages, même si une baisse des taux à court terme doit réduire les profits tirés du placement de 90 milliards de francs de trésorerie excédentaire. Enfin, au reproche qui est fait au Crédit agricole d'utiliser les dépôts des notaires (15 milliards de francs rémunérés à 1 %), ils répondent que les 750 millions de francs de profits ainsi obtenus alimentent les deux fonds d'allégement des charges financières des agriculteurs, à concurrence de 1,4 milliard de francs en 1991 et 1992 et de 1,5 milliard de 1993 à 1996.

F. R.

AGRICULTURE

L'ouverture du 47e congrès de la fédération

Luc Guyau (FNSEA) veut rendre « populaires » les « fonctions des paysans »

C'est sur un ton modéré et devant une assemblée attentive et apparemment peu disposée à en découdre que Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a ouvert, jeudi 22 avril, à Versailles, le 47e congrès de l'organisation.

« La réforme de la politique agricole commune (PAC) a été à l'origine d'une crise de confiance grave qui s'est traduite par une grande émotion dans les campagnes. La confiance des agriculteurs dans la FNSEA a vacillé », a déclaré d'emblée Luc Guyau. Mais il a ajouté : *« L'unité syndicale cependant a tenu le choc. »*

Le président de la FNSEA, qui n'a à aucun moment appelé les paysans à de nouvelles manifestations de masse ou opérations spectaculaires, s'est adressé à l'opinion publique (qui éprouve en général pour les paysans un attachement affectif) et au nouveau ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, qui devait venir, vendredi, clôturer le congrès, en ces termes : *« Montrons que nous sommes un syndicat responsable et déterminé, des agriculteurs préoccupés mais désireux de trouver des solutions, des Français parmi les Français, qui refusent toute notion de ghetto agricole. Identifions les fonctions qui sont devenues les nôtres et efforçons-nous de les rendre populaires. »*

F. Gr.

□ **Le Parlement européen réclame de nouvelles mesures en faveur des pêcheurs de la CEE.** – Le Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg, a réclamé jeudi 22 avril de nouvelles mesures pour venir en aide aux pêcheurs de la Communauté. Le Parlement a voté une résolution qui demande en particulier la *« prolongation au-delà du 30 juin des prix minimaux fixés pour six espèces »* ainsi que le *« gel des ouvertures de contingents nouveaux à l'importation en provenance de pays tiers »*, dans l'attente d'une étude approfondie sur *« l'adéquation entre les capacités de production communautaires et les besoins de l'industrie et de la consommation »*.

L'agression contre l'envoyé d'une banque

Trois exploitants ont été écroués à la prison d'Agen

AUCH

de notre correspondant

Le monde agricole gersois est à nouveau en ébullition. Trois agriculteurs sont écroués à la prison d'Agen et, jeudi 22 avril, dans l'après-midi, une centaine d'agriculteurs et autant de CRS se défiaient du regard autour du palais de justice d'Auch.

A l'origine, une action que l'on qualifierait sans doute de « bavure » dans d'autres milieux. Lundi, Jean-Michel Videau, mandaté par le Crédit agricole, se rend dans la ferme d'Aldo Faggionato à Tourdun (Gers), un agriculteur gaveur dont l'exploitation a été mise en liquidation judiciaire le 20 août 1992, afin de procéder à l'estimation des biens avant une prochaine vente. Assailli à son arrivée par un commando d'une douzaine de personnes, il est à moitié déshabillé, son véhicule subissant diverses dégradations.

Quatre personnes reconnues sur photographies par l'agressé sont placées en garde à vue puis mises en examen. L'une d'entre elles est laissée en liberté tandis que les trois autres étaient convoyées jusqu'à la prison d'Agen.

DANIEL HOURQUEBIE

COMMUNICATION

La « guerre des radios »

NRJ et « l'Express » candidats à la reprise de RMC-Nostalgie

Le premier épisode de la « guerre des radios », dans lequel RFM apparaît en ce moment comme l'enjeu principal, a tourné à l'avantage du plan de reprise présenté par Andrew Manderstam, l'actuel PDG de cette station en redressement judiciaire. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a estimé, mercredi 21 avril, que ce plan soutenu par M. Manderstam, les salariés de la station, la banque d'affaires britannique Hambros, l'industriel Frédéric Monnier, le groupe *l'Evénement du jeudi* et Incom (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) était *« le plus à même d'assurer la continuité du format de la station, la cohésion de son équipe et le maintien de l'équilibre actuel du paysage radiophonique »*.

Le CSA lui a donné son aval à condition que RFM ne puise pas ses ressources publicitaires sur le marché de la publicité locale. Cette solution de reprise doit être examinée prochainement par le tribunal de commerce de Nanterre.

Un rival de taille

Du coup, le CSA a préféré la candidature de M. Manderstam à une autre coalition composée du groupe NRJ, présidé par Jean-Paul Baudecroux, d'Alain Ayache, président-directeur général du *Meilleur* et de l'ancien PDG de la Sofirad, Antoine Schwartz. NRJ a critiqué cette décision, qui, selon elle, profite à Europe 1 – la régie publicitaire de RFM (Régie radio musique) appartenant à la filiale d'Hachette – et *« renforce la position des périphériques qui dominent déjà de manière écrasante le marché publicitaire radiophonique, d'autant que le CSA s'apprête à avaliser la prise de contrôle de Fun FM par la CLT (maison mère de RTL) »*.

NRJ s'est portée aussitôt sur une autre cible, RMC-Nostalgie, dont la privatisation a été annoncée avant les législatives, et pour laquelle elle présentera un « projet d'entreprise » axé sur l'information. Mais le groupe de Jean-Paul Baudecroux devra compter avec un rival de taille, le groupe Express, filiale d'Alcatel-Alsthom. Son PDG, Mme Sampermans, a indiqué récemment qu'elle étudiait le dossier de RMC, avec l'idée de *« reformater la station, en faisant une radio haut de gamme qui privilégierait les synergies avec* l'Express *et* le Point *»*.

En visite à Paris

Le ministre russe de la presse noue des contacts avec le groupe Hachette

Venu à Paris sur l'invitation de l'UNESCO, le ministre russe de la presse et des médias, Mikhaïl Fedotov, s'est entretenu, mardi 20 avril, avec Alain Carignon des perspectives d'investissements ouvertes par son pays aux groupes de presse étrangers. Il s'est déclaré *« extrêmement content »* de cette rencontre au cours de laquelle le ministre français de la communication *« s'est dit prêt*, a-t-il affirmé, *à soutenir les projets d'investissements français »*.

M. Fedotov a précisé qu'il avait, à ce sujet, *« noué des contacts »* avec le groupe Hachette sans que ceux-ci se traduisent pour l'instant par des projets précis, contrairement aux pourparlers en cours avec le groupe allemand Bertelsmann. Il a souligné, en revanche, que *« les hommes d'affaires américains »* s'intéressent à la presse régionale russe, en particulier en Sibérie. Il a fait savoir, au passage, qu' *« un homme d'affaires grec de sensibilité communiste »* venait de prendre le contrôle *« de 50 % des actions de la* Pravda *»*, l'ancien organe central de l'ex-régime soviétique.

Interrogé sur les restrictions récemment apportées à la liberté de l'information dans son pays (*le Monde* du 27 mars), M. Fedotov a souligné que la Cour constitutionnelle de Russie avait rejeté les demandes de suspension de parution formulées le mois dernier dans un décret de Boris Eltsine à l'encontre de deux journaux ultra-conservateurs, *Dien* et *Sovietskaïa Rossia*. Il a affirmé, à ce sujet, que le magistrat chargé d'apprécier ces demandes ne les avait pas approuvées *« parce qu'il avait reçu des menaces de mort »*. Il a indiqué que cet hebdomadaire, comme d'autres organes, continuait à publier *« des appels exhortant l'armée à la révolte »* avant de déclarer que la presse russe apparaissait aujourd'hui *« très pluraliste »*.

EN BREF

□ **La filiale de la Générale des eaux va câbler un million de foyers en Grande-Bretagne.** – General Cable Limited, filiale à 100 % de la Générale des eaux, qui est l'un des principaux câblo-opérateurs français, a acheté quatre licences d'exploitation du téléphone et du câble dans le Yorkshire, notamment à des sociétés américaines (Telecable Corporation, Insight Communications Co). General Cable négocie aussi trois autres franchises dans la même région. Ces acquisitions devraient permettre à la filiale de la Générale des eaux de créer un réseau câblé de télévision et de télécommunications couvrant plus d'un million de foyers. Elle envisage d'investir dans ce réseau 500 millions de livres (environ 415 millions de francs).

□ **« Le Point » : Denis Jeambar succède à Claude Imbert à la direction de la rédaction.** – Denis Jeambar, quarante-cinq ans, directeur-adjoint de la rédaction de l'hebdomadaire *le Point* depuis 1988, a été choisi par Claude Imbert, directeur général du journal et directeur de la rédaction, pour lui succéder. Il sera assisté de Jean Schmitt, cinquante-six ans, actuel directeur exécutif de l'hebdomadaire, qui fit partie comme M. Imbert, soixante-trois ans, de l'équipe des fondateurs du *Point* en 1972. Ce choix devrait *« vivifier »* le *Point* selon M. Imbert, qui demeure directeur général et directeur éditorial. Celui-ci préside également les publications Gault et Millau, qui regroupent le mensuel et les guides du même nom, et qui dépendent de la même société éditrice que *le Point*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIE DES ENTREPRISES

En raison d'une réduction des plus-values

Baisse de 35 % du résultat net d'AXA en 1992

La compagnie d'assurances privée AXA a dégagé en 1992 un résultat net part du groupe en recul de 35 % à 1,546 milliard de francs, contre 2,383 milliards de francs en 1991, a annoncé Claude Bébéar, président de la compagnie d'assurance. Sa filiale américaine à 49 %, Equitable, a contribué au résultat final de l'assureur français à hauteur de 257 millions de francs.

Le chiffre d'affaires d'AXA SA s'est élevé en 1992 à 84,8 milliards de francs, soit une progression de 56,4 % sur l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires intègre la compagnie américaine Equitable sur six mois. Hors Equitable, la progression du chiffre d'affaires n'aurait été que de 9,8 %. Avec la reprise d'Equitable, qui compte plusieurs sociétés de service financier, l'activité assurance et réassurance d'AXA a baissé en termes de contribution aux résultats de 21,3 %, d'une année sur l'autre, à 1,062 milliard de francs. Les deux tiers du chiffre d'affaires ont été réalisés hors de France, a souligné Claude Bébéar.

Le chiffre d'affaires assurance et réassurance s'est élevé à 66,621 milliards de francs, contre 44,908 milliards de francs en 1991. La branche services financiers et holdings enregistre une forte progression de son chiffre d'affaires de 95,7 %, due à l'intégration des filiales financières d'Equitable. Ainsi, la contribution de la branche services financiers aux résultats nets s'élève à 1,209 milliard de francs, soit une progression de 83 %. En revanche, l'activité holding dégage un résultat de 278 millions de francs, en recul de 76 %.

M. Bébéar a expliqué que la baisse du résultat consolidé total provient essentiellement de la forte réduction des plus-values réalisées par les sociétés d'assurances françaises et les holdings, qui passent de 4,116 milliards de francs en 1991 à 2,240 milliards de francs en 1992, soit un recul de 46 %.

Le président d'AXA s'est félicité des résultats techniques d'assurance, qui s'améliorent en France et à l'étranger. Pour 1993, il prévoit un développement de l'assurance-vie en Europe, une amélioration des résultats techniques de la branche dommages et une consolidation du redressement d'Equitable. En 1992, Equitable a dégagé une perte de 128,6 millions de dollars, contre une perte de 65,3 millions de dollars en 1991.

Les mécomptes de l'assurance

Perte de 1 milliard de francs pour Allianz Via

Allianz Via, l'assureur français détenu à 66 % par le groupe allemand Allianz et à 34 % par la Compagnie de navigation mixte, a enregistré une perte nette (part du groupe) de 1,088 milliard de francs en 1992, près du double de celle subie en 1991 (559 millions). Une filiale, la Compagnie générale de prévoyance (CGP), est à l'origine d'une grande partie de ce déficit. Depuis son entrée dans le groupe, en 1989, elle a vu son chiffre d'affaires divisé par deux : de 1 milliard de francs à l'origine, il est revenu à 525 millions en 1991 et encore à 402 millions en 1992. Cette société distribuait traditionnellement ses produits à travers les guichets du CIC. Or cette banque est désormais adossée à un assureur, le GAN, qui joue à fond la carte de la *«bancassurance»*. La CGP a ainsi été privée de ses principaux débouchés. De plus, cette société ayant été achetée à un prix élevé en 1989, Allianz Via a décidé de réduire la valeur de cette filiale. Sans cette dépréciation, l'assureur estime que sa situation s'est améliorée : sa perte est revenue de 559 millions à 310 millions.

16 millions de francs de pertes

Damart s'enrhume

L'impensable est arrivé : Damart s'est enrhumé ! L'entreprise, dont la bonne santé semblait aussi inaltérable que le slogan publicitaire qui a fait sa notoriété : *«Froid, moi ? Jamais !»* («le Monde de l'économie» du 12 janvier), a trébuché, et vient d'anoncer les premières pertes de son histoire. L'an dernier, le groupe du Nord a enregistré une perte nette (part du groupe) de 16 millions de francs, contre 41,2 millions de francs de bénéfice en 1991. Le chiffre d'affaires consolidé s'est, en revanche, élevé à 3,99 milliards de francs, en hausse de 6,5 % sur l'année précédente.

C'est en Espagne que le groupe textile, spécialiste de la fabrication et de la distribution de sous-vêtements chauds, a enregistré ses plus graves déboires. Implanté outre-Pyrénées depuis une dizaine d'années, Damart y a arrêté son activité de vente par correspondance en décembre dernier, supprimant 220 emplois. Un arrêt qui s'est soldé par une perte de 170 millions de francs. En revanche, les 18 magasins espagnols portant l'enseigne du groupe poursuivent leur activité *«pour le moment»*, ont assuré, jeudi 22 avril, devant des analystes financiers les dirigeants de la société. Ceux-ci se sont refusé à toutes prévisions pour 1993, mais le groupe s'attend encore à perdre près de 60 millions de francs outre-Pyrénées.

Enfin, le groupe a confirmé son intention de procéder à environ 420 millions de francs d'acquisitions d'ici fin juin 1993 (nouvelle date de clôture de son exercice), pour réunir dans une société unique toutes celles exerçant les activités de vente par correspondance et de magasins-conseils sous les marques Damart et Thermolactyl. Ces sociétés réalisent un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs pour un résultat courant de 50 millions.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

EMPLOIS

□ **Knoll transfère sa production hors de France et supprime 150 emplois.** – Knoll, spécialiste de l'ameublement de luxe et du design, arrête sa production en France pour la transférer aux Etats-Unis et en Italie. Cent cinquante des 200 employés devraient être licenciés sur les sites de production de Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise) et Bruyères (Aisne). Seuls une cinquantaine de salariés devraient être regroupés dans l'usine de Nanterre (Hauts-de-Seine), a annoncé, jeudi 22 avril, le comité d'entreprise qui précise que le magasin d'exposition du boulevard Saint-Germain à Paris sera également mis en vente. *«Après Hoover et Grundig, c'est au tour de Knoll»*, s'indigne le comité d'entreprise qui dénonce le groupe Westinghouse, propriétaire depuis deux ans de Knoll, *«qui sacrifie une entreprise qui, pendant plus de 40 ans, a marqué de son empreinte la société française»*.

□ **Nedlloyd prévoit de supprimer 2 000 emplois.** – Nedlloyd, premier groupe de transports aux Pays-Bas et sixième transporteur maritime mondial, a connu une perte nette de 58,3 millions de florins (environ 175 millions de francs) en 1992. En 1991, le bénéfice net de 145 millions de florins (435 millions de francs) était presque exclusivement le résultat de profits exceptionnels provenant de désinvestissements. Confronté à ces résultats, le groupe a annoncé qu'il entend supprimer dans les deux prochaines années 2 000 emplois sur un effectif total de 26 000 salariés. Ce sont les médiocres performances enregistrées dans le transport maritime qui plongent les résultats du groupe dans le rouge.

□ **Kawasaki Steel va supprimer 3 200 emplois et réduire les investissements.** – Le groupe sidérurgique japonais Kawasaki Steel Corp. a annoncé mercredi 21 avril son intention de supprimer 3 200 emplois – 18 % des effectifs totaux – dans les trois ans à venir et de réduire quasiment de moitié ses dépenses d'investissement pour la période de cinq ans qui s'achève en mars 1996. Le groupe, troisième producteur d'acier du pays, a également annoncé un «plan d'action» pour améliorer la compétitivité sur les marchés mondiaux alors que la forte appréciation du yen renchérit les produits japonais. Ce plan, qui sera élaboré d'ici à la fin de l'année, vise à identifier les produits du groupe qui restent concurrentiels.

RÉSULTATS

□ **Groupe DMC (textile) : résultat net (part du groupe) de 50 millions de francs en 1992.** – Le groupe textile DMC (Dollfus, Mieg et Cie) a enregistré en 1992 un résultat net part du groupe (après impôts et écarts d'acquisition) de 50 millions de francs en 1992 contre 14 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 4 % par rapport à 1991, à 8,63 milliards de francs. DMC souligne que, *«dans un contexte défavorable»*, DMC a poursuivi sa politique de *«gestion de crise engagée en 1990»* : amélioration de la productivité par une baisse de l'effectif de 450 personnes, contrôle des prix et des coûts. La diminution de l'endettement a permis de réduire les charges financières de 80 millions de francs. La société Dollfus Mieg et Cie (société-mère) a dégagé en 1992 un résultat net de 31 millions. Son chiffre d'affaires a reculé de 8 % par rapport à 1991, à 3,132 milliards de francs.

□ **Eurocopter prévoit 150 millions de francs de profits en 1993.** – Le constructeur d'hélicoptères franco-allemand Eurocopter, né en 1992 de la fusion des divisions spécialisées d'Aérospatiale et de Daimler-Benz, compte réaliser un bénéfice net consolidé de 150 millions de francs en 1993, sextuplé par rapport aux 25 millions de francs de son premier exercice. Face à la forte dégradation du marché des hélicoptères, Eurocopter a réussi à faire front en développant ses activités de pièces de rechange et d'après-vente, qui ont représenté 45 % de son chiffre d'affaires en 1992 (contre un tiers). Les ventes d'appareils neufs n'ont plus représenté que 31 % du chiffre d'affaires contre plus de 50 % auparavant.

PRIVATISATION

□ ***Les AGF plus que jamais candidates à la privatisation.*** – *«Nous sommes en situation d'être privatisés et, je le répète, les AGF sont candidates.»* Michel Albert, le président de la compagnie d'assurances publique, s'est efforcé en présentant les comptes de 1992 de mettre en avant ses atouts. Les AGF affichent ainsi la meilleure résistance parmi les assureurs publics avec un recul de 45 % des profits l'an dernier à 1,49 milliard de francs. Les AGF ont notamment réussi en 1992 à redresser la rentabilité des activités d'assurance-dommages. En contrepartie, les filiales bancaires et notamment la banque du Phénix auront coûté plus de 950 millions de francs de pertes. Elles devraient être assainies à l'exception notable du Comptoir des entrepreneurs dont la situation réelle n'est pas encore connue et dont la recapitalisation n'est pas définitivement arrêtée.

DISTRIBUTION

□ **Toyota va distribuer des voitures General Motors au Japon sous sa marque.** – Le constructeur automobile japonais Toyota a passé un accord avec le premier constructeur américain General Motors pour commercialiser au Japon des voitures fabriquées par GM sous la marque Toyota, a annoncé un porte-parole de GM-Japon. L'accord a été conclu à Washington entre le président de Toyota, Tatsuro Toyoda, et le directeur général de GM, John Smith. Ces voitures, dotées d'un volant à droite, devraient être produites par NUMMI, une société commune entre Toyota et GM basée à Fremont, en Californie. GM a accepté de les produire à condition que Toyota en vende au moins 20 000 unités par an. General Motors, déjà distribué au Japon par Yanase, a immatriculé 9 000 voitures en 1992 dans l'archipel.

REDRESSEMENT

□ **ENC-Skiss (habillement) en redressement judiciaire.** – ENC-SKISS, l'un des principaux fabricants français de vêtements de sport et de ski, a été placé en redressement judiciaire pour une durée provisoire de trois mois par le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine). L'entreprise, qui emploie 280 personnes à Ernée (Mayenne), a enregistré depuis deux ans une baisse continue de ses commandes de vêtements, notamment d'anoraks et de combinaisons de skis. Ces mauvais résultats ont pour origine la baisse des commandes, faute de neige, au cours des deux dernières saisons d'hiver, la concurrence de plus en plus sévère des fabricants d'Asie et le marasme général de l'économie mondiale. Les commandes devraient encore chuter au cours de l'année 1993.

PRODUIT

□ **France Télécom renforce son activité dans les centraux privés.** – France Télécom restructure son offre dans le domaine des PABX (centraux téléphoniques privés pour les grandes entreprises) en créant Expertel, groupement d'intérêt économique, réunissant les activités jusqu'à présent éclatées entre sa direction régionale d'Ile-de-France et sa filiale France câbles et radio. Expertel sera ainsi au sein de France Télécom l'unique *«pôle de compétence»* à offrir une gamme complète de prestations dans le conseil, l'architecture, l'installation et la maintenance de l'exploitation de PABX de grande capacité et de leurs réseaux connexes. L'opérateur public est pour le moment un acteur secondaire sur le marché des PABX. Détenant actuellement 13 % de ce marché en France, Expertel entend atteindre une part de marché de l'ordre de 20 % à l'horizon 1996.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 avril ↓ Rechute

Malgré une baisse des taux directeurs de la Banque de France et du taux de base bancaire, la Bourse de Paris était de nouveau orientée à la baisse, vendredi 23 avril, pour la dernière séance du terme boursier. En repli de 0,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 1,17 %. Aux alentours de 13 heures, la perte moyenne des valeurs françaises s'accentuait, le principal indicateur de la place s'inscrivant en recul de 1,49 %.

La reprise de la Bourse la veille, à l'annonce d'un assouplissement du crédit en Allemagne, anticipait donc le mouvement similaire observé vendredi en France. En effet, la Banque de France a réduit d'un quart de point ses deux taux directeurs, un geste imité quelques minutes plus tard par les banques. En effet, le taux de base des établissements financiers a été ramené à 9,50 %. Le loyer de l'argent au jour le jour a également baissé, revenant à 9 %.

Une fois de plus le phénomène du fait accompli jouait à plein. Les objectifs sont atteints, notait un spécialiste, c'est à la France de faire le reste du chemin, c'est-à-dire de ramener à parité les taux à court terme français avec les allemands avant que la Bundesbank prenne de nouvelles initiatives.

Les investisseurs étrangers ont donc repris les ventes qu'ils effectuent depuis plus d'une semaine, notent les opérateurs. Ces investisseurs avaient acheté à la fin de l'hiver des actions françaises, misant sur une dévaluation du franc avant ou après les élections législatives.

NEW-YORK, 22 avril ↓ Légère baisse

Wall Street a cédé une dizaine de points, jeudi 22 avril, à l'issue d'une séance erratique, dominée par des programmes informatisés qui ont permis au principal indicateur de gagner jusqu'à 31 points en début d'après-midi avant de le ramener à la baisse. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 429,17 en baisse de 10,27 points, soit un repli de 0,30 %. L'activité a été soutenue avec quelque 304 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de onze contre sept : 1 147 contre 777 561 titres sont restés inchangés.

Le Dow Jones cédait jusqu'à quinze points peu après l'ouverture à l'annonce d'une hausse à 26 000 des demandes hebdomadaires d'allocations-chômage aux Etats-Unis. Wall Street a commencé à se rétablir en milieu de matinée grâce à des achats informatisés, rendant progressivement ses gains avant de repartir à la baisse dans la dernière heure de transactions. Toutefois, la progression de titres de compagnies ayant publié des résultats en hausse pour le premier trimestre a permis de limiter les pertes du marché.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est resté inchangé à 6,74 %.

VALEURS	Cours du 21 avril	Cours du 22 avril
Alcoa	66 7/8	66
ATT	67 3/8	67 1/8
Boeing	37 1/2	37 7/8
Chase Manhattan Bank	32 3/4	32 1/2
Du Pont de Nemours	51 1/2	51 3/4
Eastman Kodak	55	54 1/2
Exxon	66 1/8	65 7/8
Ford	52 5/8	52
General Electric	92 7/8	92 1/8
General Motors	38 3/4	38 1/2
Goodyear	75	75
IBM	48 1/8	48 3/8
ITT	81 3/4	81 3/8
Mobil Oil	69 7/8	68 3/4
Pfizer	65 1/4	64 1/8
Schlumberger	63 3/8	63 1/8
Texaco	62 7/8	62 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	149 3/4	148 7/8
Union Carbide	19 5/8	20 1/4
United Tech.	48 1/8	49
Westinghouse	15 1/2	15 3/8
Xerox Corp.	79 1/4	79 1/8

LONDRES, 22 avril ↑ Nouvelle avance

Les valeurs ont doublé leurs gains, jeudi 22 avril, au Stock Exchange après la baisse des taux d'intérêt allemands. La tendance avait été initialement soutenue par l'annonce d'un recul inattendu du chômage en Grande-Bretagne, en mars, pour le deuxième mois consécutif. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 11,5 points, soit 0,4 %, à 2 881,10 points. Le volume des échanges s'est élevé à 689,2 millions de titres contre 735,7 millions la veille.

Le marché a accueilli favorablement l'annonce d'une baisse de 26 000 du nombre des demandeurs d'emploi le mois dernier à 2,94 millions, soit 10,5 % de la population active, alors que les analystes attendaient une hausse de 25 000. Cette diminution a renforcé l'optimisme déclenché par les récents signes de reprise de l'économie britannique. Les gains modestes se sont accentués après la baisse de 0,25 point du taux d'escompte de la Bundesbank, à 7,25 %, et d'un demi-point du taux Lombard à 8,50 %.

VALEURS	Cours du 21 avril	Cours du 22 avril
Allied Lyons	5,67	5,72
BP	3,02	3
BTR	6,20	6,20
Cadbury	4,74	4,84
De Beers	10,68	10,38
Glaxo	6	6,01
GUS	27,80	28,40
ICI	12,38	12,90
Reuters	12,83	12,96
RTZ	6,28	6,48
Shell	[illegible]	5,78
Unilever	11,21	11,17

TOKYO, 23 avril ↑ Reprise technique

Après cinq séances consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo a terminé en hausse vendredi 23 avril grâce à une reprise technique. Des achats liés à l'indice, réalisés par des fonds de retraite et des fonds d'assurance, ont permis à la cote de progresser dans des échanges restés étroits. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 112,84 points à 19 704,15 points, dans un volume estimé à 320 millions de titres.

Les craintes suscitées par la fermeté du yen ont laissé nombre d'investisseurs sur la touche. «Le plupart des intervenants n'ont pas voulu s'avancer avant les congés de la «semaine dorée» (qui débute jeudi prochain)», a noté Michio Sugita de DB Capital Markets-Asia.

VALEURS	Cours du 22 avril	Cours du 23 avril
Ajinomoto	1 310	1 330
Bridgestone	1 310	1 320
Canon	1 440	1 440
Fuji Bank	1 990	2 040
Honda Motors	1 410	1 400
Matsushita Electric	1 310	1 330
Mitsubishi Heavy	850	848
Sony Corp.	4 690	4 700
Toyota Motors	1 630	1 630

CHANGES

Dollar : 5,386 F ↓

Le dollar s'échangeait nettement en baisse vendredi 23 avril, en dépit de la baisse des taux d'intérêt allemands. A Paris, la monnaie américaine s'inscrivait à 5,386 francs contre 5,4025 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	22 avril	23 avril
Dollar (en DM)	1,6055	1,5950
TOKYO	**22 avril**	**23 avril**
Dollar (en yens)	110,20	116,40

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (23 avril) .... 8 15/16-9 1/16 %

New-York (22 avril) .... 2 15/16 %

BOURSES

	21 avril	22 avril
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	527,50	524,68
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 931,89	1 944,46

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	21 avril	22 avril
Industrielles	3 439,44	3 429,17

LONDRES (*Indice «Financial Times»*)

	21 avril	22 avril
100 valeurs	2 869,60	2 881,10
30 valeurs	2 243,50	2 262,20
Mines d'or	121,20	119,90
Fonds d'Etat	95,59	95,58

FRANCFORT

	21 avril	22 avril
Dax	1 666,87	1 666,74

TOKYO

	22 avril	23 avril
Nikkei Dow Jones	19 591,31	19 704,15
Indice général	1 523,03	1 532,69

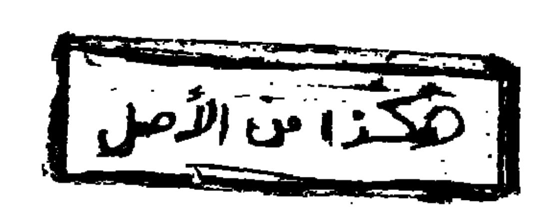
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3785	5,3795	5,4450	5,4490
Yen (100)	4,8647	4,8674	4,9245	4,9302
Ecu	6,5885	6,5905	6,5794	6,5868
Deutschemark	3,3737	3,3742	3,3750	3,3786
Franc suisse	3,7171	3,7205	3,7446	3,7510
Lire italienne (1000)	3,5550	3,5600	3,5289	3,5370
Livre sterling	8,3800	8,3840	8,4238	8,4337
Peseta (100)	4,6295	4,6324	4,5568	4,5696

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8	8 3/16	8 5/16
Deutschemark	7 13/16	7 15/16	7 11/16	7 13/16	7 5/16	7 7/16
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 15/16	11 3/16	10 15/16	11 3/16	10 15/16	11 3/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	6	6 1/8
Peseta (100)	14	15 1/2	13 3/4	15	13	13 3/4
Franc français	8 7/16	8 3/4	8	8 5/16	7 3/4	8 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 23 AVRIL

Cours relevés à 13 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	C.N.E 3%	5420	5420	5430	+ 0 18
....	B.N.P. T.P.	1035	1040	1035	....
....	Cr.Lyon. T.P.	921	917	930	+ 0 98
....	Renault T.P.	1800	1850	1855	+ 3 06
....	Rhone Poul. T.P.	1950	1980	1931	- 0 97
....	Saint Gobain T.P.	1089	1110	1100	+ 1 01
....	Thomson T.P.	892	890	890	- 0 22
....	ACCOR	876	875	867	- 1 33
....	Air Liquide	772	773	752	- 2 59
....	Alcatel-Alsthom	659	660	648	- 1 67
....	Als.Superm.	2085	2051	2041	- 2 11
....	A L S P I	341	347	342	+ 0 29
....	AGF Sté Centrale	617	615	614	- 0 49
...	Axa (ex Cie Midi)	1296	1291	1262	- 2 62
....	Bafip	169	165	168	- 0 59
....	Bail-Equipem.	86 10	87 90	86 20	+ 0 12
....	Bail Investiss.	943	940	940	- 0 32
....	Bancaire	444	449 90	433	- 2 48
....	Bazar H.-V.	653	655	665	+ 0 31
....	Berger (M)	1200	1200	1200	....
...	Bertrand Faure	435	435	435	....
....	Bic	1092	1088	1088	- 0 37
....	B.I.P.	1130	1120	1120	- 0 88
....	BIS	173	168	169 50	- 2 02
....	B N P (CI)	546	545	538	- 1 47
....	Bolloré Tech.	506	505	511	+ 0 99
....	Bongrain	2830	2830	2816	- 0 49
....	Bon-Marché	561	558	563	+ 0 36
....	Bouygues	875	878	859	- 2 37
....	BP France	90	90	91	+ 1 11
....	B S N	930	929	918	- 1 29
....	Canal Plus	1299	1305	1278	- 1 62
....	Cap Gem.S.	195 90	193	188 20	- 3 93
....	Carnaudmetalbox	199 50	201	200 20	+ 0 35
....	Carrefour	2855	2898	2855	....
....	Casino	148	145 10	138	- 6 76
....	Casino ADP	109 50	109 90	107 50	- 1 83
....	Castorama D.I.	595	598	600	+ 0 84
....	C.C.F.	243 10	245	241 70	- 0 58
....	CCMC Ly.	34	34	34	....
....	C.D.M.E.	486 90	490	485 90	- 0 21
....	C.E.G.I.D.	173 50	169	171	- 1 44
....	Centrest (Ny)	47	47	45 10	- 4 04
....	C.E.P. Comm.	387	391	390	+ 0 78
....	Cerus	88	87 90	87 20	- 0 91
....	Cetelem	1225	1232	1244	+ 1 55
....	CF Int.	286	285	293	+ 2 45
....	CGI Info.	360	358	361	+ 0 28
....	C G I P.	1104	1119	1094	- 0 91
....	CGP	635	630	630	- 0 79
....	Chargeurs S A.	1193	1173	1173	- 1 68
....	Christian Dior	266	265 50	266	....
....	C I C A (M)	464	466 20	466 20	+ 0 47
....	Ciments franc.	340	340	340	....
....	Clarins	618	603	616	- 0 32
....	Club Mediter.	369	370	363	- 1 63
....	Colas	975	988	979	+ 0 41
....	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
....	Compt Mod.	1300	1292	1300	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	CPR (Paris Réé.)	330 20	334	331	+ 0 24
....	Créd. Foncier	1114	1115	1112	- 0 18
....	Crédit Loc France	419	421 40	419 50	+ 0 12
....	Cr Lyon (CI)	619	616	616	- 0 48
....	Credit Nat.	1277	1272	1279	+ 0 16
....	CSEE	544	549	549	+ 0 92
....	Damart	3500	3510	3575	+ 2 14
....	Dassault Aviation	487	480	480	- 1 50
....	Dassault Electr.	285 50	285 50	285 50	....
....	De Dietrich	1680	1700	1700	+ 1 19
....	Degremont	519	524	515	- 0 77
....	Dév.R.d.C.(Li)	44 90	45 10	44 50	- 0 89
....	Dév.R.Sud-Est	89	88	90	+ 1 12
....	D M C	281 10	281	278 50	- 0 92
....	Docks France	478	470	464 50	- 2 42
....	Dynaction	142	140	145 50	+ 2 46
....	Eaux (Gle)	2239	2260	2222	- 0 76
....	E.B.F.	632	678	636	+ 0 63
....	Ecco	430	440	440	+ 2 33
....	Elf Aquitaine	370	367	359 50	- 2 84
....	EliSanofi/ExSanofi	962	962	958	- 0 42
....	Erap-Elf (Certif.)	295	296	297 50	+ 0 85
....	Eridania-Beghin	701	707	710	+ 1 28
....	Essilor	438	445	440	+ 0 46
....	Essil.Int.(DP)	230	230	228	- 0 87
....	Esso	752	747	745	- 0 93
....	Eurafrance	1840	1810	1806	- 2 07
....	Euro RSCG	489	480 10	490 10	+ 0 22
....	Eurodisneyland	76 90	77	76 75	- 0 20
....	Europe 1	1040	1042	1060	+ 1 92
....	Eurotunnel	36 20	35 95	35 70	- 1 38
....	Finextel	138	136	137 60	- 0 36
....	Fives Lille	300	291	291	- 3 00
....	Fougerolle	960	950	952	- 0 83
....	Fromager. Bel	3870	3930	3930	+ 1 55
....	Gal.Lafayette	1705	1705	1753	+ 2 82
....	G.A.N.	421	419 90	418	- 0 71
....	Gascogne (B)	378	379	378	....
....	Gaz et Eaux	1500	1490	1460	- 2 67
....	Geophysique	868	855	844	- 2 13
....	Groupe André SA	711	711	715	+ 0 56
....	Groupe Cité	568	568	560	- 1 41
....	GTM-Entrep.	421	429	435	+ 3 33
....	Guyenne-Gas.	1565	1555	1550	- 0 32
....	Havas	454 50	454	448 50	- 1 32
....	Idia	220	218 50	222 80	+ 1 27
....	Imétal	415	415	408	- 1 69
....	Immob. Phénix	133 30	133 20	132 30	- 0 75
....	Ingénico	181 10	189	187	+ 3 28
....	Inst. Mérieux	9600	9600	9510	- 0 94
....	Interbail	521	525	520	- 0 19
....	Intertechnique	484	480 30	480 10	- 0 81
....	J. Lefebvre	1151	1151	1110	- 3 56
....	Klepierre	573	570	570	- 0 52
....	Labinal	630	630	610	- 3 17
....	Lafarge	338 90	337 10	332 50	- 1 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Lagardère Group.	88 50	84 10	88	- 0 58
....	Lebon	290	289 90	289 90	- 0 03
....	Legrand	4450	4460	4418	- 0 72
....	Legrand (DP)	2570	2579	2580	+ 0 39
....	Legris Industries	189	185 50	185 50	- 1 85
....	Locindus	852	850	852	....
....	L.V.M.H.	3705	3700	3670	- 0 97
....	Lyon.Eaux/Dumez	447	445	438	- 2 01
....	Majorette Ly.	37	....	....	....
....	Mar. Wendel	345	344 90	345	....
....	Matra-Hachette	115 20	116	111	- 3 65
....	Metaleurop	89 30	89 20	89 30	....
....	Métrologie In.	16 10	17 10	16 05	- 0 31
....	Michelin	164 30	163 90	162 50	- 1 10
....	Moulinex	92 70	92	89 90	- 3 02
....	Navig. Mixte	992	993	980	- 1 21
....	Nord-Est	148 60	146 50	145	- 2 42
....	Nordon (Ny)	435	435	412	- 5 29
....	Olipar	59 80	59 10	58 80	- 1 67
....	Oréal	1066	1071	1064	- 0 19
....	Paribas	421 20	422 60	422 70	+ 0 36
....	Pechiney Int.	205 50	207 50	203 20	- 1 12
....	Pechiney (CIP)	269	262	265	- 1 49
....	Pernod Ricard	407	408	406 80	- 0 05
....	Peugeot	542	549	544	+ 0 37
....	Pinault-Printemps	755	745	744	- 1 46
....	Plastic-Omn.	764	768	767	+ 0 39
....	Poliet Ex.Lamb.Fr.	294 90	290 10	290	- 1 66
....	Primagaz	915	910	906	- 1 09
....	Promodès	732	730	729	- 0 41
....	Radiotechn.	286	281	281	- 1 75
....	Redoute (La)	7800	7800	7780	- 0 26
....	Rémy Cointreau	158 90	153	152	- 4 34
....	R. Poulenc A.	567	583	553	- 2 47
....	R. Poulenc CIP	610	620	601	- 1 48
....	Rochette(La)	38 70	38 70	38 70	....
....	Roussel Uclaf	526	536	548	+ 4 18
....	R. Impé.Ly.	3355	3350	3350	- 0 15
....	Sade (Ny)	158	157 80	158	....
....	Sagem	3469	3464	3459	- 0 29
....	Saint Gobain	489	491 50	488 50	- 0 10
....	Saint Louis	1163	1165	1162	- 0 09
....	Salomon Ly.	1455	1455	1455	....
....	Salvepar (Ny)	353 40	353 80	354	+ 0 17
....	S A T	1735	1730	1730	- 0 29
....	Saut. Chât.	416	415 10	416 50	+ 0 12
....	Sempiquet (Ny)	840	850	850	+ 1 19
....	Schneider	672	678	659	- 1 93
....	SCOA	16 85	16 50	16	- 5 04
....	Scor s.a.	540	549	541	+ 0 19
....	S.E.B.	430	432	423	- 1 63
....	Sefimeg	496 70	494	494	- 0 54
....	Selectibanque	169	169	168	- 0 59
....	Sextant A.	189	185 40	185 50	- 1 85
....	S F I M.	740	752	744	+ 0 54
....	S.G.E.	229	234	228	- 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Simco	545	545	543	- 0 37
....	Sk. Rossignol	1095	1095	1085	- 0 91
....	Sligos	490	490	490	....
....	Société Géné.	623	622	613	- 1 61
...	Sodecco(B)	46	48	48	+ 4 35
....	Sodero(Ny)	89	90	81 10	- 8 88
....	Sodexho	976	970	967	- 0 92
....	Sogenal(Ny)	105 50	105 70	105	- 0 47
....	Som.-Allib.	1377	1380	1371	- 0 44
....	SOPHIA	502	501	505	+ 0 60
....	Sovac	1270	1278	1265	- 0 39
....	SPEP	408 50	410	401	- 1 84
...	Spie-Batignol.	398	398	390 10	- 1 98
....	Strafor Facom	620	618	617	- 0 48
...	Suez	303 80	305 80	297 90	- 1 94
....	Synthélabo	1270	1252	1252	- 1 42
...	Thomson CSF	164	166	159 70	- 2 62
....	Total	273	272	269	- 1 47
....	- (certif.)	198	193 50	194 20	- 1 92
....	U.A.P.	551	550	537	- 2 54
....	U F B Locab.	254	255	250	- 1 57
....	U.G.C. DA (Robert)	223	230	230	+ 3 14
....	U I C.	535	535	538	+ 0 56
....	U I F.	548	540	547	- 0 18
....	U I S.	838	848	802	- 4 30
....	Unibail	412 60	412 80	404	- 2 08
....	Valéo	773	765	770	- 0 39
....	Vallourec	174	171	170	- 2 30
....	Via Banque	335	335	334	- 0 30
....	Worms et Cie	265	265	259	- 2 26
....	Zodiac	1830	1830	1821	- 0 49
....	Elf Gabon	1100	1069	1075	- 2 27
....	Amax	90 20	88	88	- 2 44
....	Amer. Barrick	102 90	104 40	105 90	+ 2 92
....	Amer. Express	154	155 10	154 60	+ 0 39
....	A.T.T.	310 50	312	307 30	- 1 03
....	Anglo Amer.C.	132 10	134	133 60	+ 1 14
....	Angold	251 70	252 60	252	+ 0 12
....	Banco Santander	228 10	228	228	- 0 04
....	B.A.S.F.	800	801	795	- 0 63
....	Bayer	928	924	920	- 0 86
....	Bleinheim Pic	43 20	43 50	45	+ 4 17
....	Buffelsfont.	40 45	40 60	40 90	+ 1 11
....	Chase Manh.	178	175	177	- 0 56
....	Daimler Benz	1950	1955	1955	+ 0 26
....	De Beers	88	89 50	88	....
....	Deutsche Bank	2385	2408	2376	- 0 38
....	Dresdner Bank	1348	1347	1340	- 0 59
....	Driefontein	45 20	45 70	46	+ 1 77
....	Du Pont-Nem.	286	278	278	- 2 80
....	Eastman Kodak	299 50	292 60	292 70	- 2 27
....	East Rand	16 45	16 50	16 35	- 0 61
....	Echo Bay	34	34 80	34 50	+ 1 47
....	Electrolux	177	162	162	- 8 47
....	Ericsson	208	200	203	- 2 40
....	Exxon Corp.	351 10	353	353	+ 0 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
.	Ford Motor	282 60	278 10	276	- 2 34
..	Freegold	43 10	44 10	45	+ 4 41
.	Gencor	12 50	12 70	12 70	+ 1 60
..	Gén. Elect.	501	500	497	- 0 80
..	Gén. Motors	210	206 10	206 20	- 1 81
....	Gén. Belgique	367 20	371	371	+ 1 03
..	Gd. Métropol.	36 20	36 50	36 50	+ 0 83
.	Guinness	41	40 85	41	.
..	Hanson PLC	19 90	20 25	19 90	.
..	Harmony Gold	19 40	19 70	19 80	+ 2 06
.	Hewlett Packard	397 90	400 80	400 80	+ 0 73
.	Hitachi	39 80	39 40	39 90	+ 0 25
..	Hoechst	824	825	835	+ 1 33
.	I.C.I.	110	109	110	.
..	I.B.M.	263	260	260 50	- 0 95
.	I.T.T.	442	436 60	436 70	- 1 20
.	Ito Yokado	205	209 20	209 50	+ 2 20
	Matsushita	63	64	64	+ 1 59
.	Mc Donald's	258 20	254 20	253 50	- 1 82
.	Merck	198 70	190 50	189 90	- 4 43
.	Minnesota M.	620	620	610	- 1 61
.	Mitsubishi	50 30	49 85	50	- 0 60
.	Mobil corp.	371	371	364 10	- 1 86
.	Morgan J P.	381 50	372 30	372 30	- 2 41
.	Nestlé	4220	4216	4200	- 0 47
.	Norsk Hydro.	132	129 50	130	- 1 52
.	OFSI.	112 60	112 80	116 30	+ 3 38
.	Pétrofina	1515	1515	1484	- 2 05
..	Philip Morris	263	259 50	258 40	- 1 75
	Philips	75 30	74 90	74 70	- 0 80
.	Placer Dome	82 20	83 50	84	+ 2 19
.	Procter Gamble	257 80	256 40	255	- 1 09
	Quilmès	178	187 40	187 40	+ 5 28
.	Randfontein	26	26 95	27 15	+ 4 42
..	Rhone Poul. Rorer	264 10	261 10	262	- 0 80
..	Royal Dutch	484 10	484 90	483 10	- 0 21
..	R T Z	53 20	55	54	+ 1 50
.	Saat.& Saatch.	14 10	14 20	14 35	+ 1 77
.	St Helena	30	29 50	30 20	+ 0 67
...	Schlumberger	346	339 60	339 30	- 1 94
.	Shell transp.	49 35	49	47 50	- 3 76
...	Siemens	2131	2134	2124	- 0 33
.	Sony	228 50	228	227 50	+ 0 44
....	Sumitomo Bank	94 20	94 20	94 20	.
..	T.D.K.	182 90	184	184	+ 0 60
....	Telefonica	59 15	59	59 40	+ 0 42
....	Toshiba	33	32 80	32 55	- 1 36
...	Unilever	626	621	624	- 0 32
...	Unit Techn.	258 10	262 50	262 10	+ 1 55
.	Vaal Reefs	258	260	262 10	+ 1 20
....	Volkswagen	1126	1104	1104	- 1 95
	Volvo	270	270 50	270 50	+ 0 19
....	West. Deep	106 40	108 30	107 50	+ 1 03
...	Xerox Corp.	425	425	423 70	- 0 31
...	Yamanouchi	118	117 80	118 50	+ 0 42
....	Zambia Cop.	5	5 26	5 15	+ 3 00

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	7 65
10,80% 79/94	....	8 93
Emp.Etat 13,4% 83	103 22	4 51
10,26% mars 86	108 40	1 18
OAT 10% 5/2000	116 34	9 08
OAT 9,9% 12/1997	111 72	3 55
OAT 9,8% 1/1996	107 40	2 22
PTT 11,2% 85	109 70	4 11
CFF 10,25% nov 90.	....	1 09
CNA 10 % 1979	101 70	1 55
CNB Bques 5000F	99 05	2 66
CNB Paribas 5000F	100 10	2 66
CNB Suez 5000F	....	2 66
CNI 1/82 5000F	99 50	2 66
CNT 9 % 86	....	0 35
CRH 10,90% déc.85	114 55	3 06
CHARB FCE 3% 100.	....	...
CNCA	1090	....
Cerus	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	825	....
Thoms. cv 9,2% 86.	793	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1610	....
Arbel	349	341
Bains C.Monaco	929	928
B Hypoth.Europ	180	....
B.N.P. Intercont.	385	375
Bénédictine	2295	2220
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1600	....
B T P	33 15	36 50
Cambodge	840	840
Carbone Lorraine	376	376
Case Poclain	5 40	....
C.B.C.	317	317
C.E.G.F (Frigor.)	560	....
Centenaire Blanzy	344 30	344
Cerages	27 90	....
Champex Ny.	12 80	12 75
CIC (CIP)	183 10	183 50
C.I.T.R.A.M. (B)	2560	....
Cie Industrielle	4200	....
Cpt Lyon Alemand	323 10	322
Concorde	670	670
Constr.Mét.Prov.	17 10	17
Crédit Gén.Ind.	106 30	110
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	605	....
Didot Bottin	564	565
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Eca	273 50	269
Ent.Mag. Paris	4350	....
Eridania-Béghin CI	584	588
Fidei	383	383

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	350	348 90
F.I.P.P.	93	93
F.N.A.C.	2190	2165
Foncière (Cie)	600	600
Foncina	409	400
France I.A.R.D.	500	....
France SA (La)	1738	1750
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	532	531
Genefim	300	309
Gévelot	500	500
G.F.C.	415	416
Groupe Victoire	920	872
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	410	419
Immobanque	780	780
Im.Marseillaise	4630	....
Invest.(Ste Cle.)	3020	2900
Lille Bonnières	1179	1170
Louvre	2690	2680
Lucia	202	210
Machines Bull	22 50	22 50
Mag.Uniprix	173	....
Métal Déployé	301	....
Mors	53	54
Navigation (Nle)	140	138
Optorg	270	289 90
Oréal (CI)	660	660
Origny-Desvroise	760	760
Palais Nouveauté	1270	1300
Paluel Marmont	405	405
Parfinance	198	....
Paris France	205	....
Paris Orléans	187	188
Parisienne Invest.	260 30	....
Piper Heidsieck	702	700
Porcher	250	....
Promodès (CI)	460	460
Publicis	711	....
Rochefortaise	152	152
Rosario	149 90	149 90
Rougier	175	175
S.A.C.E.R.	630	630
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	232	220 40
Sega	348	....
Saint Dominique (F.)	155	154
Salins du Midi	586	581
Savoisienne M.	150	....
Sifr	725	715
S.I.P.H.	76	....
S.M.C.I.	39 90	....
Sofal	470	....
Soffo	250	250
Softmm (ex Seram)	63 50	....
Sofragi	2860	....
Soudure Autogène	770	734
Sovabail	400	....
Staeni	920	....
Taittinger	2082	2083
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	235	....
Ufiner	1481	1500
Vicat	445	454
Viniprix	1500	1500
Virax	112	....
Maroc Sté Brasserie	315	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	532	....
Akzo Nv Sico	460	....
Alcan Aluminium	96	94 60
American Brands	159 10	170
Arbed	370 10	....
Asturienne Mines	104 90	....
Banco Popular Espa.	610	631
B.Reglements Int.	23000	23010
Can.Pacifique	86 20	84 10
Chrysler Corp.	215	211
C I R.	3 52	....
Commerzbank	1028	....
Dow Chemical	290	301
Fiat	21	....
GBL (Brux Lamb.)	590	575
Gevaert	1066	....
Glaxo Holdings Ltd.	52	....
Goodyear Tire	401	....
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc. Im.	200	....
Johannesburg	81 20	....
Koninklijke Pakhoed	71 10	....
Kubota	30	....
Noranda Mines	82	....
Olivetti priv.	6 05	....
Pfizer Inc	355	351
Ricoh	31 90	31 90
Robeco	312 60	313 60
Rodamco NV	169 90	161
Rolinco	310 20	310 80
Saipem	4 31	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	54	....
Tenneco Inc.	260	....
Toray Ind.	31 50	....
West Rand Cons.	5 50	5 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	76 20	76 20
C G H Cogedhor	7	....
Coparex	551	551
Europ. Accum.	81	....
Europ Soulres Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	390 10	....
Lecteurs du Monde	233	233
Nicolas	880	....
Office Cent. Pharma.	823	825
Particip. Percier	190 10	....
Rorento N.V.	257 30	258
St-Gobain-Emballage	1800	....
Schlumberger Ind.	505	505
S.E.P.R.	1411	1430
S.M.T. Goupil	4 40	....
S.P.R. act. B.	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	545	535
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	486 50	468
Boisset (Lyon)	220	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	895	880
Calberson	310	315
Cardif	1097	1070
C.E.G.E.P.	162	....
C.F.P.I.	191	191 20
C.N.I.M.	1122	1135
Codetour	354	346
Creeks	107	....
Dauphin	250	255
Devanlay	1289	1289
Dollfus	118	120
Editions Belfond	195	....
Europ. Propulsion	244	244
Finacor	165	....
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	559	....
Gravograph	171	171
Guimoli	799	805
I.C.C.	240	240 50
Idianova	74 90	74 90
Immob. Hôtelière	1099	1153
Internt. Computer	126	126
I.P.B.M.	37	36 50
Molex	157	....
N.S.C. Schlumberger	721	735
Publ.Filipacchi	668	672
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	310	....
Select Invest (Ly)	104	....
Serbo	185	185
Sopra	340	350
TF1	445	451
Thermador H. (Ly)	356	355
Unilog	251 10	249
Viel et Cie	174	175
Y. St-Laurent Groupe	741	750

SICAV (sélection) 22/4

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	223 23	217 26
Actimonétaire C.	31085 43	31085 43
Actimonétaire D.	31085 43	31085 43
Améri-gan	7492 89	7204 70
Amplitude	691 70	671 55
Antigone trésor	711403 00	711403
Arbitr. Court Terme	7896 84	7896 84
Associa Première	31988 13	31988 13
Associc.	1130 94	1130 94
Atout Futur	467 66	458 25
Aurecic	1314 32	1276 04
Avenir Alizés	1809 98	1774 49
Axa Capital	194 48	188 80
Axa Court Terme	8708 12	8708 12
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	995 67	966 67
Axa.Ep.Fr.Ex Agepag.	831 71	807 49
Axa Europe	137 31	133 31
Axa Investissements	117 09	113 68
Axa NPI	122 82	119 24
Axa Ob.Fr.Extrans	160 37	155 70
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	144 32	140 12
Axa Prem.Ex.Agepa.	129 38	125 61
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	159 44	154 80
Axa Valeurs PER	131 68	127 84
Cadence 1	1088 18	1066 84
Cadence 2	1093 07	1071 64
Cadence 3	1086 48	1065 18
Capimonétaire	6840 82	6833 99
Capioblig	7124 35	7124 35
Capitacic	1495 08	1472 99
Comsis	1472 67	1436 75
Comptavalor	3835 43	3829 69
Credinter	475 36	461 51
Credit Mutuel Capital	1407 45	1379 85
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	727 01	727 01
Cred.Mut.Ep.Indus.	101 30	98 59
Cred.Mut.Ep.J.	75854 62	75854 62
Cred.Mut.Ep.long.T.	210 25	204 62
Créd.Mut.Ep.Monde	1218 44	1185 83
Cred.Mut.Ep.Quatre	1141 42	1110 87
Diezo	1497 54	1461 01
Drouot France	912 70	886 12
Drouot Sécurité	251 84	244 50
Ecocic	1145 46	1112 10
Ecoper	137 97	133 95
Ecur. Capitalisation	2875 06	2846 59
Ecur. Expansion	525713 98	524926 59
Ecur. Géovaleurs	2454 20	2382 72
Ecur. Investissement	156 67	152 11
Ecur. Monepremière	73358 71	73358 71
Ecur. Monétaire	21492 35	21492 35
Ecur. Trésorerie	2648 37	2648 37
Ecur. Trimestriel	2112 81	2091 89
Elsecial	118 23	114 79
Energia	295 54	282 14
Eparcic	3940 74	3940 74
Eparcourt-Sicav	4202 09	4191 61
Epargne Associat.	25628 54	25336 73
Epargne-Unie	1407 99	1373 65
Eufi Cash capi.	8576 75	8576 75•
Eurco Solidarité	1135 85	1124 41
Eurocic Leaders	1077 99	1046 59
Eurodyn	1219 35	1189 61
Euro Gan	6384 85	6139 28
Fonsicav	15790 84	15790 84
France-gan	10754 34	10340 71

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	268 47	267 93•
France Obligations	527 48	522 26
Francic	487 55	473 35
Francic Pierre	116 67	113 27
Francic-Régions	1190 20	1155 53
Fructi-Associations	38 30	38 30
Fructi-Capi	47 01	46 32
Fructidor	248 54	244 87
Fructifrance action C.	988 24	964 14
Fructifrance action D.	966 20	942 63
GAN Rendement	5475 84	5394 72
Gestilion	16442 49	16360 69
Gest.Associations	186	181 91
Horizon	1392 53	1351 97
HLM Monétaire	15246 88	15246 88
Indicia	1086 87	1065 40•
Indust.Fse.Court.T.	1611 29	1611 29
Interasys	101 73	101 73
Interepar	112792 68	109507 46
Interoblig	15740 34	15431 71
Intersélection Fce	517 06	517 06
Japacic	188 65	183 74•
Latitude	2454 33	2450 65
Lion Association	11488 64	11488 64
Lion Institution	33670 58	33586 61
Lionplus	1113 94	1092 10
Lion Trésor	2230 31	2208 23
Lion 20 000	28558 24	28558 24
Livret Bourse Inv.	581 51	584 57
Livret Portefeuil.	734 84	713 44
Méditerranée	178 16	172 97
Mensuel CIC	10370 73	10288 05
Monedem	74550 13	74550 13
Mone.J.	39488 38	39488 38•
Monévalor	44793 86	44793 86
Mutualité dépôts	14865 44	14825 79
Natio Court Terme	103844 00	103533
Natio Court Terme2	311708 00	311708
Natio Epargne	19807 02	19412 89
Natio Ep. Capital	12145 26	12025 01
Natio Ep. Croissance	1842 60	1793 28
Natio Ep. Obligations	208 76	201 23
Natio Ep. Retraite	133 78	130 20
Natio Ep. Trésor	8638 15	8620 91
Natio Ep. Valeur	459 90	447 59
Natio Fran. index	1052 70	1024 53
Natio Imm.	1238 48	1205 33
Natio Inter	1635 71	1591 83
Natio Monétaire	27495 09	27495 09
Natio Opportunités	1154 23	1123 34
Natio Patrimoine	1421 65	1383 60
Natio Perspectives	1141 34	1110 79
Natio Placements	64549 30	64549 30
Natio Revenus	1090 26	1079 47
Natio Sécurité	12069 10	12069 10
Natio Valeurs	895 27	871 31
Nippon-Gan	6066	5832 69
Nord Sud Dévelop.	1758 38	1754 87
Obli-Associations	174 24	172 51
Oblicic-Mondial	2876 82	2834 31
Oblicic-Régions	1133 89	1117 23
Oblifutur	3218 51	3140 01
Oblig. tres cent.	195 44	192 55
Oblilion	1550 82	1536 47
Oblisécurité Sicav.	14125 47	14125 47
Oraction	1234 08	1203 98

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1725 04	1699 55
Paribas Opportunités	132 77	127 36
Paribas Patrimoine	619 21	593 97
Patrimoine Retraite	245 46	240 65
Pensilor	600 67	600 67
Plapiobar	1260 38	1229 64
Plénitude	149 20	144 85
Poste Croissance	5949 02	5943 08
Poste Gestion	71999 56	71999 56
Première Oblig.	10729 82	10719 10
Prévoy. Ecureuil	107 34	106 28
Priv/Associations	32104 12	32104 12
Proficacs	1048 68	1023 10
Quartz	142 25	138 78
Rentacic	168 78	166 29
Revenus Trimestr.	5556 99	5601 97
Revenu-Vert	1192 44	1163 36
St Honoré Vie & Santé	1008 38	982 65
St Honoré Bons du Tr.	12221 28	12160 48
St Honoré Invest	804 28	787 81
St Honoré Pacifique	898 73	865 14
St Honoré Réal	16361 77	16296 58
Sécuricic	1892 44	1892 44
Sécuri-Gan	12952 41	12698 44
Sécuritaux	1515 37	1515 37
Sicasden	744 70	733 69
Sicav Associations	2009 51	2009 51
SFI-CNP Assur.	696 43	678 15
S.G. Fr. oppor. C et D.	1288 19	1262 93
Sicav 5.000	454 66	442 49
S.I. Est	1399 82	1359 06
Silvafrance	732 97	713 35
Silvam	418 62	407 42
Silvarente	235 31	230 70
Silvinter	480 45	467 59
S.N.I.	1180 14	1145 77
Sogenfrance Capita.	1238 70	1214 41
Sogenfrance Distribut.	1196 63	1173 17
Sogépargne	323 70	323 70
Soginter	1407 33	1379 74
Soleil Investissements	601 02	577 80
Solstice	2286 03	2280 33
State Street Act. Eur.	9937 10	9601 06•
State Street Act. Frce.	11216 63	10889 93
St. Str. Act.Japon	13591 35	13131 74•
State Street Emer. Mts	13176 06	12542 60•
St.Street OAT Plus	11889 93	11656 79
Stratégie Actions	895 46	861 02
Stratégie Rendement	1559 98	1510 88
Techno-Gan	5716 69	5496 82
Thesora	738 59	731 28
Trésor Plus	1441 19	1426 92
Trésor Trimestriel	1073 19	1062 56
Trésoricic	142358 93	142358 93
Trilion	5378 83	5309 61
Uni-Associations	122 23	122 23•
Uni-Foncier	1379 43	1345 79
Unifrance	605 59	590 82
Uni Régions	1262 48	1231 69
Univar	254 69	254 69•
Univers Actions	1368 25	1334 88
Univers Obligations	1947 80	1900 29
Valorg	2238 04	2233 81
Valrel	58217 75	58188 66
Winterthur St-Honoré	230 70	220 24

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 23/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 402	....	5 1	5 6
Ecu	6 585	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 760	....	327	347
Belgique (100 F)	16 408	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 560	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 535	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 030	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 239	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 379	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 482	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	371 360	....	358	378
Suède (100 krs)	73 050	....	68	77
Norvège (100 k)	79 730	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 001	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 645	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 640	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 287	....	4 1	4 6
Japon (100 yens)	4 900	....	4 8	5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/4
Or fin (kilo en barre)	59100	59000
Or fin (en lingot)	59000	59100
Napoléon (20f)	337	338
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	340	340
Pièce Latine (20 f)	340	340
Souverain	427	428
Pièce 20 dollars	2195	2125
Pièce 10 dollars	1200	1150
Pièce 5 dollars	680	.....
Pièce 50 pesos	2240	2205
Pièce 10 florins	355	356

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 22 avril 1993

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 185 431

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	118,20	118,16	117,80
Précédent	117,58	117,56	117,40

CAC 40 A TERME

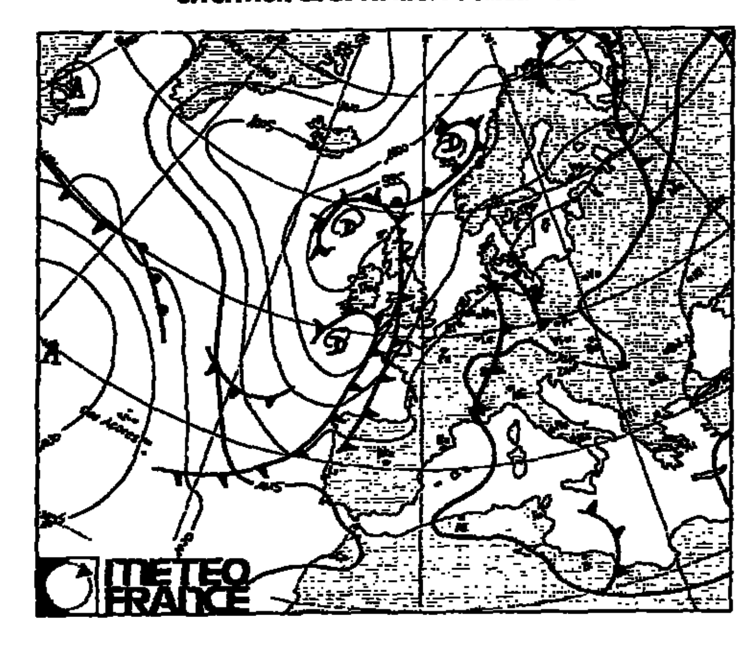
Volume : 23 723

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 963	1 972	1 957,50
Précédent	1 963	1 969	1 955

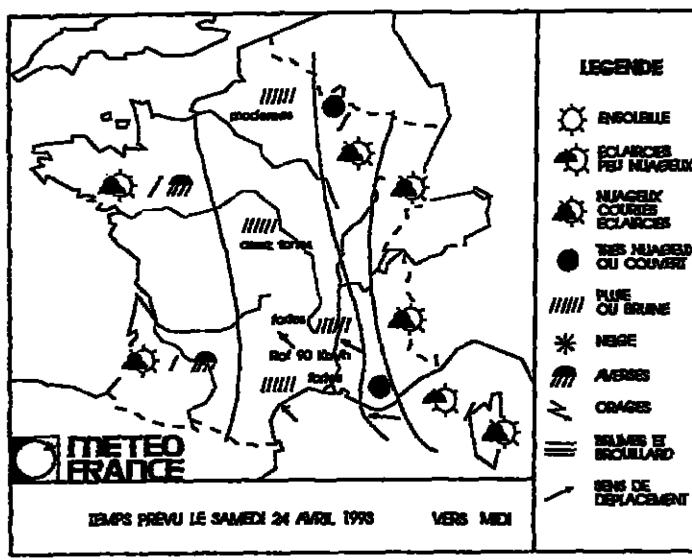
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL 1993



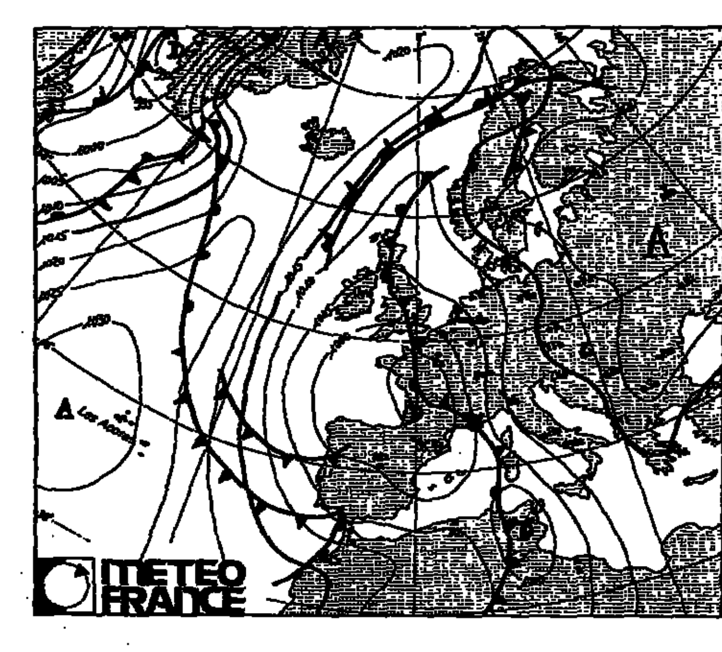
Fortes pluies orageuses dans le Sud. – Une perturbation donnera des pluies orageuses de la Normandie et du Nord-Pas-de-Calais à l'Ile-de-France, Centre, Touraine, Massif-Central, Midi pyrénéen et Languedoc-Roussillon. Ces pluies se renforceront et seront abondantes de la Méditerranée au Cévennes ; elles gagneront la Provence Côte d'Azur et les Alpes du Sud dans l'après-midi ; la Corse sera touchée en soirée. Ces fortes pluies orageuses s'accompagneront de rafales de vent de sud-est atteignant 90/100 km ; dans la vallée du Rhône, rafales de sud à 80 km/h également.

A l'ouest, de la Bretagne à l'Aquitaine, le temps sera variable avec des averses fréquentes l'après-midi. Ce ciel changeant gagnera Rouen, Poitiers et Toulouse en fin de journée.

Du Nord-Est aux Alpes du Nord, le ciel sera de plus en plus voilé, mais la journée sera clémente.

Les températures seront douces : les minima seront généralement voisins de 8/10 degrés, 12 à 13 degrés en Méditerranée ; les maxima s'étageront entre 14 et 16 degrés sur la moitié ouest du pays, 16 à 20 degrés sur la moitié est, 23 degrés en Alsace.

PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-4-1993 à 18 heures TUC et le 23-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	20	7	D
BIARRITZ	18	12	N
BORDEAUX	17	11	C
BOURGES	15	6	N
BREST	12	10	P
CAEN	15	11	C
CHERBOURG	15	11	P
CLERMONT-FER.	14	4	D
DIJON	18	7	B
GRENOBLE	24	7	N
LILLE	15	9	N
LIMOGES	13	7	D
LYON	20	10	N
MARSEILLE	23	10	D
NANCY	21	5	N
NANTES	15	10	C
NICE	18	10	D
PARIS-MONTS.	16	9	C
PAU	18	9	N
PERPIGNAN	19	12	N
POINTE-A-PITRE	31	25	D
RENNES	15	11	P
ST-ETIENNE	17	9	N
STRASBOURG	25	9	N
TOULOUSE	17	11	D
TOURS	15	7	C

ÉTRANGER			
ALGER	20	10	D
AMSTERDAM	17	9	D
ATHÈNES	23	10	D
BANGKOK	31	26	O
BARCELONE	15	9	D
BELGRADE	25	13	C
BERLIN	24	13	C
BRUXELLES	18	9	D
COPENHAGUE	15	4	C
DAKAR	24	19	N
GENÈVE	22	8	N
ISTANBUL	18	5	D
JÉRUSALEM	21	8	D
LE CAIRE	26	14	D
LISBONNE	17	11	P
LONDRES	14	10	P
LOS ANGELES	19	12	D
LUXEMBOURG	20	5	D
MADRID	21	4	D
MARRAKECH	29	14	N
MEXICO	21	10	N
MILAN	22	3	D
MONTRÉAL	3	1	*
MOSCOU	11	4	C
NAIROBI	25	16	N
NEW-DELHI	41	23	N
NEW-YORK	14	6	C
PALMA	19	9	B
PÉKIN	23	12	C
RIO-DE-JANEIRO	29	22	C
ROME	19	6	D
HONGKONG	28	23	N
SÉVILLE	24	10	D
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	15	5	D
SYDNEY	24	14	D
TOKYO	20	14	D
TUNIS	23	10	N
VARSOVIE	21	7	N
VENISE	19	10	B
VIENNE	22	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

Brigitte LATAPIE
et
Miki DARIN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Edith,

le 20 avril 1993, à Paris.

59, rue du Temple,
75004 Paris.

Bruno KEMOUN et Ingrid,
née Wallaert,

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Simon,

à Neuilly, le 9 avril 1993.

3, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

Tarja LAITIAINEN
et
Jean-Jacques SUBRENAT

sont heureux de faire part de leur mariage, le 22 avril 1993.

3, villa Mozart,
75016 Paris.

Décès

– Antoine et Olivier,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Liliane BERNARD,
née Mendelovici,

survenu le 18 avril 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

70, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– Catherine Murcier,
présidente,
Et la section française d'Amnesty International,
ont la tristesse de faire part du décès de

Liliane BERNARD,
responsable
de la commission médicale.

Tous ses amis d'Amnesty International, tous ceux qui l'ont connue, et qui ont travaillé avec elle perdent une amie très chère qui a su apporter au mouvement toute la force de ses convictions, sa compétence et une créativité toujours renouvelée.

– Joan et Philippe Muller,
Marianne Muller,
Julien Muller,
Leurs enfants,
Sa famille,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'ont connu,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel MULLER,

survenu le 13 avril 1993, à l'âge de trente et un ans,

L'incinération a eu lieu le 21 avril, dans l'intimité.

–Danielle Fries
sa sœur,
Jeanne-Emy et Clifford Pauley,
Jean et Suzanne Fricker,
Eveline Samuel-Fricker,
ses enfants,
Dawn-Anne Fletcher,
Claudine Fricker
et son mari,
Antoine-Jérémie, Guillaume et Aude Samuel,
ses petits-enfants,
Aurélie et Vincent,
ses arrière-petits-enfants,
Pascal, Marie-Hélène Fries et Cécile,
ses neveu et nièces,
Et toute la famille Fries-Fricker,
Alliés, proches
Et amis fidèles,
ont la profonde peine d'annoncer que

Hélène FRICKER,
née Fries,
le 17 août 1913, à Mulhouse,
veuve du
pasteur Henri-Jeoffroy Fricker,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
maquis de la Petite-Pierre (Bas-Rhin),
ancienne déportée
au camp de Schirmeck,

s'est endormie paisiblement le 12 avril 1993, à Strasbourg.

« Je puis tout par celui qui me fortifie. »
Phil. IV, 3.

3, rue des Lilas,
75019 Paris.

– Mme Alfred Genin,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred GENIN,
notaire honoraire,

survenu le 10 avril 1993.

31 B, quai Saint-Brice,
7500 Tournai (Belgique).

– Ondine Jean-Bernard,
son épouse,
Katherine Passerieu et Bernard Walsh,
Marc et Margarita Jean-Bernard,
ses enfants, gendre et belle-fille,
Olivier Roth et Thaïs Jean-Bernard,
ses petits-enfants,
Simone Bayet,
sa belle-sœur,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

François JEAN-BERNARD,

survenu le jeudi 15 avril 1993, à l'âge de soixante-sept ans.

Ses nombreux amis de la publicité, de la radio et de la télévision sont venus lui dire un dernier adieu à La Fondine, route de Ramatuelle, La Croix-Valmer (Var), avant l'incinération, qui a eu lieu à Vidauban, le 20 avril, dans la plus stricte intimité.

– Montpellier.

M. Joseph Parello,
directeur de recherche au CNRS,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Josep PARELLO PORTA,

survenu le 20 avril 1993, à Montpellier, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Montpellier.

– Le Seigneur a rappelé à Lui Son Eminence d'éternelle mémoire et très regretté

Mgr MELETIOS,

décédé à Athènes, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La Divine Liturgie sera célébrée en la cathédrale orthodoxe grecque Saint-Stéphane, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, le mardi 27 avril 1993, à 8 h 30, suivie de l'office des obsèques à 10 heures.

Le deuil de Sa Sainteté le Patriarche œcuménique Bartholoméos sera porté par Son Eminence le métropolite de Belgique, Mgr Panteleïmon.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Vous pourrez honorer sa mémoire par des offrandes à l'archevêché orthodoxe grec au profit des institutions philanthropiques qu'il a lui-même créées.

De la part de
Son Eminence le métropolite Jérémie,
Son Excellence Mgr Stéphane,
Les membres du clergé de la métropole,
Les membres de sa famille.

(Lire page 22.)

– Mme Jean-Louis Portes,
née Marguerite Trincal,
son épouse,
M. et Mme Thierry Portes
et Louis,
Mlle Anne Portes,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Louis PORTES,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
président honoraire
de tribunal administratif,

survenu le 20 avril 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Michel, rue Yves-Le-Coz, à Versailles.

13, résidence La Roseraie,
78000 Versailles.

– Mme Françoise Rofort,
son épouse,
Charles et Viviane Rofort,
Jeanne et Abdallah El Ayeb,
Cécile et Rémy Bernadac,
ses enfants,
Julia, Alissa, Sarah, Myriam, Ismaël, Iris et Adam,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Maurice ROFORT,
ingénieur civil des ponts et chaussées,

survenu à Paris, le 21 avril 1993, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Belleville, 40, rue du Télégraphe, Paris-20e.

27, rue Chanez,
75016 Paris.

– Mme Nicole Schweitzer,
M. et Mme Jean-Philippe Schweitzer,
Les familles Schweitzer, Munch, Henriot et Escarra,
ont la douleur de faire part du décès du

vice-amiral d'escadre
Jean-Jacques SCHWEITZER,
ancien major général de la marine,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père, frère et parent,

survenu le 21 avril 1993, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 avril, à 11 h 30, en l'église réformée de France de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Louveciennes.

Des dons peuvent être adressés à la Société de sauvetage en mer et à Villages d'enfants SOS de France.

15, place Dreux,
78430 Louveciennes.
62-64, quai des Orfèvres,
75001 Paris.
Ambassade de France au Liban,
Beyrouth.

[Né le 10 janvier 1920 à Strasbourg, ancien élève de Navale, Jean-Jacques Schweitzer était le neveu du théologien et médecin missionnaire Albert Schweitzer qui créa l'hôpital de Lambaréné (Gabon). Après les campagnes d'Afrique du Nord (1942-1944) et d'Indochine (1952-1953), entre lesquelles il a assuré plusieurs commandements à Toulon, Cherbourg et Brest, il commande en 1969 le croiseur *De Grasse*. En 1971, il devient directeur des études à l'Ecole supérieure de guerre navale. Promu contre-amiral en 1973, Jean-Jacques Schweitzer commande les forces maritimes françaises de l'océan Indien. Il est ensuite sous-chef d'état-major « opérations » de la marine et, en 1976, il est nommé major général de la marine. En 1979, il est élevé au rang de vice-amiral d'escadre. Placé en deuxième section (cadre de réserve) en 1980, il sera responsable de la formation des équipages de la marine saoudienne qui a acheté quatre frégates et deux ravitailleurs à la France. Croix de guerre 1939-1945 et grand officier de l'ordre national du Mérite, il était commandeur de la Légion d'honneur.]

– Limoges. Châteauponsac.

M. Charles Roumagnac,
trésorier-payeur général honoraire,
M. et Mme Jean-Pierre Roumagnac
et leurs enfants,
Les familles Garnier, Moulinot et Vanel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel ROUMAGNAC,

leur fils, frère, beau-frère et oncle,

survenu le 19 avril 1993, à Limoges, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 21 avril, dans la plus stricte intimité.

35, avenue du Sablard,
87000 Limoges.

– Le docteur Guy Souied et Mme,
M. et Mme François Azout,
M. Salomon Gozlan,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Victor SOUIED,
née Gozlan,

survenu le 21 avril 1993.

2, rue Sadi-Lecointe,
75019 Paris.

Remerciements

– Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus lors du décès accidentel de

Lionelle ISSARTEL,
ostéopathe DO,

Sa famille
remercie du fond du cœur tous ceux, amis, patients, parents des enfants qu'elle traitait avec amour, membres de la famille ostéopathique, qui, par leur présence et leurs messages, se sont associés à son chagrin.

– M. et Mme Jean Prentout,
Ainsi que toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Sylvain PRENTOUT,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus chaleureux.

Anniversaires

– En souvenir du 25 avril 1989.

Nos pensées sont avec

Léon BARCHMANN.

– Que tous ceux qui ont connu et aimé

Marie-Paule
et
Pierre FAYARD,

aient une pensée pour eux, décédés le 29 juillet 1978 et le 24 avril 1983.

– Il y a quatre ans, le 23 avril 1989, s'éteignait

Abdallah HIRECHE.

Sa femme, Zheira,
Ses enfants, Kamel, Chafia, Nabil,
Ses parents,
Et nombreux amis,
se souviennent.

Conférences

– *« Méditation et éveil de l'esprit ».* Une approche de la paix intérieure à la lumière des thèmes philosophiques universels et du bouddhisme, par Maître Ching Hai, pour la première fois en France après ses interventions aux Nations unies et dans les grandes universités américaines, le samedi 24 avril 1993, à 14 h 30, palais de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris-5e (métro Maubert-Mutualité), entrée gratuite – traduction simultanée – Maître Ching Hai exposera également ses peintures et autres créations artistiques.

Renseignements : 44-24-83-23.

– « Du chômage au travail, le partage en questions ». Colloque organisé par le Club citoyens, le 1er mai de 16 heures à 23 heures, au FIAP, 30, rue Cabanis Paris-14e.

Inscriptions et repas : 100 F, chèque à envoyer à J. de Rotalier, 30, rue de Dantzig, 75015 Paris, dans la limite des places disponibles.

□ **Petite Ceinture, dernière !** – La ligne des Moulineaux – qui permet aux trains spéciaux de « boucler » le tour ferroviaire complet de Paris par les voies de la Petite Ceinture – sera définitivement fermée le 23 mai en vue de sa transformation en ligne de tramway. Le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires (COPEF) profite de ses derniers jours d'existence pour y organiser un ultime voyage, le mardi 18 mai. Départ de la gare Saint-Lazare vers 18 h 30, retour vers 22 h 30.

► **Inscriptions, avant le 10 mai, auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : (1) 45-81-11-06 (joindre une enveloppe timbrée). Participation aux frais 150 F. Possibilité de coffret-repas 70 F.**

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 21 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Contrôle général des armées.** – *Sont nommés* : directeur de l'administration centrale, le contrôleur général des armées Bertrand Le Menestrel ; chef du département de contrôle des services de soutien, le contrôleur général des armées Jacques Barthélémy.

● **Marine.** – Sont nommés : inspecteur des forces maritimes, le vice-amiral Claude Arata ; sous-chef d'état-major « opérations et logistique » à l'état-major de la marine, le contre-amiral François Dupont-Nivet ; sous-chef d'état-major « programmes » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Philippe Roy ; adjoint au sous-chef d'état-major « programmes » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Philippe de Bazelaire ; adjoint au sous-chef d'état-major « opérations et logistique » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Henri Christienne.

● **Air.** – Est nommé directeur technique en région aérienne Nord-Est, le général de brigade aérienne Robert Caumartin. Est mis à la disposition du major général de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Christian Fontaine.

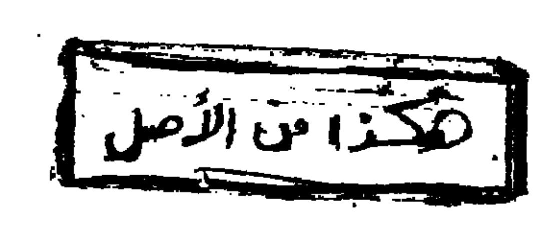
● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, les médecins généraux Hubert Bourgeois, André Malafosse et Jacques Videlaine ; pharmacien chimiste général, le pharmacien chimiste chef René Darracq.

Sont nommés : inspecteur du service de santé pour l'armée de l'air, le médecin général inspecteur Jean Droniou ; directeur de l'école d'application du service de santé pour l'armée de l'air et du centre d'études et de recherches de médecine aérospatiale, le médecin général Claude Noguès ; directeur du service de santé en région aérienne Atlantique, le médecin général Joël Besnard.

● **Armement.** – Sont promus ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Henri Radet et Claude Sengeissen.

● **Service des essences.** – Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe Alain Vandenbroucke.

□ **Un Mirage 2000 s'écrase à Dijon : le pilote est tué.** – Le capitaine Jean-Marie Palau, trente-quatre ans, a trouvé la mort dans l'accident de son Mirage 2000, qui s'est écrasé, jeudi 22 avril, sur la piste de la base de Dijon (Côte-d'Or). L'avion effectuait une figure de voltige aérienne qui, selon l'état-major de l'armée de l'air, entre dans le cadre normal des missions de l'escadre de Dijon : l'entraînement au combat et les démonstrations liées à des manifestations aériennes.



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Télé comptoir

LA preuve est faite, depuis la tournée générale offerte jeudi soir par ARTE, que la télévision est la meilleure amie du bistrot. Il suffit d'inviter une caméra au comptoir et l'homme ouvre son cœur en vidant son verre.

En bonne logique, la confirmation de cette découverte devrait bouleverser les mœurs politiques. Plutôt que de se préoccuper de faire retransmettre en direct leurs propres débats nombrilistes, les parlementaires et les gouvernants, par exemple, seraient bien inspirés de faire le contraire. S'ils demandaient à l'administration d'installer une caméra dans chaque café représentatif de l'électorat national, il leur suffirait de se réunir en silence, de temps en temps, pour écouter leurs concitoyens sans l'intermédiaire des Mireille Dumas de service. Pour peu qu'ils ne soient pas sourds, ils apprendraient ainsi, sur le monde qui les entoure, beaucoup plus de choses qu'au cours de n'importe quelle discussion rituelle.

Car il ne faut pas s'y tromper. Les bistrots ne sont que les miroirs de notre univers. Tous les zincs de la planète forment une chaîne ininterrompue. Il existe un invisible trait d'union entre la tristesse des Turcs de Berlin, qui reprochent aux Allemands de les exploiter puis de les traiter comme des sous-hommes, et la jovialité amère des Andalous d'Almeria, qui en arrivent à regretter le temps de Franco parce qu'ils ne peuvent plus, sans risque, vivre *« la porte ouverte »*. Entre les Palestiniens gouailleurs de Jéricho, qui affirment que le sida est le signe annonciateur de l'apocalypse qui nous guette si Israël persiste à vouloir imposer sa loi d'airain, et les Juifs exubérants du Golan, qui refusent de rendre *« aux Arabes »* la moindre parcelle de terre parce qu'ils ont peur de subir une nouvelle diaspora.

Ce dénominateur commun, que l'œil de la télévision excelle à mettre en évidence quand il sait rester pudique, c'est, sous la recherche d'une identité, d'un Etat, d'une terre promise, l'éternelle quête de soi. Celle qui relativise tout le reste, à condition de bousculer les tabous, et surtout les dogmes religieux qui finissent toujours par diviser et favoriser le déracinement des identités nationales et individuelles.

Si l'on en croit la démonstration thématique d'ARTE, établie à partir d'un échantillon nîmois, le cas de la France présente toutefois un insoluble mystère. Pourquoi, dans nos cafés, n'y a-t-il donc que des bidasses en « perm » passant leur temps à draguer les filles ? A la vôtre !

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 24 avril

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous.
17.20 Magazine : Trente millions d'amis.
17.50 Divertissement : Les Roucasseries.
18.20 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Essais de formule 1 à Saint-Marin, Tiercé, *Météo* et Trafic infos.
20.45 Série : Columbo. *L'Enterrement de Mme Columbo*, de Vincent McEveety.
22.40 *Téléfilm : Brigade de choc à Las Vegas.* De Rick Rosenthal.
0.20 Magazine : Formule sport. Automobile : Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin ; Boxe : Franck Bruno (Grande Bretagne) - Carl Williams (Etats-Unis).
1.35 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.25 Magazine : Géopolis.
14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : Sport passion. A 15.15, Basket : demi-finale du Championnat de France ; A 16.55, Tiercé, en différé de Saint-Cloud ; A 17.10, Tennis : demi-finale de l'Open de Monte Carlo.
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Martin Lamotte.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
22.25 Sport : Boxe. Poids moyens : Frédéric Seller-Tyron Trice, en direct de Porc-de-Bouc.
23.45 Journal et Météo.
0.00 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.45 Téléfilm : Parfum de bébé. De Serge Meynard.
22.20 Journal et Météo.
22.40 ▶ Magazine : Vis-à-vis. Les Messes basses d'Anna et Charlotte, documentaire de Patrice Barrat, Kim Spencer, Gonzalo Arijon, Marion Aldighieri.
23.35 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos avec le Soul Makossa Gang. Invités : Paul Personne et Marc Lavoine.
0.20 Continentales Club.

CANAL PLUS

14.05 Série : Le Juge de la nuit.
14.50 Sport : Volley-ball. PUC-Cannes. Finale de la Coupe de France, en direct.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat de la NBA : Utah-Portland.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Animaux superstars.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Le Fantôme de l'auberge. D'Elijah Moshinsky.
22.15 Concert : Prince à Tokyo.
23.15 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : La Nurse. ■ Film américain de William Friedkin (1989).
0.55 Cinéma : Miami Blues. □ Film américain de George Armitage (1989) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes. Les Balkans.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et américaines de la semaine du 24 avril 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Kosovo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Le Voyage des enfants de La Guette. D'Andréa Morgenthaler.
22.10 ▶ Téléfilm : Les Derniers Jours d'Emmanuel Kant. De Philippe Collin et Andréa Scala, avec David Warrilow, Roland Amstutz.
23.25 Musique : Montreux Jazz Festival.
23.50 Série : Monty Python's Flying Circus.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Série : Amicalement vôtre.
16.40 Magazine : Culture rock.
17.10 Série : Le Saint.
18.15 Série : Brigade de nuit.
19.05 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Divertissement : Tranche de rire. Jean Yanne, Fernand Raynaud, Poiret et Serrault.
20.45 Téléfilm : Doute cruel. D'Yves Simoneau.
23.55 Série : L'Exilé.
0.40 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Pierre Le-Tan, dessinateur.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Les Nouveaux Bâtisseurs, de Mohamed Rouabhi ; à 22.21, L'Histoire sur un plateau, dialogue entre Uccio Esposito Torrigiani et Mohamed Rouabhi.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. A 20.00, opéra (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Wozzeck, tragédie musicale en dix-huit scènes et un épilogue, de Gurlitt, par le Rias Chamber Chorus Rundfunk Kinderchor Berlin, l'Orchestre radio-symphonique de Berlin ; sol. : Celina Lindsley, Regina Schudel, sopranos, Roland Hermann, Anton Scharinger, barytons-basse, Jorg Gottschick, baryton, Christiane Berggold, mezzo-soprano, Gabriele Schreckenbach, contralto, Robert Worle, Reinhart Ginzel, Endrik Wottrich, ténors.
23.35 Ciné-radio Days.
0.30 Sortilèges du flamenco.
1.02 Maestro.

Vendredi 23 avril

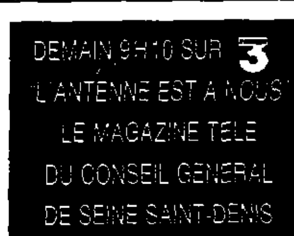
TF 1

20.50 Magazine : *Les Marches de la gloire.* Présenté par Laurent Cabrol. Le balai maudit ; Laisse béton ; Mon fils ; Poupon, Peyron ; Le bélier en furie ; L'orphelinat du désert.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Over Africa (2e partie). Monsieur Singe ; Sabine ; La Récompense du pur ; Né pour être libre (2e partie).
23.40 Divertissement : Sexy Dingo.
0.15 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
1.05 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes. Scaramouche, de Jean-Jacques Kahn
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Françoise Giroud, Bernard-Henri Lévy.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : I Vitelloni. ■■■ Film italien de Federico Fellini (1953) (v.o.).

FRANCE 3



20.45 Magazine : Thalassa. La Danse des yoles, de Michel et Christophe Bazile.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Julien Clerc. Algérie : Timimoun, les jardiniers du désert ; Guadeloupe : les Blancs Matignon ; Etats-Unis : les pompiers de New-York.
22.50 Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.
23.20 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invitée : Jeanne Moreau (2e partie).
23.45 Série : Les Incorruptibles.
0.30 Court métrage : Libre court. Mes fiançailles avec Hilda, d'Eric Bitoun.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Bonne nuit, mon amour. De Jerrold Freeman.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.
23.00 Cinéma : Le Bal des casse-pieds. ■ Film français d'Yves Robert (1991).
0.35 Cinéma : Linguini Incident. ■ Film américain de Richard Shepard (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Revue de presse ; Documentaires, etc.
22.10 ▶ Magazine : Macadam. Everybody Dance Now, de Margaret Selby.
23.10 Documentaire : Cinéma, de notre temps. De Janine Bazin et André S. Labarthe. David Lynch, de Guy Girard.
0.10 Musique : Montreux Jazz Festival

M 6

20.45 Téléfilm : Bavure à Miami. De Peter Hunt.
22.30 Série : Mission impossible. Le Sceau.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. OPA Beyrouth City.
23.55 Magazine : Emotions.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Rapline. Azrock, Dee Nasty.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. La Comédie-Française.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Hommage à Dizzy.
22.40 Les Nuits magnétiques. Devenir français ? 4. Traits d'union sur terre.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Francfort) : Ode de Stravinsky ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven ; Symphonie n° 4 en ré mineur op. 120, de Schumann, par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. Christian Mandeal ; Radu Lupu, piano.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. Le groupe Saxomania du saxphoniste Claude Tissendier avec Jean Etève, saxophone alto et clarinette, Nicolas Montier et Claude Braud, saxophones ténors, Stan Laferrière, piano ; Pierre Maingourd, contrebasse, François Laudet, batterie.

Dimanche 25 avril

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot.
11.50 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Sport : Formule 1. Grand Prix de Saint-Marin, en direct d'Imola ; A 15.40, Le podium.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney Parade.
18.05 Des millions de copains.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invitée : Simone Veil.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Top Gun. ■ Film américain de Tony Scott (1986). Avec Tom Cruise, Kelly McGillis, Val Kilmer.
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Cinéma : Youngblood. ■ Film américain de Peter Markle (1985).
0.40 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Le Vidéo Club.
1.05 Concert : Laurent Martin (piano). Œuvres de Liszt, Albeniz, Granados, Mompou.

FRANCE 2

10.30 Magazine : Le Jour du Seigneur. Invité : Roger Fauroux, ancien PDG de Saint-Gobain, ancien ministre de l'industrie, président des Editions du Cerf.
11.00 Messe. *Célébrée en direct de l'église Saint-Barthélemy, à Mouscron (Belgique).*
11.50 Série : La Colombe et le Serpent. De Michel Frain. 2. La présence dans le feu.

DIMANCHE • 12H 2
Michel Rocard
à l'Heure de Vérité.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité (et à 1.25). Invité : Michel Rocard.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : Mission casse-cou.
15.40 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. L'Enigme du « Britannic ».
18.25 Magazine : Stade 2 Football ; Rugby ; Boxe ; Basket-ball ; Magazine : les séminaristes ; Tennis ; Automobile ; Handball ; Voile.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Rambo. ■ Film américain de Ted Kotcheff (1983).
22.25 Téléfilm : Insect. De William Fruet, avec Steve Railsback.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Musiques au cœur.

FRANCE 3

11.30 Magazine : Mascarines.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe.
13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre. Présenté par Jean-Claude Wiedemann. Spécial Congrès de la FNSEA.
13.50 Magazine : Sport 3 dimanche. Tennis : résumé des demi-finales de l'Open de Monte-Carlo ; A 14.20, Finale, en direct.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Sapho ; Liliane Sichler (*la Chinoise du Pacific Railway*) ; François Salvaing, à propos de *la Femme sans tête*, de Marlène Amar.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Linda de Suza, Bernard Mabille, Jean-Luc Lahaye, Chantal Ladesou.
20.45 Divertissement : Questions pour un champion. Littéraires et scientifiques. Avec Patrick Baudry, spationaute ; Anne-Marie Alayse, spécialiste des fonds marins ; le professeur Christian Cabrol ; Jacques Durieux, vulcanologue ; Marie-Claude Bomsel, responsable de la conservation des animaux au Jardin des Plantes ; Robert Sabatier, Christiane Collange, Jacques Lanzmann, Paul-Loup Sulitzer, Irène Frain, écrivains.
22.05 Magazine : A vos amours. Présenté par Caroline Tresca. Invité : Philippe Gildas.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Le Coupable. ■■ Film français de Raymond Bernard (1936).

CANAL PLUS

10.50 Cinéma : Le Bal des casse-pieds. ■ Film français d'Yves Robert (1991).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Série : Le Juge de la nuit.
15.00 Sport : Hand-ball. OM Vitrolles-Veries. Demi-finale de la Coupe d'Europe des coupes, en direct.
16.40 Documentaire : Oman et le Vent d'abondance. De Thomas Schultze-Westrum.
17.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
18.00 Cinéma : Ralph Super King. ■ Film américain de David S. Ward (1991).

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : My Own Private Idaho. ■■ Film américain de Gus van Sant (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled.
0.50 Cinéma : Nous deux. □ Film français d'Henri Graziani (1991).
2.20 Concert : Harry Connick Jr.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Un siècle de danse. De Sonia Schoonejans. 4.(rediff.).
17.55 Documentaire : Asinara, l'île interdite (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janes (10e épisode).
19.30 ▶ Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Leonard Cohen, Wasis Diop, Amina, Yande Codou Sene.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Théâtre : Le Temps et la Chambre. D'après la pièce de Botho Strauss, mise en scène de Patrice Chéreau. *Une chambre dans laquelle on entre comme dans un moulin, et aussitôt le temps joue des tours. Botho Strauss propose une énigme fascinante, et la clé, c'est Marie Steuber-Anouk Grinberg, à la fois follasse, bobonne, pathétique, extravagante, multiple. Patrice Chéreau a réalisé lui-même le film tiré de ce spectacle créé à l'Odéon et qui fut l'événement de l'année 1991.*
22.25 Cinéma : Partition inachevée pour piano mécanique. ■■ Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1977).
0.00 ▶ Série : Monologues. Parking, de Romain Goupil, d'après François Bon, avec Hélène Surgère, Benoît Régent (60 min).

M 6

11.05 Magazine : Turbo. L'arrivée du Rallye de Tunisie.
11.50 Série : Mariés, deux enfants.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : O'Hara.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : Soko, brigade des stups.
15.40 Magazine : Fréquenstar. France Gall.
16.35 Magazine : Flashback.
17.05 Série : L'Exilé.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Tonnerre mécanique.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6 (et à 1.00).
20.50 Téléfilm : Mamie attend un bébé. De Bill Bixby.
22.30 Magazine : Culture pub. D'Anne Magnien et Christian Blachas.
23.00 Cinéma : La Bonne. □ Film italo-français de Salvatore Samperi (1986).
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Métal express.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Empreintes d'un *été pas comme les autres.*
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (enregistré au studio 105 de la Maison de Radio-France, le 13 avril). Echo des Jazz Messengers autour d'Horace Silver. Avec Jacques Fattier, saxophone ; Roger Guérin, trompette ; Alain Jean-Marie, piano ; Georges Locatelli, guitare ; Alby Cullaz, contrebasse ; Charles Bellaroche, batterie ; Freddy Citadelle, percussions.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert de musique traditionnelle (donné le 4 mars à Radio-France) : Chants d'exil du peuple kurde.
22.33 Autoportrait. Par Maguy Lovano. Ivo Malec.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Messe brève, de Delibes ; Three Idylls, de Bridge ; Ariane, opéra de chambre de Delerue.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Orient.

Le Monde

Dans le dossier René Trager

Le parquet général de Rennes requiert l'amnistie et la prescription des délits reprochés à Georgina Dufoix

Le parquet général de la cour d'appel de Rennes a estimé, jeudi 22 avril, que les délits reprochés à Georgina Dufoix dans le dossier concernant l'homme d'affaires nantais René Trager tombaient dans le champ de la prescription ou de l'amnistie du 20 juillet 1988. La chambre d'accusation se prononcera le 6 mai.

RENNES

de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes se prononcera, jeudi 6 mai, sur les réquisitions du parquet général qui, selon Thérèse Gastebois, substitut général, *« n'ont nullement été imposées de Paris »*. Ces réquisitions tendent, pour cause d'amnistie ou de prescription, à l'abandon des poursuites contre les neuf inculpés dans les dossiers relatifs aux commissions versées par René Trager, *via* la Suisse, pour l'implantation à Rezé (Loire-Atlantique) de la sous-direction des naturalisations et pour l'implantation à Nîmes d'un appareil américain d'imagerie médicale à résonance magnétique nucléaire.

La chambre d'accusation a rejeté la demande écrite du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, qui l'invitait au renvoi du dossier à une audience ultérieure en raison de la tardive transmission au cabinet des réquisitions écrites (*le Monde* du 23 avril). Confirmées oralement par Thérèse Gastebois, ces réquisitions concernent les éventuelles poursuites devant la Haute Cour de Georgina Dufoix pour le financement de sa campagne électorale lors des élections législatives de 1986 à Nîmes. Pour le parquet général, les commissions occultes, qui portent sur 3,9 millions de francs, tombent dans le champ de la prescription ou de l'amnistie du 20 juillet 1988.

En revanche, il en va différemment du versement, par la société Pont-à-Mousson de 4,4 millions de francs pour obtenir, en 1987, un marché portant sur la fourniture à la ville de Nantes de tuyaux en fonte (55 millions de francs) destinés au pompage de l'eau potable de la Loire. Selon René Trager, et comme semble en attester un reçu qui aurait été signé en mars 1989 par Jean-Pierre Lapègue, ex-adjoint PR aux travaux et ancien avocat radié pour détournement de fonds au préjudice de la CARPA, cette commission aurait été versée dans sa totalité avant 1990, date retenue aujourd'hui par le parquet général de la cour d'appel de Rennes pour demander *« d'ordonner la poursuite de l'information concernant les faits de corruption relatifs à la perception de commissions en 1988, lors de la passation d'un marché entre la ville de Nantes et la société Pont-à-Mousson et de désigner M. Van Ruymbeke pour procéder aux actes d'instruction nécessaires »*.

Si la chambre d'accusation suit les réquisitions du parquet général sur cette partie du dossier Trager, le conseiller Renaud Van Ruymbeke pourrait convoquer au plus vite l'ancien directeur commercial des fonderies lorraines, Jean-Louis Pierquin, et son ancien PDG, Pierre Blayau, actuel PDG de Pinault-Printemps.

CHRISTIAN TUAL

A Matignon

M. Balladur rencontre les partenaires sociaux

Conformément à l'engagement pris lors de sa déclaration de politique générale, M. Balladur, entouré de sept de ses ministres, devait recevoir les partenaires sociaux à Matignon, vendredi 23 avril. La rencontre, qualifiée parfois de *« Grenelle à froid »*, devrait durer toute la journée et pourrait même se prolonger dans la matinée de samedi.

Alors que les représentants des agriculteurs et des pêcheurs ont déjà pu dialoguer avec le premier ministre, cette réunion est officiellement la première qu'auront les syndicats et le patronat avec le chef du gouvernement. Mme Notat (CFDT) souhaite qu'elle soit suivie de beaucoup d'autres. M. Blondel (FO) regrette que cette *« grand- messe »* n'ait pas été précédée de contacts bilatéraux.

Au programme, devraient figurer tous les dossiers sociaux que M. Balladur entend régler *« avec la coopération de tous »*. Mais ce sont surtout les déficits des régimes sociaux (Sécurité sociale et UNEDIC) et la situation du chômage qui feront l'objet des discussions. Cette séance fait figure de point de départ pour la préparation de deux lois quinquennales sur l'emploi et la protection sociale qui seront soumises au Parlement lors de la session d'automne.

Avant l'assemblée annuelle de la banque

Jacques Attali n'envisage pas de démissionner de la BERD

Avant l'ouverture officielle, lundi 26 avril, de l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Jacques Attali, son président, a tiré les enseignements de l'activité de la BERD, ainsi que de la polémique qui s'est développée à propos des frais de fonctionnement élevés de celle-ci (*le Monde* du 14 et daté 18-19 avril).

LONDRES

de notre correspondant

L'« affaire » des finances de la Banque européenne aura eu du bon : ces dix derniers jours, Jacques Attali a davantage appris en matière de relations publiques qu'au cours des deux années d'existence de la BERD. Son registre est désormais convivial, exempt de toute agressivité : *« Il est entièrement légitime pour la presse de soulever des questions à propos de la manière dont nous conduisons nos affaires. »* Décontraction et transparence donc, le président de la BERD estimant avoir *« beaucoup à apprendre »* des critiques dont il est l'objet. Reste à savoir si cette mutation n'intervient pas trop tard, à la fois pour redorer l'image de marque de M. Attali dans la City et auprès de Fleet Street (où se tient la presse de Londres) et, *ipso facto*, celle d'une institution dont les activités en Europe ne peuvent que pâtir d'une fâcheuse publicité.

On aurait pu en douter, jeudi 22 avril, à l'ouverture de la conférence de presse qui s'est tenue dans les désormais fameux « locaux de marbre » de la BERD. *« Combien va coûter cette assemblée annuelle et comptez-vous démissionner ? »*, demandaient les journalistes présents. Fort de ses nouvelles résolutions, M. Attali a répondu *« 1,7 million de livres »* (1) à la première préoccupation et *« non »* à la seconde. Il a ajouté : *« Avec du recul, il est clair que nous aurions dû faire certaines choses différemment. Le remplacement d'une partie du marbre original (2), clairement, en fait partie. Notre souci primordial est maintenant de tirer les conclusions de cette expérience. Nous avons l'intention de mettre en place de nouvelles mesures pour renforcer nos procédures internes et notre rentabilité. »*

A la suite d'une décision du conseil des directeurs, la vérification des comptes budgétaires internes va être renforcée et le comité d'audit de la BERD va se livrer à une enquête approfondie sur les coûts induits et les procédures suivies pour la construction du siège de la banque. La propension de la Banque européenne à dépenser beaucoup d'argent pour elle-même traduit une gestion laxiste, mais qui n'est pas exceptionnelle : d'autres institutions, comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international (FMI), ne sont pas des parangons de vertu financière. Cela ne suffit pas à exonérer la Banque européenne de ses goûts de luxe, et l'enjeu dépasse, d'autre part, l'excessive personnalisation de la représentation extérieure de la banque.

Il s'agit de la réputation d'une institution financière qui a un rôle majeur à jouer pour aider les pays d'Europe de l'Est à s'intégrer à l'économie internationale. Certains arguent que si la BERD n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer. En réalité, ce débat est largement dépassé : aujourd'hui, la BERD fonctionne. Son existence n'est pas remise en cause par ceux (gouvernements et entrepreneurs privés des pays d'Europe de l'Est) qui bénéficient de son intervention, et rien n'indique qu'elle ne remplisse pas son rôle. 88 projets de prêts et investissements ont été approuvés depuis deux ans, auxquels s'ajoutent 260 projets de coopération technique, l'ensemble étant réparti dans 16 des 25 pays où elle est amenée à intervenir.

Des « goulots d'étranglement »

Depuis sa création, la banque a mobilisé 8,5 milliards d'écus de ressources et, selon ses dirigeants, pour chaque livre sterling qu'elle engage, 4 autres livres supplémentaires proviennent d'autres investisseurs. Ces résultats sont-ils insuffisants, comme l'affirme la presse anglo-saxonne ? Aucun banquier n'a été en mesure d'apporter de réponse à cette question, faute d'éléments de comparaison probants.

Ses statuts empêchent la BERD de faire des déboursements rapides et qui ne soient pas strictement rentables. Or la lenteur du rythme des décaissements des fonds gérés par la banque est dépendante de ce que M. Attali appelle *« la persistance de goulots d'étranglement dans l'infrastructure institutionnelle et juridique d'un grand nombre de pays »*. En clair, dans les nouveaux Etats qui sont imprégnés par des décennies d'économie dirigiste et bureaucratique, la privatisation, et notamment la mise en place de mécanismes de marketing et de gestion, est un processus de longue haleine.

L'erreur est peut-être d'avoir cru que la règle selon laquelle la banque doit exercer 60 % de ses activités au profit du secteur privé et 40 % avec le secteur public, pouvait être respectée sans provoquer une vitesse de déboursements lente. Là est peut-être le point à réformer de la façon la plus urgente dans le fonctionnement de la BERD.

L. Z.

(1) Une livre sterling vaut environ 8,30 francs français et un écu, environ 6,66 francs.

(2) Le marbre de Carrare, qui orne les halls de la BERD, a coûté 750 000 livres, soit environ 6,15 millions de francs.

L'étude trimestrielle de l'INSEE

Le pouvoir d'achat des ménages a progressé au quatrième trimestre 1992

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a progressé de 1,5 % au quatrième trimestre 1992, selon les résultats de l'étude trimestrielle de l'INSEE diffusée jeudi 22 avril.

Cette amélioration est non seulement liée à la forte baisse des impôts sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages, mais également à la progression de la masse salariale brute qu'ils ont perçue (+ 0,8 %) en particulier en provenance des administrations publiques.

Avec une hausse annuelle de 4,1 %, le revenu disponible brut progresse toutefois moins en 1992 qu'en 1991 (+ 5 %). Tandis que la consommation des ménages s'est légèrement ralentie au quatrième trimestre (+ 1 % au lieu de + 1,4 % au troisième trimestre), le taux d'épargne est passé sur la même période de 12,5 % à 13,4 %.

La commercialisation du téléphone de rue à Paris

France Télécom lance le « Bi-Bop »

France Télécom joue gros avec son petit « Bi-Bop ». Après une expérience jugée concluante à Strasbourg, l'opérateur public a décidé de commercialiser à Paris, dès le 26 avril prochain, ce téléphone de poche sans fil, d'un poids et d'une taille semblables à ceux d'une calculette.

Ce téléphone de rue et de ville permet de passer des coups de fil, pour peu que l'on se trouve à moins de 200 mètres d'une borne spéciale. Trois mille d'entre elles ont déjà été installées à Paris et à la Défense, dans les grandes artères parisiennes, près des gares et aéroports, à proximité des bouches de métro, dans certaines stations d'essence et centres commerciaux. Et mille bornes supplémentaires seront rajoutées dans la capitale d'ici à septembre.

Pour France Télécom, le lancement de Bi-Bop est un double pari. D'abord sur ses propres capacités marketing. Bi-Bop a été conçu pour compléter une gamme de services de communication mobiles, jusqu'à présent peu accessible au grand public, qu'il s'agisse d'Euteltracs (radiomessagerie par satellite destiné aux flottes d'entreprise), de Mobipac (service de transmission de données, actuellement en phase d'expérimentation et dont l'ouverture commerciale est prévue pour l'an prochain) ou même d'Itinéris (service de radiotéléphone universel appelé à couvrir l'ensemble du territoire national). France Télécom qui réalise aujourd'hui 3 % de son chiffre d'affaires dans les mobiles, s'est fixé pour objectif d'atteindre 10 % à la fin de la décennie. Et pour ce faire mise sur une diffusion au grand public. Les services de radiotéléphone actuels, qu'ils soient analogiques ou numériques, restent chers, tant au niveau de l'achat du combiné, de l'abonnement, du coût de la communication.

Le combiné Bi-Bop sera vendu au prix de 1 890 francs TTC et le tarif d'abonnement a été fixé à 54,50 francs par mois. Un appel par Bi-Bop coûtera le prix d'une communication classique, augmenté de 0,83 franc par minute.

Bi-Bop est aussi un choix stratégique important pour France Télécom, qui a préféré la norme numérique CT2 AI, aujourd'hui opérationnelle, à la norme DECT, défendue par Bruxelles, offrant des performances plus larges, mais qui ne devrait être disponible que dans un an ou deux.

L'opérateur table sur cent mille abonnés en 1994, et espère en faire une opération rentable dès la troisième année d'exploitation. Les investissements, d'un montant total de 250 millions de francs, seront amortis, assurait, jeudi 22 avril, Marcel Roulet, PDG de France Télécom, une fois le cap des cent cinquante mille abonnements franchi.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1993 a été tiré à 474 127 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Heures locales : l'accueil à Nancy

A la mairie de Nancy, l'accueil était devenu la punition du personnel. Le maire, André Rossinot, devenu ministre de la fonction publique, a transformé ce climat, afin de mieux servir le public et de diversifier le travail des agents. Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur l'hôpital public partie prenante de l'aménagement du territoire et une enquête à Carcassonne, dans la série « Cités ».

Ancien président du comité interépiscopal orthodoxe de France

Mgr Meletios est mort

Le métropolite Meletios, soixante-dix-huit ans, ancien évêque du diocèse de France du patriarcat œcuménique de Constantinople et ancien président du Comité interépiscopal orthodoxe en France (réunissant évêques, experts et laïcs), est décédé, le 19 avril en Grèce, près d'Athènes. Ses obsèques seront célébrées, mardi 27 avril, en la cathédrale grecque de Paris, rue Georges-Bizet, sous la présidence de son successeur, le métropolite Jérémie. Mgr Meletios avait notamment contribué en France au rapprochement œcuménique avec les catholiques et les protestants et participé à la création, en 1987, du Conseil d'Eglises chrétiennes en France.

[Né le 20 décembre 1914 à Kalamata (Péloponnèse), Meletios (de son vrai nom Jean Carabinis) était diplômé, depuis 1937, de la faculté de théologie d'Athènes. Devenu moine en 1940, ordonné prêtre la même année, il fut aumônier militaire pendant la guerre. Nommé, en 1946, à la cathédrale grecque de Paris, il était élu en 1953 évêque auxiliaire du diocèse grec-orthodoxe de l'Europe occidentale pour la France. En octobre 1963, il devenait le premier évêque du tout nouveau diocèse du patriarcat œcuménique en France. Il a créé en 1967 le Comité interépiscopal orthodoxe, démissionnant en juin 1988 de toutes ses fonctions.]

EN BREF

□ **M. Blondel (FO) conteste les chiffres du déficit de la Sécurité sociale.** – Dans un communiqué rendu public jeudi 22 avril, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a vigoureusement contesté le chiffrage du déficit de la Sécurité sociale, tel qu'il avait été présenté la veille par Simone Veil, ministre des affaires sociales (*le Monde* du 23 avril). Une perte de 35 milliards de francs en 1993 est, selon lui, *« plus vraisemblable »* que les 60 milliards avancés en conseil des ministres. De même, l'avance de 30 milliards pour soutenir la trésorerie n'est pas une mesure nouvelle, et prétendre, comme l'a fait le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, que le régime serait, sinon, *« en cessation de paiement, relève de la provocation »*. *« Personne n'a rien à gagner à une dramatisation, y compris avec l'annonce de chiffres contestables sur les questions de trésorerie »*, a déclaré M. Blondel.

□ **L'enquête publique sur Superphénix est prolongée jusqu'au 14 mai.** – L'enquête publique en vue d'un éventuel redémarrage de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère), ouverte le 30 mars et devant s'achever le 30 avril, vient d'être prolongée jusqu'au vendredi 14 mai, sur décision de la commission d'enquête. Les écologistes ont aussitôt demandé que ce délai permette l'organisation d'un *« débat public contradictoire »* sur l'avenir du surgénérateur, dont le fonctionnement a été « gelé », le 29 juin dernier, par le premier ministre de l'époque, Pierre Bérégovoy.

Rappelant son attachement à la monnaie unique

Le PS refuse un changement de statut de la Banque de France « sans lien affirmé » avec l'Union européenne

La direction du Parti socialiste, réunie jeudi 22 avril, a adopté une déclaration dans laquelle elle annonce que le PS *« s'opposera à tout changement de statut »* de la Banque de France *« qui n'apparaîtra pas clairement lié à l'objectif européen »*. Le PS réaffirme, en effet, *« son attachement à la construction d'une Europe politique et sociale et à la création d'une monnaie unique, essentielle pour son dynamisme économique et pour équilibrer le dollar et le yen »*.

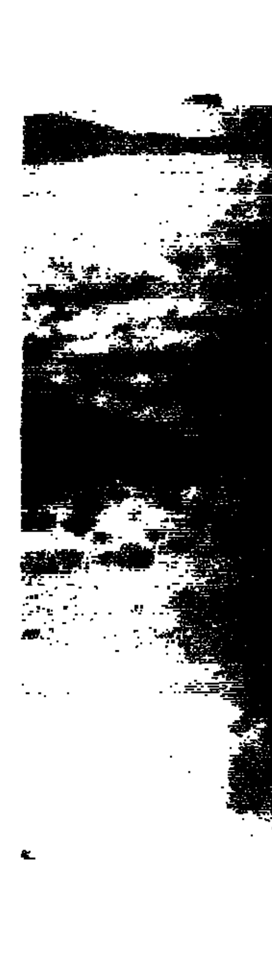
Considérant que *« la décision éventuelle de donner son autonomie à la Banque de France ne doit avoir d'autre raison que de permettre la mise en place d'une telle monnaie, dans les conditions prévues par le traité d'Union européenne de Maastricht »*, le PS *« s'étonne, en conséquence, de voir le premier ministre proposer un changement immédiat »* du statut de la banque, *« sans lien affirmé avec la perspective d'union économique et monétaire européenne »* et *« au risque de renforcer, sans contrepartie, le poids des grands intérêts financiers dans la gestion de notre monnaie »*.

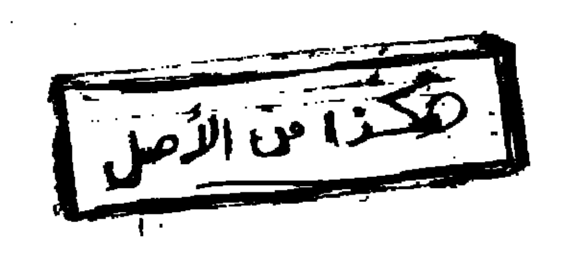
Les Verts se sont déclarés eux aussi opposés au projet du gouvernement. L'un de leurs porte-parole, Dominique Voynet, a déclaré, jeudi, que ce projet *« conduira à une nouvelle perte d'influence du politique face aux intérêts financiers et monétaires »* et qu' *« en donnant tout pouvoir sur la monnaie à des techniciens censés être « neutres », cette réforme retire au citoyen (à travers ses élus) tout contrôle sur la politique monétaire. »*

Jacques Barrot invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, député UDFC de la Haute-Loire, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 25 avril de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Barrot, ancien ministre de la santé du gouvernement Barre, répondra aux questions d'Erik Izraelewicz et de Patrick Jarreau du *Monde* et de Richard Arzt et Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.





Le Monde

SANS • VISA

« Le Chemin des Dames » d'Yves Gibeau



PHOTOS GÉRARD RONDEAU

Ecrivain antimilitariste, auteur du très connu et très virulent *Allons z'enfants*, Yves Gibeau vit en Champagne, au cœur même des champs de bataille qui ont vu, durant la première guerre mondiale, les hommes s'approcher au plus près de l'horreur. En patrouille autour de Craonne avec celui qui affirme encore : *« J'ai peur que nous n'ayons pas compris la leçon laissée par tous ces sacrifiés... »*

SUR le plateau de la Californie, qui n'était qu'une guinguette, non un hommage aux troupes américaines, une table d'orientation de *« l'offensive française »*, adopte, si l'on peut dire, le point de vue allemand, et cela ne simplifie pas les choses. Là-haut, il faudrait une loupe pour ne pas perdre le fil ténu de cette sinistre histoire, chercher le refuge de l'horizon pour ne pas devenir fou à son tour devant l'invraisemblable miniaturisation de ce théâtre d'opérations. Il faudrait accepter, puisque ce fut, que, là, pour deux dizaines de mètres de pente, ici, pour un carrefour, plus loin, à peine plus loin, pour un bref effondrement du terrain, plusieurs millions d'hommes soient allés, sur ordre, au-delà de l'horreur.

Oui, mieux vaudrait rester sourd à la colère qui imprègne à jamais ces monts en réduction, à l'indignation flottant dans l'air, comme un gaz asphyxiant. Funeste promontoire de Craonne ! Qu'est ce qu'il faisait là ? Pourquoi l'Aisne, en contre-bas, avait-elle plissé ainsi sa vallée, découpé deux, trois falaises, et arqué ses collines ? Et ce Chemin des Dames, cette route des plaisirs des rois de France, depuis Soissons, qui serpente entre flancs et crête ? Royale idée que d'avoir choisi le surplomb ! Tout autour, vers Reims, la plaine est assez large pour contenir toutes les *« der des der »*. Aujourd'hui, les cimetières militaires y sont à l'aise. Bien sûr, jamais les communiqués d'état-major n'auraient concédé à ces plates étendues le brevet de champs d'honneur. Trop facile. L'honneur exigeait de l'épaisseur, des dégradés, un peu d'arrière-plan, pour permettre aux généraux, à l'arrière, de faire le point, à la jumelle. Les drapeaux ne sont jamais plus beaux que plantés à la cime... Inutile, encore une fois, puisque ce fut. L'apaisement est pourtant lent à revenir, sur les sentes de Craonne, ce village disparu qu'ont pleuré tant de pacifistes, et quelques survivants.

Repoussés par la contre-offensive française de la Marne, en 1914, les Allemands avaient accroché leur front en arc de cercle au moindre obstacle naturel. Ce Chemin des Dames était une aubaine en ces pays plats, un poste avancé sur la route des Ardennes. Ils s'y retranchèrent, s'y enterrèrent, et du coup, s'obstinant sur la bute, les deux armées, celle du haut et celle du bas, illustrèrent comme nulle part ailleurs le célèbre slogan : *« Quelle connerie, la guerre ! »*

Certains jours, pour reprendre dix mètres carrés d'espace lunaire, retournés par l'artillerie, on poussait trois mille sacrifiés hors des tranchées. Cinq sixièmes de pertes. Ils n'étaient plus des hommes, mais l'argile d'os et de chairs d'un sculpteur névrotique, pressé de relever le promontoire par entassements successifs. *« Les hommes poux de la terre »*, comme l'écrivit le lieutenant Guillaume Apollinaire. En avril 1917, comme l'Allemand narguait toujours les assauts, les généraux Nivelle et Mangin, contre l'avis de Foch et de Pétain, se mirent en tête de réduire ces collines. Forts de leurs succès à Douaumont, les deux chefs assuraient pouvoir rejoindre Soissons en quelques jours. Ils avaient même fait préparer leurs chevaux de parade. Craonne, la ferme d'Hurtebise, la grotte du Dragon avaient eu le temps de devenir légendes pour discours patriotique, guerre dans la guerre, promesse, pour Nivelle, de rafler la fonction de « Généralissime ». On fit monter deux cent mille hommes. Cinq sixièmes de pertes. Et l'Allemand, pour un an encore, qui ricana sur ses hauteurs.

Sans doute le lieu le plus symbolique de la folie humaine. Plus que Verdun, qui fut héroïque défense des Français. Plus qu'en 1939-1945, qui, sauf à Stalingrad, ne connut jamais telle vaine perdition des grands nombres en un seul point. Oui, à bien fouiller l'Histoire, nulle part semblable démence, comparable vanité d'état-major. Pareille addition, pour une boursouflure. Partout dans le monde, on peut pleurer les morts du courage et des souverainetés nationales, des idées ou des utopies. Sur ce promontoire, l'amertume assèche les larmes. C'est pourquoi, probablement, l'écrivain Yves Gibeau est revenu vivre en lisière de Craonne. Par tendresse pour ces *« morts pour rien »*. Un peu pour rester avec eux, par reconnaissance, puisqu'ils firent, beaucoup, son œuvre littéraire. Pour maintenir jusqu'au bout le cap d'une vie d'antimilitariste. Au début des années 50, son roman *Allons z'enfants*, exploration acide de l'idéologie des écoles d'enfants de troupe, fit grand bruit et connut grand succès. Ses autres livres butent sur la guerre, s'y débattent, toujours en contre. *« Sans cette guerre de 14-18*, explique Yves Gibeau, *sans ces régiments au repos pour quelques jours, dans la région, avant de retourner au front, je n'aurais pas vu le jour. Je suis, comme beaucoup, un produit de la guerre. »*

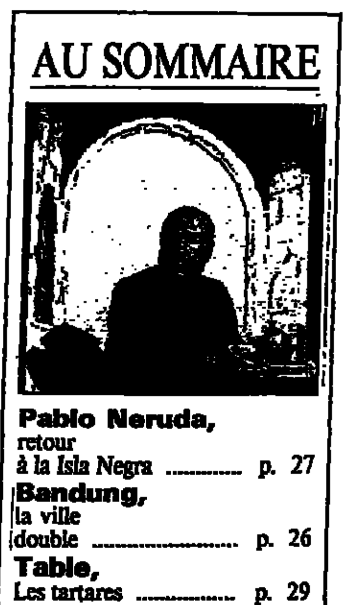
Né des amours furtives d'un militaire marié et d'une fille de Bouzy, à 30 kilomètres de Craonne. Adopté par son beau-père, Gibeau, qui se battit à Soupir, où sont enterrés les Italiens, et qui termina sa carrière avec le grade d'adjudant-chef dans la coloniale. Bon, lui-même, pour les enfants de troupe. *« Longtemps, je n'ai connu que les pays ennemis, et cet environnement de bêtise cruelle. »* Les champs de bataille de la précédente pour seul terrain de jeu. A dix ans déjà, il ramassait dans les bois les reliques de la guerre. Heureux, d'abord, car élevé comme un petit *« patriote innocent »*, lecteur fasciné du *Miroir de la Guerre*. Puis écœuré, réfractaire de l'intérieur, officier sans cesse cassé, *« homme poux »* de 1940, prisonnier en Allemagne. Ecrivain pacifiste, donc, par la preuve.

En 1981, il choisit, après une carrière parisienne, de retourner à ses bourbiers. Chaque jour ou presque, depuis, il parcourt le Chemin des Dames. Il en connaît chaque recoin. Là où la végétation pousse comme sous les tropiques parce que la terre a été nourrie de l'humus de l'absurde, pétrie par ses deux cent mille obus quotidiens, là où la nature prône l'oubli, ou le pardon, Yves Gibeau trace la rue principale d'un village fantôme. *« Les Allemands avaient tendu d'immenses toiles pour masquer les déplacements d'une maison à l'autre. »*

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

Lire la suite page 25

AU SOMMAIRE



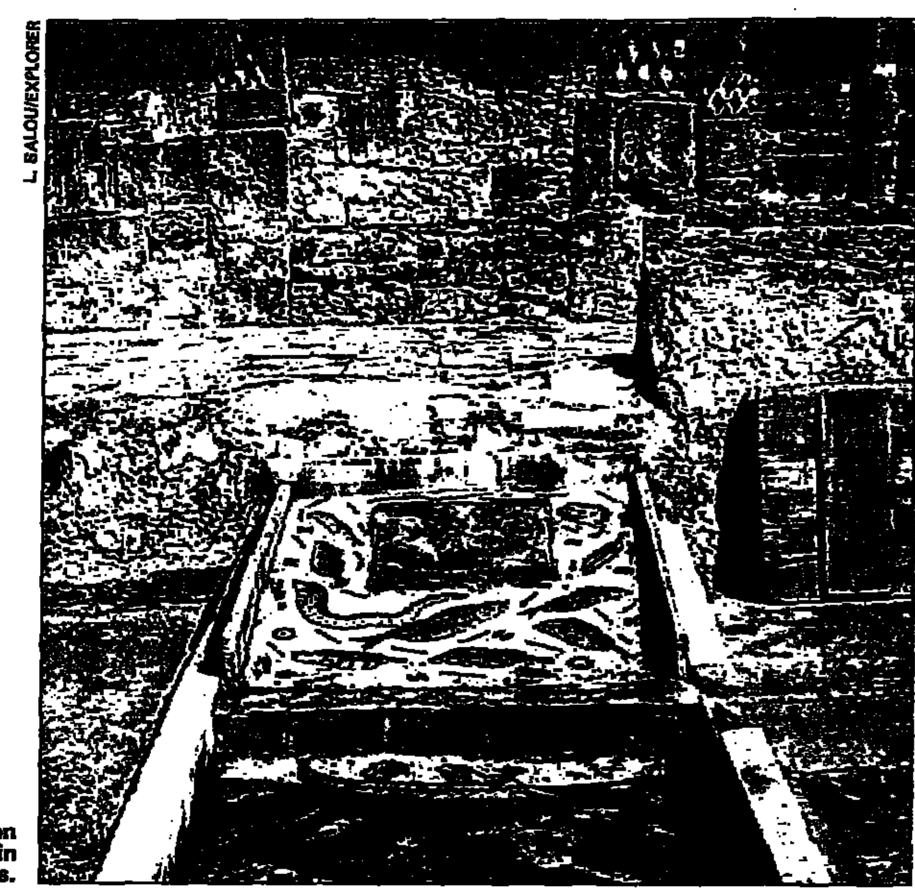
A l'ombre de Carthage

UTIQUE

A l'entrée de la route, une inscription sur un panneau délavé : « Utique ruines ». Passé le portail de bois démoli, la rue est vide et les larges dalles de marbre gris résonnent sous les pas. Trois marches mènent à l'entrée de la villa de la Cascade, ainsi nommée pour ses fontaines. Le seuil franchi, les entrelacs de la mosaïque guident le visiteur vers le patio central. Là, entre les colonnes trapues, quatre cyprès font de l'ombre aux géraniums qui s'inclinent sur un bassin.

Orientée au soleil du matin, la salle principale offre la fraîcheur de son sol de marbre multicolore. De part et d'autre, deux jardins secrets, qui bruissaient des jeux d'eaux des fontaines et des rigoles. Plus loin, sagement alignées, les jarres destinées à recueillir l'eau fraîche d'un puits recouvert d'une plaque de marbre blanc. Ailleurs, de l'eau encore, dans des citernes rondes et des vasques surélevées.

Les pièces sont petites, les ouvertures étroites, pour se protéger d'un soleil souvent féroce. Dans la cuisine, deux fours jumeaux et ronds sont posés sur un fin damier de briquettes qui emprisonne la chaleur tandis que dans la réserve à grains le carrelage blanc est lisse et frais. Silencieux, un jeune homme vêtu de bleu se penche sur une pierre ronde et la replace soigneusement sur un pan de mur. C'est le dernier habitant de ces lieux, le gardien de la cité oubliée.



Restauration du bassin aux poissons.

Ici, raconte Pline l'Ancien, fut fondé, en 1101 av. J.-C., un des premiers ports phéniciens. Fort de ses 287 ans de plus que sa rivale, Carthage, il restera farouchement indépendant, refusant obstinément de tomber dans l'orbite de sa puissante voisine. Les impératifs des alliances et ceux du commerce le pousseront néanmoins à soutenir Carthage contre les tyrans grecs, puis à se ranger à ses côtés lors des guerres puniques, qui verront les deux villes s'opposer à la colonisation romaine. Mais le menaçant *Carthago delenda est* (« Carthage doit être détruite »), martelé par Caton l'Ancien à la tribune du Sénat romain, aboutira à ses fins. Livrée sans condition aux troupes de l'empire, Utique deviendra une base d'opération. Ce qui lui vaudra, lors de la chute de Carthage, d'être proclamée ville libre et capitale de la nouvelle *Provincia Africa* créée par Rome. Y défileront alors les grand noms de l'empire romain. En 107 av. J.-C., Marius viendra y réprimer la révolte de Jugurtha. Cinquante ans plus tard, partisans de Pompée et de César s'y affronteront. Et, après la défaite de Pompée, Caton le Jeune s'y transpercera le cœur d'un coup d'épée.

Eclipsés par ceux de Carthage, les vestiges d'Utique restent à l'écart des circuits touristiques, et rares sont les cars qui empruntent le chemin bordé de figuiers de Barbarie qui y conduit. Pourtant, ces murs, que l'on découvre endormis dans les boutons d'or et les herbes folles, ont quelque chose de magique, loin de la foule qui visite au pas de charge les ruines monumentales de la rivale honnie. Flânerie solitaire qui, à chaque pas, réveille le souvenir d'une cité qui, jadis, tout entière tournée vers la mer et le commerce, comptait plus de trente mille habitants. Venus des côtes levantines, en route vers les comptoirs d'Andalousie ou les lointains ports du Sénégal, les navires se pressaient le long de ses quais, troquant poteries grecques contre jarres d'huile d'olive et boisseaux de blé récolté sur les riches plaines du tout proche fleuve Medjerda.

Si la terre est fertile, la mer est ici omniprésente et souveraine. Sur la mosaïque tapissant une fontaine, deux pêcheurs, debout dans leur barque légère, remontent un filet où se côtoient une langouste et un poulpe, tandis que des poissons colorés se tordent dans les mailles. Ailleurs, un bassin étale une profusion de coquillages, de crevettes et de poissons, finement dessinés en minuscules dés de pierre. Au Musée du Bardo, à Tunis, un gigantesque pavement, retrouvé presque intact sous le sable qui a submergé Utique, s'orne d'une tête grimaçante. C'est l'Océan à la chevelure folle entremêlée de pinces de homard, qui veille sur Neptune et Amphitrite survolant les flots dans un char tiré par des chevaux marins. Au centre de la mosaïque, trois barques à bord desquelles des jeunes femmes richement parées, accompagnées d'amours et de cygnes, s'avancent sur une mer peuplée de dauphins et d'animaux fantastiques.

Refoulés par les alluvions du trop généreux fleuve Medjerda, les flots sont aujourd'hui à plus de 15 kilomètres des anciens quais d'Utique. La Méditerranée a cédé la place à une immense plaine soigneusement cultivée. Les invasions arabes, le sable et l'oubli ont enfin eu raison de la cité bourdonnante d'activité. Et, là même où les habitants d'Utique s'embarquaient pour ailleurs, poussent à présent, sagement alignés entre des claies de roseaux, des plants d'artichauds, de fenouil et de pommes de terre.

De notre envoyée spéciale
Françoise Tovo

Guide

• **Partir.** L'aéroport international de Tunis-Carthage est à deux heures dix d'Orly-Sud. Air France (tél. : 42-99-20-12) et Tunisair (42-96-10-45) assurent au moins quatre vols réguliers par jour. Pour les nostalgiques qui ont du temps, on peut arriver par bateau au port de La Goulette, vingt-quatre heures après avoir quitté Marseille. Renseignements auprès de SNCM Ferryterranée au 91-56-30-30 à Marseille et 49-24-24-24 à Paris.

Savoir. Un passeport valide est nécessaire. Il y a une heure de décalage horaire (en moins) en été. Climat méditerrannéen, chaud et sec en été, frais et humide au printemps, voire froid dans le nord lorsque le vent souffle de la mer. On peut louer une voiture (tous les loueurs internationaux ont un bureau à l'aéroport), tout en sachant qu'elle n'a pas forcément la fiabilité que l'on serait en droit d'espérer. Mais les Tunisiens, bons mécaniciens, sont toujours prêts à vous aider en cas de besoin. Le réseau routier est bien entretenu et les panneaux indicateurs libellés en arabe et en français, du moins sur les grands axes et dans les villes. A Tunis, circulation dense et policiers tatillons : ceinture de sécurité obligatoire et stationnement très réglementé. Pour se rendre à Utique, prendre la route de Tunis à Bizerte, en direction du nord. Tourner à droite dans la localité de Zana, à environ 35 kilomètres de Tunis. Billet commun pour les ruines et le musée, ouverts de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30.

Voir. A Tunis, le musée du Bardo (ouvert, sauf lundi et jours fériés, de 9 h 30 à 16 h 30), pour ses collections de mosaïques. La médina, avec de belles maisons, des palais, des musées et... des souks, très animés, où l'on peut dénicher des antiquités de qualité. Carthage, incontournable, mais envahie de touristes, et Sidi-Bou-Saïd, le Saint-Trop tunisien. Au nord, Ghar-el-Melh et son port de pêche entouré d'arcades, les plages de Raf Raf, au pied des olivettes, et Bizerte, avec son vieux port qui rappelle celui de Sète.

Séjourner. Hors saison, les hôtels de la banlieue résidentielle de Tunis (Carthage, La Marsa, Gammarth) sont agréables, avec leurs bungalows cachés au fond de parcs luxuriants. Le plus joli (et le plus chic) : Abou Nawas, à Gammarth.

Lire. Nombreux guides dont un Guide Bleu, un Visa, un Routard et un Marco Polo (Hachette) et les guides Berlitz, Marcus, M. A., Gallimard, Nouvelles Frontières et Jeune Afrique. Pour les passionnés d'archéologie : *Tunisie inconnue* (Albin Michel) ; *Mosaïques de Tunisie*, Georges Fradier (Editions Cérès, Tunis). Sans oublier de lire ou de relire *Itinéraires de Paris à Jérusalem*, de Chateaubriand et *Salammbô*, de Gustave Flaubert.

S'informer. Office national du tourisme tunisien, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : (1) 47-42-72-67. •

Le tour du monde en vingt-quatre jours

Il y a tour du monde et tour du monde. Celui-ci a choisi le haut de gamme : l'autonomie d'un avion privé, le confort d'établissements étoilés et un programme étudié qui, en dix escales, associe découverte archéologique (Egypte, Guatemala), richesse de la nature (Kenya) et des civilisations (Sri-Lanka, Vietnam, Japon), splendeur des baies de Hongkong et de San-Francisco, farniente balnéaire (Hawaï, Saint-Martin).

Pas n'importe quoi, donc, et surtout pas n'importe comment. La Haute-Egypte (cinq jours) avec les temples d'Assouan, Ouadi-el-Seboua, Dakka, Amada et Abou-Simbel dans le cadre d'une croisière sur le lac Nasser à bord du M/S *Eugénie*, actuellement en construction sur place. Un événement qui ne s'est pas produit depuis plusieurs décennies. Vols vers Nairobi, puis vers le parc national de Masaï-Mara, et safari dans cette très belle réserve, avant la féérie cinghalaise, Colombo, les courses d'éléphants, le temple de la Dent du Bouddha et les jardins de Kandy. Le moment est particulièrement bien choisi pour découvrir le Vietnam, pays qui traverse une période de transition et qui est donc en pleine effervescence. Activité intense à Saïgon et rites syncrétistes au sanctuaire caodaïste de Tay-Ninh (trois jours). Escale suivante : Hongkong, aujourd'hui sous les projecteurs de l'actualité, qui se prépare à remonter le cours de l'histoire pour réintégrer l'un des derniers bastions du communisme. On ne présente pas la cité impériale de Kyoto, quintessence de la tradition japonaise et de son raffinement, la sérénité des temples de Daitokuji.

Changement complet de décor à Hawaï, devenu, en 1959, le cinquantième Etat des Etats-Unis d'Amérique : colliers de fleurs et baignade dans le Pacifique. A San-Francisco, pas d'hésitation possible. Chinatown et le petit port de Sausalito, à chaque extrémité du majestueux Golden Gate, lieux auxquels le programme ajoute la Napa Valley et ses domaines viticoles. Un autre temps fort pour conclure : le Guatemala et les sites archéologiques de Ceibal et de Tikal, ce dernier inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, établie par l'UNESCO. La petite île de Saint-Martin, vient comme un ultime repos au terme de cette moisson de cultures, de paysages et d'émotions fortes.

Du 16 octobre au 7 novembre, vingt-quatre jours, 75 000 F par personne sur la base d'une chambre/cabine/tente double, tout compris, pour cent vingt-cinq participants au minimum.

A signaler : la présence d'un médecin tout au long du voyage. Une initiative longuement préparée par le voyagiste Passion Travel (3, bd de Belleville, 75011 Paris, tél. : 43-38-32-56).

Vietnam, un regard d'architectes

Un voyage équilibré comme un plan de bataille : une journée dans la baie d'Halong et Haïphong, deux à Hanoï, une à Danang, une à Hué, deux à Saïgon. Son thème : « Postérité de l'architecture française en Indochine ». Un itinéraire orienté vers l'histoire : celle de la période coloniale et celle, plus ancienne, du Vietnam et de ses traditions. Il est conçu et commenté par deux architectes qui ont travaillé en Asie ou résident encore à Saïgon (Xavier Guillot et Christian Pédelahore. Ce dernier a collaboré à l'ouvrage collectif *Architecture française d'outre-mer*, commentera les visites de Hanoï et Saïgon). Son « *but est de se rendre compte* in situ *comment des urbanistes et des architectes de la métropole se sont accommodés d'une culture, d'un climat, d'une géographie et y ont réalisé une œuvre qui, quoique aujourd'hui parfois dégradée, témoigne encore parfaitement d'une époque et d'un savoir-faire.* »

En préface, le coucher de soleil sur les milliers d'îles de l'archipel de la baie d'Halong. Puis Haïphong, second port du Vietnam, construit par les Français, et qui conserve une architecture coloniale. A Hanoï, visite thématique de la capitale du Vietnam *(lire, dans « le Monde Voyages » du 31 mars*, l'article de Florence Evin, « Macadam Vietnam ») et, éventuellement, soirée du 14 juillet à l'ambassade de France.

Le musée de Danang – Tourane à l'époque de l'administration française – vaudrait à lui seul le voyage, par son architecture et par ses collections. Il a été édifié sous l'égide de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Alors que Hué raconte son passé impérial, Saïgon témoigne d'une histoire plus récente : centre colonial, ville asiatique et ville chinoise (Cholon). Nuits dans une maison d'hôtes officiels à Hanoï, à l'Hôtel Majestic à Saïgon. Du 9 au 19 juillet, 18 200 F, tout compris. Extensions possibles au Cambodge et au Sud-Vietnam. L'organisation de ce voyage a été confiée à la Maison de l'Indochine (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. : 40-28-43-60), un autre expert en la matière. Signalons enfin les guides *Vietnam* et *Cambodge Laos*, de Michel Blanchard, que vient de publier Arthaud.

TELEX

Une villa créole en Guadeloupe avec Caraïbes 102, qui propose dix-sept villas indépendantes à louer à la pointe des Châteaux, à l'extrême est de l'île. Situées à proximité de la marina et du golf dix-huit trous de Saint François, elles surplombent une plage de sable fin. Location d'une semaine minimum, à partir du jour de son choix. Autour de 10 000 F la semaine pour une maison de trois chambres (jusqu'en août) et de 8 000 F pour deux chambres. Renseignements au 102, Champs Elysées, 75008 Paris, 45-62-62-62.

Sésame pour parcourir les routes de France, de Belgique et du Luxembourg, un nouveau « maxiroute » (79 F, Hachette) propose 162 cartes, 4 plans de villes, des itinéraires, un inventaire des sites touristiques et un index de 10 000 noms. Dans la même collection, l'Europe, l'Italie, la Grande-Bretagne et un Etats-Unis/Canada/Mexique.

Brittany Ferries passe de une à trois rotations hebdomadaires vers l'Irlande à compter du 21 juin, avec deux liaisons Roscoff-Cork (dont une assurée à partir du 26 juin par le *Val-de-Loire*, refait à neuf et qui transportera plus de deux mille passagers) et une nouvelle traversée Saint-Malo-Cork. La compagnie maritime propose également en Irlande toute une gamme de séjours chez l'habitant, en manoir, en auberge, à l'hôtel et des locations de cottage. Renseignements dans les agences de voyages et par Minitel 3615 FERRYPLUS.

Quarante navires de guerre du monde entier rassemblés le 26 mai dans l'estuaire de la Mersey, à Liverpool, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la bataille de l'Atlantique de 1943. Cérémonie du souvenir, visite des bateaux et croisière autour de la flotte seront organisées les 29, 30 et 31 mai.

Plus de cinq cents destinations desservies par quarante-cinq compagnies aériennes dans la nouvelle brochure été 1993 « Au vol bon vol » du voyagiste Forum Voyages. Des vols, réguliers ou affrétés (sur le bassin méditerranéen notamment), à prix discount (la meilleure offre au jour le jour), de Paris et des principales villes de province avec des compagnies (dont British Airways, KLM et Lufthansa) opérant directement de Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille, Nice, Montpellier, Mulhouse et Strasbourg. Egalement des tarifs négociés en classe affaires et première classe vers l'Asie et les Etats-Unis. Renseignements au 47-27-36-37, au 05-05-36-37 (de province), dans les agences Forum Voyages et Club Med Voyages.

Le Manitoba au téléphone avec une ligne spéciale « Info-Manitoba » (42-46-22-76) à la disposition des professionnels et du public souhaitant être renseignés sur cette province canadienne.

Chambre avec loge, c'est ce que propose Le Pavillon Bastille (65, rue de Lyon, 75012, tél. : 43-43-65-65), un petit hôtel rénové, à deux pas de l'Opéra-Bastille. Pour 1 090 F par personne en chambre double (supplément de 445 F pour une chambre individuelle) on a droit à l'hébergement avec petit déjeuner, à un billet d'entrée à la nouvelle bibliothèque de l'Opéra Garnier et à une place de première catégorie à l'Opéra-Bastille. Au programme, *les Noces de Figaro*, de Mozart (22 et 29 mai), *Faust*, de Gounod (2 juillet) et *Carmen*, de Bizet (10 juillet). Réduction de 50 % sur la deuxième nuit.

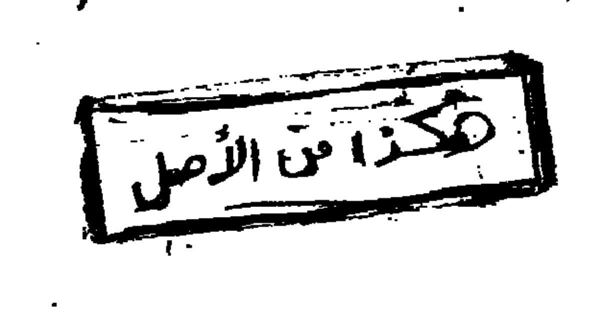
Hôtels et circuits d'exception figurent dans la « Collection privée 1993 » du spécialiste de voyages haut de gamme Tapis rouge (39, rue Marbeuf, 75008 Paris, tél. : 42-56-55-00), qui privilégie « *le respect des traditions, les cadres raffinés, l'accueil personnalisé et un service exclusif* ». Palaces en Italie, Espagne, Maroc, Maurice et Antilles, et itinéraires en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans l'Ouest canadien, en Afrique du Sud, en Argentine et au Guatemala.

Faire des Antilles françaises une destination de vacances aussi accessible, financièrement parlant, que la Méditerranée, tel est l'objectif du voyagiste JV (15, rue de l'Aude, 75014 Paris, tél. : 43-25-15-15 et, pour la province, 78-63-69-70), spécialiste de la vente directe par téléphone de prestations aériennes (vols spéciaux et réguliers) et de forfaits séjours, du camping au « 4 étoiles », en passant par la location et les croisières d'île en île.

Fête des plantes vivaces, les 30 avril (de 12 heures à 18 heures), 1er et 2 mai (de 10 heures à 18 heures) au domaine de Saint-Jean-de-Beauregard, près des Ulis. Exposition et vente de plantes rares, conférences. Renseignements : tél. : 60-12-00-01.

« Visitez un jardin en France », les samedi 5 et dimanche 6 juin qui verront de nombreux parcs et jardins ouvrir leurs portes au public. Une occasion pour les jardiniers et les paysagistes de présenter leur métier. Dans chaque région, un document recensera les jardins accessibles et les animations organisées. Renseignements sur minitel 3615 VMF à partir du 15 mai.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.



« Le Chemin des Dames » d'Yves Gibeau

Suite de la page 23

De Craonne, il ne reste qu'un petit cimetière civil d'avant la guerre, quelques tombes meurtries et remises en place, sous les bosquets. *Le Dormeur du val* aurait pu être écrit ici, sur cette herbe mélancolique qui ne trouvera jamais le repos. On raconte qu'un Allemand a été enterré en travers du sentier, à même la terre, et jamais déterré. Soldat inconnu. Frère. *« Mon vœu est d'être enterré ici, dans ce cimetière »*, dit Gibeau. Craonne n'est plus une commune. Le romancier a adressé la demande à la préfecture, et attend une réponse. On le traite de fou, il dérange pour cela aussi, comme lorsqu'il se mêle aux « commémos », ou s'entête à proposer ses livres au Musée de la grotte du Dragon.

Les anciens combattants auraient tort de se défier de ce promeneur du Chemin des Dames. Le temps a assez passé, depuis le mois d'avril 1917, pour que fleurisse la plainte de l'incompréhension. Les conférences sur l'ex-Yougoslavie pourraient siéger sur le plateau de la Californie, ou dans la ferme d'Hurtebise. Si la maison et ses dépendances ont été reconstruites à l'identique, c'est bien pour que les vivants n'ignorent rien, et s'instruisent. Hurtebise avait déjà vu mourir des centaines de « marie-louise », ces enfants-soldats de Napoléon, en 1814, sous le feu des Prussiens. La technologie de l'acier et de la poudre a fait des progrès, en cet endroit charmant, jusqu'aux batailles de 1940. La ferme a eu son compte. Et Gibeau peut servir des commentaires objectifs et bien informés à tous les visiteurs : *« Dans quelques années, il n'y aura plus aucun témoin vivant du Chemin des Dames*, note-t-il, en regardant la ferme. *Cela me paraît toujours stupéfiant lorsque j'y pense. Alors, il faut encore en parler. La mémoire va s'effacer, celle des hommes, parce que les champs, eux, charieront longtemps les traces de ces massacres. »*

La terre recrache l'acier des hommes, et il y en a encore pour cent ans au moins. Les collectionneurs fouillent les forêts, les tranchées, les trous d'obus. Le Musée de la grotte, ancienne carrière souterraine où six mille Allemands pouvaient se tenir cachés, a déjà été délesté de ses précieuses collections de ferrailles, de ses masques à gaz, de ses armes. Des crânes ont même été vendus. Le Chemin des Dames est une légende. Gibeau, lui aussi, ramasse ces maudits souvenirs. Dans le grenier de sa maison, il a même constitué une sorte de musée personnel, au milieu de ses centaines de livres sur la première guerre mondiale. On dirait une sculpture murale dédiée à l'effroi, un amas volontairement hostile, laid de rouille, de cuirasses de guetteurs, de chargeurs, de cisailles à barbelés, etc.

L'écrivain avait même entassé des grenades, mais les artificiers lui ont subtilisé les plus dangereuses. La production industrielle du promontoire peut toujours tuer : *« Des grenades qu'on appelait les « tourterelles », car, en les lançant, le son rappelait les battements d'ailes des tourterelles. »* Surtout, pendant ses promenades hallucinées, Yves Gibeau cherche des souvenirs intimes des *« bonshommes »*, comme les appelaient les officiers. Ces riens, ces photos, ces livrets militaires, ces boutons, ces canifs que la mort scellait à la boue : *« Ça m'émeut, ces signes, ces morceaux d'Histoire dérisoire. Je me sens proche d'eux. Cela me fait réfléchir. »*

Yves Gibeau a offert, sur ses deniers, une stèle à la mémoire d'Apollinaire, au Bois-aux-Buttes. Relevé avec sa compagnie, éloigné pour un court répit, plus bas dans les pentes, le poète, dit-on, lisait la dernière livraison de la revue du *Mercure de France* lorsqu'il fut blessé à la tête, le 17 mars 1916. Quelques compagnons d'écriture, Jean Vautrin, Roger Grenier, d'autres, ont suivi Gibeau, le 24 mars 1990, dans la forêt. Au bord du chemin, ils ont maudit la guerre, celle de Dorgelès, de Teilhard de Chardin, de Remarque, d'Arnold Zweig et d'Ernst Jünger. Puis, changeant de conflit et de songes moroses, ils sont allés boire à la paix, plus bas, au Relais Sainte-Marie, qui conserve les photos des pilotes américains de la base aérienne voisine, à la Ville-aux-Bois-les-Pontavert. Le souvenir de pierre d'Apollinaire figure désormais sur le chemin de croix des Dames. La halte ne plaît pas à tout le monde, et Gibeau a été critiqué pour l'hommage à cet autre fameux récalcitrant.

GÉRARD RONDEAU

Etonnant comme, après tant de preuves, à travers les récits et les reliques, d'autres stèles posées là, au hasard d'une cartographie qu'on ne recomposera jamais, il puisse demeurer sur ces hauteurs une incertitude. Ici, sur la cote 140, les Français, les entrailles dévorées par la peur, imitèrent les Allemands : ils abandonnèrent la gnole pour l'éther. Plus abrutissant. Cela devrait suffire à déclarer une fois pour toutes ces crêtes incompatibles avec l'esprit humain. Sceptique, Gibeau : *« J'ai peur que nous n'ayons pas compris la leçon laissée par tous ces sacrifiés. Ça ne finira jamais. Le Chemin des Dames, c'est sans doute le comble. Difficile de faire mieux. Mais ça continuera. Je n'en verrai pas le terme. »*

Alors, il remonte là-haut, à Craonne, sur sa propre tombe. Il écrirait bien encore un roman, sur l'amour et la guerre. Sur l'amour contre la guerre. Mais il se demande si cela vaut la peine. Après tant de livres, après *A l'Ouest, rien de nouveau*, de Erich Maria Remarque, qui a sans doute décidé de sa carrière d'écrivain, après Cendrars ou Fritz von Unruh, après ses propres romans, que pourraient encore quelques phrases ? Cela recommence à l'Est, au Sud... Rien de nouveau. S'il n'y avait la vigilance, ce pacifisme de toute une vie qui ne se refera pas, il se coucherait volontiers, Gibeau, sur le gazon, si vert, de son cher cimetière. Dormeur des crêtes, aux yeux ouverts sur un ciel toujours menaçant.

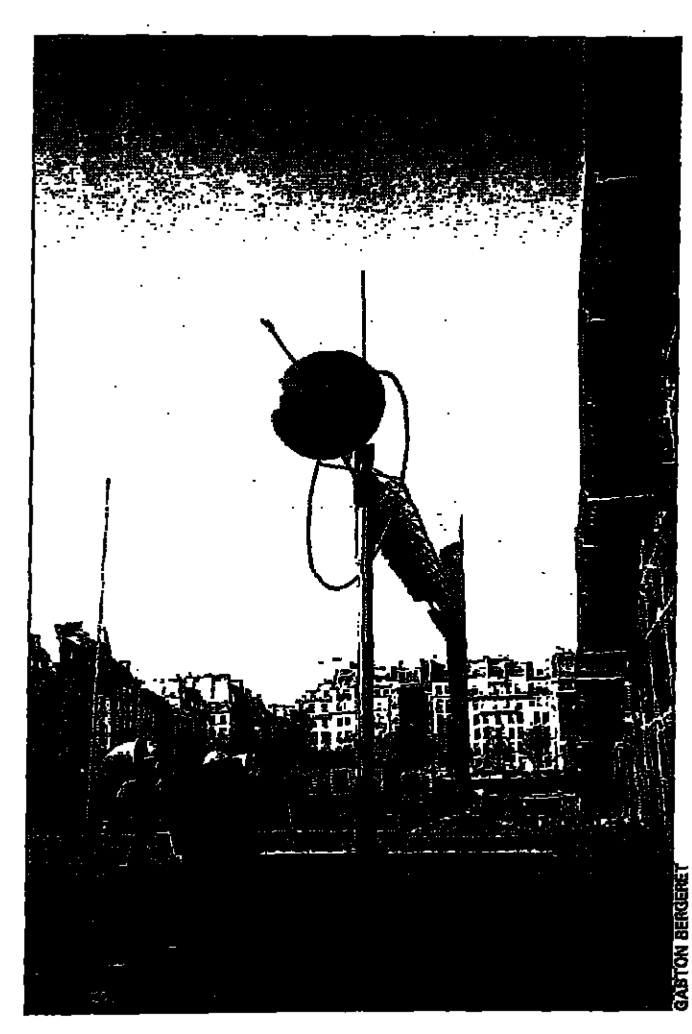
De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

▶ **Tous les ouvrages d'Yves Gibeau, notamment *le Grand Monôme, Allons z'enfants, la Guerre, c'est la guerre,* sont édités chez Calmann-Lévy, et disponibles au Livre de poche ainsi que le plus récent, *Mourir idiot,* paru en 1988, qui faisait écrire à Pierre Lepape, dans « le Monde des livres », sous le titre « Yves Gibeau, cet anarchiste qui déteste le désordre » : *« Gibeau n'a jamais été un tricheur. Il n'y a qu'un personnage dans son livre, et c'est lui-même. »* A lire aussi : *le Chemin des Dames,* textes d'Yves Gibeau, photographies de Gérard Rondeau, aux éditions Albedo, 18, rue Marlot. 51100 Reims.**

HEURE

La dernière seconde du siècle

A Beaubourg, le Génitron continue à s'empoigner avec les secondes qui nous séparent de la fin du siècle. Encore un effort, camarades.



GASTON BERGERET

FRANÇOIS MITTERRAND avait mis l'appareil en marche le 31 janvier. Le mouvement atomique déclenché alors ne fut que le mécanisme d'une horloge, et le printemps put succéder à l'hiver quelques semaines plus tard. Il n'empêche, le geste avait son importance. Sous couvert d'inaugurer ce premier *« monument commémoratif d'un événement futur »* dédié à l'an 2000, il fut décidé par simple pression du doigt présidentiel que l'on compterait le temps à l'envers, et ce pendant 437 568 200 secondes.

La scène se passait au pied du Centre Pompidou, qui fêtait alors dix ans d'existence. L'objet, alignement de chiffres haut perchés sur un support métallique, fut baptisé par ses concepteurs (François Scali et Alain Domingo, du groupe Nemo) du nom de Génitron. Fervent hommage à Céline, créateur, dans *Mort à crédit*, de Roger-Marin Courtial des Pereire, propriétaire du *Génitron*, *« périodique favori (vingt-cinq pages) des petits inventeurs-artisans de la région parisienne »*.

L'ARCHITECTE rappelle bien sûr l'importance de l'échéance, *« lieu de toutes les utopies depuis Jules Verne »*. Avant d'observer : *« L'an 2000 est là. Il ne se passe rien. »* Force est de constater qu'à mesure que le temps passe l'horizon 2000 s'évanouit, comme le sommet d'une montagne que l'on gravit. Ou s'obscurcit, à grand renfort de trous dans la couche d'ozone ou de forêts en péril. Le *« lieu des utopies »* a donc laissé la place à ce que François Scali appelle un *« signal d'urgence »*.

L'OBJECTIF prétendument désigné disparaît, ce qui ne saurait arrêter *« un compte à rebours utilisant comme base l'heure atomique UTC retransmise par radio »*. Le Génitron, narquois, n'en profiterait-il pas au contraire pour décupler sa force insidieuse ? Loin de l'ancestral martellement du bronze, cette horloge à afficheurs lumineux agit dans un silence pesant, autant dire dans l'ombre. Se moquant de notre traditionnelle accumulation du temps, vagues successives vers une sagesse souhaitée, qui des secondes fait des minutes, déverse celles-ci dans des heures alimentant le flot des jours et des années, elle a le mauvais goût de nous couper l'herbe sous le pied. On peut accepter de mauvaise grâce que le temps s'écoule, à condition de savoir où il passe. Le Génitron, lui, se plaît à avaler les secondes. Pervers, il ôte toute réalité au présent en faisant d'un événement futur, par ailleurs de moins en moins consistant, l'unique point de repère.

RIEN de tel pour *« bousculer les neurones »*, selon l'expression de François Scali, qui a relevé ici ou là quelques traces de *« pillage »* : de semblables chronomètres ont été installés à Barcelone et à Gênes, célébrant à l'avance les Jeux olympiques et le départ de Christophe Colomb. La chambre de commerce et d'industrie de Nîmes possédait aussi son propre décompte, en fonction jusqu'à l'échéance économico-européenne du 1er janvier 1993.

La machine infernale se devait de sécréter un semblant d'antidote. Celui-ci consiste en un modeste *« certificat espace-temps »*, carte postale fixant un instant du très fuyant compte à rebours. Symbole de la fragilité de l'information, périmée avant même qu'elle soit couchée sur le papier... Joie des collectionneurs, qui réclament à cor et à cri tel ou tel de ces certificats comportant des nombres particuliers.

IL en coûtera 10 francs à qui souhaite suspendre le vol de ce temps qui se défile. Afin de se *« réconforter »* en conservant *« une trace de son passage sur terre »*, selon François Scali. Ultime dérision, cette somme sert à financer la maintenance de l'engin (si le système sait reprendre son cours en ignorant superbement toute coupure de courant, afficheurs et imprimantes ont besoin d'être entretenus). La boucle est bouclée, le Génitron s'auto-alimente. La vraie revanche aura lieu dans quelques millions de secondes, quand il n'aura plus de raison d'être.

Jean-Baptiste de Montvalon

Bandung Bandung


Chou En-laï durant la Conférence de Bandung (du 18 au 24 avril 1955).

En Indonésie, sur l'île de Java, Bandung offre l'exemple d'une ville double : superposition de la trame coloniale, restée inachevée, avec le développement des quartiers-villages, caractéristiques des cités indonésiennes. Bandung Bandung, qui abrita, en 1955, la Conférence des pays non alignés.

AU-DESSUS de la ville, au nord du cercle de volcans qui l'encadrent et face au mont Malabar, s'étire la silhouette bicorne du Tangkuban Prahu. L'intérêt que lui portent les Javanais, et particulièrement les Soudanais, habitants de l'est de l'île, ne tient pas à la violence, à l'imprévisibilité de sa vie de volcan : rien de plus spectaculaire, au fond de son cratère principal, qu'une grande flaque jaune verdâtre, dont on vient en famille, le dimanche, respirer à distance les exhalaisons menaçantes, avant de négocier l'achat d'un varan de Komodo en peluche ou d'une de ces toques de trappeur en fourrure synthétique qui, étrangement, faisaient un tabac autour du cratère lorsque nous y sommes montés. Non, la renommée du Tangkuban Prahu tient à sa forme curieuse, comparée à celle d'un bateau renversé – et à la légende qui s'en échappe, panache de fumerolles puissamment soufrées.

Il y a bien longtemps donc, avant même la naissance d'Œdipe probablement, le prince Sangkuriang tomba amoureux de la reine Dayang Sumbi et lui demanda de l'épouser. Ton désir sera exaucé, lui répondit-elle, si tu peux, en une nuit, transformer en lac ce plateau entouré de montagnes. Le prince, avec l'énergie de la passion et à l'aide d'une armée de *dewatas*, des esprits de ses amis, réussit à barrer la rivière Citarum dans les délais. Lorsque, au matin, épuisé mais triomphant, il invita la reine à gagner le bateau qui les attendait sur les eaux du lac, elle lui avoua que c'était impossible, car, c'est une chose qui arrive souvent dans ce genre d'histoires, elle était sa mère. Fou de dépit et de rage, le prince se saisit alors du bateau et le projeta sur la rive, la quille en l'air.

En février, l'un des participants à un colloque organisé par le Centre culturel français et l'ITB (Institut de technologie de Bandung) autour du thème « L'art urbain à l'époque de la grande métropole » proposait cette histoire d'impossible, inscrite dans le paysage, comme allégorie d'une interrogation qui pour être formulée sur un mode provocateur, n'en exprimait pas moins une préoccupation commune à nombre des architectes, enseignants et urbanistes indonésiens présents ce jour-là : Bandung est-elle possible ? Bandung est-elle une ville ?

S'agissant de la capitale politique, culturelle et économique de l'ouest de Java, en plein essor démographique et industriel, abritant plusieurs des universités les plus cotées du pays – l'ITB en particulier, où Sukarno fit des études d'ingénieur-architecte, – la question a de quoi surprendre. Et, à ne parcourir que le centre de la ville, on se convaincrait vite qu'il s'agit là d'un sophisme facile, d'une de ces coquetteries paradoxales qui font tout le sel des colloques.

Au centre de ce centre est la place Alun-alun, vaste champ clos où se confrontent, avec une absence apparente d'agressivité, les pouvoirs qui ont marqué la courte histoire de Bandung : au sud, on longe la halle au toit traditionnel à quatre pentes de la résidence du *bupati*, le gouverneur javanais durant la période coloniale ; datant de la première moitié du dix-neuvième siècle, c'est l'un des plus anciens bâtiments d'architecture indigène de la ville. A l'ouest, légèrement désaxée par rapport à la place, la grande mosquée est une construction franchement laide, sorte de bunker affligé d'un minaret en forme de cheminée d'usine, dont l'aspect rébarbatif est (provisoirement ?) aggravé par une palissade de tôle ondulée. L'islam, tout en n'étant pas la religion officielle, est celle que déclarent 98 % des Indonésiens.

Au nord, on se trouve dans *jalan* Asia-Africa, la principale artère de Bandung. Elle suit le tracé de la *Groote Postweg*, la grande route de la poste construite au début du dix-neuvième siècle, à l'instigation du gouvernement hollandais, par des coolies javanais qui par centaines y laissèrent la vie. C'est sur cet axe que furent édifiés les premiers bâtiments administratifs coloniaux et que se dressent aujourd'hui de nombreux sièges de banques et de compagnies industrielles, plats spécimens de style dit « international » en architecture.

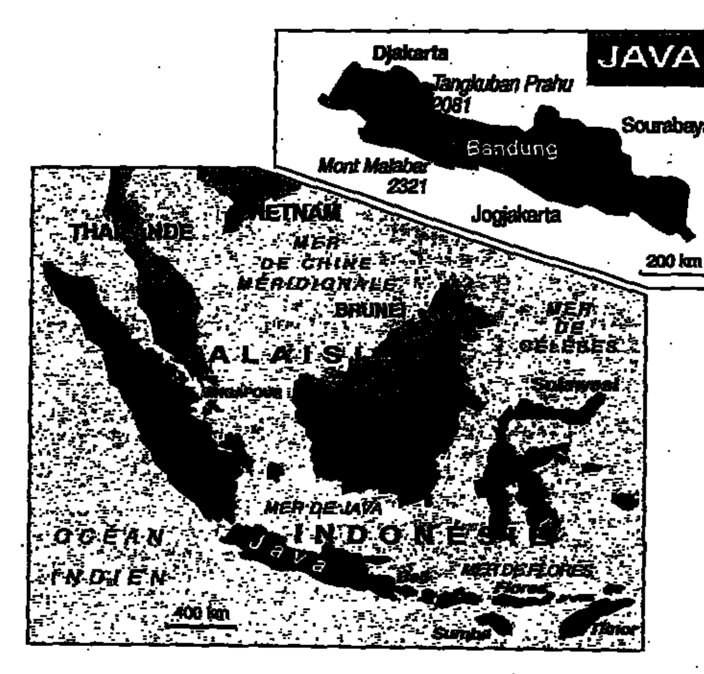
D'abord simple *babakan*, ou hameau, au pied du Tangkuban Prahu, puis relais de poste, Bandung devient une bourgade prospère lorsque les Hollandais y établissent le gouvernement régional du Priangan, puis une cité se développant à un rythme de plus en plus rapide lorsque naît le projet d'y déplacer la capitale coloniale, le climat de Batavia, l'actuelle Djakarta, étant jugé étouffant, insalubre. Les riches planteurs de riz, de thé, de café des environs et leurs familles en font bientôt un lieu de séjour élégant, un des « petits Paris » du monde. On commande à des architectes hollandais des hôtels de luxe : Chaplin et quelques autres stars séjournent au Savoy-Homann, redessiné par l'architecte Aalbers dans les années 30.

Plus mélancolique en revanche, étant donné l'état de relative décrépitude où elle se trouve, est la rue Braga, à quelques centaines de mètres de là. Durant la belle époque coloniale, bordée de vitrines regorgeant de meubles, robes et colifichets à la dernière mode européenne, c'est le boulevard des élégances. On peut encore s'y faire une idée de l'architecture « indo-européenne » alors en vogue – formes et lignes art nouveau décorées de motifs d'inspiration bouddhiste ou hindouiste comme le *kala*, masque à langue pendante, ou la fleur de lotus, – mais de nombreuses façades ont été « modernisées » ou camouflées derrière des panneaux publicitaires. Peut-être faut-il voir dans la disgrâce qui frappe *jalan* Braga – comme le suggèrent des responsables d'Héritage, une association qui lutte pour la conservation et la réhabilitation des quartiers anciens de Bandung – un effet de l'ambivalence des Indonésiens vis-à-vis de leurs ex-colons, de leur agacement à l'égard de tout ce qui rappelle l'insolence coloniale ? (lesquels ex-colons, qui entretiennent toujours des relations commerciales privilégiées avec l'Indonésie, se sont vu récemment, après une protestation jugée un peu trop appuyée du gouvernement hollandais contre la répression à Timor-Oriental, refuser le renouvellement de leurs visas et invités à quitter le pays...).

Pour ce qui est de la nostalgie, on trouve non loin de là, à nouveau sur *jalan* Asia-Africa, un édifice nommé Gedung Merdeka – Maison de la liberté, – dont les murs et les tentures poussiéreuses en sont si fortement imprégnés que la rue Braga, par comparaison, semble un brillant décor pour *la Vie parisienne*.

C'est en ce lieu que se tint, à la mi-avril 1955, la conférence des pays non alignés, qui fit de Bandung, durant quelques jours, la capitale mondiale des damnés de la terre. A l'initiative de la jeune République indonésienne, de l'Inde, du Pakistan, de Ceylan et de la Birmanie, se réunissaient pour la première fois les dirigeants africains et asiatiques de vingt-neuf pays venant de conquérir leur indépendance, ou de mouvements de libération. Le bâtiment, ou du moins son hall de réception, a été transformé en musée. Plutôt indigent d'ailleurs, en fait de musée : une vitrine présentant reliques offertes à la vénération de foules disparues, si elles ont jamais existé, une caméra antique, « *used during the conference* », et une machine à écrire dont les deux tiers des touches ont été perdues ou subtilisées, imagine-t-on, par un fervent fétichiste, peut-être celle sur laquelle Richard Wright, présent comme correspondant d'un journal américain, tapait ses articles ?

Quelques panneaux chronologiques, des coupures de presse bistre, une profusion de photos presque grandeur nature de *warmfull shake-hands* et d'*informal meetings*, dont les vedettes sont Nehru, Chou En-laï, Nasser, Pham Van Dong, Sihanouk, Indira Gandhi, tous jeunes ou presque, et quoi qu'on devine des zizanies en coulisse, du bras de fer entre Nehru et Chou, on est saisi par la ferveur, l'effusion du moment, au point qu'on est envahi par une sorte de stupeur où tout se mélange, retour de vieilles admirations refoulées, surgissant aussi fraîches et redoutables que leurs sourires élastiques, amères considérations sur le devenir des idées les plus « justes », et bien d'autres sentiments contradictoires. On n'en finirait pas de les regarder se rencontrer informellement, se secouer les mains avec chaleur, si le gardien, que commencent à agacer sérieusement vos mines hébétées, d'autant plus que l'heure du déjeuner approche, ne vous poussait pas, avec la plus courtoise fermeté, vers la sortie, dans la chaleur et le vacarme de *jalan* Asia-Africa.



Pour reprendre pied en 1993, nous décidons de sortir du « centre historique » – non sans noter au passage que se tient au Savoy-Homann une Wild Forest World Conference qui, d'après les experts français que nous rencontrerons le soir-même, se voudrait une riposte au récent Sommet de la Terre de Rio. Le représentant de la Malaisie, en plein accord avec les Indonésiens, y aurait fait une violente sortie contre les pays développés, leur demandant en substance de laisser ceux pour qui l'exploitation du bois est une ressource essentielle (la deuxième pour l'Indonésie après le pétrole) déforester leur territoire comme ils l'entendent.

Ce qui se *trame* dès qu'on s'éloigne du centre se moque éperdument de l'idée de ville, de l'idée occidentale de ville en tout cas, comme d'un noyau croissant par poussées centrifuges, dont la périphérie délimite de manière plus ou moins effilochée ce qui est encore ville et ce qui ne l'est plus.

Au sud, empruntant quelques rues commerçantes, on traverse bientôt des quartiers de petites habitations sans étage, cubes de ciment, parfois encore bâtis de bois et murs de palmes tressées enduits, dédales serrés de *gangs*, ruelles trop étroites pour les voitures, marchés couverts sombres comme des cavernes – on s'y repère aux odeurs, aux lueurs que jettent de rares lampes à pétrole, – culs-de-sac bordés de jardinets où l'on n'entend que des bruits de cuisine, le swip-swap des balais de branchage appelé bruit d'Indonésie. Puis le tissu se relâche, les maisons s'espacent, on plonge tout d'un coup dans le vert lumineux des rizières, un étang, un enfant court pour lancer son cerf-volant, semant la panique dans une formation de poules en liberté, c'est donc qu'on est sorti de la ville sans le savoir. Mais un peu plus loin, sur l'avenue devenue route, tout recommence : concert de klaxons, essaims multicolores de cyclopousses, commerces, restaurants, toute une agitation urbaine à nouveau.

Le sud de la ville est plat, au nord, ce sont des collines séparées par des rivières. Dans les dernières décennies coloniales, les Hollandais y planifièrent la construction de secteurs entiers de bâtiments administratifs, de casernements militaires, et de quartiers de villas résidentielles. Ces plans furent dessinés suivant le modèle européen des cités-jardins, plantées d'arbres et aérées de nombreux parcs – Bandung fut citée en exemple au premier des CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) en 1928. Mais les interstices de ce canevas, notamment le creux des vallées, ont été peu à peu grignotés par des *kampung*, ces quartiers-villages caractéristiques des villes indonésiennes, où subsistent des formes de vie communautaire dans des conditions d'hygiène souvent précaires, mais en règle générale très soigneusement entretenus par leurs habitants.

Chaque quartier, apprend-on, est quadrillé par une organisation qui se charge d'assurer la sécurité de chacun, en étroite collaboration avec la police. L'adhésion y est obligatoire. Toute personne invitée, tout événement sortant de l'ordinaire doit être signalé. C'est une des clés de la longévité du régime de « dictature éclairée » du général Suharto. Les villes indonésiennes sont paraît-il très sûres, la délinquance y étant le plus souvent étouffée dans l'œuf grâce à ce système d'autosurveillance de la population. C'est ainsi que, à de nombreux carrefours, des policiers de bois peint suffisent à rappeler à l'« ordre nouveau » indonésien d'éventuels contestataires. Même dans les universités règnent un calme et un conformisme étouffants : quelques étudiants de l'ITB qui s'étaient hasardés, lors d'une visite de François Mitterrand, au milieu des années 80, à jeter quelques tomates en direction de leur président viennent juste de sortir de prison...

En conclusion d'une thèse remarquablement fouillée et documentée (1), Sardi Aminuddin Siregar, enseignant au département d'architecture de l'UNPAR, considérant la superposition de la trame coloniale inachevée et du réseau des *kampung* qui se développe selon une logique beaucoup plus erratique, parle d'une « *ville double* » : Bandung Bandung (en *bahasa* indonésien, *lingua franca* peu pressée, une des manières de marquer le pluriel est de redoubler le mot). *Cette ville, dit-il*, est trop jeune, encore à l'état d'ébauche, son histoire est faite d'étapes inachevées qui se sont succédé à un rythme trop rapide pour que les éléments qui la composent aient pu complètement fusionner. D'où son identité incertaine, mouvante, comme fragmentée en plaques qu'une tectonique aléatoire constituerait progressivement, par entrechocs et ajustements successifs, en écorce solidaire.

Quant à la forme à advenir de Bandung, autant chercher à deviner, en regardant le visage d'un enfant, les traits qui seront les siens, adulte... Même si ce qui semble l'emporter pour l'instant, mépris pour l'architecture vernaculaire modeste, refoulement du passé colonial, engouement pour la médiocrité prétentieuse qui caractérise les sièges des banques et les villas opulentes des collines, augure plutôt d'une figure peu amène.

Juliette Kahane
et Jean-Pierre Le Dantec

(1) *Bandung, a city in development*, thèse publiée par l'université de Louvain, Belgique, en 1990.



Pablo Neruda, retour à la Isla Negra

« Isla Negra », l'île noire, pas une île, mais une maison, celle qu'aima Pablo Neruda, à une centaine de kilomètres au sud de Valparaiso. Il y repose depuis décembre 1992. La demeure est devenue musée. Souvenirs d'une rencontre.



SERGIO LARRAIN/MAGNUM

« C'est ma maison, la plus aimée. J'y ai écrit la plupart de mes poésies. »

LA tombe ressemble à une barque dont la proue est tournée vers l'océan. Elle domine la longue plage de sable blond et les rochers sombres où se brisent les rouleaux furieux du Pacifique. Une tombe toute simple, de pierre grise et fleurs sauvages qui frémissent sous le grand vent du large. Deux noms gravés : Pablo et Matilde, la dernière épouse, la compagne de la gloire du Nobel de littérature en 1971, et de l'agonie de septembre 1973, sous les cris de haine des putschistes.

Une odeur de campagne et de sapins, de landes moussues et d'iode. Une ancre marine est fichée dans le sol, à côté du campanile en bois aux trois cloches d'une ancienne chapelle. Pablo fouineur, un peu pirate, qui marchait sur cette plage alors déserte, le dos courbé, à la recherche de trésors que la tempête aurait jetés à la côte. Son écritoire est une planche épaisse, échouée et ramassée sur la grève.

C'est une tombe toute neuve : les restes de Pablo Neruda ont finalement été inhumés le 13 décembre 1992 dans la pelouse de sa maison préférée, sur la côte chilienne, à une centaine de kilomètres au sud de Valparaiso. Près de vingt ans après sa mort ! Isla Negra, l'île noire. Mais ce n'est pas une île, seulement le nom donné par Pablo en 1938 lorsqu'il découvrit une modeste demeure de pierre en ruine à l'aplomb de cette côte sauvage. Première étape d'une maison-gigogne bâtie pierre après pierre, en enfilade, mais d'un raffinement et d'une richesse intérieure à couper le souffle.



FACIO/GAMMA

Collectionneur fanatique et d'un goût très sûr, Pablo a entassé ici pendant des années quelques-uns de ses objets préférés : figures de proue géantes, masques du corsaire Morgan, coquillages, papillons, maquettes de navires, lampes et tableaux rares. Toute une fantasmagorie de couleurs et de formes offertes à tous pour le meilleur et pour le pire, la Isla Negra étant maintenant un musée administré par une association privée.

Pablo disait : *« L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant ; et l'homme qui ne joue pas a perdu pour toujours l'enfant qui était en lui. »* Pablo jouait avec des cerfs-volants, avec ses flacons de couleurs, ses papillons, ses voiliers en bouteille et son cheval de Temuco. Une tombe accueillante et gaie. Deux jeunes femmes, le dos à la pierre, se chauffent au soleil en bavardant.

J'étais venu pour la première fois à la Isla Negra en 1970, invité par Pablo. Tout est pareil et tout a changé. Il ouvrait tout grand sa maison-cabane de trappeur, sa maison vigie d'un océan qu'il adorait et redoutait à la fois. *« Je suis un navigateur de bouche* confiait-il. *Je préfère avoir les pieds sur terre. »* Il offrait aussi son âme d'enfant heureux de faire admirer ses trésors, son humour rabelaisien, ses rires tonitruants. Ses silences, son œil lourd et blasé d'ours faussement somnolent. Pablo la bonté. *« C'est,* disait-il, *la qualité que j'apprécie le plus. Plus encore que l'intelligence... »*

La maison-refuge était alors vraiment solitaire, à la fois rustique et raffinée, plantée sur sa colline inspirée, entourée de sapins qu'il avait plantés et que la municipalité d'El Quisco (dont dépend la Isla Negra) voulut lui faire couper. La hauteur des arbres, paraît-il, dépassait les normes administratives ! Pablo en était ulcéré. Il grognait : *« La maison d'Axel Munthe à Capri on la respecte, on la protège. Qu'est-ce que je peux répondre à leur absurde mise en demeure ? Seule la mer peut échapper à leurs règlements. A Oxford on me fait docteur* honoris causa. *Ici on veut raser mes arbres... »*

Il marchait sur la plage de son pas lent de grand plantigrade. *« C'est ma maison la plus aimée* disait-il. *J'y ai écrit la plupart de mes poésies. Et dans cette maison j'ai réuni des jouets, petits et grands, sans lesquels je ne pourrais pas vivre. »* Isla Negra alors ressemblait bien à une île protégée. Pas de voisins à la ronde, et le bourg le plus proche à plusieurs kilomètres.

La palissade de gros rondins accentuait encore le côté Robinson Crusoé. Tout est pareil et tout a changé. La haute palissade est griffée de graffitis taillés au couteau par d'innombrables visiteurs. Des résidences luxueuses avec terrasses et piscines ont été bâties à proximité. Et la plage est publique encore que très dangereuse. Les familles viennent y pique-niquer le dimanche. Au pied des rochers, où les sympathisants des années sombres de la longue répression militaire ont écrit à la chaux des professions de foi mal effacées : *« Liberté », « Pablo presente »,* ou encore *« Nous avons perdu la guerre, mais nous avons gagné un... »* la suite totalement illisible.

Car tout est encore symbole ici. Le Chili officiel a attendu vingt ans pour rendre un hommage symbolique à son plus grand poète contemporain (le second prix Nobel chilien de littérature après celui de Gabriela Mistral qui disait à Pablo : *« Protège-toi, protège-toi bien... »*). Pour le ramener enfin chez lui, dans cette île après laquelle il soupirait tant lorsqu'il était ambassadeur à Paris, déjà très malade, *« dans cet horrible édifice de l'avenue de la Motte-Picquet »* disait-il en ajoutant : *« La mer de là-bas me manque. »*

La cérémonie officielle de transfert des cendres de Neruda le 13 décembre 1992 a d'ailleurs tourné court, perturbée par une manifestation de militants communistes porteurs de pancartes affirmant que *« La place du gouvernement n'était pas là »* et que *« Pablo appartenait au peuple ».* Le président Alwyn a été sifflé. Mais Volodia Teitelboim, l'un des leaders de la vieille garde communiste orthodoxe, présent au premier rang des officiels, est lui resté silencieux, la tête basse. Il n'empêche. Cet incident rapporté de manière elliptique dans la presse chilienne, a montré que toutes les blessures du coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973 n'étaient pas refermées. Et des réserves persistent encore aujourd'hui dans certains milieux dirigeants et d'affaires à l'égard du militant communiste Neruda. Le poète oui, le politique non...

Bien peu politique pourtant, selon ses intimes (*« ce n'est pas mon obsession »,* admettait-il lui-même), ce Pablo Neruda, membre du Parti communiste certes et qui s'était même laissé propulser, sans enthousiasme, à une candidature sans espoir à la présidence de la République. Mais le cœur à gauche, sans aucun doute et toute sa vie. *« Tu n'es pas un politique, tu es un sentimental »* lui disait Sara Vial, l'une de ses amies les plus intimes (1). Exactement ce qu'affirmait déjà Delia del Carril, sa seconde épouse, une Argentine de vingt ans son aînée mais d'un charme et d'une distinction hors pair, et qui vécut avec Pablo à Madrid les années de guerre civile.

Une mère morte de tuberculose alors qu'il avait trois mois, une enfance mélancolique dans une famille modeste à Temuco, dans le sud chilien, un père cheminot admiré et redouté (une locomotive antédiluvienne était l'un des « jouets » de Pablo), *« mon pauvre père si dur »* a-t-il écrit, son *« pacte »* avec la terre australe, cette Araucania marginalisée : telles sont les racines de son ancrage à gauche. Mais le déclic fut la guerre d'Espagne, et l'influence de Delia, la petite fourmi, très politisée elle, pour son engagement ultérieur. Ajoutons la mort à Grenade en 1936 de Federico Garcia Lorca, son meilleur ami espagnol, assassiné par les franquistes. *« Les poèmes de Pablo,* disait Lorca, *sont plus près de la vie que de la philosophie. Plus près du sang que de l'encre ».* Merveilleux Federico...

A l'heure de la fin amère, les vainqueurs d'Allende ont fait payer cher à Neruda son passé de militant. Très cher. Le 11 septembre 1973 il est à la Isla Negra, très malade, épuisé par les traitements anticancéreux, le corps et le visage boursouflés. Il suit le putsch à la télévision, la mort d'Allende. Des militaires sont sur la plage, encerclent sa maison. On vient le chercher en ambulance. Celle-ci est stoppée à plusieurs reprises. On l'insulte. Il pleure. Il est désespéré lui qui a toujours été vulnérable et fragile, toujours protégé par des femmes fortes, de caractère : Maruja, la Hollandaise, la première épouse, rencontrée à Rangoon en 1927 ; puis Delia puis Matilde, et Laurita sa demi-sœur, fidèle jusqu'au dernier souffle.

Pablo est hospitalisé à Santiago, ramené à son domicile de La Chascona. Le 23 septembre à dix heures du soir il meurt. *« Je m'en vais Laura. »* La Chascona inondée est saccagée par les militaires : livres déchirés, tableaux lacérés, fenêtres arrachées. Le lendemain, des obsèques presque furtives organisées par Plinio Mendoza, l'écrivain et l'ami colombien, un cortège funèbre sous la menace des fusils, quelques amis seulement, des mouchoirs blancs, *« Pablo, presente ».*

Et puis ce long silence. Maintenant il est de bon ton pour certains politiciens de se montrer à la Isla Negra. Dans le hall d'entrée du musée c'est la cohue. Visite guidée limitée à une demi-heure au pas de course. Le bar est fermé. Une touriste avait cassé un vase. C'est un peu le château de Chambord sur Pacifique. Mais l'âme de la Isla Negra est partie avec Pablo...

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

(1) *Neruda à Valparaiso,* de Sara Vial, Editions Universitaires, Valparaiso.

Bridge

nº 1533

UNE RUSE EXCEPTIONNELLE

C'est le champion italien Frendo qui a signalé cette donne. Elle a reçu ensuite l'oscar de « la donne de flanc la mieux jouée de l'année ». Il s'agit d'une ruse étonnante utilisée en partie libre à son gros tarif par Primo Levy dans un club de Milan.

Nord : ♠ 10 6 3 ♥ D 8 4 ♦ A R 7 5 2 ♣ V 10

Ouest : ♠ V 4 ♥ 10 9 7 3 2 ♦ 9 3 ♣ R D 9 3

Est : ♠ D 9 5 ♥ 6 ♦ V 10 6 4 ♣ A 7 6 4 2

Sud : ♠ A R 8 7 2 ♥ A R V 5 ♦ D 8 ♣ 8 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	1 SA	passe
2 ♥	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe...

Ouest entama le Roi de Trèfle et continua Trèfle. Est fit l'As et contre-attaqua le 6 de Cœur pris par l'As (sur lequel Ouest fournit le 2). Regardez bien les quatre jeux et essayez de trouver *ce qui a pu se passer* pour que le déclarant chute ce contrat de QUATRE PIQUES qui était théoriquement sur table ?

Réponse :

Il suffit de tirer As Roi de Pique pour gagner. *Comment Est peut-il l'en dissuader* quand la chute ne peut provenir que d'une levée d'atout et d'une coupe à Cœur ?

Observez Primo Levy : quand Sud a tiré l'As de Pique, *il a froidement jeté la Dame de Pique*, un sacrifice sans importance si Ouest a le Roi de Pique (puisqu'il prendra au tour suivant et rejouera Cœur), mais un sacrifice dévastateur si le déclarant suppose que cette Dame est sèche !

Convaincu, en bonne logique, qu'il fallait se protéger contre V 9 5 4 à Pique en Ouest, le déclarant *rejoua le 2 de Pique* afin d'être certain de ne pas perdre deux atouts. Le seul inconvénient était de donner le Valet de Pique si Est avait D V secs, mais le déclarant ne pouvait guère imaginer que Est avait la Dame troisième ! On devine sa stupeur lorsque Ouest, après avoir fait le Valet de Pique, rejoua Cœur coupé par le dernier atout qui sortit comme un diable de la main d'Est.

VIVE LES DIX !

Une des insuffisances des modes d'évaluation est de ne pas donner de valeur aux 10, car Milton Work, le créateur des points d'honneur dans les années 20, avait omis de leur attribuer une cotation. Or ils valent environ un demi-point et souvent davantage quand le Valet, ou même le 9 de la couleur, se trouve dans le même camp. Voici une donne qui confirme ce propos, elle a été distribuée au cours d'un des matches du tournoi de Zandvoort de 1990.

Nord : ♠ 10 7 5 ♥ A R ♦ 10 9 5 2 ♣ D 6 5 3

Ouest : ♠ 4 3 2 ♥ V 3 ♦ R 8 7 6 4 ♣ 9 8 2

Est : ♠ R D 9 6 ♥ 7 6 2 ♦ A V ♣ R V 7 4

Sud : ♠ A V 8 ♥ D 10 9 8 5 4 ♦ D 3 ♣ A 10

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest B. Vriend	Nord Westra	Est Maas	Sud Leufk.
passe	passe	1 ♣	1 ♥
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ♥	passe	4 ♥

Ouest ayant entamé le 9 de Trèfle, *comment Leufkens en Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 2 Trèfles » était un *cue bid* qui indiquait une bonne intervention à Cœur et le désir d'obtenir de Nord un soutien à Cœur. Le saut à « 4 Cœurs » était quand même optimiste.

COURRIER DES LECTEURS

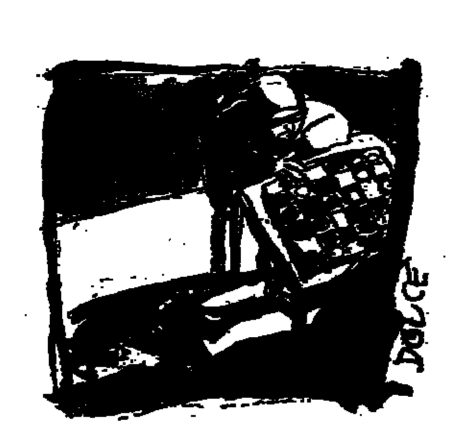
Le combat des deux Chambres (nº 1520)

« *Ce n'est pas le problème*, écrit G. Claudet, *mais Sud peut faire* deux levées de mieux *à 3 SA si la défausse d'Est, sur le troisième Trèfle, lui permet de localiser en Est le Roi de Carreau.* » Malheureusement les adversaires ne sont pas aussi aimables, et il fallait d'abord assurer le contrat. Notons cependant que, en tournoi par paires, il ne serait pas totalement exclu de prendre le risque de chuter pour faire deux de mieux.

Aux âmes bien nées (nº 1523)

Décidément, rien n'échappe à certains lecteurs. Ainsi trois d'entre eux (Boileau, Guidicelli, Pasquet) ont découvert que la jeune écolière *Zaleuska, qui avait fait chuter* 3 SA en contre-attaquant Carreau dans la « faible du mort » à la deuxième levée, aurait pu également battre le contrat *en jouant son second Pique et Trèfle* dans la « forte du mort ». Elle devra toutefois prendre soin de débloquer sa Dame de Trèfle pour que le Valet de Trèfle d'Ouest soit une reprise...

Philippe Brugnon



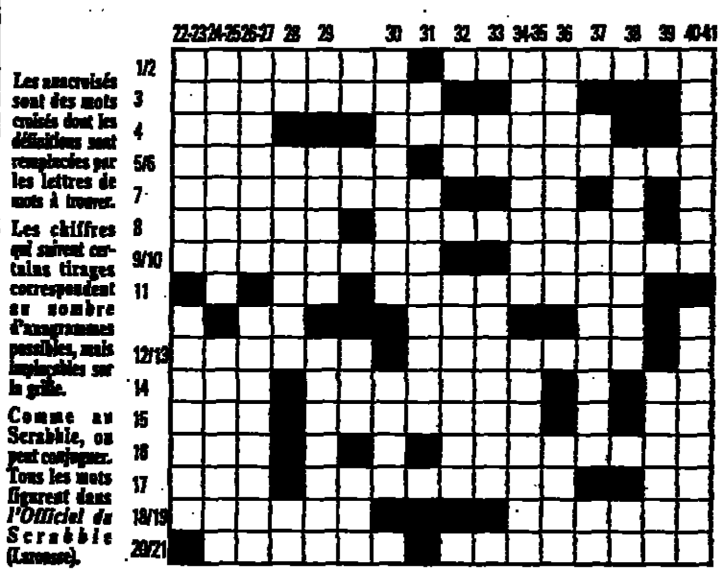
Anacroisés (R)

nº 764

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. EEFIRRV. – 2. ABDEEIRR. – 3. EEEINOPT. – 4. CFHNOSU (+ 1). – 5. AAEIIMN. – 6. AEFFIOSS. – 7. AEEILLTT. – 8. AEEEGILN. – 9. EIRRSSTU. – 10. ACENRT (+ 12). – 11. AEELRTUZ. – 12. ABERSU (+ 1). – 13. ABGIILS. – 14. ALMORUU. – 15. EEEMPSS. – 16. ACESSSSU. – 17. AEHIIRSS. (+ 1). – 18. EERSTT (+ 1). – 19. EEGLRT. – 20. AEEIRR. – 21. EEHIOSSS.

VERTICALEMENT

22. ACEEFLS (+ 1). – 23. ADEMNST. – 24. EEEINPTT. – 25. BEILORU (+ 3). – 26. EELORTV (+ 1). – 27. ACELSTUU. – 28. AIMNOST (+ 2). – 29. CEEEHMR. – 30. CEEIIRTZ (+ 2). – 31. BEFELMNS. – 32. AEILSSU. – 33. AEGIRRU (+ 2). – 34. AAJNSTTU. – 35. AACLRSS (+ 1). – 36. DEEEFLOU. – 37. BCEEIRSU. – 38. EFILRST (+ 2). – 39. EEGPSU. – 40. CDEEERX. – 41. EGILOSST (+ 1).

SOLUTION DU Nº 763

1. OBTINMES. – 2. EPATEUR (EPEURAT, PATUREE). – 3. BOULEAU. – 4. ADIRES, perdus (droit) (ARIDES...). – 5. SPECIFIES. – 6. ACQUISE (CAIQUES, ICAQUES). – 7. IPSEITE. – 8. UNCINES. – 9. REARMANT (AMARRENT, MARRANTE). – 10. NARINE. – 11. ETHEREE. – 12. RENITENT (INTENTER). – 13. EPITOME. – 14. POITEVIN. – 15. PARISIS (PRISAIS). – 16. ADOREE (OREADE). – 17. BILERAS (ABLIERS...). – 18. EUSCARA (CAUSERA, RECAUSA, SAUCERA). – 19. ORVIETAN (NOVERAIT, RENOVAIT). – 20. ANTHESE (ETHANES, HANTEES). – 21. SPLENITE, inflammation de la rate. – 22. OBLATURE (TRABOULE). – 23. EPATERA. – 24. BOUCANAT. – 25. PADOUAN. – 26. HAIRONS (HARNOIS, HORSAIN). – 27. ILLUMINE. – 28. NARCOSE (ACERONS, ECORNAS, NECROSA, NOCERAS). – 29. MASSIERE (AREISMES...). – 30. MIEVRES (REVIMES, VERISME). – 31. EUPEPSIE, bonne digestion. – 32. ACIERER (CREERAI, ECRIERA, RECREAI). – 33. PRISONS. – 34. EDIFIE (DEIFIE). – 35. ECOULER (RECLOUE, CROULEE, ECROULE, URCEOLE). – 36. TARNAISE (ARTISANE...). – 37. ARISERAI (AIRERAIS, RAIERAIS). – 38. TREPANE (ARPENTE, PARENTE, PATERNE, PENETRA). – 39. ESSORAGE. – 40. VISITAI. – 41. RECRUTAT (TRACTEUR). – 42. NONANTE (ENTONNA, TENONNA).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

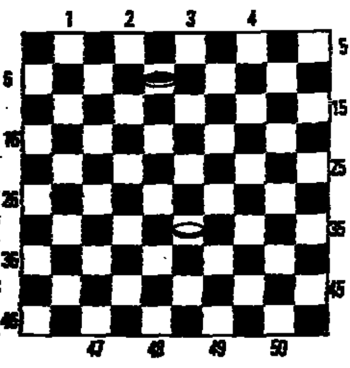
Dames

nº 455

LE COIN DU DÉBUTANT

• Les gains par opposition : dans sa forme la plus simple, un gain par opposition se définit par l'impossibilité pour un pion adverse de poursuivre sa progression sans s'auto-détruire.

EXEMPLE DE SCHÉMA



Les Blancs jouent et gagnent.

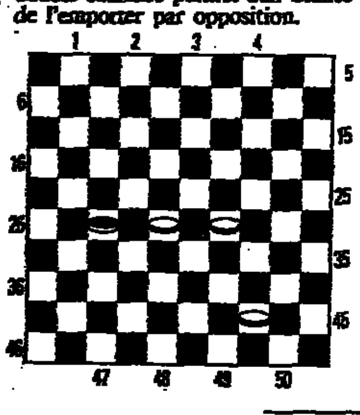
• SOLUTION : 33-28 et si :

a) (8-12) 28-22, + par opposition.

b) (8-13) 28-23, + par opposition.

EXEMPLE D'APPLICATION

Dans cette illustration, les Noirs paraissent être en mesure de déborder et d'obtenir la nulle. Seul un double sacrifice permet aux Blancs de l'emporter par opposition.



Les Blancs jouent et gagnent.

• SOLUTION : 28-22 (27x18) 29-23 (18x29) 44-39 !, + par opposition.

L'UNIVERS MAGIQUE

Combinaison de gain par le docteur A. MOLIMARD, ancien champion du monde, l'un des maîtres les plus titrés des années 10 et 20.

Les Blancs jouent et gagnent comme suit : 27-21 (16x27) 33-28 ! (23x32) [ou... ?] 41-37 (32x41) 36x47 (27x36) 47-41 (36x47) 30-24 (20x29) 42-37 (47x33) 39x10 !, +.

• SOLUTION DU PROBLEME Nº 454. A. KUYKEN.

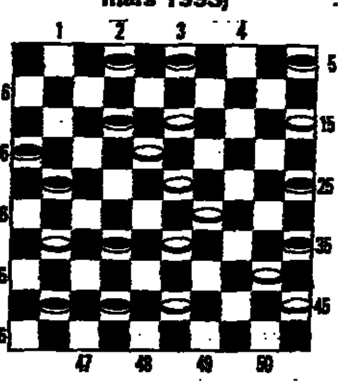
Blancs : pions à 20, 24, 30, 33, 34, 36, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 47.

Noirs : pions à 2, 9, 12, 13, 14, 15, 17, 19, 21, 22, 23, 27, 31.

33-28 ! ! (14x25 ou 23x32, a) 39-33 (23x32 ou 14x25) 42-37 (31x42) 36-31 (27x36) 38x7 [première phase d'un gigantesque embrasement après une introduction très sévère] (2x00) 47x38 (36x47) 33-28 ! (47x49) 28-23 ! (49x20) 23x3 (25x34) 3x24 ! [la seule case assurant le gain] (17-22) 24-38 (22-28) 38-47 (28-32) 47-42, etc., +.

a) (22x33) 38x7 suivi de 43-38 puis 38-32 et 36x7, etc., +.

PROBLÈME G. GAIGNARD (Argenton-l'Eglise, mars 1993)



Les Blancs jouent et gagnent.

• SOLUTION DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE. Première composition de ce lecteur. Peut et doit viser plus haut...

• A l'attention de M. Christian Romon (Carrières-sur-Seine) pour son problème proposé le 14 mars : les Blancs possèdent un avantage positionnel substantiel (pions à 17 et 11), l'attaque des Noirs par (20-24) n'est pas plausible, et enfin les Noirs ne sauraient être en prise simultanément en deux points différents. Que ce très fidèle et imaginatif lecteur garde espoir : ce n'est que partie remise.

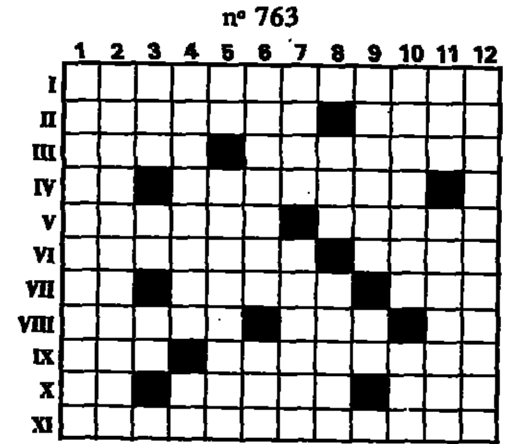
Pour franchir rapidement les premiers caps de l'initiation, la Fédération française du jeu de dames a mis à la disposition de tous les amateurs un numéro d'appel : 48-31-70-89 (précédé du 16-1 pour la province), pour obtenir un ensemble de renseignements pratiques (règles, ouvrages, clubs, calendrier des compétitions...).

Se recommander du Monde.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 763



HORIZONTALEMENT

I. Sa musique est de celles qu'on aime, dans le commerce. – II. Chevelure ou tôle, c'est selon. Pour l'enseigne. – III. Fis vieillir. Pour le rat, le plus souvent. – IV. Un des auteurs. Présente toutes les gammes. – V. Elle a tort de bâiller. Père sévère. – VI. Prit le dessus. Adverbe. – VII. Dans l'auxiliaire. C'est l'idée. Pas très net. – VIII. Epuisée. Pour un végétarien. Note inversée. – IX. Interventionniste en ce moment. Cette vache-là court et ne meurt pas. – X. Note. Faire glisser. Annonce le coursier. – XI. Stupéfièrent.

VERTICALEMENT

1. Forcément superficiel. – 2. A peut-être tort de ne pas craindre les lendemains. – 3. Elle est feue. Pronom. Rien n'arrête son élan. – 4. Il est réputé malgré sa petite taille. Dieu. – 5. Pronom. Intéresse-t-il toujours l'avocat ? – 6. Remet au bon calibre. Vieille pomme. – 7. Porteur de bois. Polis. – 8. Donne toujours de l'intérêt. Va vers Nantes. – 9. Il n'est pas parfait de bout en bout. Possessif. – 10. Mauvaise herbe. Bientôt en fleurs. – 11. Pronom. Fait tout à la main. – 12. Drogue douce.

SOLUTION DU Nº 762

Horizontalement

I. Gourmandises. – II. Arrière. Revu. – III. Stagnation. – IV. Thé. Entrisme. – V. Rotes. Oiseaux. – VI. Oder. Lyse. SP. – VII. No. Ornée. CIO. – VIII. Oxyde. Rebecs. – IX. Mévente. Asie. – X. Entend. Sen. – XI. Sustentèrent.

Verticalement

1. Gastronomes. – 2. Orthodoxe. – 3. Uraète. Yves. – 4. Rig. Erodent. – 5. Mènes. Rente. – 6. Aram. LN. Ten. – 7. Nettoyèrent. – 8. Irisée. De. – 9. Iroise. BA. – 10. Sensé. Cesse. – 11. Ev. Musicien. – 12. Surexposent.

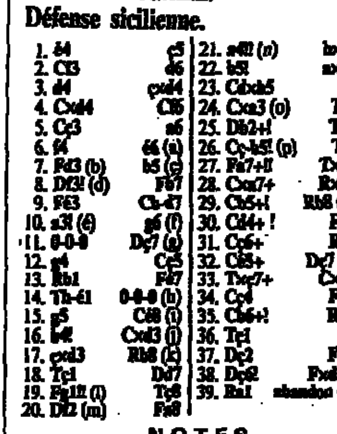
François Dorlet

Echecs

nº 1536

TOURNOI ZONAL (Budapest, 1993.)

Blancs : J. Polgar.
Noirs : L. Ftacnik.
Défense sicilienne.



Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	21. a4!! (n)	bxa4
2. Cf3	d6	22. b5!	axb5
3. d4	çxd4	23. Cdxb5	a3
4. Cxd4	Cf6	24. Cxa3 (o)	Tç7
5. Cç3	a6	25. Db2+!	Tb7
6. f4	é6 (a)	26. Cç-b5! (p)	Th8
7. Fd3 (b)	b5 (ç)	27. Fa7+!!	Txa7
8. Df3! (d)	Fb7	28. Cxa7+	Rxa7
9. Fé3	Cb-d7	29. Cb5+!	Rb8 (q)
10. a3! (é)	g6 (f)	30. Cd4+ !	Fb7
11. 0-0-0	Dç7 (g)	31. Cç6+	Rç8
12. g4	Cç5	32. Cé7+	Dç7 (r)
13. Rb1	Fé7	33. Txç7+	Cxç7
14. Th-é1	0-0-0 (h)	34. Cç4	Fa6
15. g5	Cé8 (i)	35. Cb6+!	Rd8
16. b4!	Cxd3 (j)	36. Tç1	d5
17. çxd3	Rb8 (k)	37. Dç2	Fd6
18. Tç1	Dd7	38. Dç8	Fxd3+
19. Fg1!! (l)	Tç8	39. Ra1	abandon (s)
20. Df2 (m)	Fa8		

NOTES

a) Face à cette construction agressive, les Noirs peuvent répondre, soit par 6..., é6 comme dans notre partie, soit par 6..., é5 avec la suite possible 7. Cf3, Cb-d7 ; 8. a4, Fé7 ; 9. Fd3, 0-0 ; 10. 0-0, Cç5 avec de bonnes chances d'égalisation, soit aussi par 6..., Dç7 ou par 6..., g6.

b) Ou 7. Df3, Db6 ; 8. Cb3, Dç7 ; 9. g4, b5 ; 10. g5, Cf-d7 ; 11. a3 ou 7. Fé3, b5 ; 8. Df3, Fb7 ; 9. Fd3, Cb-d7 ; 10. g4, b4! ; 11. Cé2, é5! avec un bon contre-jeu au centre pour les Noirs ; 12. Cb3, d5 ; 12. Cg3, Dç7 ; 14. g5 ; Cxé4 ; 15. Cxé4, Tç8! ; 16. Cg3, d4 ; 17. Fé4, Fxé4 ; 18. Dxé4, dxé3 ; 19. 0-0-0.

ç) Certains joueurs préfèrent la continuation 7..., Cb-d7 ; 8. Cf3, Cç5.

d) Une idée de Judith Polgar, déjà expérimentée dans sa partie contre Polugaevski en 1991 à Aruba, qui évite la suite connue 8. é5, dxé5 ; 9. fxé5, Cd5 (si 9..., Cf-d7 ; 10. Cxé6! avec gain) ; 10. Dg4, Cb4! ; 11. 0-0, Cxd3 ; 12. çxd3, Fç5 ; 13. Fé3, 0-0 ; 14. Rh1, Fxd4 ; 15. Fxd4, Fb7 avec un jeu peu clair.

é) Une nette amélioration par rapport à la variante de la note *b)* dans laquelle les Noirs répliquent à 10. g4 par 10..., b4! D'autre part, si 10. 0-0, Tç8! ; 11. a3, Txç3! ; 12. bxç3, Cç5.

f) 10..., Tç8 menaçant du sacrifice classique de qualité sur ç3 est, sans doute, à envisager, et si 11. Cd1, g6.

g) 11..., Tç8 semble préférable.

h) Roquer du petit côté semble encore plus dangereux que sur l'aile-D à cause du déferlement h4-h5.

i) Sur 15..., Cf-d7 les Noirs craignaient le sacrifice 16. Fxb5, axb5 ; 17. Cdxb5, Db8 ; 18. b4, Ca6 ; 19. Fa7 gagnant la D.

j) Si 16..., Cç-d7 ? ; 17. Cçxb5, axb5 ; 18. Cxb5, Db8 ; 19. Fa7.

k) Et non 17..., Dxç3 ? ; 18. Tç1.

l) Mettant en place la batterie Df2-Fg1 fort gênante pour le R noir.

m) Menaçant 21. Cdxb5!

n) La manière dont la jeune Hongroise s'y prend pour poursuivre l'attaque est aussi brillante qu'instructive.

o) Ou 24. Ra2.

p) Attaquant en apparence la Th8.

q) Si 29..., Ra6 ; 30. Da2+!, Rxb5 ; 31. Té2! ou 30..., Rb6 ; 31. Cd8, Cç7 ; 32. Té2!

r) Forcé.

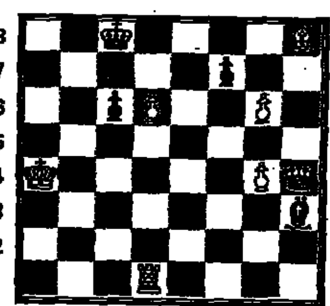
s) Si 39..., Fb5 parant le mat en d7 ; 40. Dxd6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1535 V. KALANDADZE (1984)

(Blancs : Ré4, Ta6 et ç7, Pg4 et h6. Noirs : Rb2, Tb8, Pg7, g6, h7, h2). Nulle.

1. Ta2+ !, Rxa2 ; 2. Tç2+, Tb2 ; 3. Txh2!, Txh2 ; 4. hxg7, Té2+ ; 5. Rf4, Té8 ; 6. Rg5, Tg8 ; 7. Rh6, Txg7 ; 8. g5 ! Pat.

ÉTUDE Nº 1536 G. NADAREICHVILI (1984)

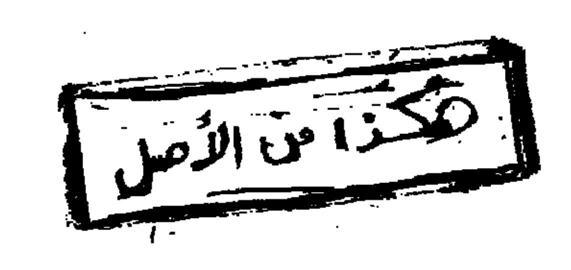


Blancs (6) : Ra4, Td1, Fh8, Pd6, g4, g6.

Noirs (5) : Rç8, Dh4, Fh3, Pç6, f7.

Les Blancs jouent et font nulle.

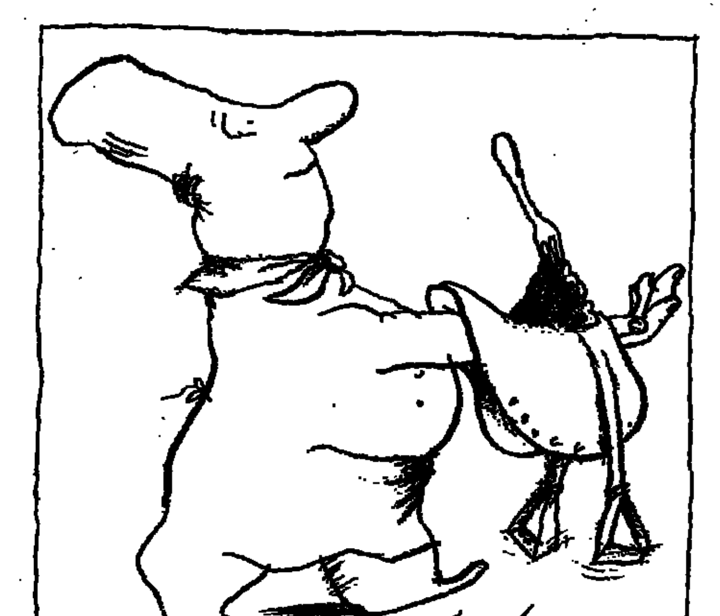
Claude Lemoine



Les tartares

LES Turcs de Mongolie et d'Asie centrale (du latin *tartara*) se doutaient-ils qu'ils donneraient leur nom à de multiples variétés d'un même plat, à l'origine de viande crue ? Encore moins sans doute que ce mot, argotisé, signifierait, selon le *Dictionnaire des argots*, l'apprenti qui fait les courses (1865) et le surveillant de collège (1878) ? Il est vrai que ces deux significations venaient du nom donné aux valets d'officiers maraudeurs des armées en campagne (1750), allusion sans doute aux troupes tartares dévastatrices envahissant l'Europe des siècles plus tôt.

Ce sont ces Tartares-là qui conservaient la viande sous la selle de leurs chevaux pour l'attendrir, dit-on. En tout cas, l'expression «à la tartare» signifia d'abord, en cuisine, que la viande était panée puis grillée, servie avec une sauce relevée. Et c'est cette sauce qu'on appelait «tartare» (pour certains, une mayonnaise au jaune d'œuf dur additionnée d'oignons et ciboulettes). Mais aujourd'hui le tartare c'est le steak tartare, viande rouge hachée et fortement assaisonnée. Il paraît qu'originairement il s'agissait de viande de cheval (cela correspond bien à la monture des soldats mongols, n'est-ce pas ?).



Ainsi, aujourd'hui, le tartare de viande est fréquent sur les cartes, toujours de bœuf, plus ou moins bien assaisonné et souvent servi avec des frites. Mais précisons : la viande doit être non seulement de grande qualité, fraîche, mais (et c'est de plus en plus rare) taillée au couteau et non hachée par une quelconque machine. Quant à la sauce, il s'agit d'une sorte de mayonnaise à partir de jaunes d'œufs durs (3 ou 4 jaunes tamisés pour 1/4 de litre d'huile), travaillée avec moutarde, sel et poivre, câpres (et quelquefois cornichons) hachés, fines herbes... L'on peut (et même, à mon avis, l'on doit) ajouter de la Worcestershire sauce. Enfin, l'accompagnement de pommes de terre bien gratinées est aussi excellent. Ainsi le tartare au couteau de *La Tonnelle saintongeaise* (à Neuilly, dans l'île de la Jatte ; tél. : 46-24-43-15) est-il de belle renommée.

Il y a aussi le tartare tout simple mais goûteux de *L'Œillade* (rue Saint-Simon, Paris-7e ; tél. : 42-22-01-60), d'avocat au coulis de tomates. Mais aujourd'hui les tartares de poissons sont bien plus nombreux sur les cartes. J'ai ainsi trouvé l'autre jour un tartare d'huîtres et de saumon frais sur celle du *Bristol* (rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e ; tél. : 42-66-68-68) ; un tartare de dorade rose et saumon mariné sur celle du *Clovis* (rue Bertie-Albrecht, Paris-7e ; tél. : 45-61-15-32) ; un tartare d'huîtres et lieu noir aux truffes au *Luz* (rue Pierre-Leroux, Paris-7e ; tél. : 43-06-99-39).

Mais je voudrais en signaler deux autres qui, pour moi, furent nouveauté : le tartare de «gendarme» aux coques de Marcel Goareguer (rue Ernest-Renan, à Issy-les-Moulineaux ; tél. : 40-93-42-00) et, au *Van Gogh* (quai Aulagnier, à Asnières ; *tél. : 47-91-05-10*), le tartare de maigre et saumon cru dans une vinaigrette moutardée aux câpres, avec un peu de sauce anglaise.

Je vous entends comme moi vous demander : «Qu'est-ce que ce maigre ?» Le Vendredi de Robinson Crusoé ? Non, Robert Daubian, le chef-patron du *Van Gogh*, sur son île de Seine, est Charentais pur sang (et pur Atlantique !), spécialiste du poisson, m'a expliqué que ce maigre est une perche de mer *(Sciaena aquila)*, abondant sur cette côte, pouvant peser jusqu'à 30 kilos et plus. Sa chair blanche et feuilletée, sans arêtes, est agréable et, je le dois reconnaître, en parfait accord avec celle du saumon en ce tartare inédit.

La Reynière

▶ Le Van Gogh, 2, quai Aulagnier (port Van-Gogh), à Asnières ; tél. : 47-91-05-10. Fermé samedi et dimanche. Voiturier. Salons. CB-AE-DC.

Semaine gourmande

Chez Laudrin

Cela fait quelques lustres que Jacques Billaud a amarré son yacht au boulevard Pereire. L'ancien «tout-parisien» chef barman du *Cabaret* reste éternellement jeune, souriant, amical, à recevoir ses clients au coin du bar puis à les conduire à une table de cette salle claire et «sympa». Ici, tout est bon et bon enfant, de la carte ornée de dessins amusants de Barberousse à la cuisine du chef Dominique Elloy, des vins servis en magnums et comptés au centimètre. Excellente carte-menu à 180 F, menu-dégustation à 250 F et la carte (compter 400-450 F). Beaucoup de poissons, du duo de haddock et poireaux au pavé de morue en provençale, des pétoncles farcis à la bourride de baudroie, de la soupe de poissons à la daurade au Noilly et crevettes. Mais aussi l'excellent foie gras, les rognons moutarde, la bavette échalote, le charolais à la moelle et fleur de sel, et les tripes cuisinées façon mère Billaud. La crème de roquefort est à l'armagnac et les desserts savoureux, avec, en tête, le baba au rhum Laudrin. Une bonne adresse de laquelle on devient vite «habitué».

▶ Chez Laudrin, 154, boulevard Pereire, Paris-17e ; tél. : 43-80-87-40. Fermé samedi midi et dimanche. CB-AE.

Le French Line

C'est faubourg Saint-Honoré que le souvenir de la Compagnie générale transatlantique est ravivé cette semaine sous forme d'une brasserie unique en son genre (en place de l'ex-*Corintho* disparu) : 25 mètres de façade, 120 places en salle et 90 en terrasse couverte et climatisée, dans un décor très «French Line» des belles années (acajou, acier poli, chromes, marbres noirs et blancs, etc.). Une climatisation sagement modérée mais une aspiration performante des fumées, avec, aux plafonds, un éclairage par fibres optiques recréant les cieux atlantiques étoilés.

Le directeur (j'allais écrire le capitaine) est Serge Durka (ex-*Vaudeville*, place de la Bourse), le coq (lisez chef) est Yannick Besombes, qui aime à répéter que congelés et surgelés sont interdits de bord.

Bar (avec petits déjeuners), salon de thé (avec pianiste classique) et restauration enfin.

Fruits de mer de l'écailler (dont les spéciales Gillardeau et les normandes de Saint-Vaast), coquillages et crustacés, hors-d'œuvre (dont un excellent foie gras de canard entier «maison»), viandes et grillades (andouillette AAAAA du père Duval), avec un plat du jour (ce midi-là, une tête de veau vinaigrette aux fines herbes, 89 F) conduisant à des additions (la cave est sage) entre 180 F et 300 F. Avec un menu «affaires» à 165 F.

Le décor original devrait séduire les Parisiens même blasés et attirer les touristes, la cuisine les confortera. Un événement qui devrait réveiller le Paris gourmand s'endormant dans le marasme ambiant.

▶ Le French Line, 235, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e (à deux pas de la place des Ternes) ; tél. : 44-09-05-50. Tous les jours et jusqu'à 2 heures du matin. CB-AE-DC.

Le Soubise à Soubise

Lilyane Benoit, excellente cuisinière, ajoute cette saison à sa carte déjà régionaliste (et avec une remarquable carte des vins du pays !) un menu charentais à 180 F. Chariot de hors-d'œuvre (dont le gigouri ou gigorit, ragoût d'abats de porc), bouilliture d'anguilles ou cagouilles, daube charentaise ou tripes à la saintongeaise, millas aux pommes parfait glacé au cognac. Une belle réussite. A la carte, compter 300-500 F.

▶ Le Soubise, 62, rue de la République, 17780 Soubise ; tél. : 46-84-91-35. Fermé dimanche soir et lundi. CB-DC.

L. R.

VIN

La Champagne à saute-bouchons !

LE champagne, a-t-on dit, est le vin de toutes les occasions. Alors aurez-vous celle d'aller le célébrer sur place, en ses deux «capitales» : Reims et Epernay.

Reims, bien sûr, c'est le sourire de l'Ange, ses musées nombreux. Epernay, c'est le musée du vin et de l'archéologie. Mais sans doute n'êtes-vous pas venu simplement pour voir mais... pour boire ? Alors notez que les caves vous attendent. A Reims, celles de Besserat de Bellefon, de Mumm, de Pommery, d'Heidsieck, de Veuve Clicquot, de Krug, de Lanson, de Ruinart, etc. A Epernay, celles de Laurent Perrier, Perrier-Jouët, Moët et Chandon, Pol Roger, de Venoge, etc. Le restaurant que vous choisirez vous donnera aimablement les adresses. Car, qui dit champagne dit bonne chère, bien sûr !

Pour celle-ci, vous n'aurez que l'embarras du choix, en commençant par le *Château des Crayères*. Gérard Boyer et son épouse Eliane eussent pu se contenter de la belle et patricienne demeure, du beau jardin d'hiver (récemment agrandi), de leur magnifique carte des champagnes (à prix honnêtes, qui mieux est) et d'une bonne cuisine. Mais Boyer, méritant ses 3 étoiles Michelin, ses 4 étoiles au Bottin-Gourmand, ses 4 toques chez Gault-Millau, voulait mieux : une cuisine d'harmonie aux saveurs originales, comme le pied de porc farci au foie gras et cèpes, ou l'escalope de turbot rôtie aux huîtres et caviar, avant la tarte soufflée aux mandarines. Pour cette fête, comptez 650-850 F (*Château des Crayères*, 64, boulevard Henri-Vasnier, à Reims ; tél. : 26-82-80-80. Fermé lundi et mardi midi).

MAIS à Reims vous découvrirez aussi *Le Florence* (43, boulevard Foch ; tél. : 26-47-12-70. Fermé le dimanche), ses menus «affaires» aux déjeuners (220 F) ou à 440 F, et la carte. Un nouveau chef, formé par Jacques Maximin (ce qui explique quelques parfums d'Azur de la carte, comme la grillade de rougets au fenouil et quartiers d'orange). Et encore *Le Paysan* (16, rue de Fisme ; tél. : 26-40-25-51. Fermé samedi midi et dimanche), avec son décor et sa cuisine rustiques, de la salade au lard au fromage de tête à l'ancienne, du haddock aux lentilles au râble de lapin pommes et cidre. Menus de 78 F à 200 F, et carte.

A l'entour de Reims, notez aussi, à 5 km : *La Garenne* (route de Soissons, à Champigny-sur-Vesle ; tél. : 26-08-26-62. Fermé dimanche soir et lundi) ; *L'Assiette champenoise* (à Tinqueux – 3 km à l'ouest ; tél. : 26-04-15-56. T.l.j.) en bord de vignoble et où le canard colvert est rôti accompagné d'une sauce au miel. Compter 350-500 F.

La route de Reims à Epernay (RN 51) vous permettra de «halter» à Montchenot au *Grand Cerf* (50, route Nationale ; tél. : 26-97-60-07. Fermé dimanche soir). Dominique Giraudeau, au «piano», vous fera découvrir son homard en vinaigrette aigre-douce escorté de poires aux truffes, quelque peu surprenant pour ne pas dire osé, mais aussi le bœuf braisé au vin champenois de Cumières. Menus de 175 F (déjeuners de semaine) à 420 F, et carte.

Vous arriverez ainsi à Epernay, point de départ, si le temps ne vous est pas compté, d'un circuit de la Côte des blancs (Cramant, Vertus, Mesnil-sur-Oger, etc.). Vous y découvrirez *Les Berceaux* (13, rue Berceaux ; tél. : 26-55-28-84. Fermé le dimanche soir), où Luc Maillard mitonne les escargots (au champagne, bien sûr !), mais aussi la selle d'agneau au cumin en passant par la sole soufflée au coulis de poivrons. Menu déjeuner «affaires» à 150 F, ainsi qu'à 200 F et 320 F, et carte). Mais notez aussi le wine-bar avec son menu à 110 F et les vins au verre.

EN rentrant sur Paris par la même 51, vous passerez par Sézanne (demeure ici pour moi le souvenir, vivace, d'un repas que nous mitonnait Mme Boucheron et de l'accueil de Firmin, son époux, en l'*Hôtel de France* (de reste, le livre d'or avait enregistré une dizaine de fois cet éloge : *«Avec les Boucheron on peut dire à Sézanne : appétit ouvre-toi !»*). Aujourd'hui, c'est à *La Croix d'Or* (53, rue Notre-Dame ; tél. : 26-80-61-10. Fermé lundi) que vous pourrez faire halte. Auberge provinciale où vous vous régalerez d'un foie gras au sabayon au ratafia de champagne avant le tournedos au vin des côteaux champenois et son gratin. Menus à 100 F, 170 F et 210 F, et carte (compter 225-275 F).

L. R.

Les templiers à découvert



Jacques de Molay, le dernier maître de l'ordre.

De l'aventure en Terre sainte à la brutale élimination de l'ordre, quelques années après son établissement en France, l'histoire est connue et sans détour. Les templiers n'ont jamais cessé, pourtant, de nourrir les fantasmes les plus effrénés et de traîner derrière eux une odeur de sainteté fortement marquée au soufre. Mythes et réalités.

DU premier choix : apostasie, sodomie, idolâtrie, simonie, blasphèmes sur la personne du Christ, pratiques obscènes... Les dominicains, hommes sages que n'effrayaient plus le grésillement des chairs ni l'os craquant sous les rouets de l'Inquisition, firent leur travail avec cœur en n'omettant aucune des dispositions que recommandait la qualité de leurs nouveaux clients. Des confrères, en quelque sorte, ces templiers qu'on leur livrait chargés de tous les péchés du monde, mais que les tenailles rougies, la table d'élongation et le supplice de l'entonnoir allaient faire partir à confesse au son de trompettes séraphiques. On leur devait. On leur devait, comme on ne leur pardonnait pas leur puissance et leur morgue, leur condescendance en face de l'Etat, leurs domaines, leurs immeubles et leurs comptes à numéros. Leur allure surtout, et cette mauvaise façon qu'ils avaient de se croire à l'abri de tout-après leur rôle joué dans la garde du Saint-Sépulcre et la défense du royaume de Jérusalem.

Moines-soldats sans armes mis à la disposition du bourreau et de son œil de velours, les plus raisonnables avoueront tout ce qu'on voulait qu'ils avouent, en se jurant de trouver mieux et plus corsé encore si on les faisait à nouveau bénéficier d'un pareil régime de faveur. L'ordre qui, durant deux siècles, avait ripaillé du sang de l'infidèle sous tous les soleils de Palestine agonisait dans l'ombre de salles basses, démantelé par des aveux hallucinés. Vilaine sortie.

Déjà mystérieux et mal compris du temps de leur gloire, leur soudaine élimination en France servit de terreau aux plus invraisemblables rumeurs et donna, et donne encore, du grain à moudre à l'amateur de sciences occultes et aux adeptes de la gesticulation cabalistique. Leurs compères en loufoque, les chasseurs de trésors, n'ont jamais cessé, eux, de piocher et de ratisser, dans leur tête malade, les territoires imaginaires où le Temple aurait serré son or. Quant à la littérature de gare, c'est par convois entiers qu'elle fit partir ses lecteurs sur les traces des hommes au manteau blanc et à la croix vermeille. Et l'extrême droite ne fut pas longue à comprendre tout le savoureux profit qu'elle pouvait tirer de la mise en images de ces défenseurs de l'Occident, agités des plus mauvais sentiments envers les contempteurs de leur foi. Rigueur et poigne de fer, yeux bleus et ventre plat : toute une cavalcade de nazillons bodybuildés s'agitait dans des recherche éperdues du Graal et la remise à l'équerre des vertus de base qui devaient laisser la France être purifiée par les seuls Français. Aujourd'hui, leurs aînés ont pris du poids et font entendre leurs rêveries nationalistes de façon moins romanesque, mais restent foncièrement attachés aux *éclats* de cette première race de seigneurs dont ils continuent, en douce, à pomper le miel.

Autant d'interprétations déviantes qui n'ont jamais troublé les historiens, pour lesquels l'affaire était entendue, les textes dont ils disposaient ne démentant en rien la vraisemblance d'une épopée assez originale, c'est vrai, mais qu'il convenait de réinstaller dans le décor de ce grand happening médiéval qui vit l'Occident partir en chantant, l'épée à la main et le pistolet à la ceinture, porter la bonne parole en Terre sainte.

Saint Bernard, encore sous la bure de Bernard de Cîteaux, moine cistercien agité de fulgurances multiples, dit oui. Un parrain sur lequel on pouvait compter et qui allait servir de juris consulte à une petite poignée de chevaliers d'après-croisade, inquiets de voir l'état dans lequel on laissait les pèlerins errer à la merci de tous les dangers sur les routes menant vers Jérusalem (sous obédience chrétienne, souvenons-nous, depuis 1099), et qui se proposaient de constituer une milice du Christ pure et dure ; pure par ses intentions, dure pour ceux qui oseraient en douter. Conseils, concile, conciliation : Hugues de Payns, un gentilhomme champenois, finit par obtenir les agréments nécessaires pour patrouiller, lui et ses compagnons, dans ces zones incertainement militarisées et donner de la trique et du bâton, de la Durandal et de la masse d'arme, contre le rôdeur *et le coupe-jarret. L'insécurité,* vieux thème.

L'effet fut retentissant. Il faut comprendre. L'Europe apprenait que ces sables de la foi, si ardemment désirés, si âprement souhaités, avaient désormais pour gardiens un corps d'élite assoupli aux plus rigoureuses disciplines des armes et de l'esprit ; des saints qui laissaient rouiller leur cotte de mailles d'une sueur aussi pieuse que bénévole. On les encouragea. Les dons, les legs, les donations arrivèrent dans les caisses de ces chevaliers, hier misérables et maigres comme leurs haridelles, et qu'un vaste mouvement de sympathie rendait soudain puissants et nantis. Déjà sauvages, le succès les rendant ombrageux, ils durcirent leur recrutement, leurs règles de combat, leur éthique. Ils codifièrent l'orgueil de leur solitude en se dégageant des arceaux mêmes sous lesquels la juridiction épiscopale devait les tenir. Privilège exorbitant : ils auraient bientôt leur propre clergé, autant dire leur propre credo, sans que le moindre évêque ne puisse jamais venir taper de la crosse dans leurs « diocèses ». Rome les protégeait. Loin de tout, dévorés et imbus de sacrifices, ils s'éloignaient des lois en glissant lentement vers une théocratie baroque dont eux seuls étaient capables de mesurer la portée.

Intouchables, frondeurs, pas toujours clairs dans les menées de leurs opérations militaires, ils *tenaient le haut du pavé dans cet outre-mer qu'ils connaissaient* trop bien pour que l'ennemi leur fasse le moindre cadeau. Combat à mort. Sans rançon, sans pitié. Ils passaient pour des guerriers sioux. Très fins, discrets, jamais bavards, jamais soudards. Efficaces seulement. Ils étaient, avec l'ordre de l'Hôpital, la force d'appoint ; accueillaient les croisades ; s'engueulaient avec saint Louis ; construisaient des forteresses et servaient de banquiers à qui voulait visiter la région avec un peu d'argent frais. En France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, leurs biens fructifiaient. On ne cessait de les inciter à continuer de maintenir en vie cette tête de pont qui, un jour, verrait la chrétienté partir s'agenouiller sur des parvis qui lui appartiendraient de droit.

Milliardaire de l'impossible, l'ordre du Temple devra pourtant se rapatrier sur ses bases arrière quand vint l'heure de ne plus songer aux délices de l'Orient et de laisser la place aux mamelouks du sultan. Dates : posons 1127 (signature de leur premier manifeste), retenons 1303 (abandon de la dernière place forte sur l'île de Rouad), ajoutons 1307 (rafle générale, en France, de tous les représentants de l'ordre dans la journée du 13 octobre) et retranchons 1314 (mort de Jacques de Molay, le dernier grand patron, parti en fumée sur des fagots de bois sec, à peu près à l'emplacement actuel de la statue d'Henri IV sur l'esplanade du Pont-Neuf).

*« **Le fou a une idée fixe,** et tout ce qu'il trouve lui va pour la confirmer. Le fou, on le reconnaît à la liberté qu'il prend par rapport au devoir de preuve. Et ça vous paraîtra bizarre, mais le fou, tôt ou tard, met les templiers sur le tapis* (1). » Diable ! c'est ici Umberto Eco – le maître des mystères – qui, dans *le Pendule de Foucault,* donne son sentiment sur la fascination qu'ont laissé traîner dans le drapé de leur cape de croisés ces auxiliaires de Dieu saisis par le péché d'orgueil. Patrons en Terre sainte, ils devinrent des vassaux arrogants une fois installés dans leurs commanderies de France. A Paris, la maison-mère, dans le quartier du Temple justement, abritait – une mission qui leur allait assez bien – le trésor royal. Un trésor qu'ils servaient régulièrement à alimenter, Philippe le Bel n'arrivant à boucler ses fins de mois qu'à coups de dévaluations, de spoliations, ou d'emprunts à long terme. Ils étaient là, sérieux comme des papes, faisant la pluie et le beau temps ; financiers larges et intraitables. Au point qu'il devint urgent de s'en débarrasser, en premier lieu pour éteindre les dettes, ensuite et sans vergogne pour faire main basse sur leur fortune. Ce le Bel, *« pas un roi, une statue »,* selon la formule, avait avec l'argent des rapports difficiles qu'il camouflait derrière de sereines et époustouflantes mauvaises actions. Les juifs et les banquiers lombards s'en souviennent encore...

Il suffira de gauchir les manières et les coutumes un peu rudes qu'ils avaient d'honorer le Christ et de « bizuter » trop chaudement les novices qui souhaitaient tenter l'aventure, pour mettre au point des chefs d'accusation à faire dresser les cheveux sur la tête et les passer à la moulinette de l'Inquisition. L'affaire était jouée. L'Etat se paya grassement de sa fourberie ; les biens des monstres furent placés sous la gestion de l'ordre de l'Hôpital, mais aucun des grands commis qui participèrent au partage du butin ne donna jamais la moindre indication sur le montant exact du hold-up, ni n'avouèrent, même, s'il avait réellement eu lieu. Depuis, on rêve. Où est vraiment passé le trésor des templiers ?

Grosse émotion en 1962 où l'on croit avoir retrouvé sa trace dans une crypte sous le donjon du château de Gisors. Un livre, accrocheur à souhait, *Les templiers sont parmi nous,* de Gérard de Sède, livrait et étayait le témoignage d'un certain Roger Lhomoy, mythomane heureux et jardinier de la citadelle, qui, la nuit, creusait et creusait encore, sous ses massifs de rhododendrons, de perforantes galeries qui devaient le mener aux coffres du Temple. Malraux, qui s'y connaissait en trésors, lança une campagne de fouilles ; on mit les hommes du 12e Génie sur le coup ; la presse dépêcha ses faits-diversiers les plus hargneux ; des radiesthésistes vinrent rôder, le front soucieux, autour de l'édifice, qui commençait à pencher légèrement, tout une armée de clandestins s'enfonçant à pioche que veux-tu, dès le soir tombé, dans les ténèbres médiévaux de l'espoir. La farce tournait à l'obsession. La piste pourtant était mince.

La veille de leur arrestation en masse, un groupe de templiers, qui arrivaient de Paris, en route, croyait-on savoir, vers leur marine du Nord, avaient fait halte à Gisors, escortant de lourds charrois. Le trésor... On savait qu'ils n'étaient pas repartis de la ville. C'était à peu près tout. Cela devait suffire pourtant à conforter les soupçons et à rendre plus véloces encore les prétendants à la grosse galette. Devant les dégâts, on demanda bientôt aux taupes de cesser leurs activités et de ne plus penser à cette blague sortie en droite ligne du mirage templier. Aujourd'hui, la cité normande essaye de dissimuler sa confusion sous les oripeaux de l'attraction, en racontant sans raconter aux voyageurs de passage l'étrange et involontaire sortilège jeté sur la ville par les émules de Hugues de Payns, en attendant de passer le relais à un autre endroit mystifié.

Jean-Pierre Quélin

(1) Cité dans le numéro 27 des *Cahiers de la Société historique et géographique du bassin de l'Epte.*

► **A lire : *les Templiers,* de Régine Pernoud, Presses universitaires de France.**

